BnF Gallica

Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale : fait dans les années 1828, 1829 et 1830. Tome 3 / par [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Douville, Jean-Baptiste (1797?-1837?). Auteur du texte. Voyage au Congo et dans l'intérieur de l'Afrique équinoxiale : fait dans les années 1828, 1829 et 1830. Tome 3 / par J.-B. Douville,.... 1832.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

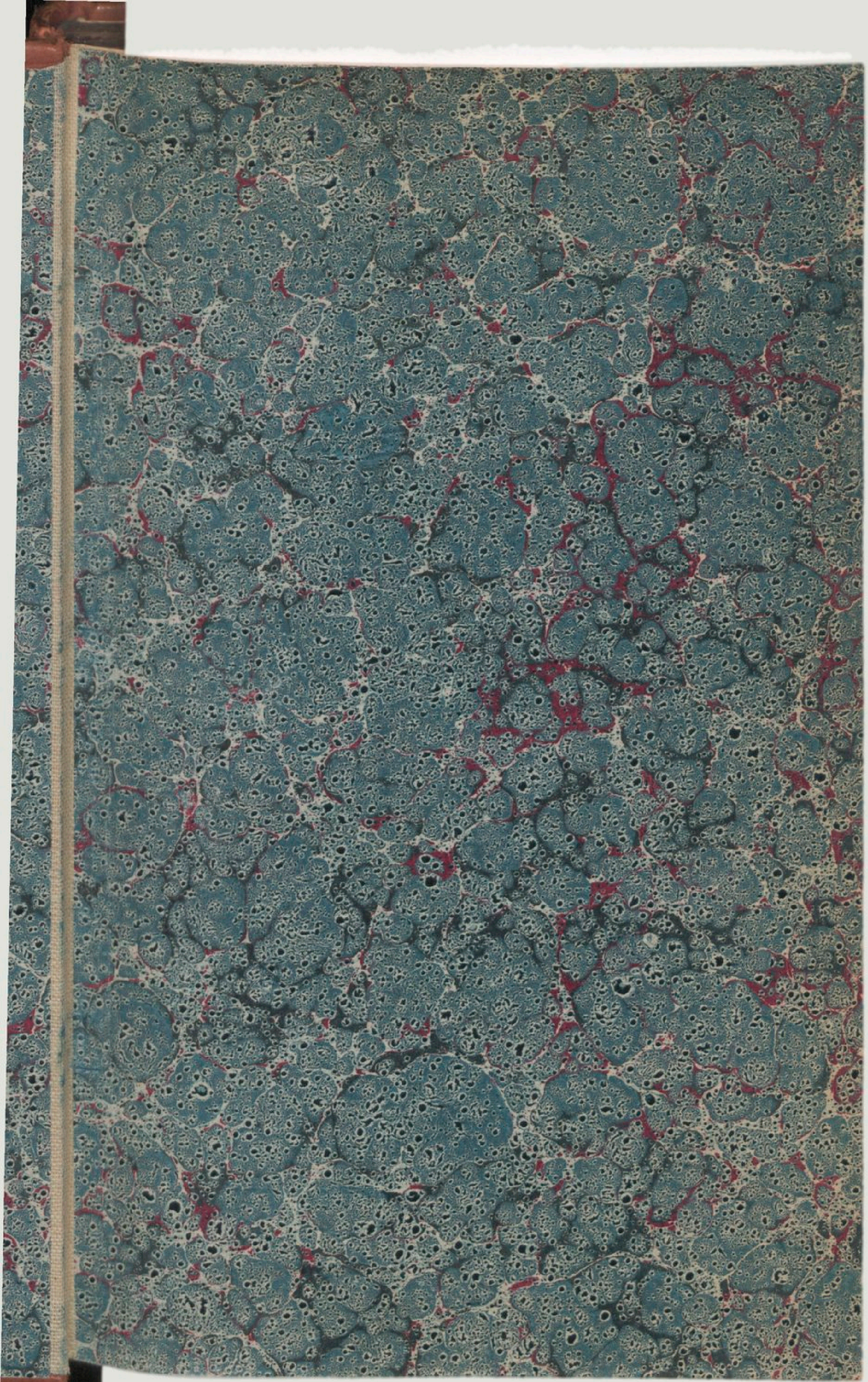
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



ROBERT 1966

0 3
0
9

A conserver.

0

l'atlas est gravé in 4°

VOYAGE

AU CONGO.

830.

III.

8 0 3 0.
9.

Cet Ouvrage se trouve aussi :

A PARIS,

Chez l'auteur, rue du Bac, n. 77;

A la librairie des étrangers, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 55;

Chez Arthus Bertrand, Libraire, rue Hautefeuille, n. 23.

A LONDRES,

Chez J.-V. Douville, n. 110, Strand.

Et chez les principaux Libraires de la France et de l'Etranger.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

RUE GARENCIÈRE, N° 5.

VOYAGE

AU CONGO

ET DANS L'INTÉRIEUR

DE

L'AFRIQUE ÉQUINOXIALE,

FAIT DANS LES ANNÉES 1828, 1829 ET 1830,

PAR J.-B. DOUVILLE,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,
POUR L'ANNÉE 1832,
ET MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES FRANÇAISES
ET ÉTRANGÈRES.

OUVRAGE AUQUEL LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE A DÉCERNÉ LE PRIX DANS SA SÉANCE DU 30 MARS 1832.



TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N. 6.

1832.

AU CONGO

VOYAGE

AU CONGO

ET DANS L'INTÉRIEUR

DE

L'AFRIQUE ÉQUINOXIALE.

CHAPITRE XXXVIII.

Départ de Cassange. — Arrivée chez Hesso Asamba. — Sa conduite envers moi. — Arrivée chez Baka.—Trajet du Couango. — Opposition des peuples de l'autre rive. — Arrivée chez Camgo. — Tentatives de me piller. — Je l'emmène en otage. — Arrivée sur les états de Mucangama.

Le jaga de Cassange voulut assister à mon départ. Il vint voir défiler mes nègres qui étaient au nombre de quatre cent soixante, y compris les quibeces ou porteurs de vivres. Il me souhaita un heureux voyage, et surtout il exprima le desir que je découvrisse les

sources des fleuves. Son ton d'ironie était si évident, que je m'applaudis de l'avoir trompé, puisqu'il ne penserait pas à me faire suivre.

Conformément aux informations reçues de son fils, je me dirigeai vers l'est-nord-est, afin d'arriver sur les terres de Baka.

Nous traversâmes facilement à l'aide de nos guides, une forêt fort épaisse, où nous couchâmes, et le lendemain j'arrivai de bonne heure chez Muquiama Samba.

Nous étions au 18 juin, mais il faisait bien chaud. Cette ville est située par 5° 51′ 0″ lat. s. 21° 33′ 10″ long. est. Les habitans sont petits, et les femmes assez délicates. Frappé de la physionomie maladive de cette population, j'en cherchais vainement la cause, puisqu'il n'y a pas de marais, lorsque le soir, me promenant dans les environs de la banza, des exhalaisons sulfureuses me l'apprirent.

En quittant ce lieu, je remontai un peu vers le nord-est en suivant toujours les bords de la forêt; et au bout de deux journées, j'étais chez Hesso Asamba.

Ce petit chef, voulant me montrer son pouvoir, me fit dire que personne ne passait chez lui sans payer un tribut en tafia et en marchandises. Je lui fis alors répondre que je n'acquittais ce tribut qu'avec de la poudre et des balles, et qu'il pouvait en conséquence venir le recevoir. J'ajoutai que j'allais chez Baka, et que j'avais besoin de quelques esclaves, afin de régaler mes porteurs avec le produit de la vente.

Il apprit par mes guides de Cassange que j'avais

vendu trente-sept esclaves faits prisonniers sur le territoire de Dalla Quiçua; que mes porteurs m'étaient dévoués, parce que je leur partageais toujours le butin qu'ils faisaient; que d'ailleurs j'étais l'ami du jaga, et qu'en conséquence il ne pouvait point attendre de secours de ce côté. Alors ce soba si arrogant changea de ton, et me fit dire qu'ayant appris que j'étais l'ami de son souverain, il n'exigeait point de tribut, et me priait au contraire d'accepter les présens qu'il m'envoyait. Je lui fis répondre que ne payant point de tribut je ne pouvais accepter des présens. Je le quittai le jour suivant, et après avoir traversé une vaste forêt, j'arrivai de bonne heure à Mane Tendala, village peu important. En remontant d'abord vers le nord-est pour revenir ensuite vers le sud-est, on arrive après quatre lieues de route à Cahui, bourg dépendant de Baka.

L'apparence des habitans me frappa: ils sont de courte stature, gros et robustes; ils ont les yeux petits mais très vifs, la bouche très fendue, le front bas et des cheveux jusque sur le cou, les oreilles très petites, la partie inférieure du visage, allongée comme chez les singes. Je fus d'autant plus surpris de leur figure que celle des habitans de Cassange est régulière et agréable.

Ces nègres de Cahui adorent le soleil qu'ils considèrent comme l'auteur de tout ce qui existe sur la terre, puisque rien ne peut croître ni vivre dans les endroits où ses rayons ne parviennent pas. Ils regar-

dent la lune comme son premier ministre qui gouverne en son absence, dans les lieux où il a passé. Elle est moins brillante que lui, parce que l'esclave ne doit pas être semblable au maître. Ils n'ont pas de temples. Lorsque le soleil paraît, ils lui adressent leurs hommages, et lorsqu'il est sur le point de se cacher à l'horizon, ils le prient de revenir bientôt. Si un temps nébuleux l'empêche de se montrer, ils jugent qu'il est offensé de ce qu'il y a des hommes qui ne lui rendent pas l'honneur qui lui est dû. Lorsque la lune devient entièrement invisible, ils disent que le soleil change de ministre, et qu'il en choisit un nouveau; et ne lui donne sa confiance que peu-à-peu. Le moment de la pleine lune est celui de la toute puissance de ce ministre, qui semble vouloir égaler son maître; celui-ci s'en apercevant, commence à lui retirer sa faveur de la même manière qu'il la lui a accordée, afin de le changer lorsqu'il l'aura dépouillé de tout pouvoir. Ils expliquent les éclipses du soleil, en disant que ce sont des momens de dispute entre le dieu et son premier ministre qui cherche à s'emparer du pouvoir; quant aux éclipses de lune, c'est lorsque le dieu retire brusquement son amitié à son premier ministre, et qu'il lui rend un moment après lorsqu'il le reconnaît innocent du crime dont on l'accusait.

A la naissance d'un enfant on plante un arbre, et, à chaque nouvelle lune, on fait une entaille sur l'écorce et on compte ainsi l'âge par lunes.

Je passai un jour dans ce bourg, pour laisser repo-

ser mes porteurs. Une petite journée de marche (30 juin), tantôt dans la plaine, tantôt au travers d'une forêt, me conduisit chez Cabunda, soba dépendant de Baka. Aussitôt qu'il sut mon arrivée, il m'apporta des bananes et quelques fruits de la forêt, dont il mangea avant de me les offrir, et me demanda mes ordres, en me souhaitant toute prospérité. Il s'assit ensuite à la porte de ma tente. La foule qui l'entourait causait tranquillement à voix basse. Je fis quelques petits présens à ce chef; j'acceptai les guides qu'il m'offrit pour le jour suivant. Peu de temps après, il se retira sans bruit, et il m'envoya par ses femmes un peu de viande et de la volaille. Je leur donnai des colliers de verroterie, et elles s'en allèrent en battant des mains.

Comme il me tardait d'arriver chez Baka, je partis de très bonne heure. Je fis halte un instant, à-peu-près, à moitié chemin de Calunga, village au milieu d'une forêt. Le lendemain j'entrai dans la banza de Baka.

Le temps était beau. Le soba en conclut que le dieu de l'univers favorisait ma venue chez lui, dont il avait été instruit par un émissaire, que Cabunda lui avait dépêché pendant la nuit. Il me reçut à la porte de la banza. Des maisons étaient prêtes pour me loger. Les habitans sont doux et paisibles: ils adorent le soleil. Plus adonnés à la culture que les autres peuples nègres, ce sont les hommes qui s'en occupent. La femme ne se livre qu'aux travaux domestiques, tisse avec une herbe très flexible une étoffe qui sert au vê-

tement, et fait sécher des bananes très abondantes dans ce canton, afin d'avoir toujours des repas prêts, lorsqu'une fête ou une autre circonstance l'empêche de préparer les haricots ou la bouillie de la farine de maïs.

Les environs de la banza sont bien ombragés par des allées d'arbres qui donnent une fraîcheur délicieuse au milieu d'un pays brûlé par les ardeurs du soleil. C'est dans ces allées que les habitans, assis ou étendus sur leurs nattes, prennent leurs repas.

Par une bizarrerie assez singulière, des hommes si doux sont anthropophages. Ils sacrifient des victimes humaines aux dieux malfaisans pour les apaiser; mais cela n'a lieu que lorsque l'ennemi vient ravager le territoire, ou lorsqu'une maladie épidémique le dépeuple. Dans le premier cas, on égorge le premier prisonnier que l'on peut faire, et celui qui le prend acquiert le titre de noble. Dans le second, on va saisir une victime sur un canton voisin, et on l'immole sans qu'elle sache le sort qui l'attend. Les prêtres distribuent au peuple de petits morceaux de sa chair, que l'on mange pour se préserver de la contagion, ou de l'attaque des ennemis. On ne touche pas à la peau; ceux qui ont le bonheur d'en obtenir un lambeau le renferment dans des coquilles d'escargots, et les portent suspendues à leur cou comme une marque de la protection des dieux.

Le fils aîné de chaque famille, parvenu à l'âge de cent quarante lunes, doit quitter le lieu où il est né,

et aller vivre dans une autre ville. Un père qui commet un crime emportant la peine de l'esclavage, livre son fils aîné, lorsqu'il l'a encore auprès de lui ; la loi lui interdit de donner ses autres enfans. Il peut prendre les fils de ses sœurs, et ses beaux-frères ont le même privilège à l'égard de sa famille, pour le paiement des amendes.

On choisit toujours le moment du lever du soleil pour les sacrifices. L'élection d'un souverain, l'enterrement d'un mort, y ont lieu sans aucune fête, et même avec des signes de tristesse.

On célèbre de grandes fêtes à la naissance d'un enfant. Tous les parens du côté maternel y sont seuls invités, parce que ces nègres pensent que le mari de l'accouchée n'est peut-être pas le père véritable.

Une femme peut requérir le divorce si son mari ne remplit point envers elle ses devoirs au moins une fois en cinq jours; s'il la maltraite, s'il ne lui donne pas sa part de ce qu'il possède, ou s'il a fait une différence entre elle et les autres. Le souverain décide, d'après les lois, de la validité de la requête.

Les parties sont jugées en public, et il est rare que la femme qui obtient le divorce, ne trouve pas sur-le-champ un autre mari.

Une femme enceinte n'a plus aucun droit pour rien exiger de son mari, la loi ayant décidé que cela nuirait à l'augmentation de la population.

Une femme qui a eu deux enfans est dans le même cas; mais elle peut toujours demander le divorce, en

s'obligeant à payer à celui qu'elle veut quitter douze mesures de haricots et vingt-quatre mesures de farine de maïs. L'homme qui la prend devient responsable de cette obligation.

Dans aucune circonstance l'homme ne peut répudier sa femme si celle-ci n'y consent pas ; car elle ne doit jamais être exposée à éprouver un aussi grand désagrément. Si elle ne convient plus à l'homme, il peut la négliger ou la maltraiter, et l'obliger ainsi à se séparer de lui; mais, dans ce cas, il doit craindre de ne plus trouver de femme qui veuille s'unir à lui. L'honneur d'une femme consiste, chez ce peuple, à demander la séparation ; elle encourt le déshonneur si son mari montre qu'il veut la répudier.

On voit qu'en conséquence de ces lois un homme ne peut jamais prendre beaucoup de femmes, parce qu'il serait toujours exposé à les perdre.

Le souverain seul en a un grand nombre, parce qu'une femme acquiert de la considération pour lui avoir appartenu, et trouve à se marier à des nobles. Il suffit dans ce cas qu'une d'elles demande la séparation, pour que le souverain y consente. S'il refusait, elle pourrait le citer devant l'assemblée du peuple, où il serait déposé comme incapable de faire observer les lois aux autres, puisqu'il ne sait pas s'y conformer.

Lorsque plusieurs individus ont un différend sur l'exactitude d'un fait allégué, ils entrent dans le temple de la vérité, où chacun met la main sur un autel :

les innocens en sortent sans accident; les coupables sont assommés. Ce temple n'a aucune ouverture pour laisser entrer la lumière, la porte se ferme quand quelqu'un y pénètre. Sans doute l'un des prêtres du dieu s'y tient caché, et pour soutenir son art, frappe celui qui lui a paru le mériter, d'après les informations qu'il a prises à l'avance. Quelques personnes meurent du coup qu'elles reçoivent à la tête. Le dieu est nommé Quiri. Le coupable doit payer deux esclaves à la partie adverse, et un autre pour le prêtre. Sans doute ce dernier est doué d'une extrême sagacité, car il passe pour ne s'être jamais trompé, ou plutôt le dieu de la vérité est vénéré comme ayant toujours châtié le coupable. Cependant beaucoup de gens vont se soumettre à l'épreuve des coupes chez le sorcier de Cassange.

Ces nègres aiment beaucoup la chasse; ils ont un temple consacré au dieu qui la protège; ils suspendent à la porte le pied droit de devant de l'animal qu'ils tuent.

On m'a dit que dans ce canton les hyènes sont si grandes et si fortes, qu'elles ne fuient point devant les lions. Je n'en ai point vu. Il y a beaucoup de zèbres et d'éléphans. Les panthères et les chacals font tant de bruit le soir dans les forêts, qu'il est difficile de dormir.

Depuis Cassange jusque chez Baka, le terrein s'élève insensiblement (1); cependant on parcourt une plaine. Ce

(1) La pente n'est que de 5 toises par lieues.
Hauteur du sol 570 toises.

n'est qu'aux environs de la banza de ce dernier chef que l'on commence à rencontrer des collines, formant l'extrémité des chaînes de montagnes, que l'on voit vers le sud. Elles sont de grès jaunâtre; ensuite on trouve des grès schisteux, de la même couleur et renfermant des particules de mica. Les couches sont bouleversées. Ces roches font une vive effervescence avec les acides, ce qui indique la présence du calcaire.

La crainte que Baka ne me permît pas de passer le Couango, ou qu'il ne reçût du jaga de Cassange l'ordre de me le refuser, me détermina à ne faire qu'un court séjour dans sa banza. Le sixième jour après mon arrivée, je lui fis les présens d'usage, et j'obtins la permission de passer ce fleuve dans ses bateaux. Il me donna deux nobles pour veiller au trajet.

Après six heures de marche, j'atteignis les bords du Couango au village de Quitumba. Les macotas qui m'accompagnaient m'apprirent que je trouverais sur l'autre rive Zamba, bourg dépendant de Humé, dont le territoire vaste et très peuplé est borné à l'ouest par celui des Muchingi, au nord par celui de Mucangama, à l'est par celui des peuples qui commercent avec les blancs sur la côte orientale. Ils ajoutè-

Moyenne de quatre observations, à 2 heures de l'après-midi :
à l'ombre 27° 27'.
au soleil 35°.
Hygromètre à 2 heures 6°; à 9 heures 61°.

rent que les sujets de Humé étaient la terreur de leurs voisins.

Je passai dans le premier bateau avec une vingtaine d'hommes du Bihé, pour maintenir dans le respect les gens de la rive opposée, s'ils essayaient de nous piller. Ils se tenaient, l'arc à la main, comme pour me disputer le passage. Je leur fis dire par mon interprète que nous étions nombreux, mais que nous venions en amis ; que nous ne leur ferions aucun mal, et que nous respecterions leurs personnes et leurs biens. Ils se tinrent tranquilles.

Le 10 juillet, nous débarquâmes, le fusil à la main : le second bateau nous suivait de près. Les nègres du village où nous arrivions parurent étonnés de la docilité avec laquelle mes gens exécutaient mes ordres. Les femmes et les enfans avaient sans cesse les yeux fixés sur moi. Leur air ébahi montrait combien ils étaient surpris de voir un homme d'une couleur différente. Le vent était si favorable, que nous terminâmes le passage de bonne heure le lendemain, sans que les habitans du village eussent quitté leur attitude guerrière. Ils semblaient craindre que je ne fusse un souverain qui, sous le masque de l'amitié, venait leur faire la guerre. Je n'ai pu obtenir d'eux aucune information, quoique je sois resté deux jours chez eux.

Des guides que j'y pris me quittèrent, après nous avoir conduit dans le plus épais de la forêt, où ils nous égarèrent par méchanceté. Arrivés au pied d'une petite montagne, nous ne la passâmes qu'avec la plus

grande difficulté. Nous étions harassés de fatigue, quand nous arrivâmes dans la plaine de l'autre côté.

Le lendemain, nous étions de très bonne heure à Gango. Les habitans s'emparèrent des ballots des premiers porteurs ; mais la crainte les leur fit rendre, lorsqu'ils les virent suivis d'une troupe nombreuse, qui se préparait à employer la force ; cependant nous passâmes tranquillement la nuit chez ces sauvages, et le lendemain, vers onze heures du matin, nous entrâmes dans la banza du soba Camgo.

Ce chef encore plus farouche que les hommes des villages que j'avais traversés, se montra disposé à me piller et même à m'ôter la vie. Il m'aborda d'un air menaçant, et voulut savoir pourquoi je m'étais avancé sur les terres de Humé sans lui en avoir demandé la permission; ce qui selon lui était un crime punissable de mort, partout où l'on me trouverait.

Comprenant que le langage de la douceur donnerait plus d'audace à ce grossier personnage, je lui fis dire que ses menaces me plaisaient, parce qu'elles me procuraient l'occasion de voir s'il était aussi brave que son discours l'annonçait, et que je l'invitais à se rendre tout de suite dans sa banza pour y armer ses sujets; que quant à nous, nos fusils étaient chargés et nos gibernes remplies de cartouches.

Le pauvre soba reconnut aussitôt qu'il ne pouvait me livrer bataille sans s'exposer à devenir mon prisonnier ; que d'ailleurs le voisinage de Mucangama me mettait à l'abri de sa vengeance, à l'avenir.

Il se leva furieux, en jurant que je ne passerais pas la forêt sans ressentir l'effet de sa puissance. Je lui fis déclarer que s'il refusait la bataille, il me donnât six de ses neveux ou de ses plus proches parens, dont la tête me répondrait qu'il respecterait ma personne, et tout ce qui m'appartenait; alors il vomit un torrent d'injures et s'en alla. Le sort de la plupart de mes porteurs était lié au mien, ce qui m'assurait de leur attachement. Je leur criai de mettre le feu à la banza, afin de forcer le soba à me livrer des otages, qui nous serviraient de garantie pour le trajet de la forêt, et contre toute attaque future. La vue de quelques maisons en flammes jeta l'effroi dans le village; le soba nous amena des otages.

Craignant qu'il me fournît des esclaves au lieu de ses parens, j'exigeai qu'il vînt lui-même, promettant de le renvoyer dès que j'arriverais sur les terres de Mucangama. Il eut bien de la peine à s'y décider, car il craignait surtout de rester prisonnier chez ce potentat, alors en guerre avec le Humé, dont lui-même dépendait; mais il finit par se fier à ma parole, et le lendemain nous arrivâmes à Quianginguilé.

Quand les habitans de ce village qui d'abord parurent disposés à me voler surent que le soba Camgo était mon prisonnier, ils se radoucirent, et nous offrirent des vivres en échange de verroterie ou de tafia. Ils nous servirent de guides le jour suivant, pour traverser une rangée de montagnes très hautes, et de difficile accès. Nous parcourûmes pendant un jour

entier leur partie supérieure; mais en redescendant dans la plaine, nous nous trouvâmes dans une forêt déserte. Je fis aussitôt lier mes guides, qui furent escortés par quatre de mes gens les plus vigoureux, et je leur fis annoncer qu'ils seraient poignardés s'ils essayaient de m'égarer.

Le 14 juillet, nous marchâmes pendant près de sept lieues dans une forêt, remplie de grands éléphans. J'eus beaucoup de peine à empêcher mes nègres de poursuivre ces animaux. La crainte du danger que nous courions en nous dispersant, les détermina seule à m'écouter.

Nous partîmes de bonne heure, mais bientôt il n'y eut plus ni sentier ni trace humaine. Je fis interroger les guides séparément, leurs réponses se trouvèrent d'accord; enfin, après des peines extrêmes, nous arrivâmes sur le bord d'un ruisseau large et profond; nous le passâmes sur un pont que nous fîmes avec quatre troncs d'arbres que nous abattîmes; à quatre heures de l'après-midi, excédés de fatigue, de faim et de soif, nous entrâmes dans Cuzuila, premier village soumis à Mucangama et situé sur les confins du Humé.

Les habitans m'apportèrent des vivres. Leur chef me félicita d'avoir échappé à la méchanceté des gens du Humé, qui sont avides de pillage et de la chair des victimes humaines. Ce soba me raconta que très souvent ces barbares mettent leurs prisonniers à la broche en entier. Ils se contentent de leur ôter les intestins.

Il ajouta que plusieurs habitans de son bourg, avaient eu le malheur de tomber entre leurs mains, en

chassant dans les forêts, et qu'ils avaient été impitoyablement immolés. Dans ce moment, Mucangama était en guerre avec ces cannibales, parce qu'ils avaient mis à mort un de ses fils. Il me dit aussi que les Humés sont très puissans; ils se battent avec un acharnement qui souvent les égare et les fait tomber dans les mains de leurs adversaires, ou succomber sous leurs coups; ils punissent de mort, quiconque laisse échapper un ennemi; ils honorent les hommes qui, en revenant de la guerre, rapportent le plus de têtes humaines; on n'élit pour souverain que celui qui présente un bonnet couvert de deux cents dents d'ennemis qu'il a tués ou faits prisonniers; il en pare sa tête dans les jours de fête ou quand il va à la guerre.

Le chef de ce peuple féroce se sert d'un crâne humain pour boire; les ossemens de ceux qu'il a tués ornent son palais. Il examine ses armes tous les jours, afin de les tenir en bon état. Il regarde comme certain que, dans l'autre monde, il deviendra un plus grand guerrier qu'il ne l'est dans celui-ci.

Je me félicitai de ce que mon heureuse étoile m'avait seulement conduit sur les confins des terres de ce puissant et cruel souverain; m'avait fait éviter sa banza, et de ce que j'avais eu le temps de quitter ses états avant qu'il pût être informé de ma venue, et de me mettre ainsi à l'abri de ses attentats.

Les habitans de Cuzuila ont la voix faible, la physionomie douce, des manières polies. Ils n'entourèrent pas ma tente en poussant des cris assourdissans

et n'essayèrent pas d'y entrer, malgré leur curiosité extrême de voir un être si différent d'eux et de leurs voisins. Le chef n'y entra lui-même que quand je l'y invitai. Avant de quitter Cuzuila, je fis appeler le soba Camgo; on lui ôta ses chaînes; je lui fis verser du tafia dans une grande calebasse, en lui disant : « Si je t'ai amené à ma suite, c'est parce que tu t'es montré résolu à me piller; je ne t'ai pas fait de mal, j'ai voulu te punir; j'aurais pu te faire esclave, tu vois que je vaux mieux que toi, puisque je te rends la liberté, et que je te fais boire du tafia. »

Tout joyeux de ce que je tenais ma promesse, il m'assura d'un ton dolent qu'il n'aurait pas cherché à me nuire, s'il m'avait mieux connu. Je lui adressai ensuite quelques questions, et il y répondit volontiers.

Il ajouta les particularités suivantes aux renseignemens que j'avais reçus précédemment sur la puissance de Humé et sur d'autres points. Les états de Humé s'étendent à l'est jusque chez les Ruegas. Le Couango prend sa source dans ce pays. La montagne d'où il sort est toujours blanche et se perd dans les nues, ce qui a fait donner à ce fleuve le nom qu'il porte, et qui est composé dans la langue de ce peuple de *coua*, ciel, et *ngo*, eau (eau qui vient du ciel). Les Ruegas sont ennemis jurés du Humé et toujours en guerre avec lui. Il vient quelquefois chez eux un peuple du sud, qui est, non pas noir, mais cuivré. Ils le nomment Biri, qui veut dire jaune-brun. Camgo, qui avait vu ces Biri, voulant me faire bien comprendre quelle était la couleur

de leur peau, me montra sur le papier, où dans ce moment j'étais occupé à peindre, une teinte jaune-brun. Je présumai que ces Biri pouvaient être des Caffres. Camgo ajouta que, suivant ce que l'on racontait, ces Biri mangeaient la chair humaine et celle des animaux toute crue.

CHAPITRE XXXIX.

Départ de Cuzuila. — Arrivée au lac Couffoua. — J'en fais le tour. — Description de ce lac et des environs. — Retour vers ma caravane. — J'arrive malade chez Muriatu. — Je vais chez Mucangama.

Le lac Couffoua, dont on m'avait raconté tant de merveilles, n'étant pas très éloigné du village de Cuzuila, j'éprouvai naturellement le desir de l'examiner. Je ne voulus pas mener toute ma caravane avec moi, afin de lui épargner une fatigue inutile, surtout en traversant un pays où je savais que je ne rencontrerais personne : il n'était pas prudent non plus de la laisser à Cuzuila, où elle aurait été exposée aux incursions des brigands de Humé; en conséquence, je la fis partir pour la banza Muria, située à six lieues au nord de Cuzuila. Je donnai ordre à mon premier pom-

beiro de m'y attendre. Quand elle se fut mise en route, je restai avec cinquante hommes ; alors je marchai à l'est, en remontant le long du Cuzuila. On m'avait dit que cette rivière sort du lac Couffoua : elle coule entre les états de Humé à l'est et au sud, et ceux de Mucangama à l'ouest et au nord. Pendant trois jours, je voyageai dans une forêt, qui probablement était la continuation de celle que j'avais parcourue précédemment. Le quatrième, je remarquai que la végétation diminuait considérablement; le soir, nous fîmes halte sur les bords du Cuzuila, dans une plaine aride. L'élévation du sol avait augmenté d'une manière rapide depuis le village de Cuzuila. La différence entre ce lieu et celui où je me trouvais était de cent cinquante et une toises. La température pendant ce jour baissait sensiblement.

Nous longeâmes encore, pendant deux jours, la rivière : dans la forêt elle avait conservé une largeur d'une centaine de pieds, qui ensuite diminua graduellement. Le terrein brûlé où nous entrâmes au sortir des bois n'offrait plus qu'une végétation chétive, qui cessa entièrement à une distance d'environ deux lieues du lac. La surface du pays était très raboteuse, parsemée de rochers isolés de différentes dimensions, les uns tenant au sol, les autres apportés. Quoique la pente du terrein ne fût pas très abrupte, elle l'était cependant plus que dans la forêt. Le cours du Cuzuila était très tortueux: son lit, réduit à une largeur d'une cinquantaine de pieds entre les deux bords, n'était pas

très encaissé. On ne voyait plus qu'un filet d'eau d'une douzaine de pieds entre les berges.

Nous avancions toujours vers l'est, lorsqu'un terrein inondé, ou marais, d'où je voyais sortir le Cuzuila, nous obligea de dévier à gauche ou vers le nord, parce que le terrein formait de ce côté une butte haute d'une cinquantaine de pieds. Nous allâmes bivouaquer sur son sommet, qui n'était que légèrement bombé. Ce tertre était composé d'un conglomérat de matières volcaniques. Le point où nous campâmes était à-peu-près à une lieue du lac.

Sur toute notre route nous n'avions rencontré aucun village. Des bêtes sauvages peuplent la forêt; mais au-delà nous ne vîmes plus aucun animal vivant.

Des guides de Cuzuila, qui nous avaient accompagnés jusqu'à l'endroit où nous devions passer la nuit, tremblaient déjà de se trouver si près du lac; néanmoins je commandai qu'on se tînt prêt pour partir le lendemain de très bonne heure.

Comme il faisait encore grand jour, j'allai examiner la butte dont nous occupions le commencement de la pente méridionale. A l'est d'énormes rochers s'élevaient à plus de cent pieds au-dessus du plateau où nous campions et dont ils couvraient toute la partie orientale, de sorte qu'ils m'empêchaient d'apercevoir le lac; et j'ignorais à quelle distance j'en étais. Je marchai au nord, parce que je découvris de ce côté une nappe d'eau. Je descendis sur ses bords et je reconnus que c'était un marais inondé, semblable à celui qui

était au sud de la butte, mais beaucoup plus large, et borné au nord par des montagnes qui me parurent très élevées. J'observai que, dans le nord-ouest, plusieurs filets d'eau sortaient de ce marais et prolongeaient leur cours à perte de vue. Je revins à mon camp; j'avais déjà remarqué que les montagnes au sud du marais du Cuzuila étaient très hautes.

Mes nègres, à qui on avait raconté sur le lac Couffoua beaucoup de choses étranges dont ils ne m'avaient point parlé, vinrent dans ma tente sur les huit heures du soir: c'était le moment où les vapeurs qui s'élèvent pendant le jour sont condensées par la fraîcheur de la nuit. La respiration commençait à être gênée. Ils me répétèrent ce qu'ils avaient entendu, ajoutant qu'ils n'avaient pas voulu le croire, mais que certainement on ne les avait pas trompés, puisqu'ils commençaient à respirer moins librement. Je les écoutai tranquillement, et j'essayai de les rassurer; alors les guides me déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin. Sans avoir l'air d'être contrarié de cette résolution, je leur dis qu'ils pouvaient rester, si cela leur convenait; mais que, comme j'avais les montagnes devant moi, et qu'elles étaient assez grosses, j'y arriverais facilement. J'ajoutai que, puisque, selon eux, les esprits entraînaient les vivans dans le lac, nous serions sûrs de le trouver, puisqu'ils nous y conduiraient, sans être obligés de payer des guides.

Ce discours leur causa de la surprise, qui augmenta encore quand j'annonçai que le lendemain je précéderais

mes gens, qui pourraient s'enfuir, s'ils voyaient les esprits me saisir ; ensuite je les engageai à aller dormir. La nuit se passa fort tranquillement; mais nous avions la respiration gênée. Le matin je fus le premier debout. Mon interprète m'apprit que les guides étaient convenus de m'accompagner, si je voulais marcher le premier. Le soleil était déjà levé : il éclairait le sommet des montagnes que j'allais parcourir.

Une vapeur claire qui s'en élevait me parut d'abord produite par l'action des premiers rayons du soleil sur une terre humide de rosée, mais je découvris bientôt que c'étaient des émanations qui s'échappaient des fentes des rochers ; les guides m'assurèrent qu'on en voyait continuellement pendant le jour.

Nous marchâmes à l'est ; je m'avançais à la tête de ma troupe. Le terrein de la butte, ainsi que je l'ai dit précédemment, s'élevait continuellement. Nous en suivîmes le pied ; tout-à-coup les guides s'arrêtent en me criant de ne pas aller plus loin, parce que le bruit souterrain que l'on entendait, annonçait l'approche des esprits. Persuadé que la peur seule leur faisait tenir ce langage; je leur dis de se taire, ou de retourner sur leurs pas.

Après une marche fatigante à travers un terrein aride et sablonneux, le long du marais, je parvins au bord du Couffoua, et je m'assis sur un rocher élevé au plus d'une douzaine de pieds au-dessus de ce lac, que jusque-là je n'avais pu apercevoir. Quand mes gens me virent tranquillement assis, ils prirent courage et me rejoignirent. Ils étaient tout tremblans ; cependant

ils ne balancèrent pas à m'approcher. Quelques momens après ils se familiarisèrent tellement avec l'idée du prétendu danger qu'ils accusèrent les nègres de Cuzuila de poltronnerie. Ils allèrent même jusqu'à prendre de l'eau, et à leur en jeter, mais ils ne purent s'empêcher de remarquer qu'elle différait de celle des rivières, étant couverte d'une croute épaisse dont ils ne connaissaient pas la nature. Il n'était pas encore midi. Nous nous trouvions au pied des rochers de l'extrémité orientale de la butte, dont la hauteur en cet endroit était à-peu-près de trois cents pieds; un espace à surface très raboteuse, élevé à plus d'une toise au-dessus du Couffoua, et dont l'étendue était environ de trois cents pieds, en tous sens, nous offrait un lieu commode pour nous y arrêter.

Mes nègres, construisirent comme la nuit précédente, des espèces de cabanes, avec leurs *moutetés* ou paniers que je décrirai ailleurs; ils les couvrirent de leurs pagnes. Quoique rassurés, ils n'étaient pas entièrement tranquilles, leur imagination leur rappelait les idées les plus effrayantes. D'ailleurs la gêne que nous éprouvions en respirant, aurait suffi pour tourmenter un cerveau moins faible.

Aussitôt après mon arrivée, je fis les observations nécessaires pour déterminer la position de notre campement. Il était par 4° 18′ de latitude sud, et 24° 42′ de longitude est, et à 911 toises au-dessus de la mer. Le marais qui bornait au sud la butte rocailleuse dont nous occupions l'extrémité orientale, ne s'é-

tend pas jusqu'à ce point. L'espace compris entre ce lieu et les montagnes qui s'élèvent au sud offre une ouverture, large de vingt pieds au plus, par laquelle s'écoule l'eau du Couffoua, et qui s'élargit assez brusquement à une distance d'environ trois cents pieds du lac. L'eau, chargée de naphte et d'autres substances, entre dans le marais dont j'ai déjà parlé, et qui doit probablement sa naissance à tous ces débris qui ont rempli l'intervalle borné au nord et au sud par des rochers. L'étendue du marais, dans ce sens, est d'une demi-lieue.

J'apercevais dans l'est, à l'horizon, une ligne blanchâtre; je présumai que c'étaient les montagnes de la rive opposée. J'attribuai la couleur qu'elles présentaient aux vapeurs qui s'élevaient de leurs flancs. La surface du lac était tranquille. Aucun bruit, aucun cri ne troublait la triste solitude qui nous environnait; c'était réellement le silence du néant. La lune éclairait alors ces lieux; mais sa lumière, qui ne pouvait être réfléchie par les eaux du Couffoua enveloppées de leur croûte épaisse, ajoutait au caractère lugubre de tout ce qui m'entourait.

Aussitôt que le jour parut, je m'empressai d'examiner le lac. La croûte qui le couvre partout est formée par un bitume épais, dont une partie découle des montagnes, et l'autre s'élève du fond. En plongeant la main dans ses eaux, je les trouvai très froides. Le thermomètre marquait 18° à l'ombre. Je le posai sur la surface du lac; il descendit à 13° sept douzièmes.

Ensuite je pris un roseau, au bout duquel j'attachai une corde longue de dix pieds, dont l'extrémité soutenait le thermomètre, muni en bas d'une balle de plomb. Je l'enfonçai dans l'eau; je l'en retirai avec promptitude un quart d'heure après : il n'indiquait plus que 10° dix douzièmes.

La croûte répandue à la surface de l'eau est si épaisse que les rayons du soleil ne peuvent la percer. Ayant observé dans quelques endroits un bouillonnement qui semblait être produit par l'action d'un courant de bas en haut poussant l'eau avec violence, je plongeai mon thermomètre dans un de ces tournans. Alors le mercure descendit à 9°, ce qui me donna lieu de croire qu'une source souterraine jaillissait dans ce lieu.

Ayant fait écarter la croûte sur quelques points, un filet fut jeté dans cette ouverture; il ne ramena aucun poisson, ce qui ne m'étonna pas, l'eau ayant une saveur fort désagréable, annonçant qu'elle ne pouvait être le séjour d'êtres organisés.

La nature singulière et vraiment remarquable de ce lac devait certainement m'inspirer le desir d'en faire le tour. Le court espace que nous avions à franchir pour parvenir aux montagnes qui s'élevaient au sud me décida naturellement à commencer mon excursion de ce côté. La profondeur de l'issue du lac n'allait pas à plus d'un pied; le fond était graveleux. Mes nègres, après s'être assurés de ces circonstances en sondant avec leurs bâtons, me suivirent gaîment dès que je me mis en route. Je renvoyai ma tente vers

ma caravane, et en trois minutes nous fûmes au pied des montagnes, dont la hauteur au-dessus du lac est de 150 toises. Leur pente est assez rapide de ce côté. Nous suivîmes leurs flancs le long du lac, parce que de ce côté ils étaient moins escarpés. Nous marchions au sud-ouest, à une trentaine de pieds au-dessus de la surface du lac.

Nous couchâmes à la pointe sud-ouest sur le sommet des monts, qui s'abaissait, dans cet endroit, à 30 toises. J'aperçus dans le sud-est, à une distance d'environ dix lieues, une nappe d'eau qui se dirigeait du sud-est au nord-ouest. On me dit que c'était le Couango.

J'étais alors à une élévation de 900 toises au-dessus du niveau de l'Océan. Pendant les deux jours suivans, je continuai à voyager le long du lac, m'avançant vers le sud-est. Le soir du deuxième jour, j'arrivai à l'extrémité méridionale. Je remarquai que plusieurs chaînes de montagnes, partant du nœud sur lequel je me trouvais, se dirigeaient vers divers points au sud du lac; la plus considérable filait vers le sud-est. Ce nœud est situé par 4° 49′ de latitude sud et 25° 47′ 17″ de longitude est.

Je marchai ensuite au nord-est, et comme les montagnes s'abaissaient beaucoup, nous les franchîmes. D'ailleurs, des rochers escarpés qui s'avançaient dans le lac et nous barraient le passage, m'obligèrent à aller coucher dans la plaine.

Le quatrième jour, suivant toujours les bords du lac, j'observai qu'avant de s'abaisser, les montagnes

envoyaient un rameau vers l'est. Nous parcourûmes pendant trois jours la plaine, en nous dirigeant au nord. Le troisième, nous parvînmes sur les bords d'une grande rivière qui sort du lac par une ouverture large d'environ cent pieds, et qui coule à l'est. Les montagnes s'abaissent des deux côtés pour lui donner passage. Je montai sur celles de la rive droite. De là j'apercevais le bord opposé du Couffoua, et je reconnus, au moyen de ma longue-vue, le lieu où j'avais campé le premier jour, entre les deux marais.

Les eaux de cette rivière étaient si froides que mes nègres eurent de la peine à se décider à la traverser, quoiqu'ils n'eussent de l'eau que jusqu'à moitié la jambe. Le thermomètre, plongé à l'endroit où elle sort du lac, marquait 8°. Elle coule si lentement que ce ne fut qu'en l'examinant avec une grande attention, que j'aperçus le courant. Un de mes gens qui la suivit jusqu'à des forêts que nous apercevions, et dont j'évaluai la distance à quatre lieues, me dit qu'à une lieue elle recevait un ruisseau venant du nord avec beaucoup de rapidité, ensuite plusieurs autres ruisseaux qui, sortant des forêts voisines, augmentaient encore son cours. Je déterminai la position du point où la rivière sort du lac : il est par 4° 16′ 30″ de lat. sud et 25° 2′ de long. est.

Après avoir traversé la rivière, j'entrai dans l'ouverture qui forme une issue, et je m'avançai sur les bords du lac. Je reconnus que je pouvais sans difficulté poursuivre ma route au nord en les longeant.

Nous marchions, comme précédemment, à une trentaine de pieds au-dessus du niveau de l'eau. En deux jours j'arrivai à l'extrémité septentrionale du Couffoua. De temps en temps j'avais gravi sur le sommet des montagnes. Quand je fus au point que je viens d'indiquer, je reconnus que c'était un nœud duquel partait un rameau qui se dirigeait au nord-est, et envoyait ensuite des ramifications à l'est et à l'ouest. Je ne fis aucune observation dans ce lieu, où j'arrivai très tard, et d'où je partis le lendemain, le 13 août, de très bonne heure, parce que mes porteurs, incommodés par la vapeur qui s'exhalait de ces montagnes et gênait leur respiration, montraient du mécontentement. Je me dirigeai le long du lac. Vers le sud-ouest les montagnes s'abaissaient insensiblement. Je voyais le Cuzuila, d'où j'étais parti pour faire le tour du Couffoua.

J'avais déjà remarqué que le marais au nord de la butte rocailleuse où j'avais campé le 27 juillet était beaucoup plus large que l'autre, et que plusieurs courans d'eau en sortaient. Cette fois, j'en comptai six avant d'être descendu sur ses bords. L'un d'eux, le Riambegi, baigne le pied de la montagne par les 4° 9′ 2″ lat. sud et par 24° 47′ long. est, je le passai, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, à l'endroit où il s'échappait du marais, et 200 toises au-delà je me trouvai au point où le Bancora commence son cours.

Avant de m'éloigner pour toujours de Couffoua, je vais présenter le résumé des remarques que j'ai faites sur cette singulière nappe d'eau. Sa longueur est

de presque vingt lieues, sa plus grande largeur d'environ dix. Il est plus étroit dans sa partie septentrionale que dans la méridionale, la première se resserrant toujours à mesure qu'il avance vers le nord. Comme j'ai fait complètement le tour de ce lac, je puis affirmer que sur sa circonférence il n'existe que trois ouvertures; l'une à l'est; les deux autres à l'ouest, et très rapprochées l'une de l'autre. Je les ai toutes décrites; ainsi je n'y reviendrai pas, non plus que sur l'aspect général des montagnes qui entourent le Couffoua.

Leur hauteur au-dessus de ce lac est généralement de 150 toises; quelques aiguilles peuvent être deux fois plus élevées. Leur crète est extrêmement hachée. La pente extérieure est plus prolongée que celle de l'intérieur. Leur largeur, à la base, est d'environ une lieue; celle du sommet est au plus d'un tiers de lieue: il est partagé dans toute son étendue par une déchirure qui n'a jamais plus de huit toises de profondeur; elle donne quelquefois naissance à des fentes transversales qui sont plus profondes, et se dirigent les unes vers le lac, les autres vers la campagne. La surface des flancs et du sommet des montagnes, ou plutôt de la crête, celle du grand ravin et de ses ramifications, sont très raboteuses. J'ai déjà dit que les montagnes s'abaissaient sur divers points. Leurs flancs offrent de temps en temps des crevasses profondes: il s'exhale de quelques-unes des vapeurs suffocantes. La naphte découle abondamment et continuellement d'un très

grand nombre de petites fissures dont l'élévation au-dessus de l'eau ne va pas à plus d'une toise.

La première idée que m'inspira la vue de ces montagnes fut qu'elles étaient formées de matières volcaniques lancées par les éruptions d'une bouche ignivome.

Quand je fus sur les bords du lac, j'observai que les conglomérats de pierres ponces et d'autres matières volcaniques étaient agglutinées par un ciment vitreux. Je vis aussi des conglomérats de trachytes qui présentaient une structure porphyroïde, et au milieu desquels je remarquai des nombreux cristaux d'amphibole bien conservés.

En examinant attentivement les diverses parties des montagnes, je les trouvai formées de substances différentes les unes des autres et très souvent j'en ai rencontré qui évidemment n'avaient pas subi l'action du feu, quoique placées au milieu de matières volcaniques.

Dans la grande déchirure qui règne tout le long de ces montagnes, on trouve des matières incohérentes qui ont certainement été décomposées, transportées et déposées par les eaux, et qui sont des débris des aiguilles qui les surmontent.

J'examinai avec soin toutes les cavités d'où s'exhalaient des vapeurs. Je découvris dans divers endroits que leurs parois étaient tapissées de soufre, d'où se dégageait un acide sulfureux; c'est sans doute de là qu'est venu à ces monts le nom de *montagnes puantes*, ou en traduisant littéralement *montagnes des*

mauvaises odeurs (*mouloundu gia caiba risoumba*).

J'aperçus même dans ces cavités des laves décomposées sans doute par ces émanations sulfureuses.

Dans quelques parties à la base de ces montagnes, j'ai vu des scories noires avec des cellules contournées et enveloppées d'une pâte noire, âpre au toucher.

Dans une déchirure entre deux pics vers l'est, je trouvai des conglomérats de débris de trachytes, qui présentent une pâte noire composée de fragmens celluleux agglutinés entre eux.

Vers la pointe nord, on rencontre des roches très légères, d'un blanc mat, tendres, marbrées de jaune, dont la pâte crie sous une pointe d'acier, et dont la poussière est très âpre au toucher. A la source du Riambegi, on retrouve les mêmes roches, et l'on voit qu'elles sont formées de petits fragmens agglutinés entre eux par une matière blanche, et qu'elles renfermaient de petits cristaux de quarz.

Je pense que la masse de ces montagnes repose sur des conglomérats ponceux, dont les fragmens sont plus ou moins décomposés, et forment même une pâte rude dans les endroits où les fragmens sont broyés.

Le Couffoua n'a pu être formé que par l'affaissement d'un immense volcan; selon toutes les apparences, le cratère avait vomi les matières qui entourent ce lac.

J'ai déjà dit que le contour du Couffoua n'offrait que trois ouvertures, desquelles s'échappaient des

rivières, et que je n'ai aperçu nulle part le moindre ruisseau qui vînt l'alimenter. L'expérience dont j'ai parlé, et qui annonçait l'existence d'un courant d'eau ascendant, indique suffisamment comment ce lac se maintient à son niveau.

Je marchai au nord en suivant le cours du Bancora afin d'éviter les marais qui sont au sud du lac, et qui, dans le temps des pluies, présentent une inondation immense, selon ce que me dirent les nègres qui m'accompagnaient.

Le Cuzuila comme je l'ai déjà dit sépare les états de Humé de ceux du Mucangama. Le lac Couffoua, les Montagnes puantes, et les ramifications qui s'élèvent au nord-est, forment la limite au nord entre le territoire des Molouas et celui du Humé.

En m'avançant au nord-ouest le long du Bancora, j'arrivai à la vue de montagnes se dirigeant au sud-ouest.

Je fus forcé de m'arrêter dans ce lieu, car j'étais excédé des fatigues que m'avait causées mon excursion dans les Montagnes puantes. D'ailleurs, les exhalaisons qui s'en échappaient m'avaient incommodé, et j'avais été obligé de dormir quelquefois au bivouac ayant seulement une natte sous moi ; car, pour éviter les plaintes de mes nègres, qui auraient peut-être refusé de m'accompagner parce qu'ils ne pouvaient se construire des cabanes dans des montagnes entièrement nues, j'avais renvoyé ma tente rejoindre ma caravane à Muriatre, et je m'étais soumis aux mêmes privations que mes gens.

Deux de mes nègres étaient malades depuis quatre jours ; mais la nécessité où nous étions de gagner un village ne nous avait permis de séjourner nulle part ; nous les portions pour ne pas mourir de faim.

A la suite d'une journée extrêmement chaude, la nuit fut si froide que je ne pus me lever le lendemain matin. Cependant j'avais dormi profondément. A mon réveil, j'étais si raide que je ne pouvais remuer aucun membre. Mes nègres me frottèrent assez long-temps, et dissipèrent en partie l'engourdissement que j'éprouvais. Bientôt une fièvre violente se déclara ; j'ordonnai néanmoins le départ, et après avoir marché au sud et traversé les cours du Bancora, du Bandu et du Casaï, qui tous finissent par se joindre au Couango, nous arrivâmes à Casa, bourg dépendant du ngana Mucangama.

Les habitans de ce bourg nous aperçurent avec beaucoup de surprise. La vue d'un blanc leur fit peur d'abord : c'était le premier qui frappait leurs yeux. Ils ne pouvaient imaginer comment je venais chez eux. Mon état maladif leur fit croire, dans le premier moment, que c'était constamment celui des hommes de ma couleur.

Mon interprète leur offrit d'échanger des vivres contre des verroteries; ils acceptèrent volontiers, et s'empressèrent d'apporter tout ce qu'ils possédaient : en moins d'une heure l'abondance que nous ne connaissions plus depuis quelques jours succéda à la disette, et la joie ranima tout le monde.

Ces villageois conçurent une très haute idée du courage de mes nègres quand ils surent qu'ils avaient osé visiter le lac Couffoua, et qu'ils en avaient même fait le tour. Leur étonnement redoubla en apprenant qu'ils n'avaient éprouvé aucun malheur : ces bonnes gens étaient persuadés, comme tous les habitans de ces contrées, que les esprits entraînaient dans le lac quiconque en approche le premier; ils jugèrent que mes nègres devaient leur salut à ce que je les avais précédés, parce que sans doute les esprits n'ont pas de prise sur les blancs.

Deux jours suffirent pour abattre la force de ma fièvre; de fortes doses de quinine, et des pilules d'extrait de pissenlit et de morphine que je prenais le soir, en me procurant un sommeil tranquille, rappelèrent mes forces. Le troisième jour au matin, je songeai à partir, car il était important de rejoindre ma caravane qui aurait pu être inquiète sur mon sort. Je lui envoyai deux émissaires, puis nous avançant vers le sud-ouest, nous longeâmes pendant deux jours les monts Obumucutu jusqu'à un nœud que nous ne pûmes franchir : alors je tournai au sud-est en suivant un rameau de ces monts; l'ayant traversé, je descendis de l'autre côté vers les bords du Muria dont nous suivîmes le cours jusqu'à la banza de Muriatu où j'avais envoyé ma caravane.

Mes nègres me témoignèrent leur joie de me revoir. A la première nouvelle de mon approche, cinquante d'entre eux, parmi lesquels se trouvait le reste de

mes porteurs du Bihé, étaient venus au-devant de moi, les autres préparaient une fête pour célébrer mon heureux retour.

Ils me racontèrent que mon absence leur avait causé de vives inquiétudes, et que le soin de garantir mes marchandises de toute atteinte, avait été leur principale affaire.

Le soba Muriatu avait voulu leur persuader plusieurs fois que j'avais été assassiné par les peuples du Humé, qui s'étaient vengés de ma conduite envers Camgo. Il avait même supposé que des gens qui m'avaient vu périr, étaient venus lui en donner avis; mais fidèles à leur devoir, mes nègres avaient refusé de le croire, et ils avaient juré de défendre mes marchandises si on voulait les piller. Muriatu ne tarda pas à me rendre visite. Il me témoigna beaucoup de joie de ce que la nouvelle de ma mort était fausse. Il joua bien son rôle, en me rappelant qu'il avait fourni volontairement des maisons à mes porteurs. Il ajouta qu'ils n'avaient manqué de rien, qu'il avait envoyé chercher des vivres pour eux chez les chefs voisins, parce que les provisions de sa ville ne pouvaient suffire à leur entretien; que d'ailleurs il avait fait donner des femmes à mes pombeiros, et qu'il avait permis à mes nègres de choisir celles qu'ils voudraient et qui consentiraient à les recevoir; qu'il avait défendu qu'on leur demandât rien, pour empêcher qu'ils ne pillassent les marchandises de leur maître en son absence, et qu'il avait répondu en mon nom que je satisferais tout le

monde. Quant aux vivres, il les avait donnés, et il se contenterait de ce que je lui offrirais.

Je reconnus l'artifice de ce soba; il avait fait travailler son peuple pour en retirer seul le bénéfice. Il avait enjoint de ne rien exiger de mes gens, parce que mes pombeiros auraient pu marchander sur la valeur de ce qu'on leur fournissait, et qu'il espérait obtenir davantage des présens que je ferais; il fut content de ce que je lui donnai, son peuple le fut également de ce qu'il reçut, et je restai tranquille. Ce chef, grand et très bien fait, fier sans orgueil, quoique puissant, était neveu de Mucangama, auquel il devait succéder. Il m'offrit ses services avec bienveillance; enfin, il m'assura de la protection de son oncle et du respect de tout son peuple. Il me témoigna sa surprise, de ce que les habitans de Humé ne m'avaient pas attaqué pendant que je parcourais les environs du lac Couffoua, où périssent tous ceux qui le visitent: enfin, il me proposa des guides.

Sa banza est vaste, il a sous ses ordres un grand nombre de petites peuplades, des bourgs et des villages dispersés dans la campagne. J'envoyai des ambassadeurs à *Mucangama* pour lui apprendre mon arrivée, et après être resté deux jours chez Muriatu, pour rétablir mes forces, je partis avec des guides qui me conduisirent à travers une forêt fort épaisse. Deux heures de marche me conduisirent à Ọbumucutu. Je ne fis que traverser ce village, et je m'enfonçai dans de nouvelles forêts très épaisses et très difficiles; je

m'arrêtai au pied de hautes montagnes. Je savais que j'aurais beaucoup de peine à les gravir, et à les traverser cu marchant sur les bords de profonds précipices. C'étaient celles où j'avais reconnu que je ne pouvais m'engager en venant du lac Couffoua.

Après un jour de repos, à la base de ces monts, nous commençâmes notre terrible tâche. A quatre heures de l'après-midi, nous parvînmes sur la terrasse la plus élevée. Nous la parcourûmes les deux jours suivans, et nous allâmes coucher dans la plaine de l'autre côté des montagnes. Leur hauteur absolue est de 1646 toises au-dessus du niveau de l'Océan. Sur le sommet le thermomètre à deux heures marquait 14° à l'ombre et 18° au soleil.

Depuis mon départ de chez Muriatu, j'étais très mal à mon aise. Ma santé s'altérait visiblement, les fatigues augmentaient tous les jours. Je ne voulais point m'arrêter pour me soigner, parce que je desirais arriver le plus tôt possible chez Mucangama, où je comptais me reposer. Je ne fis donc halte que chez le soba Casaï, je couchai à Casa, petite ville, et le jour suivant j'entrai dans Ibundu, ville assez grande.

A peine y étais-je que la fièvre se déclara avec des symptômes alarmans. Je ne pus me lever seul. Comme j'étais près de la banza de Mucangama, j'ordonnai le départ. On me plaça dans mon tipoï.

Je passai de bonne heure chez le soba Amulassa qui demeure sur la rive gauche du Bancora, et je lui fis demander une calebasse de oualo, qui me rafraîchis-

sait et me soulageait. J'en bus plus d'une bouteille, et je m'endormis. Je ne me réveillai qu'en arrivant chez Mucangama. Mes émissaires s'occupaient à me préparer des logemens.

J'étais si malade que je ne pus recevoir personne, et afin d'éviter la visite du souverain, je dis à mon premier interprète de lui porter de ma part un joli manteau rouge avec une bande en or au col, et quelques bouteilles de tafia, et de le prier de donner ordre que l'on ne fît pas de bruit autour de ma maison; enfin de lui annoncer qu'aussitôt que je serais mieux, je l'en préviendrais.

Moins d'une heure après m'être étendu sur ma natte, une seconde attaque d'une fièvre brûlante se déclara, et bientôt je perdis connaissance. Mon premier interprète et mon cuisinier qui m'étaient fort attachés, passèrent la nuit à côté de moi; ils me donnaient de temps en temps quelques gouttes d'une potion qu'ils avaient préparée d'après ma recette. Ils mirent si bien à profit mes leçons, que le lendemain la fièvre diminua, et je repris connaissance : je restai pendant quelques jours dans un état fort alarmant pour ceux qui m'entouraient, et dont la liberté dépendait de ma vie, puisqu'ils avaient encouru la peine de l'esclavage, en me suivant dans des pays ennemis; on ne les épargnait que parce qu'ils étaient avec moi. Enfin la maladie cédant à la force des médicamens et de ma constitution, je me sentis mieux. Hélas! je ne guéris que pour voir un de mes interprètes, deux de mes domestiques et mon meilleur

cuisinier attaqués de la même fièvre avec une telle violence, que les remèdes et mes soins ne purent rien contre la force du mal. Le troisième jour ils succombèrent au troisième accès. Leur perte me fut très sensible. Ils avaient partagé pendant long-temps tous mes périls, je les regardais comme des compagnons plutôt que comme mes serviteurs.

Aussitôt que leur mort fut connue, un des nobles du ngana, vint m'apprendre que lorsqu'un étranger meurt sur les terres de son maître, ses parens deviennent responsables du crime qu'il a commis en y décédant; que de plus, si on veut le faire enterrer, il faut acheter le terrein : le kitouche se montait en tout, à la valeur de deux esclaves pour chaque personne morte. Je le fis payer aussitôt et je m'endormis.

J'appris en m'éveillant que le ngana était venu me faire visite, mais que, respectant mon sommeil, il s'était retiré après avoir laissé un présent en volaille et en chèvres. J'allai chez lui, il était assis sur une chaise, une de ses femmes à son côté; il conférait avec quelques-uns de ses nobles. Quatre hommes se tenaient à l'entrée de la banza, et quelques-uns dans les avenues qui y conduisaient. Les deux sentinelles postées à l'entrée de la cour m'arrêtèrent, un page ou chambellan annonça ma venue. Mucangama m'avertit que pour ne pas m'exposer à être dorénavant arrêté par les premiers gardes, je devais le faire prévenir de mon arrivée.

Ce souverain, d'un caractère fort doux, m'accabla

de questions. Il voulait savoir d'où je venais, où était mon royaume, si mes sujets étaient nombreux.

Il ne pouvait concevoir que je ne fusse qu'un simple particulier, et que je n'eusse entrepris un si long voyage que pour connaître les contrées où il commandait et celles qui l'entouraient. « Comment, disait-il, si tu « n'es que simple particulier, possèdes-tu assez de ri- « chesses pour faire des présens à tant de chefs et payer « le grand nombre d'hommes qui t'accompagnent. » Aucune de mes réponses ne lui paraissait conforme à la vérité, et il s'écria avec vivacité : « J'ai bien en- « tendu parler d'une nation de tes semblables, qui vo- « mit la foudre et a traversé le grand fleuve (la mer), « qui la sépare du pays des noirs; ils se sont emparés « d'une partie, en ont chassé les noirs, et les ont pour- « suivis avec la foudre jusque dans des forêts lointaines; « mais ta tranquillité me fait juger que tu n'appartiens « pas à cette nation que nous détestons tous. »

Il voulait savoir comment et avec quoi l'on fabri- quait le drap et les toiles; il insistait pour que je lui enseignasse ce procédé et celui de faire des souliers : « Quiconque en porte, disait-il, doit connaître cet art. » Il me demandait avec un air étonné, comment j'avais eu le courage de me livrer en son pouvoir, en entrant chez lui seulement avec quatre de mes gardes et deux interprètes. « Ton souverain, ajoutait-il, doit être bien « puissant, puisqu'il a des sujets qui le sont assez pour « qu'on les prenne pour des potentats. » Il ne pouvait croire que tous les sujets des monarques européens

fussent vêtus, ne comprenant pas comment il leur était possible de se procurer des habits. Il n'avait aucune idée du commerce, parce que dans ses conceptions bornées, il croyait que chaque peuple ne cultive que le terrein qui lui est nécessaire pour vivre.

Il trouvait injuste que le fils d'un souverain succédât de droit à son père. Il me montra deux de ses fils à qui la nature avait refusé toute espèce de capacité et même un extérieur agréable. « Une nation, dit-il, ne doit pas obéir à celui qui est incapable de régner. Mes ancêtres gouvernaient ce peuple, et chez eux la loi ordonnait que les neveux du côté maternel succédassent à l'empire. Mon père abolit cette loi et voulut que le talent seul appelât quelqu'un au pouvoir, et que quiconque s'en montrait digne pût se mettre sur les rangs des prétendans, pour gagner les suffrages. Les fils et les parens du ngana ont en leur faveur la naissance s'ils acquièrent les qualités nécessaires au chef de l'état, et ils ne manqueront pas d'obtenir la préférence à mérite égal.

« Je suis fils du dernier ngana. La voix générale m'appela au pouvoir, tout mon peuple m'est dévoué, mon autorité est limitée. » Il m'expliqua ensuite que lorsqu'il s'agit de déclarer la guerre, ou pour toute autre délibération importante, le peuple s'assemble dans une plaine devant la banza, et les choses se passent ainsi que je l'ai dit précédemment. (1)

(1) Voy. t. II.

La richesse consiste dans le nombre des femmes et des enfans. Pour être élevé à la dignité de noble ou macota, on doit avoir au moins douze femmes, et de plus s'être distingué par sa bonne conduite, ou ses prouesses à la guerre. Mais celles-ci ne suffisent pas, si l'on n'a pas acquis l'estime générale par ses qualités personnelles; on conçoit qu'avec un ordre de choses semblable, la noblesse ne peut être héréditaire.

Les temples des dieux sont très nombreux. Chaque individu a plusieurs chapelles près de sa maison, celui du dieu de la foudre est au milieu de la place publique, et dans le temps des pluies, lorsque les tempêtes commencent, on lui sacrifie quelques victimes. Lorsque le tonnerre tombe sur une maison, le maître donne une de ses filles que l'on immole au dieu irrité, pour l'apaiser et prévenir d'autres accidens.

Ce temple bâti en briques est rond. Les prêtres habitent des maisons contiguës. Ce sont eux qui mangent une grande partie des victimes. Le peuple n'a que les lambeaux qu'ils lui jettent; on se bat pour les avoir. L'enceinte du palais du ngana est très vaste. Chaque noble y est de service à son tour, le peuple s'y assemble les jours de fête, pour offrir des présens à son souverain.

Ce peuple est très religieux. Un ngana ou un guerrier qui a mérité l'estime publique est vénéré dans les jours de grande fête; l'on prononce son nom avec respect et on ne détruit jamais l'arbre planté à sa naissance. On l'entoure d'une haie pour empêcher qu'au-

cun animal ne l'approche. Chaque famille taille son signe particulier sur l'arbre planté à la naissance de chacun de ses membres, et il sert à les distinguer les unes des autres.

Si quelqu'un à sa mort passe pour avoir été poltron, ou a encouru la peine de l'esclavage, les lois ordonnent de couper à la moitié l'arbre qui lui est assigné. Ce qui montre l'infamie attachée à son nom. Quiconque en ferait un sujet de reproche pour la famille, encourrait le même déshonneur et la peine de l'esclavage. Cette famille a les mêmes droits que toute autre aux emplois et aux honneurs.

Le soleil occupe le premier rang parmi la foule des dieux que ces nègres révèrent; ils lui donnent le nom de dieu bienfaisant. Ils regardent la lune comme son premier ministre; mais n'ayant aucun pouvoir sur le genre humain, elle parcourt la terre pour voir ce qui s'y passe, et comme elle va toujours du même pas, elle emploie toujours le même nombre d'heures à son voyage. Quand on ne la voit pas, c'est quelle est occupée à faire son rapport. Les étoiles sont les gardes du dieu bienfaisant.

Le tonnerre est le dieu du malheur, qui se révolte contre le dieu bienfaisant et lui déclare la guerre pour empêcher les faveurs dont il comble le genre humain. Lorsque la foudre tombe, c'est un soldat du dieu du malheur qui a été vaincu et précipité sur la terre où il montre les restes de sa fureur, en incendiant tout dans l'endroit où il arrive, ou bien en tuant ou en

blessant les humains qui se trouvent sur son passage.

La pluie est le signe d'affection du dieu bienfaisant pour les hommes, parce qu'elle fait croître les fruits de la terre. Mais si elle tombe dans un temps d'orage, et détruit les semences, on juge qu'elle est alors envoyée par le dieu du malheur.

Ces nègres n'ont aucune idée d'une autre vie; la mort est pour eux le terme de tout.

Les jours de fête, ils égorgent le chevreau gras qu'ils ont long-temps nourri avec des herbes délicates. Les prêtres du dieu Hendé (Amour) sacrifient aussi un agneau ou un chevreau qu'ils ont élevé à l'ombre du temple, dans un lieu sec et abrité; chaque famille a près de sa chapelle un emplacement pour des animaux destinés à être sacrifiés les jours de fête. Plusieurs familles se réunissent tour-à-tour dans ces occasions, pour en augmenter la gaîté et la variété; alors les vieilles inimitiés cessent. C'est en mangeant ensemble la chair et en buvant le sang des animaux, que les ennemis se réconcilient en s'enivrant.

La banza de Mucangama est dans une île que forme le Riambigé, et située par 2° 50′ de latitude sud, et 23° 9′ de longitude est. Elle est grande et bien bâtie. Les rues sont très larges et assez bien alignées; les maisons ressemblent à celles de Cassanci. Il y en a quelques-unes en briques séchées au soleil. Les nobles ont un quartier particulier. Les places publiques sont vastes, et entourées d'arbres hauts et touffus. Au milieu du marché aux esclaves est une élévation

sur laquelle on exécute des criminels, et on sacrifie des victimes dans les jours de cérémonie.

Le ngana avait quelques fusils dont il savait peu se servir. La seconde fois que j'allai le voir, je me fis accompagner par vingt-cinq hommes de ma garde, à qui depuis long-temps j'avais appris à faire l'exercice du fusil et à manœuvrer. Lorsque le ngana parut, ils le saluèrent d'une salve, puis rechargeant leurs fusils, ils en firent une seconde avant qu'il eût repris ses sens. Je leur fis exécuter quelques manœuvres, puis ils se rangèrent derrière moi en attendant mes ordres. Leur taille gigantesque, leur air martial, leurs cheveux coupés en forme de crinière de casque, leur donnaient une apparence formidable. Je m'avançai vers Mucangama et après lui avoir souhaité le bonjour, je lui demandai s'il craindrait de voyager avec de tels soldats. Encore tout stupéfait, il ne put me répondre; alors voyant son embarras, je me disposai à me retirer; mais tout-à-coup, comme s'il se fût réveillé d'un profond sommeil, il s'imagina que ces gens étaient de la nation de la foudre. Il se remit un peu quand je lui dis qu'ils étaient d'un pays où j'avais passé pour venir chez lui, et que je les avais formés au maniement des armes; il me témoigna combien il serait heureux s'il avait des sujets aussi habiles. Il prit un fusil pour le charger. Je fis un signe à mes soldats, qui effectuèrent cette opération pendant le temps qu'il déchirait la cartouche et mettait la poudre dans le bassinet; une salve de mousqueterie fit tomber l'arme et

la cartouche des mains du monarque. Pour terminer son embarras, je lui promis quelques leçons le lendemain. Je bus avec lui un peu de oualo, en signe d'amitié. Néanmoins, je le quittai fort inquiet; il craignait que je ne fusse un ennemi.

En parcourant les environs de la banza, je trouvai à une lieue à l'est, une mine de plomb. Le ngana fut enchanté d'apprendre l'usage qu'il pouvait faire de cette substance, les balles de fer pour les fusils étant difficiles à fabriquer. Un ouvrier que j'avais avec moi lui prépara des moules en terre, et je lui enseignai à extraire le plomb du minerai. Il voulut que ses sujets s'occupassent aussitôt de l'exploitation de cette mine. Je construisis un moule pour faire des assiettes, et un soufflet pour les forges. Je lui montrai à monter de grands fourneaux qui servirent de modèle pour les forges de fer. Avant mon départ, le ngana avait déjà fait couler une grande quantité de balles. Ses sujets naturellement ingénieux se fabriquèrent des anneaux de diverses grandeurs, des chaînes, des pendans d'oreille, des colliers et autres ornemens qu'ils polirent très bien. Le noble qui m'avait accompagné dans mes excursions fut chargé des travaux de la mine, ce qui lui fit espérer de devenir un des premiers personnages de l'état.

Les sujets de Mucangama cultivent surtout le manioc qu'ils échangent avec les Molouas contre des morceaux de cuivre ou des ornemens de ce métal.

Les pieux qui entourent leurs maisons sont ciselés

avec goût. Ils fabriquent les pointes de leurs piques avec du fer, et décorent le manche avec des morceaux de cuivre qu'ils y incrustent. Ils portent des ceintures et des baudriers de peaux couvertes de plaques de fer et de cuivre polis. Leurs pendans d'oreille sont des morceaux de cuivre carrés passés dans un anneau du même métal, qu'ils frottent tous les jours avec le *laza*, herbe qui empêche le cuivre de se couvrir de vert-de-gris.

Ils aiment à décorer leurs ceintures et leurs gibernes d'améthystes qu'ils polissent parfaitement bien et qui sont très abondantes dans leur pays. Ils y mêlent des morceaux de cristal de roche pour augmenter la variété des couleurs. Une poche bien ornée a la même valeur parmi eux qu'une parure en diamant chez les nations civilisées.

Je demandai vingt porteurs au ngana pour remplacer ceux qui étaient morts pendant mon séjour dans sa banza. Il me les fournit volontiers en me les recommandant particulièrement, d'autant plus qu'il était sur le point d'avoir la guerre avec Yanvo, mouata des Molouas. Il me pria de les protéger et de leur apprendre à faire l'exercice. Ce fut la raison principale qui le détermina à me rendre service. La difficulté ne fut pas de trouver des hommes de bonne volonté, tous voulaient m'accompagner. Remarquant leur empressement le ngana me dit en me prenant la main : « Si « j'avais un homme comme toi pour m'aider à gouver- « ner, je lui remettrais le commandement de mon ar- « mée, et je serais le plus puissant des souverains ; que ne

« m'est-il possible de t'obliger à rester dans mes états ! »
Il me fit ensuite cadeau de quelques chèvres.

Je le quittai le lendemain, il avait les larmes aux yeux. Mon départ lui causait une espèce de crainte. Il me confia ses terreurs ; puis il ajouta : « J'aime à « croire que tu n'as pas le dessein de me tromper, ne « restes pas chez Yanvo.... Si je savais que tu aies le « projet de t'arrêter chez lui, je quitterais dès ce mo- « ment ma banza, et j'irais chercher un asile loin d'ici « plutôt que de devenir l'esclave de ce méchant hom- « me, qui, déjà trop puissant, abuse de son pouvoir « pour tourmenter ses voisins. »

Le 1^er^ septembre, je lui dis adieu pour toujours, et je rejoignis ma caravane qui déjà était loin. Après avoir traversé une forêt, j'arrivai à Caluvi, bourg très peuplé. Je parcourus le lendemain une autre forêt pendant environ deux lieues, et ensuite une belle plaine, où habite le soba Ngamba. Ce chef, aussi aimable que son maître le ngana, me reçut avec la plus grande affabilité, et fut satisfait du présent que je lui fis. Il répondit volontiers à mes questions; il m'offrit des guides pour me suivre partout où je voudrais aller, et se proposa même pour m'accompagner le jour suivant. Arrivé sur les bords d'un ruisseau, il prit quelques feuilles d'une plante qui croissait là; il en frotta le bâton d'une lance qui devint aussitôt d'un très beau rouge. Lorsque ce bâton fut sec, il le frotta avec une autre plante qui lui donna l'éclat du vernis le plus brillant.

Pendant qu'il s'occupait de me montrer ces singularités, il examina mon visage; étonné de ce que je ne marquais aucune surprise, il me témoigna celle que mon air tranquille lui causait : je l'assurai qu'il n'y avait pour moi rien de merveilleux dans ce que je venais de voir, mais que s'il cherchait les moyens de réduire en une substance solide la matière qui existait dans la plante vivante, il pourrait en tirer de très grands avantages. Je lui indiquai ensuite la plante de l'indigo, dont ces nègres ne connaissent pas la propriété, quoiqu'elle croisse partout, et ensuite je tirai un morceau d'indigo de ma boîte à couleur et je lui dis qu'il provenait de la feuille de ce végétal qu'il foulait aux pieds. Il eut l'air de ne pas me croire.

Ce canton est très insalubre; dès que le soleil est couché, des exhalaisons infectes sortent de la terre. Le 2 septembre le thermomètre, qui à huit heures était à 19°, marqua à dix heures 24°; à midi 26°; à deux heures 28°; à quatre heures 19°; à huit heures 14°; à minuit de 12 à 13°. La différence de température qui se fait sentir dans les vingt-quatre heures suffirait pour détruire les tempéramens les plus robustes.

Les exhalaisons sont bitumineuses et paraissent être mêlées de gaz; elles gênent la respiration et l'on tousse continuellement. Six nègres, tombés malades en chemin et que j'avais fait porter, moururent la première nuit de notre arrivée. Neuf autres se plaignirent d'un violent mal de tête, la forte oppression qu'ils ressentaient m'annonça que leur fin était proche. Je

pris vingt nouveaux porteurs et je me hâtai de quitter cette banza, craignant d'y perdre toute ma troupe. J'avais pour moi-même de sérieuses appréhensions.

Le 4 septembre, au moment du départ, deux de mes interprètes et trois de mes domestiques étaient très souffrans; ils me déclarèrent qu'ils ne pouvaient marcher. Il fallut les faire porter, ce qui me causa un nouvel embarras : mes porteurs eurent l'air de perdre courage. Ils me proposèrent de rester pour laisser aux malades le temps de guérir; mais les habitans eux-mêmes nous conseillèrent de partir au plus tôt, ajoutant que nous trouverions toute espèce de vivres chez Quiamba, où l'air est pur et sain. Alors mes nègres prirent leurs fardeaux fort gaîment, et se mirent en marche en entonnant leur chanson favorite des jours de fête.

Nous n'avançâmes que très lentement à travers une forêt épaisse, de sorte que nous ne parvînmes que le surlendemain au soir au bourg de Quiamba. Onze de mes porteurs, deux interprètes et un domestique moururent en chemin; tous mes gens étaient tristes et beaucoup souffrirent pendant toute la journée; le mal de tête qui me tourmenta m'annonça une nouvelle attaque de fièvre.

Grâces à la gaîté des environs de la banza de Quiamba, à l'abondance des vivres et d'une eau pure, à la salubrité et à la fraîcheur de l'air que l'on respirait sur les bords de la forêt, les malades se rétablirent et leurs visages que, quelques jours avant, l'approche de la mort avait empreints d'une teinte jaune, reprirent leur beau

noir d'ébène, chacun se félicita d'avoir suivi mon avis en quittant le bourg du ngamba; et, après huit jours de repos, tous demandèrent d'eux-mêmes à continuer notre voyage.

J'avais déjà cinquante nouveaux porteurs pris chez Mucangama; je fus obligé, pour remplir les vides, d'en ajouter vingt autres, qui s'offrirent d'eux-mêmes pour m'accompagner, et ne demandaient qu'un très faible salaire.

Des envoyés de la reine des Molouas m'attendaient depuis douze jours dans le bourg de Quiffua, situé au milieu des montagnes. Voici la substance de leur message: Leur reine avait été informée de mon arrivée près de ses états, depuis le jour que j'étais entré dans la banza de Mucangama; la nouvelle de mon apparition dans ces contrées avait causé de vives inquiétudes parmi ses nobles; l'on avait fait assembler le peuple, et après une longue et sérieuse délibération, il avait été résolu de me dépêcher des ambassadeurs pour savoir l'objet de mon voyage, le lieu d'où je venais, celui où je voulais aller; quels peuples je gouvernais, et m'inviter à m'arrêter avec ma suite jusqu'à ce que la reine eût décidé dans son conseil ce qui devait être fait à mon égard; j'étais d'autant plus suspect que j'étais resté long-temps chez Mucangama, qui cherche des alliés pour venger les insultes qu'il prétend avoir reçues du moutata, on avait donc eu lieu de croire que j'étais un ennemi.

Je voulus envoyer à cette reine des présens par un

de mes interprètes et plusieurs nègres de ma garde; mais personne ne consentit à aller chez elle sans moi, Je fis donc expliquer à ses députés que je venais en ami. que j'arrivais d'au-delà les mers; que la renommée de plusieurs souverains de la contrée que je parcourais était parvenue jusque chez moi, et que je desirais les voir; qu'en marque d'amitié, j'offrais à la reine deux paires de souliers, un collier de corail fin, une paire de pendans d'oreille en or, un châle et six bouteilles de liqueur dont elle ne devait boire que peu à-la-fois, pour qu'elle ne lui fît pas de mal. Je lui faisais demander la permission de chausser des souliers dans ses états, où la chaleur me les rendait indispensables, et un ordre à ses sujets de me respecter.

Je n'attendis pas long-temps le retour de ces gens, ils revinrent bientôt pour me conduire dans la ville que la reine gouvernait. Je les régalai bien, afin de pouvoir tirer d'eux les informations qui me devenaient indispensables à mon entrée sur les états d'un peuple aussi puissant que les Molouas.

Tous mes porteurs étaient bien reposés, chacun saisit avec joie son fardeau, les guides nous firent traverser une grande forêt, et nous marchâmes avec tant de diligence, que nous arrivâmes le jour suivant à Quiaguaba, village des Molouas. Chaque habitant était à la porte de sa cabane, occupé à un travail que la curiosité de me voir lui fit quitter.

CHAPITRE XL.

Arrivée à Tandi a voua.—La reine veut me voir.—Je travaille à lever le plan de la ville. — Ce qui m'arriva. — Description de Tandi a voua. — Degré de civilisation remarquable. — Costumes des habitans. — Epoques auxquelles on célèbre des fêtes. — Manière de rendre la justice. — Etat civil et politique des esclaves. — Sorciers. — Force militaire.

Je parcourus une plaine fertile, et après avoir traversé un bras de l'Agattu, j'arrivai le surlendemain, 21 septembre, de bonne heure, à Tandi a voua.

De la banza de Mucangama à Tandi a voua, la campagne est en général riante, arrosée de nombreux ruisseaux et couverte d'une belle verdure, les montagnes offrent du granit qui bientôt disparaît sous des poudingues. Les premières terrasses de toutes les montagnes sont fertiles, mais à mesure qu'elles s'élèvent davantage, elles deviennent stériles. Dans tous les ravins on ne rencontre qu'un

sable grossier, des fragmens de granit et de gneiss. La pente générale des rivières qui vont se jeter dans le Couango, est de 10 à 12 toises par lieues. Elles roulent avec grand bruit.

Dès que je fus arrivé à Tandi a voua, on me conduisit dans une jolie maison près du quartier des nobles. J'y trouvai des vivres en abondance, ce qui me fut très agréable. La maison était divisée en plusieurs pièces, celle où je devais coucher contenait un châlit en roseaux, couvert d'une grande peau de panthère. Un oreiller d'une jolie toile remplie de l'écorce d'un palmier, apprêtée de manière à ressembler à de l'amadou, était placé au haut du lit, une autre peau de panthère, jetée négligemment sur les pieds du lit, était destinée à servir de couverture. En face, il y avait un autre lit destiné à l'amie que je choisirais et dont je changerais tous les jours. Des armes ornaient l'appartement, des peaux de hiboux étaient suspendues çà et là. Les dieux protecteurs du pays étaient dans une niche au fond de la chambre; Hendé, dieu de l'Amour, était dans une niche vis-à-vis du milieu du lit destiné à la femme. Un grand nombre d'esclaves répandus dans toute la maison étaient là pour exécuter mes ordres, deux nobles les surveillaient et devaient m'obéir.

La reine, impatiente de me voir, me fit inviter à me rendre près d'elle le soir même de mon arrivée J'y allai accompagné de ma garde qui fit une salve de mousqueterie à mon entrée dans le palais. Mes gens me suivirent dans la salle de réception, se rangèrent à la porte,

après avoir laissé deux sentinelles en dehors, pour éviter toute surprise.

La reine était assise sur un tabouret couvert d'une peau de panthère, une peau de hibou pendait à chaque coin; ce tabouret était placé sur une élévation faite avec des troncs d'arbres artistement travaillés. Au pied de ce trône et à la droite de la reine, il y avait un tabouret semblable au sien; elle m'invita à m'asseoir à côté d'elle. Un noble tenait un sceptre, surmonté d'une figure de hibou. Je compris que c'était l'emblème de cette contrée. La reine était âgée de douze ans, fort jolie et bien faite. Elle avait la voix douce, la taille majestueuse, le sein bien formé, les bras arrondis et bien proportionnés, sa chevelure assez courte était ornée d'agates, de cornalines et de morceaux de cuivre; elle s'était parée du collier de corail, des boucles d'oreille et des souliers que je lui avais envoyés; le châle dont elle ignorait l'usage était négligemment jeté sur un de ses bras qu'elle appuyait sur l'épaule d'une esclave, courbée à côté d'elle; une ceinture de plumes de hibou entourait sa taille et soutenait une peau du même oiseau qui cachait à peine ses charmes secrets.

Aussitôt que je me fus assis, tous les nobles se rangèrent derrière la reine. Les nègres qui portaient les présens que je lui destinais, entrèrent et les déposèrent à ses pieds. Elle m'adressa les mêmes questions que m'avaient faites ses députés, et surtout voulut savoir si j'étais un de ces méchans blancs qui anciennement avaient détrôné le roi Ginga et s'étaient emparés de

ses états. Elle m'interrogea d'une manière adroite, qui montrait la finesse de son esprit, sur mes relations avec Mucangama; elle me regardait comme le fils chéri de quelque puissant souverain, ou même comme un souverain; puis elle ajouta: « Quoique jeune, je sais qu'un « particulier ne vient pas de si loin pour voir un roi, « et que seulement un souverain ou un de ses proches, « peut faire ce que tu fais; d'ailleurs, les immenses « richesses que tu possèdes prouvent le contraire de « ce que tu dis; le mouata des Molouas, ne pourrait « pas déployer tant de magnificence, et cependant il « est un des plus puissans de ces contrées. »

Je n'essayai pas de combattre son opinion, parce que ç'aurait été peine perdue; elle prit mon silence pour une preuve qu'elle avait raison. Elle fit un signe, et un bruit sourd parmi les nobles marqua leur approbation de son discours. Elle me fit expliquer que mes présens étaient charmans; elle croyait que les pendans d'oreille étaient du métal qui abonde dans le pays, c'est-à-dire de cuivre. Mais lui ayant dit qu'il ne changerait pas de couleur, et qu'il n'était pas nécessaire de le nettoyer tous les jours pour l'empêcher de se couvrir de vert de gris, elle en parut fort contente. Le corail lui plaisait beaucoup, mais elle préférait le faux, parce qu'il brillait beaucoup plus.

Quand je sortis, la reine satisfit son impatience de contempler mes nouveaux présens; elle n'avait pas détaché les yeux de ces bagatelles pendant qu'elle causait avec moi. Mes gardes défilèrent devant elle en

lui présentant les armes, puis en quittant le palais ils firent une salve de cinq par cinq. Deux nobles me reconduisirent chez moi.

Les filles des nobles m'attendaient dans la pièce de réception: informé de l'objet de leur visite, j'offris la main à la plus proche de moi; elle manifesta sa joie: elle devait passer la nuit dans ma chambre, ses compagnes applaudirent. Je donnai ensuite mon sabre à une autre fille, qui par là, acquit l'honneur d'entrer pendant le reste du jour dans l'appartement où j'étais, buvait et mangeait avec moi, et me présentait tout ce qu'elle pensait que je pouvais desirer.

La chaleur avait été extrême pendant toute la journée. Le thermomètre marquait 27° à midi; 28° à deux heures et 25° à trois heures.

Cette température élevée me fit craindre qu'une épidémie ne se déclarât parmi mes nègres s'ils restaient trop renfermés dans les maisons où ils logeaient. Je demandai qu'on leur permît d'aller se baigner et de se promener librement, m'obligeant de répondre de toute infraction aux lois du pays. Je déterminai le nombre qui devait alternativement rester à la garde de mes effets; je fis acheter des vivres en abondance, préparer beaucoup de oualo et distribuer des tangues neuves. Ceux de ma garde en eurent une fort ample en indienne bleue avec un bonnet rouge et un gilet en drap jaune, bordé d'une bande écarlate, de plus un baudrier vert, une ceinture rouge et des rubans verts pour suspendre leurs couteaux, leur giberne, leur ta-

batière, leur hache et leur poignard. Ils se firent ces vêtemens d'après un modèle que je taillai, et entreprirent fort gaîment cette besogne. Le surlendemain, je me fis accompagner de six d'entre eux, ainsi équipé, et je commençai à lever le plan de la ville.

Ce travail manqua de m'attirer des désagrémens. Les espions qui me suivaient partout avertirent la reine que je parcourais les rues un papier à la main; que j'y traçais des lignes; que ce ne pouvait être que des notes que je préparais pour les ennemis des Molouas, et que n'étant pas un souverain, j'étais certainement le chef des sorciers machinant leur ruine; qu'il fallait donc m'en empêcher. La rumeur que ce discours produisit à la cour se répandit bientôt partout. Le peuple s'attroupa, on parlait déjà de me mettre à mort et de partager mes biens.

Mon interprète vint m'apprendre la cause de cette grande agitation, que j'attribuais au desir de voir un blanc. Je cessai aussitôt mon travail et je courus au palais. J'y trouvai tous les grands personnages assemblés et discutant vivement. Mon arrivée subite les étonna et produisit un profond silence. La reine me reçut froidement, et me fit donner un tabouret que l'on plaça au milieu de la sale, l'on attendit que je prisse la parole.

Je me levai et je me plaignis fortement des discours que l'on tenait contre moi; je demandai si la reine avait l'intention de me trahir, quand elle m'avait assuré de sa protection, puisqu'elle souffrait que le peuple s'ameutât et demandât ma tête, parce qu'il ne

comprenait rien à mon travail. Je finis en montrant des dessins semblables faits dans les villes où j'avais passé et où personne ne s'en était offensé; et j'exprimai mon étonnement de ce qu'un peuple aussi puissant et aussi redouté que les Molouas pût craindre que mon opération lui fût nuisible : j'ajoutai que d'ailleurs je ne pourrais pas en faire profiter leurs ennemis, puisque je ne retournerais pas chez eux.

Mon discours satisfit tout le monde. La reine parut contente de mon explication, et demanda un verre rempli du jus de l'attilima. C'est un breuvage que le roi ou la reine boit en jurant amitié dans une occasion solennelle; elle en avala la moitié, promettant de me défendre et de me protéger, et m'envoya le reste. Je vidai le vase, m'engageant ainsi à ne rien entreprendre contre son pays.

Elle se leva et vint me prendre la main en signe d'amitié. Les nobles me dirent de prendre la sienne et de la placer sur ma tête, en marque de reconnaissance, ensuite je rentrai chez moi. La chaleur ne me permettait pas de continuer mon travail.

Le peuple qui, une heure auparavant, pensait à me donner la mort, sachant déjà que la reine avait bu avec moi l'attilima, ne me regardait plus qu'avec respect. Afin de ne pas exciter de soupçon, je coupai une feuille de papier en plusieurs morceaux que je numérotai, et je finis de cette manière de lever le plan de la ville, malgré la présence des nobles qui ne me quittaient ni jour ni nuit.

Dans toutes les rues où je passais, les habitans quittaient leurs occupations pour voir un homme d'une couleur différente. La présence des nobles empêchait la multitude de me suivre; mais chacun aurait desiré me toucher pour s'assurer si j'étais comme eux, de chair et d'os. On raisonnait très diversement sur mon compte, mais on convenait unanimement que j'étais d'une race bien supérieure.

L'aspect de Tandi a voua est agréable, à cause du grand nombre d'arbres mêlés aux habitations. Cette ville est dans une île formée par deux bras de l'Agattu. Elle est vaste et très régulièrement bâtie. Je n'avais point encore vu chez les nègres de ville aussi grande ni aussi belle. Elle est divisée en quartiers, séparés par des avenues plantées d'arbres hauts et touffus; les rues sont en général larges et bien alignées, et même arrosées pour éviter la poussière et rafraîchir l'atmosphère. On se sert pour cela d'énormes calebasses qui contiennent plus du quart d'une barrique d'eau (1); le fond de chacune est percé de trous que l'on bouche pour la remplir; ensuite on ôte les bouchons qui restent suspendus à la partie supérieure, avec de petites cordes. Deux hommes en portent une sur un brancard. Plusieurs ruisseaux d'eau vive arrosent la ville en tous sens; on peut toujours les traverser sans avoir l'eau au-dessus du genou, même dans le temps des inondations.

(1) J'en ai mesuré une qui contenait cent sept bouteilles d'eau. Je me servais d'une bouteille de vin de Porto, vide.

Ils sont très bien entretenus, on n'y jette aucune immondice, le fond est rocailleux et couvert d'un sable grossier apporté d'une assez grande distance. Dans les rues les plus larges, des troncs d'arbres servent de pont. Au lever et au coucher du soleil, il n'est permis à personne de marcher dans ces canaux, parce que c'est l'heure à laquelle chaque famille fait sa provision d'eau. Sans cette précaution, on serait exposé à boire celle dans laquelle d'autres se seraient lavé le corps.

Les habitans de Tandi a voua ont l'habitude de se laver le corps et la bouche aussitôt qu'ils sont levés, et avant leurs repas qui a ordinairement lieu avant cinq heures du soir; ceux dont les maisons sont sur le bord des canaux y creusent une espèce de bain. Une heure après le lever du soleil et le reste du jour jusqu'à son coucher, il est permis de se baigner. Des points élevés que l'on peut apercevoir de toutes les parties de la ville, et que les premiers rayons du soleil viennent frapper; d'autres sur lesquels ils n'arrivent qu'environ une heure après son lever, font connaître les diverses périodes pendant lesquelles on peut se baigner ou marcher dans les canaux, et celles pendant lesquelles on doit s'en abstenir. Le soir, le bruit du tombour battant le rappel, annonce que la défense est levée; quiconque est obligé de parcourir la ville, quand il est interdit de traverser les canaux, doit aller gagner les rues où il y a des ponts. Quiconque enfreint ce réglement encourt la peine de l'esclavage; le produit de la vente est au profit du dénonciateur; mais il faut être

pris en flagrant délit, pour être déclaré coupable. Le délinquant est garrotté, on lui met les pieds dans des sabots, de sorte qu'il ne peut plus remuer. Il est ensuite conduit devant la reine qui, tous les jours à midi, rend la justice.

Les maisons sont propres, quelques-unes sont bâties en briques séchées au soleil; d'autres en briques soutenues par des pieux formant une sorte de châssis; la plupart en pieux recrépis avec du mortier. Les briques, quoique seulement séchées au soleil, sont très solides et durent long-temps. On mêle à l'argile un jonc très fin et très dur. Chaque brique a quatre pouces de long, trois de large et dix-huit lignes d'épaisseur. Lorsque la brique est formée on la pose en tous sens sur du jonc coupé menu pour qu'elle ne se fende pas en séchant. On emploie dans ces constructions un ciment fait avec une pierre calcaire et tendre, pilée très fin et délayée avec du bitume qui est commun dans ce pays. Les bâtisses sont remarquables par un air d'élégance.

Presque toutes les maisons contiennent trois appartemens; dans un sont les lits en roseaux élevés de terre d'environ un pied, et couverts de nattes; le second est la cuisine; le troisième est celui où travaille le maître et où il reçoit ses amis.

Les maisons sont très bien entretenues et en meilleur état que celles de nos paysans. Devant chacune, il y a une cour qui est également entourée de pieux assez écartés les uns des autres pour que l'on puisse

voir de chez soi ce qui se passe dans la rue. Chaque maison a un jardin divisé en trois parties. Dans l'une, il y a la maison réservée aux étrangers et des hangars sous lesquels l'on conserve les provisions dans de vastes mannequins en jonc, posés sur des piliers à deux pieds de terre. La partie du milieu renferme les chapelles des dieux. Dans la troisième, l'on cultive les haricots, le maïs et autres végétaux. On prend le frais sous l'épais feuillage d'arbres plantés des deux côtés. C'est là que se trouve quelquefois l'atelier du maître de la maison.

Les marchés sont assez nombreux et bien approvisionnés de farine, de manioc, de maïs, de viande de chasse, de poules, de pintades et d'autruches qui sont plus petites que celles du nord de l'Afrique. Il y a des boutiques où l'on trouve de la poterie, des calebasses et des ornemens en cuivre.

Ceux qui étalent des marchandises sur les places publiques sont obligés de payer à la reine une redevance qui ne s'élève jamais à plus du quart du gain sur les objets vendus. Ce sont ordinairement les femmes qui vont au marché. Quelques-unes se promènent dans les rues pour vendre leurs denrées.

La population de Tandi a voua peut s'élever à-peu-près à 15,000 individus dont les deux tiers sont des femmes. L'atmosphère y est assez tempérée pour un pays aussi près de l'équateur. Le terme moyen est de 27 à 29° à deux heures dans la saison la plus chaude. L'hygromètre marquait généralement 10° à midi,

tandis qu'à dix heures du soir il s'élevait à 68° (1).

Les nobles occupent un quartier particulier, leurs maisons sont plus élégantes et plus grandes que celles des gens du commun.

Les murs du palais de la reine sont revêtus extérieurement d'une espèce de mousse qui les préserve de l'humidité dans le temps des pluies, en dedans ils sont lambrissés avec des pieux aplatis et si serrés les uns contre les autres qu'ils paraissent ne former qu'une seule planche. Les planchers sont faits avec de petits pieux croisés les uns sur les autres et entrelacés artistement. Ce palais est composé de diverses salles, la principale celle où se font les réceptions est vaste, éclairée par quatre croisées, dont les panneaux sont garnis de feuilles de mica transparent, qui empêchent la pluie d'entrer en laissant pénétrer la lumière. Chaque fenêtre en dehors a un volet qui se ferme toutes les nuits. Les esclaves ou les suivantes de la reine pénètrent seules dans les autres appartemens. Les nobles ne s'asseyent jamais en présence de la reine; ils se tiennent debout à côté d'elle, observant ses moindres mouvemens comme pour épier ses volontés dans ses regards. 500 nègres entourent constamment ce palais ou bien sont placés dans les jardins, les cours, les passages, etc. La principale porte, très bien sculptée, n'est gardée que par trois hommes. Deux sont

(1) Elévation du sol à Tandi a voua 23° 6 baromètre.

1° 30° 0″ latitude sud.

24° 48′ 30 longitude est.

assis sur leurs talons de chaque côté, et munis de massues; le troisième est armé complètement.

Au milieu de la vaste place, qui est au centre de la ville, s'élève le temple de Lamba Lianquita (dieu de la foudre), bâti en briques; il est de forme octogone. On le ferme en temps de paix, on l'ouvre en temps de guerre.

Les Molouas sont bien faits, grands et robustes, d'un noir foncé; ils ont les yeux vifs, ils sont très actifs. Ils fabriquent avec le cuivre, dont les mines sont abondantes dans leur pays, les mêmes objets que les sujets de Mucangama avec le plomb; ils taillent aussi des pierres fines, telles que des cornalines, des agates et du jaspe. Ils ont beaucoup de goût pour la menuiserie, et fabriquent des tables et des tabourets qui sont très bien façonnés; leurs seuls outils sont le couteau et le ciseau qui diffère du nôtre. Ils sont très patiens et passent des journées et même des semaines entières à faire des ornemens sur les pieds d'une table ou d'un tabouret. Ils aiment surtout à décorer leurs gibernes de morceaux de jaspe. Ils emploient une espèce de tour pour percer les pierres dures dont ils font des colliers et des pendans d'oreille. Chacun a dans sa chapelle une table sur laquelle une plaque en pierre fine est destinée à recevoir les prémices de la moisson.

Ces nègres vont presque nus; les femmes ne se couvrent les parties sexuelles que lorsqu'elles ont leurs infirmités mensuelles les jeunes filles sont nues dans tous les temps; les hommes et les garçons portent souvent des peaux d'animaux, non par décence, mais

pour montrer qu'ils ont été adroits à la chasse. Ils ont des toiles de coton d'Europe, qui leur viennent en échange d'esclaves, mais ils ne s'en servent habituellement que pour se couvrir les épaules, et pour se parer les jours de fête et dans la saison des pluies; alors ils sont habillés ou plutôt enveloppés de pièces de cotonnade: ils préfèrent le tafia, la poudre et les fusils, à ces toiles; ils en tissent eux-mêmes avec de la filasse qu'ils savent extraire de plusieurs plantes. Les nobles sont vêtus de celles d'Europe, quand ils sont de service auprès de la reine; cette princesse à un jupon fait d'étoffe du pays, qui lui tombe presque jusqu'au genou, et qui est attaché autour des reins avec une bande d'un tissu rouge, mais de manière à laisser une des cuisses entièrement découverte pour qu'on aperçoive la forme du corps, elle porte de plus, sur les épaules, un long morceau d'étoffe, noué sous le menton et laissant voir le sein.

Les femmes de Tandi a voua, n'ont pas, comme celles de plusieurs autres pays de l'Afrique, le sein pendant; elles aiment au contraire qu'il soit ferme et représente bien deux demi-globes. Celles qui ont allaité leurs enfans ont soin de le relever avec des ceintures. Elles vont nu-pieds et portent leurs enfans sur leur dos comme ailleurs.

Les femmes des nobles, de même que celles du peuple, sont obligées de travailler. Beaucoup de nobles et de particuliers, élèvent des poules, des chèvres et des cochons, qu'ils échangent contre les produc-

tions de la terre, et acquièrent par là une grande aisance. Les richesses sont une espèce de titre à la considération chez ce peuple. Je n'ai pas vu sans surprise beaucoup de nobles riches, montrer du mépris pour ceux qui ne pouvaient pas vivre des travaux d'autrui; cependant, même les plus opulens cultivent ordinairement un petit coin de terre, surtout pour obtenir le grain nécessaire aux offrandes; une des femmes les plus vieilles est obligée d'accompagner les esclaves qui labourent. Les femmes de ces hommes qui savent se faire servir et commandent fort impérieusement, passent leurs journées uniquement occupées de leurs parures et du soin de plaire à leurs maris. Bien peu d'habitans n'ont pas d'esclaves; ceux qui sont dans ce cas, et obligés d'aller tous les jours aux champs dans le temps de la moisson, vivent près de l'enceinte de la ville.

A chaque nouvelle lune on célèbre des fêtes : c'est une époque chez ces peuples, comme le dimanche chez les chrétiens. Ces jours-là personne ne travaille, on fait les entailles aux arbres qui servent de registres de naissance, et beaucoup de familles honorent leurs parens morts. Ces journées se passent en débauche; les jeunes filles et les jeunes garçons se donnent ordinairement des preuves de leur amour; et à la nouvelle lune suivante, on célèbre généralement les fêtes de l'hendeno (noces), si toutefois les parens de la jeune fille y consentent; mais on ne peut faire un crime à ces jeunes gens de ce qui s'est passé entre eux, quand même ils ne se marieraient pas. La jeune fille est estimée

par le nombre d'aventures galantes qu'elle a eu avant que de se déterminer à prendre un mari. Mais aussitôt qu'elle est enceinte, elle doit fixer son choix et renoncer à toute fredaine, à moins que ce ne soit avec le consentement de son époux. Dans ces jours de divertissement on offre souvent la femme que l'on aime le mieux à l'étranger que l'on a reçu chez soi, les autres jours on ne lui propose que ses filles. Ceux qui n'en ont pas lui procurent celles de leurs amis; on regarde ce service comme un point inhérent à l'hospitalité.

La reine donne audience tous les jours, elle gouverne avec beaucoup de fermeté; quoiqu'elle soit soumise à la loi, sa décision en tient souvent lieu, parce que personne n'ose la contrarier, de crainte que le roi, qui serait juge dans la cause, ne fût disposé à donner raison à sa femme bien qu'elle eût évidemment tort. Alors il serait difficile de prouver qu'il a prononcé injustement, car il serait soutenu par les habitans de sa ville, qui regardent ceux de Tandi a voua comme des rivaux qu'ils ne seraient pas fâchés d'humilier.

La reine ne rend visite à son mari qu'une fois dans quinze lunes; suivant la croyance de ces peuples, c'est l'époque à laquelle les dieux sont favorables à la procréation: on compte ces lunes depuis le jour du mariage du roi, qui sert de date commune pour tout le monde, parce que ces jours-là il y a des fêtes publiques aux frais de l'état. Durant l'intervalle, entre ces fêtes, le roi envoie quelquefois à la reine des messagers auxquels il permet par marque de distinc-

tion particulière de vivre avec elle pendant un nombre déterminé de jours ; elle ne doit pas avoir d'amans sans que le roi y consente. Les fils de la reine sont toujours élevés loin d'elle, et n'ont pas plus de droit aux distinctions que tout autre habitant du pays ; c'est comme ailleurs les neveux du souverain qui lui succèdent, s'ils sont élus par le peuple, ce qui arrive toujours à moins qu'ils ne se soient mal comportés.

Dans ce pays ce n'est pas le souverain seul qui rend la justice. Des juges prononcent dans les cas de flagrant délit. On ne peut appeler de leur décision, ils ne condamnent qu'à l'esclavage. Quant aux cas qui peuvent donner lieu à un litige, ils sont jugés en présence de la reine, tous les deux jours ; c'est elle qui décide après avoir pris conseil des nobles : tout le peuple est présent ; s'il se commettait une injustice, il ferait entendre des murmures ; il en pourrait résulter une révolte entraînant l'esclavage des nobles qui l'auraient conseillée. L'on m'a assuré que rarement un coupable nie son crime, parce qu'il craint d'être renvoyé au sorcier. La reine seule a le pouvoir de condamner à la peine capitale.

Les accusés condamnés à mort, après avoir confessé leur crime, sont décapités et enterrés dans un lieu séparé de la sépulture de leurs ancêtres. L'arbre planté à leur naissance est coupé à moitié comme dans le pays de Mucangama. Un arbre est planté sur sa tombe pour qu'on la reconnaisse. On conserve le crâne d'un criminel ; on le dépouille des chairs, et on

le place au bout d'un pieu, sur la place du supplice. Le corps des gens décapités, et qui n'ont pas avoué leur crime, mais qui en ont été convaincus, est jeté à la voirie pour servir de pâture aux bêtes féroces. Un criminel n'est jamais sacrifié aux dieux; on choisit toujours pour holocauste, comme à Cassange, un jeune homme ou une jeune fille que l'on va chercher sur le territoire ennemi. L'homme qui réussit à fournir une victime pour les jours de fête acquiert le titre de noble inférieur, ensuite l'âge et ses services le font arriver aux dignités plus élevées.

L'esclavage ne se perpétue pas. Les enfans naissent libres. Les hommes condamnés à devenir esclaves ne peuvent être vendus pour les pays étrangers, à moins qu'ils ne commettent de nouveaux crimes emportant cette peine. Nul ne peut être condamné à mort sans avoir d'abord subi l'esclavage.

Si l'homme libre qui encourt cette peine a des enfans, il peut s'en faire aider dans ses travaux. Pour certains délits, un coupable peut s'en exempter en donnant un esclave aussi jeune et aussi fort qu'il l'est lui-même; la reine lui rend le titre d'homme libre, mais il perd toute considération. Quelquefois des filles s'offrent pour remplacer leurs mères, jamais des nièces, quoique celles-ci en soient les héritières. Rarement les mères souffrent que leurs enfans prennent leur place, parce que leur avenir serait entièrement ruiné, tandis que restant libres, elles peuvent espérer de devenir femmes d'hommes qui les rendront

heureuses. Esclaves, elles ne peuvent avoir de mari reconnu ; on ne trouve pas mauvais qu'elles aient des amans, et leurs maîtres sont obligés de fournir à la subsistance de leurs enfans, jusqu'à ce qu'ils soient en état de travailler, à moins que leurs parens ne les prennent chez eux. L'état de l'esclavage du père ne dégrade pas ses enfans, ils peuvent aspirer aux honneurs et aux dignités comme ceux des nobles. Seulement, ils recommencent une famille, ils ne sont plus considérés comme appartenant à celle d'où ils sortent. Ils prennent un nom différent, et les lieux où l'on plante l'arbre de naissance est séparé par une enceinte, et a un nouveau signe pour le distinguer. Cette manière de marquer l'ancienneté des familles aura sans doute son inconvénient, et, dans la suite, alimentera l'orgueil de certains hommes qui, pour remonter à l'origine de leurs aïeux, seront fiers de parcourir une forêt entière.

Les sorciers du pays des Molouas sont plus atroces que ceux des autres contrées que j'avais visitées. Ils font souvent périr les deux parties, sous le prétexte que toutes deux ont manqué à la vérité, l'un en l'exagérant, et l'autre en niant. Ces jongleurs font ordinairement leur terrible épreuve en servant un ragoût que je crois être de chair humaine, et dans lequel ils mettent un poison très violent; car j'ai vu deux malheureux, qui s'étaient adressés à eux, mourir au milieu des plus affreux tourmens, tandis que les spectateurs se divertissaient de leurs souffrances et insul-

taient à leur infortune. C'était un mari et une femme ; celle-ci avait nié qu'elle lui eût été infidèle. Le sorcier déclara que le mari était puni d'avoir accusé sa femme à tort relativement à l'homme qu'il avait nommé, et que la femme l'était pour avoir commis le crime non avec cet homme, mais avec quelque autre ; ou bien, disait le jongleur, si la femme était coupable, le mari a été puni pour l'avoir négligée trop long-temps, ce qui est contraire aux ordres des dieux. Ce triste spectacle me causa une horreur que je ne puis décrire.

L'armée est composée de tous les hommes en état de porter les armes. Les cinq cents qui sont tous les jours de garde au palais de la reine sont pris exclusivement dans un des faubourgs de la capitale, dont les habitans ont le privilège de recevoir une des cuisses des victimes que l'on sacrifie les jours de fête. Leurs femmes gardent les tombeaux des souverains, et ne sont relevées que tous les trois jours. Pendant ce temps elles sont obligées de faire entendre de temps en temps les mêmes lamentations qu'aux funérailles d'une parente.

Le cimetière des souverains est dans un bois, au milieu du faubourg ; chaque tombe est entourée d'une palissade de dents d'éléphant ; le *zenasiga*, arbre dont les branches se penchent vers la terre comme celles du saule pleureur, mais dont la tige principale s'élance comme celles des plus hauts peupliers, et qui tous les ans se pare de fleurs bleues, est la marque distinctive de deuil.

La ville est défendue par une citadelle dont le double mur, de six pieds de large, est renforcé par une palissade de gros pieux, qui forme en dedans un talus sur lequel se tiennent les soldats, sans être exposés aux flèches de l'ennemi; un fossé de 12 pieds de largeur sépare le premier mur du second; un autre, large et profond, entoure la forteresse en dehors; le pont sur lequel on les traverse peut se détruire en un moment. Les murs sont surmontés de parapets crénelés. L'arsenal renferme quatre cent quinze fusils et treize barils de poudre. Les Molouas se sont procuré tout cela en vendant des esclaves au jaga de Cassange, et à divers peuples qui commercent avec les blancs.

Les Molouas ne savent pas faire la poudre à canon; mais ils ont dans leur arsenal, des carabines en cuivre battu, grossièrement travaillées, et cependant assez fortes pour résister à une grosse charge de poudre. Leur pesanteur est cause qu'on ne peut s'en servir que pour la défense des remparts. La fabrication de ces armes est une prérogative royale. La reine me dit que le roi seul pouvait en disposer, elle croyait qu'il ne ferait aucune difficulté de m'en donner si j'en desirais.

Je m'aperçus que mon long séjour à Tandi a voua, excitait des craintes et des soupçons qui pourraient finir par me nuire. J'annonçai mon départ. Je fis quelques présens à la reine, qui m'envoya en échange une paire de pendans d'oreille en cuivre. Les nobles qui me l'apportèrent m'assurèrent que c'était celles qu'elle estimait davantage avant d'avoir reçu les miennes.

CHAPITRE XLI.

Je rencontre des envoyés du roi des Molouas. — Arrivée à Yanvo.—Visite du mouata. — Description du Yanvo.— Feu d'artifice. — Le mouata m'accompagne aux mines de cuivre. — Mont Zambi. — Ligne de partage des eaux. — Désert Tandi. — Je découvre des mines. — Le mouata m'engage à rester chez lui. — Coutumes. — Lois. — Visite de nègres de la côte orientale. — Ce qu'ils me racontèrent.

Le premier jour de marche, j'allai seulement chez Cabanga, de l'autre côté de l'Agattu. Le soir même, j'y vis arriver une troupe de deux cent douze hommes et des envoyés du mouata; voici ce qu'ils me racontèrent : leur maître qui avait fait épier mes actions était irrité contre moi, parce que j'avais foulé aux pieds la loi du pays, en osant entrer dans ses états avec une chaussure, sans en avoir obtenu sa permission et que de plus, j'avais séduit la raison de la reine qui avait applaudi à ma conduite; une escorte

de cent hommes était allée la saisir, et celle que je voyais devait s'assurer de ma personne et me conduire à Yarvo où réside le roi.

Ce discours, et la troupe assez considérable qui accompagnait ces nobles, me prouvèrent que le danger était pressant. Je ne pouvais opposer aux efforts d'un souverain puissant, qui voulait s'emparer de ma personne, une résistance qui eût quelque probabilité de succès. J'étais trop avancé sur son territoire, pour penser à éviter le péril par la fuite. J'eus recours aux présens, moyen qui m'avait toujours si bien réussi. Je mis dans une caisse, deux paires de pantoufles, l'une rouge, l'autre jaune, un joli sabre et son ceinturon, une paire de pistolets, une poire à poudre et un turban que je fis avec un châle, six bouteilles de tafia et deux gobelets en verre. Je fis appeler un des envoyés du mouata, et après lui avoir appris l'usage des objets que je destinais à son souverain, je le priai de les lui porter; six de mes gardes, un interprète et vingt de ses soldats allèrent avec lui pour protéger ce présent en cas d'attaque par des brigands. Je l'invitai à annoncer à son roi, que j'allais avancer à petites journées, et que je m'arrêterais à une journée de chemin de la capitale, pour attendre ses ordres.

L'envoyé marcha jour et nuit, et revint le surlendemain au soir, accompagné d'une foule nombreuse. Il me présenta une calebasse remplie du oualo que buvait le mouata. Il la reprit ensuite, la remua bien, et en remplit une coupe de bois qu'il but, puis la

remit à mes pieds. Il m'apprit que la reine était arrivée quelques heures avant lui à Yanvo, le mouata l'avait aussitôt fait enfermer dans le harem, mais qu'elle avait recouvré la liberté dès que son époux eût reçu mes présens, qui l'avaient singulièrement flatté; il s'était paré de la ceinture, des pistolets, du sabre et du turban, il avait chaussé les pantoufles rouges, et avait bu un verre de tafia; il avait ordonné que dans tout son empire l'on respecta un ami aussi généreux qui, sans doute, était un messager des dieux; il avait fait ensuite remplir une calebasse de oualo, réservé pour lui seul, et avait commandé à son émissaire de repartir à l'instant, malgré sa grande fatigue qui aurait exigé qu'il prît du repos.

Le lendemain, je continuai ma route au milieu des acclamations des sujets du mouata, qui voulaient se charger des fardeaux de mes porteurs pour les soulager. Le jour suivant (26 septembre), le jaga Imbu, neveu du mouata, me reçut avec beaucoup de pompe, et voulut me retenir quelques jours chez lui, pour donner une fête en mon honneur; mais je repartis le lendemain, et le soir j'étais sur les bords du Rigi, rivière qui entoure Yanvo, ville principale des Molouas. Aussitôt que j'eus passé le pont, je me trouvai dans le quartier de la ville, nommé Amubinga (favori). Les rues sur mon passage étaient remplies d'un concours immense, tout le monde voulait me voir. La grande chaleur me forçait à rester dans mon tipoï, ce qui contrariait ces nègres; une maison bien pourvue de vi-

vres m'avait été préparée, plusieurs autres étaient destinées à recevoir mon bagage. Vingt des principaux nobles s'y trouvaient par l'ordre du roi pour me recevoir; ils m'assurèrent de sa protection.

Etant incommodé et très fatigué, je craignis qu'il ne lui prît envie de venir me voir dans la journée; ainsi je lui fis dire que ma santé ne me permettait pas d'aller lui faire visite, et que je la remettais au jour suivant.

Mon interprète m'apprit dans le courant de l'après-midi, qu'il avait vu dans un temple les os d'un mulâtre de Loanda, qui autrefois avait trouvé le moyen de pénétrer à Yanvo. Cet homme avait été reçu avec une arrogance incroyable; le mouata au lieu de le faire avertir lorsqu'il voulait lui parler, disait à un de ses sujets de monter sur les murailles du fort du sud, et de sonner du cor; c'était le signal convenu pour que le mulâtre allât chez le souverain : malgré la gêne qu'il éprouvait, cet étranger avait acheté beaucoup d'esclaves. Lorsqu'il n'eut plus de marchandises et voulut partir, on le sacrifia aux dieux comme une victime qui devait leur être agréable. Les ossemens étaient suspendus autour de l'autel de Lamba Lianquita. Ce malheureux avait péri au milieu des tourmens les plus cruels, le peuple en inventait de nouveaux à chaque instant, pour voir s'il savait mourir. Les nègres qui l'accompagnaient avaient également été mis à mort, et tous ses esclaves confisqués.

Ce récit, qui confirmait ce que j'avais appris à

Loanda, n'était pas rassurant. En conséquence, je recommandai à mes gens de se tenir sur leurs gardes.

Le lendemain de bonne heure, après avoir fait informer le mouata de ma visite, j'allai à son palais. Il m'attendait à la porte extérieure. Il me conduisit dans la salle de réception. Un grand nombre de nobles l'entoura. Il se plaça sur son siège, et me fit asseoir à sa droite sur un tabouret pareil au sien, mais moins haut. Mes soldats firent une décharge pour le saluer, puis se rangèrent l'arme au bras dans le fond de la salle, ayant l'œil à tout ce qui se passait.

Le mouata m'adressa beaucoup de questions; après m'avoir félicité de ce que j'étais arrivé si loin sans éprouver aucun accident, il en tira la conséquence que je devais être un souverain bien puissant, ou au moins un très proche parent de souverain, pour avoir ainsi traversé les pays de chefs très considérables, et ses ennemis déclarés. Il m'assura qu'il avait pour moi tout le respect dû à un grand potentat. Il ajouta qu'il avait été informé de l'obéissance et du dévoûment de ma troupe, et de sa détermination à tout risquer pour me défendre, ce qui lui faisait juger que j'étais un prince, et non un simple particulier comme je l'annonçais.

Il voulut savoir si mon souverain était bien puissant, si les nobles de sa suite étaient plus nombreux que chez lui. Lorsque je lui eus donné les éclaircissemens qu'il me demandait, il me montra par ses signes qu'il ne me croyait pas. Il se regardait comme

le plus puissant des monarques. Il ne pouvait concevoir qu'il y en eût un qui gouvernât trente millions d'hommes, et dont les nobles pussent déployer la magnificence que je lui décrivais. Il me considérait comme ayant trop de pouvoir pour n'être qu'un noble de mon souverain; comment pouvait-il imaginer que quelqu'un plus considérable que moi ne fût pas un roi? Je m'aperçus que je lui inspirais beaucoup de défiance et de craintes; il supposait que je voulais le tromper en lui disant que je n'étais qu'un simple particulier quand tout prouvait le contraire. Il parut plus satisfait quand je lui eus assuré que je ne retournerais pas chez Mucangama.

Desirant lui donner une idée de l'adresse de ma garde, et lui ôter l'envie de m'insulter en lui laissant penser que tous mes nègres étaient aussi instruits à manier les armes que ceux qu'il voyait, je lui demandai permission de faire faire à ceux-ci quelques évolutions militaires en son honneur. Il y consentit, s'imaginant se divertir de leur gaucherie, car il croyait ses soldats les premiers du monde. Je vis bientôt la crainte succéder à cette idée de sa supériorité. La prestesse de mes gens à manier le fusil et à faire des salves lui inspira plus de terreur de ces vingt hommes que de deux mille de ses ennemis ordinaires. Il ne put s'empêcher de me dire qu'une petite armée de semblables guerriers défierait une multitude de soldats. Je fis défiler mes nègres devant lui. Ils passèrent en faisant un feu de file, et en rechargeant leurs fusils aussitôt. Ensuite

je lui demandai la permission de me retirer. Mes soldats se mirent sur deux rangs et me reconduisirent chez moi. Ils étaient enflammés de courage, parce qu'ils avaient remarqué que le roi semblait les craindre.

Pendant les huit premiers jours, je parcourus la ville, de crainte que quelque accident imprévu ne me forçât de la quitter brusquement. Dès le lendemain de mon arrivée, accompagné d'un interprète et de six hommes de ma garde, je commençai de bonne heure mes courses. Je levai le plan d'un des forts sans que personne comprît rien à ce que je faisais. J'allai ensuite me reposer sur la grande place; elle est ombragée de manière à procurer de la fraîcheur même au milieu du jour.

A peine étais-je assis, que les prêtres de Lamba Lianquita vinrent me saluer. J'envoyai aussitôt chercher un joli manteau rouge, et quelques bouteilles de tafia que je leur offris au milieu des acclamations de la foule qui les accompagnait. Je gagnai ainsi leurs bonnes grâces, et dans le courant de la journée je leur fis porter quelques aunes d'indienne rouge, le manteau était pour leur chef.

Yanvo est une ville d'environ sept lieues de tour, bâtie dans trois îles formées par des bras du Rigi; les îles du sud et du nord sont les plus grandes, celle du milieu est très petite et comprise entre les deux autres.

Dans l'île méridionale se trouvent: vers le milieu le temple de Lamba Lianquita, à l'est le fort principal,

au sud le *Cubitabita* ou la grande place, à l'est de celle-ci le marché aux esclaves.

A l'extrémité orientale de l'île du nord, on voit le bagni agattu ou harem, tout auprès est la seconde citadelle; il y a dans cette île, comme dans l'autre, plusieurs places publiques et divers temples de Hendé, de Liangouli, et d'autres dieux.

La petite île située entre les deux autres ne comprend que le palais du mouata.

Les rues sont larges et plantées d'arbres de chaque côté. Les nobles habitent un quartier particulier. Plus d'un tiers de la ville est bâti en briques séchées au soleil; le reste est en pieux recrépis avec du mortier. Celles-ci ne consistent qu'en un seul appartement. Le mouata me dit que sa capitale contenait plus de cent mille âmes; cependant, d'après son propre calcul, il n'y en aurait qu'un peu plus de soixante mille. Tout cela m'a semblé inexact; j'ai donc fait une supputation basée sur le nombre approximatif des maisons, et le résultat a été environ quarante mille habitans, y compris les esclaves qui forment la moitié de la population; les autres villes ont de trois à cinq mille habitans en comptant les esclaves, qui entrent pour un tiers dans le nombre total.

Les marchés sont bien approvisionnés. Il n'y a pas de boutiques chez les particuliers, chacun doit porter dans un lieu public les objets qu'il veut échanger.

Le marché aux esclaves est très vaste. Il sert de promenade. D'un côté il y a des allées d'arbres, de l'au-

tre une longue ligne de pieux s'étend devant de nombreuses cases destinées à loger les esclaves. Ils y sont conduits et vendus ou échangés comme toute autre marchandise. Quant à ceux qui doivent être envoyés hors du pays, ils sont amenés près de l'échafaud vis-à-vis du temple de Lamba Lianquita, mais il faut qu'ils y aient été condamnés. Cela arrive si fréquemment que, pendant mon séjour à Yanvo, je vis tous les jours au moins une douzaine de criminels exposés en vente et un exécuté à mort.

Les esclaves arrivent à Yanvo de toutes les parties du royaume. C'est le marché central où vient un très grand nombre de marchands, qui vont ensuite conduire ces malheureux de divers côtés. Le mouata prélève un droit sur la vente de ceux qui sont expédiés pour l'étranger, et les prêtres sur ceux qui restent dans l'intérieur.

La Cubitabita est la plus belle promenade; elle est plantée de quatre rangées d'arbres bien alignées; de cent pas en cent pas des bosquets touffus procurent un ombrage délicieux. Elle a environ une lieue de long sur un quart de lieue de large. A chaque extrémité il y a un petit bois d'environ une demi-lieue de circonférence, où le souverain seul a le droit d'entrer à certains jours de l'année, pour consulter les dieux.

Le Cubitabita présente un coup-d'œil agréable surtout quand il est animé par les nègres qui s'exercent à la course. Les arbres paraissent aussi vieux

que le monde, et sont cependant en pleine vigueur.

Le palais du mouata est composé d'un principal corps de logis très long; à chaque extrémité s'élève une case ronde; d'autres semblables, au nombre de quinze, s'étendent de chaque côté sur une ligne perpendiculaire, et forment ainsi avec le grand bâtiment les trois côtés d'une vaste cour plantée d'arbres; le quatrième est occupé par un mur. Une seule porte, celle du principal corps de logis donne entrée dans l'enceinte; les pavillons, à chaque extrémité, ont une porte sur la place qui environne le palais, et ne communiquent pas avec la cour intérieure. C'est dans ces pavillons que le mouata donne ses audiences. Il couche tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des trente cases qui forment l'entourage de la cour intérieure. Celle-ci comprend quatre bâtimens séparés l'un de l'autre par des rangs d'arbres; le plus éloigné de la porte du palais est sur une butte; le mouata y vient prendre le frais pendant le jour, avec celle de ses femmes qu'il a fait appeler; l'ameublement ne consiste qu'en un lit de roseaux; des armes sont suspendues le long des parois. L'entrée en est permise au noble de service quand il y a quelque chose à communiquer au mouata. Ce souverain m'y admettait toutes les fois que je le desirais.

Le palais, ainsi que je l'ai dit précédemment, occupe entièrement une petite île; un mur fait tout le tour de l'ensemble des bâtimens que je viens de décrire; l'espace intermédiaire est planté d'arbres qui ombragent les cases des soldats destinés à le garder;

plusieurs portes conduisent de cette enceinte extérieure sur les bords du Rigi; l'île du palais communique par des ponts avec les autres îles, et on passe également de la même manière de l'une à l'autre de celles-ci.

Huit cents hommes sont chaque jour de garde au palais, et sont relevés au soleil levant. Cependant trois hommes seulement font sentinelle à la porte du bâtiment principal. Des deux côtés sont placés les dieux de l'empire sur un piédestal. Le mouata ne sort jamais sans leur toucher les pieds avec le front en marque de soumission. La salle de réception est ornée des figures des dieux protecteurs, en cuivre, placés de distance en distance sur des piédestaux en bois, sculptés avec goût. Les portes sont ornées de plaques de cuivre poli. Les fenêtres sont garnies de lames de mica transparent, qui donnent un demi-jour bien agréable. Le plancher est composé d'un grand nombre de morceaux de bois rapprochés soigneusement les uns des autres. Tout autour sont étendues des nattes avec de petits escabeaux bien travaillés, sur lesquels on appuie les talons en s'accroupissant à l'audience du mouata. Les nobles ont des nattes plus belles, qui forment un demi-cercle de chaque côté du trône, et sont assis sur des tabourêts, et au milieu de la salle, il y en a un destiné à ceux qui ont un procès avec un homme du peuple ou entre eux.

Le bagni agattu ou harem est très vaste, et entouré d'un mur en briques. Les femmes sont au nom-

bre de sept cent quatre-vingts. Elles ne vont au palais du mouata, éloigné d'environ une lieue, que lorsqu'il les fait demander. Celles qui ont passé quelques jours avec lui retournent ensuite au harem, où elles jouissent de tous les agrémens de la vie, mais d'où elles ne peuvent sortir.

Yanvo est défendu par deux forts ceints de deux murs hauts de 15 à 16 pieds. On ne pourrait s'en emparer qu'en faisant jouer la mine, moyen inconnu chez les nègres. Au milieu s'élève la maison du gouverneur, gardée par vingt sentinelles. Les remparts étaient défendus par un nombre suffisant d'hommes, car on attendait une attaque prochaine du ngana Mucangama.

Je n'étais pas retourné chez le mouata, quoiqu'il fût venu deux fois chez moi sans me trouver. Je préparai un feu d'artifice pour le surprendre s'il venait me faire visite; j'avais apporté du Brésil diverses pièces; pour en augmenter la quantité je fis quelques fusées. J'espérais par ce spectacle, nouveau pour lui, me le rendre favorable et le disposer à condescendre à mes demandes.

Il vint le lendemain soir accompagné d'un cortège considérable; mes soldats se mirent sous les armes et le saluèrent d'une salve à son arrivée. Malgré sa suite nombreuse il eut l'air d'éprouver de la crainte en se voyant chez moi entouré de mes gens. Lorsqu'il eut vidé quelques verres de tafia, je donnai le signal; on mit le feu à un soleil placé en face de la porte de la

maison. Le mouata resta muet de surprise pendant tout le temps que l'artifice brûla. Dès qu'il fut éteint, mon interprète m'apprit que les nobles avaient dit au souverain qu'un sorcier seul pouvait fabriquer cet instrument de foudre et qu'il leur avait fait un signe, montrant qu'il partageait leur opinion. J'interrogeai le mouata sur ce qu'il venait de voir, il me répondit froidement : « Celui qui a fait cela ne peut être qu'un « magicien puissant qui a le pouvoir de causer la ruine « de mon empire ». Il n'osa en dire davantage parce qu'il se voyait en mon pouvoir.

Je le rassurai en lui promettant de lui apprendre à en faire autant, puisque ce n'était que l'effet de l'art. Je me fis apporter les ingrédiens nécessaires qui étaient déjà préparés, je lui indiquai la quantité qu'il devait employer de chacun, je lui enseignai comment avec un mélange il fallait emplir quelques moules à fusées; puis je lui dis d'y mettre le feu et de les lancer lui-même. Alors il fut très satisfait de l'expérience, et m'avoua que si je ne lui avais pas ainsi démontré que ce n'était pas un effet de la magie, il eût usé de tout les moyens possibles de me mettre à mort, parce que les sorciers pouvaient évoquer les esprits et détruire des empires.

Je lui fis encore verser à boire, puis profitant de sa bonne humeur, je lui demandai une carabine en cuivre fabriquée chez lui, en échange d'un beau fusil. Il prit aussitôt un air chagrin en se lamentant de sa mauvaise fortune qui l'obligeait à me refuser quand il desirait

m'obliger en tout. Il ajouta qu'il n'était pas en son pouvoir d'accorder ce que je desirais, parce qu'en devenant mouata il avait juré de défendre les mines de cuivre et de ne jamais permettre à un étranger quelconque d'en enlever un morceau soit en barres, soit fabriqué.

Cependant il me proposa d'aller visiter ces mines, ajoutant qu'il m'accompagnerait. Le départ fut fixé au surlendemain. Je me fis suivre de ma garde, d'un interprète, d'un cuisinier et de quelques porteurs pour mon tipoï et les provisions. Le mouata vint avec cinq cents soldats et un nombreux cortège. Mes nègres, craignant quelque perfidie, se tenaient à part des Molouas. Ils m'entouraient, et ne laissaient approcher de moi que le souverain. La chaleur m'obligea d'aller en tipoï, le mouata marchait à pied, et causait avec moi, en admirant l'avantage de se faire porter; ce qu'il se promit de mettre en pratique à l'avenir.

Les mines étant peu éloignées d'Yanvo, nous y arrivâmes de bonne heure. J'y descendis aussitôt, au grand étonnement du mouata qui ne pouvait s'imaginer qu'un homme puissant exposât sa vie en entrant dans des souterrains. Je ne pris que deux hommes avec moi, et je laissai les autres à l'entrée. Le desir de voir ces ouvrages m'ôta la crainte qu'aurait pu m'inspirer le peu de solidité des galeries, et la possibilité que le mouata ne profitât de ce moment pour m'ôter la vie, en faisant ébouler la terre à leur ouverture.

Après avoir passé deux heures à examiner les mines

et choisi quelques jolis échantillons, je retournai vers le mouata. Ces mines ont peu de profondeur. On n'y travaille que lorsqu'on a besoin de métal. Elles sont riches, et le cuivre est d'une qualité supérieure. Je visitai ensuite les forges; il y régnait beaucoup d'activité, mais faute des connaissances nécessaires elles ne produisaient que de faibles résultats. Je promis au mouata de lui faire le modèle d'une forge et d'un grand soufflet, au moyen desquels il fondrait autant de métal en un jour, que les procédés actuels en donnaient en quinze.

Je lui proposai de passer un jour dans ce lieu, pour parcourir les environs, et de prendre un autre chemin pour retourner à la ville; mon intention était de passer par celui des montagnes. Il m'apprit que nous ne pourrions arriver que dans trois jours si nous voulions le suivre, mais que peu lui importait. Il envoya des ordres à Yanvo, et fit ses dispositions pour partir.

Le 7 octobre nous nous mîmes en route; je m'arrêtais partout où un objet intéressant attirait ma curiosité; le mouata ne pouvait imaginer pourquoi j'examinais des pierres, les crevasses, les ravins, et la direction des montagnes; quant à lui il n'avait de plaisir que lorsque la force des rayons du soleil nous obligeant à faire halte, il vidait à longs traits une bouteille de tafia. On cherchait un endroit ombragé; les cuisiniers se mettaient à l'œuvre, et nous passions le milieu du jour à boire, à manger et dormir. Nous

repartions ensuite pour l'endroit où les nègres nous avaient préparé d'avance des cabanes.

Le premier jour nous arrivâmes au pied du mont Zambi. C'est le pic le plus élevé de cette chaîne de montagnes. A la première vue, on jugerait mal de la hauteur vraie de ce mont, parce que la plaine est élevée de 910 toises au-dessus du niveau de l'Océan. Desirant connaître la hauteur réelle de ce pic, j'engageai le mouata à y monter avec moi; mais comme cette cime est sacrée parmi les Molouas, il ne put y consentir; cependant il ne s'opposa pas à ce que j'exécutasse mon projet.

Peu d'arbres couvrent la première terrasse, ainsi je pus avancer assez vite, et j'arrivai presque au sommet avant la fin de la journée. Le lendemain de bonne heure j'y parvins. De là mon œil planait sur la campagne environnante. J'étais sur un nœud; je distinguai les ramifications qui se dirigeaient vers tous les points de l'horizon. Je voyais des rivières qui coulaient les unes vers l'est, les autres vers l'ouest. J'aperçus de ce dernier côté un petit désert au milieu duquel une rivière semblait se perdre dans le sable pour reparaître ensuite. Mais je reconnus plus tard que c'étaient deux rivières qui prenaient leur source à très peu de distance l'une de l'autre, et coulaient dans des directions opposées.

Le sommet de cette montagne est entièrement dénué de végétation, et ne consiste qu'en rochers nus. Quoique nous fussions alors dans la saison la plus

chaude de ces contrées, la température était froide ; cependant je crois que jamais la neige ne tombe sur ce sommet, les nègres m'ayant assuré qu'il ne changeait de couleur dans aucune saison (1). Le sommet de cette montagne est élevé de 2458 toises au-dessus de l'Océan, et de 1578 toises au-dessus de la plaine. Je descendis de ce pic, où quelques nègres m'avaient suivi.

A sept heures du soir je rejoignis le mouata, qui avait passé son temps à chasser. Il me témoigna beaucoup de joie de mon heureux retour ; il m'avoua qu'il avait conçu des craintes pour moi, parce que la cime du Zambi est l'entrée de l'autre monde. Il ajouta qu'on lui avait donné son nom, qui signifie esprit, parce que les esprits y montaient continuellement pour arriver à leur destination ; que si j'étais arrivé jusqu'au haut, j'aurais vu le chemin qu'ils prennent, et qu'ils m'auraient certainement entraîné avec eux, parce que nul être vivant ne peut en approcher impunément.

Je me gardai bien de lui donner à entendre que j'avais atteint à ce sommet, et que je n'y avais rien vu de ce dont il me parlait, puisque je me serais attiré l'inimitié des prêtres et de tous les sorciers, qui avaient intérêt à entretenir le peuple dans son erreur.

(1) Résultat de mes observations :

Le thermomètre marquait 5° à 6 heures; 9° à midi.

Hygromètre 4° à midi.

Latitude 20° 10′ obs. méridienne.

Longitude 24° 30′ 0″ par le chronomètre.

Je proposai ensuite au mouata d'aller examiner le désert Tandi ; il montra d'abord de la répugnance : il voulait retourner à Yanvo ; cependant, je réussis bientôt à le décider. Je lui témoignai le desir d'aller jusqu'à la source de l'Agattu ; il y consentit, à condition que je prendrais des porteurs parmi ses sujets, et que nous irions aussi vite qu'il serait possible. Je m'arrêtai cependant plusieurs fois pour faire des observations. La chaleur était très forte, le ciel sans aucun nuage.

Mes opérations causèrent au mouata un grand étonnement, et il me dit que j'étais certainement un sorcier. Je lui expliquai l'usage du thermomètre, et pour le convaincre qu'il n'y avait pas de sortilège dans ce que je faisais, je le lui mis dans la main et je l'engageai à m'imiter ; persuadé par cette expérience, que l'instrument produisait le même effet quand il le maniait, que lorsque je m'en servais, ses soupçons se dissipèrent, il prit plaisir à m'aider dans mes observations, et ne songea plus à me gêner.

Le deuxième jour, nous arrivâmes à la source de l'Agattu ; il sort du milieu des sables au pied d'un coteau, et coule à l'est.

Je laissai le mouata campé sur les bords de ce ruisseau, pour aller examiner celui que j'avais vu courir de l'autre côté. Je desirais savoir s'il se dirigeait à l'ouest.

Les nègres qui ne connaissaient pas cette seconde rivière firent des difficultés pour m'accompagner.

J'eus recours au mouata à qui je persuadai facilement que je pourrais découvrir quelque chose d'important pour lui, si j'allais à la recherche de ce courant d'eau que j'avais vu avec ma lunette, lorsque j'étais sur la montagne; il commanda aussitôt à ses gens de m'obéir.

Après une marche d'environ deux heures, à l'ouest, en franchissant le coteau, nous arrivâmes à la source d'une rivière; je sus dans la suite qu'on l'appelait le Hogiz, et qu'elle se dirigeait à l'ouest. Il était évident que ce coteau formait dans cet endroit, la ligne de séparation des eaux.

Très satisfait du succès de ma course, je retournai vers le mouata, qui, avec toute sa suite, mourait de faim, parce qu'ils n'avaient apporté de provisions que pour un jour, et que nous étions depuis deux jours dans ce désert.

Mes porteurs qui avaient appris à être prévoyans, avaient des vivres en abondance. Je leur dis d'en garder pour eux suffisamment pour le lendemain, et de distribuer le reste aux Molouas.

Je passai la soirée fort agréablement avec le mouata; son thermomètre l'occupait continuellement. Il reconnut que le soir il baissait considérablement, et que la différence occasionée au milieu du jour, par le soleil brûlant, était réellement l'effet de la chaleur. Il comprit que l'état de l'atmosphère seul causait ce changement. Il me répétait sans cesse que désormais il saurait dans quel temps il devrait se couvrir de ses pelleteries, puisque cet instrument lui apprendrait

quand il ferait froid. Il le regardait comme lui appartenant et paraissait ne pas penser à me le rendre. (1)

Le lendemain nous nous mîmes en marche de très bonne heure, afin d'arriver avant la fin de la journée au pied de la montagne où nous devions trouver des vivres.

Ce désert n'est pas considérable. Le sable y est mobile; mais comme jamais le vent ne souffle en été dans ce canton, on n'y court aucun risque. On y rencontre quelques arbrisseaux épars et peu élevés. Je ne trouvai d'eau nulle part avant d'être à environ une demi-lieue de la rivière, quoique je fisse souvent creuser à trois et quatre pieds de profondeur. Le sol s'élève vers le nord; la pente est sensible.

Nous passâmes encore la plus grande partie du jour dans cet endroit, en attendant les chasseurs qui dès l'aurore s'étaient enfoncés dans les forêts. Ils n'en revinrent que vers une heure de l'après-midi, rapportant la chair d'un animal que je reconnus être un cerf quand je le goûtai, quoiqu'ils m'eussent dit que c'était

(1) Résultat de mes observations thermométriques.

Thermomètre à l'ombre à 8 heures			19°	La boule dans le sable	19°
Id.	*Id.*	12	24°	*Id.*	28°
Id.	*Id.*	2	26°	*Id.*	34°
Id.	*Id.*	8	16°	*Id.*	18°
Id.	*Id.*	4 h. du m.	12°	*Id.*	11°

Thermomètre sous la langue d'un nègre du même âge que moi, à midi 34°; 30° sous la mienne.

Dans la main d'un nègre 32°. Dans la mienne 29°.

Voyez à la fin du 3e volume les observations de ce genre.

celle d'un buffle. Ils m'avouèrent ensuite que je ne m'étais pas trompé.

Les cerfs et les buffles sont très communs dans les forêts qui entourent Yanvo.

A trois heures de l'après-midi, nous gravîmes la montagne que nous avions descendue quatre jours auparavant, et nous y trouvâmes la plus grande partie de la suite du mouata, qu'il y avait laissée.

Le deuxième jour, en descendant près de l'endroit où j'avais traversé la montagne à mon arrivée à Yanvo, j'observai une roche tendre qui me parut contenir quelques parcelles d'or. Je le dis au mouata. Aussitôt il me proposa d'examiner toutes les parties de cette montagne, et ne trouva plus singulier que je fisse des recherches; au contraire, il m'y encourageait, dans l'espérance que je pourrais découvrir quelque mine. Le soir même, je trouvai dans divers endroits des roches où l'or était assez abondant. Je les lui montrai, et je lui expliquai l'avantage de ce métal sur le cuivre. Il ne savait comment exprimer sa reconnaissance pour l'avantage que je lui procurais sur ses voisins. Dans son enthousiasme, il s'écria : « Que je « serais heureux si j'avais un ami comme toi! rien « ne pourrait égaler ce bien; mais rien ne peut me « donner l'espérance de te posséder : tu es destiné à « régner sur un autre peuple. L'offre du pouvoir ne « peut t'éblouir; mais les blancs tes compagnons n'au- « ront point pour toi le même respect que nous te « montrerions ici. Tu serais un dieu pour nous, et

« chez toi tu ne seras que souverain. Si tu restais ici,
« dès ce moment je n'agirais que par tes ordres. Tu
« gouvernerais mes états; mes nobles t'obéiraient
« comme des esclaves fidèles. Nul ne te porterait en-
« vie, tant tes connaissances t'élèvent au-dessus de
« nous. Mes neveux, qui prétendent au pouvoir après
« ma mort, se croiraient plus grands et plus puissans
« en t'obéissant que s'ils gouvernaient». Il s'arrêta pour attendre ma réponse. Ma situation était embarrassante; j'en sentais tout le danger. Il prit mon silence pour une marque de consentement. Il s'écria aussitôt avec force : « Pourquoi balancer? accepte, mon ami, ac-
« cepte le pouvoir que je t'offre, et les plus jolies de
« mes nièces et de mes filles.... Tu connais ma nièce
« qui a cent quarante-deux lunes; l'arbre planté à sa
« naissance est le plus beau de tous, son feuillage dé-
« fie l'ardeur des rayons du soleil; il est d'une vigueur
« remarquable, et promet à ma nièce quelque chose
« d'heureux. Son bonheur est arrivé.... Les dieux le
« lui ont annoncé plusieurs fois : c'est toi qui feras
« son bonheur, elle sera ta femme principale. »

La difficulté de refuser sans offenser le mouata me rendait muet. Mon air irrésolu le trompait. Il continua son discours en me disant qu'il avait beaucoup d'ennemis; mais aucun n'osait lui déclarer la guerre, parce que tous redoutaient sa puissance. Mucangama, qui n'agissait jamais sans réfléchir, était le seul qui lui donnât un peu d'ombrage. « Dans ce moment,
« ajouta-t-il, je pense à lui déclarer la guerre, et la

« crainte que tu ne fusses un de ses amis a seule causé « l'embarras que je t'ai donné à ton arrivée. Jusqu'ici, « j'ai respecté mes ennemis lorsque leur mauvais sort les « a fait tomber entre mes mains ; je les ai toujours échan- « gés contre un nombre égal de mes sujets. Mais doréna- « vant ce sera toi qui régleras la destinée de mon peu- « ple. Nous n'aurons plus de disgrâce à redouter; tous « les potentats trembleront et se soumettront à ton « empire. C'est décidé, tu restes? Réponds-moi ». En disant ces mots, il me saisit par la main.

Je ne pouvais plus différer une explication. Je le vis frémir de fureur en m'entendant déclarer que ma patrie m'appelait, que j'avais promis d'y retourner.... que manquer à ma parole serait un crime.... Il m'interrompit brusquement. « De telles promesses ne si- « gnifient rien, s'écria-t-il; ta volonté est la loi. Si « l'on t'envoie chercher, on marchera sur nos corps « avant d'arriver à toi ». Ce n'était plus un homme, c'était un lion furieux à qui l'on veut enlever sa proie. Il parla long-temps sans que je lui répondisse. Je me levai peu d'instans après, et je me retirai, espérant que la nuit calmerait son irritation; mais j'appris le lendemain matin qu'il ne s'était pas couché, et qu'il avait passé toute la nuit à délibérer avec ses nobles. Nous étions partis de bonne heure pour arriver à la ville avant la chaleur.

J'allai dîner chez le mouata, comme je le lui avais promis ; son cuisinier qui avait pris des leçons du mien, prépara quelques mets passables. Le mouata se mon-

tra fort affable, et comme il ne me parla plus de rester chez lui, je commençai à craindre quelque embûche. Je le quittai fort gai. Au coucher du soleil, il but un verre de tafia en s'écriant que j'étais un second soleil pour lui, parce que je lui donnais une seconde existence.

Les Molouas divisent l'année en quinze lunes. Ils nomment la quinzième *Hendéitari* (saison de l'amour); c'est avec elle que commence le temps des divertissemens, il dure quinze jours; on se livre alors à tous les excès du libertinage. Lorsque j'arrivai à Yanvo, ils étaient finis depuis trois mois : voici ce que l'on m'en a raconté.

Aussitôt que la quinzième lune paraît, le mouata va avec la première de ses femmes au temple de Hendé; il s'y couche avec elle dans un lit préparé pour l'occasion et couvert de peaux d'animaux; le tambour bat pour annoncer au peuple le commencement des fêtes. Chaque habitant ayant son temple particulier s'y rend également avec la principale de ses femmes, ou avec une de celles qui ne sont pas enceintes. Les jeunes gens des deux sexes peuvent à cette époque se donner des marques de leur amour sans le consentement des parens, et souvent de ce moment dépend le sort des filles; car si elles deviennent enceintes elles appartiennent à leurs amans : néanmoins il faut que le mari fasse les présens exigés par la loi.

Quelque temps après les sacrifices à l'amour, on se réunit sur les places où la musique est préparée pour

BIBLIOTHÈQUE ROYALE 1

les divertissemens; on y allume de très grands feux pour rôtir et faire bouillir les viandes destinées au festin qui, le premier jour, est aux frais du mouata. On y distribue aussi du oualo, en quantité suffisante pour satisfaire tout le monde. La journée se passe en débauches de tous les genres.

Les jours suivans les fêtes continuent, et tous les habitans contribuent aux frais des vivres et de la boisson, qui sont toujours abondans, les provisions étant faites plusieurs mois à l'avance. Le dieu Hendé est représenté sous la forme d'un homme et d'une femme, quelquefois sous celles d'animaux, dans l'action de la copulation.

Les Molouas adorent le soleil comme un dieu bienfaisant, et de même que les autres nègres, ils craignent Lamba Lianquita, le dieu de la foudre. Quand le tonnerre gronde, ils entourent son temple, et lui promettent des sacrifices, mais les prêtres n'immolent les victimes que selon leur besoin; ils ont toujours des raisons pour différer la cérémonie. Lorsque le temps des pluies approche, et que les nuages accumulés annoncent le commencement des orages, les prêtres ne manquent jamais d'inviter le peuple à apaiser la colère des dieux par des sacrifices.

Le temple du dieu Lamba Lianquita, situé sur la rive droite du Rigi, est bâti en briques, et a la forme de trois tourelles réunies : celle du centre est la plus haute; chacune a une grande porte surmontée de deux petites ouvertures rondes; elles sont couvertes en paille.

Sur la place devant ce temple, s'élève l'échafaud destiné aux sacrifices humains, et tout à l'entour des ossemens sont suspendus à des pieux. Les crânes le sont dans le temple. Je ne pus y entrer, parce que les prêtres en ont seuls le droit. Leurs maisons placées des deux côtés du temple n'y sont pas contiguës. A une assez grande distance, vis-à-vis de ce temple, on voit un grand palais destiné aux princes et aux chefs qui viennent à Yanvo.

Les quartiers d'Yanvo sont au nombre de quinze pour correspondre à celui des lunes formant l'année. Chacun est administré par un noble qui est qualifié *ngnuvulu* (gouverneur). Sous eux des chefs inférieurs nommés *ojïchio*, rendent la justice dans les affaires peu importantes; on peut appeler de leurs décisions au ngnuvulu; les crimes qui emportent la peine de mort ou de l'esclavage pour les nobles, peuvent être déférées au jugement du mouata qui donne audience tous les matins jusqu'à midi.

L'adultère, le vol, la révolte contre les ordres du souverain, sont des crimes punis par l'esclavage. Tous les autres ne le sont que d'une amende. Le souverain qui commet une action criminelle ou gouverne mal, peut être mis en jugement; mais quiconque l'accuse, porte ses griefs devant les nobles qui en délibèrent. S'il est déclaré coupable, il est déposé, et l'on élit un autre mouata. On conçoit que les nobles sont presque toujours disposés en faveur du souverain, à moins que l'un d'entre eux n'ait été offensé, et ne se soit fait un puissant

parti parmi eux. Quiconque accuse le mouata et ne parvient pas à obtenir sa condamnation est fait esclave, ce qui rend chacun très circonspect sur ce point. En général, les souverains sont aimés du peuple.

Un mouata déposé reste à la cour de son successeur; s'il entreprend de s'emparer de nouveau du pouvoir, il est ausssitôt vendu comme esclave, ce qui le flétrit à jamais. Aucun chef ne pourrait faire la guerre pour venger un esclave, sans s'exposer à être attaqué par tous les autres souverains et à perdre sa liberté, et par conséquent ses états. Quitter la cour sans la permission du souverain régnant est un crime qui est puni par la prison pour le reste de la vie. Un mouata déposé a peu de chances de pouvoir jamais parvenir à être rétabli.

Tout homme est obligé au service militaire; le soldat ne sert que pendant quinze lunes, ce temps expiré il retourne dans ses foyers. Cependant, quoique de service il peut aller coucher chez lui toutes les fois qu'il n'est pas de garde. Ces troupes sont en garnison dans la capitale et dans les villes, et composent l'armée. Si une guerre éclate tous les hommes en état de combattre doivent marcher. Les armes ordinaires sont des flèches, cependant il y a un assez grand nombre de fusils à Yanvo; ils appartiennent tous à l'état, mais les Molouas ne sachant pas fabriquer la poudre à tirer, ils continuent à s'exercer et à faire usage de l'arc dans la crainte de manquer de moyens de défense. Durant mon séjour il n'y avait que cent trente-et-un barils de poudre

et environ sept cents fusils dans l'arsenal; il y a comme à Tandi a voua de grosses carabines en cuivre qui ressemblent à de petits canons, et dont le travail est assez grossier. J'en vis d'autres dans les forteresses, montés sur des affûts et en place.

Un jour que le mouata me crut disposé à lui donner des informations, il me demanda comment nous fabriquions des fusils aussi parfaits. Je le lui expliquai de mon mieux et je crus qu'il ne m'avait pas bien compris; mais je fus assez surpris quelques jours après, quand des ouvriers entrèrent chez moi avec des moules commencés pour couler de petits canons. Le mouata me pria de lui apprendre à fabriquer de la poudre à tirer; je prétextai une ignorance complète de ce procédé, craignant de lui paraître tellement indispensable qu'il ne voulût me retenir de force.

Quand le mouata sort, il est toujours accompagné d'un grand nombre de nobles et de soldats. Quinze hommes le précèdent d'assez loin pour ôter tous les cailloux qui se trouvent dans les sentiers. Deux marchent immédiatement devant lui avec des espèces d'éventails pour empêcher que l'air respiré par d'autres n'arrive jusqu'à lui. Il marche nu-pieds, conformément à la loi du pays, cependant il se chaussa quand je lui eus fait présent de deux paires de pantoufles.

Les habitans d'Yanvo exercent le même genre d'industrie que ceux de Tandi a voua. Ils fabriquent aussi des nattes, des paniers, des tissus et des chapeaux avec les fibres que leur fournit une plante; avec des cheveux

de femmes des perruques que l'on met les jours de fête; des bâtons pour assister à l'enterrement des parens morts et qui sont déposés dans la fosse; des pagnes en bleu pour les fiançailles; des habits de noces : tous ces objets et beaucoup d'autres ne peuvent être faits que dans cette ville. Une loi condamne à l'esclavage quiconque serait pris en contravention. Les habitans des bourgs et des villages doivent s'occuper de la culture des terres et porter à Yanvo ou dans les autres villes le produit des recoltes. D'ailleurs la plus grande partie des habitans des villes ont des esclaves qui cultivent pour eux quelque coin de terre suffisant à leur subsistance.

Personne ne peut quitter la campagne pour habiter une ville sans en avoir obtenu la permission, qui ne s'obtient qu'en justifiant de la propriété de dix esclaves en état de labourer un champ dont le produit peut nourrir la famille estimée à cinq individus; il en faut deux de plus par personne au-delà du nombre déterminé par ménage. Quiconque est pourvu de cette faculté doit d'abord habiter pendant deux hendéitari ou trente lunes dans les faubourgs d'où il peut surveiller le travail de ses esclaves : il va ensuite demeurer dans le quartier qui lui convient.

Si les enfans de cet habitant ne peuvent vivre du produit de leur travail; s'ils viennent à perdre leurs esclaves et n'ont pas le moyen d'en acheter d'autres, ils sont obligés de retourner à la campagne, mais ils peuvent choisir librement le terrein qu'ils veulent cultiver. La terre est la propriété de l'état; si celle qui est

labourée ne suffit pas pour nourrir toute la population, on en défriche de nouvelles, et celui qui se livre à ce travail reçoit des greniers de l'état les vivres dont il a besoin pendant une année.

Le mouata possède une grande quantité d'esclaves : ils labourent la terre pour fournir à l'entretien de ses femmes et des nobles qui sont de service au palais. Indépendamment de ces esclaves appartenant au monarque, il y en a d'autres qui sont la propriété de l'état. Le produit du travail de ceux-ci sert à nourrir la garde, les chefs qui viennent rendre visite au mouata, enfin les ouvriers employés aux travaux publics. L'excédant est conservé dans les greniers de l'état.

On se réunit dans les promenades pour boire ou se divertir. On offre du oualo à quiconque vient s'asseoir dans un cercle. On s'exerce à la course et au tir au milieu de la promenade publique et sur le marché aux esclaves. A chaque *rianbé riegi*, ou nouvelle lune, on distribue dans chaque quartier, à ceux qui sont les plus adroits, des prix consistant ordinairement en une jeune fille. Elle devient la femme de celui à qui on l'accorde. Quiconque en obtient deux acquiert le titre de chef dans l'armée. La jeune fille donnée au vainqueur est toujours d'une famille noble, parce que ceux-ci sont regardés comme appartenant à l'état, et que le souverain a le droit de disposer de leurs enfans. Quelquefois le vainqueur reçoit pour femme une des filles du mouata. Celui-ci les offre toujours à tous les chefs ou princes qui lui font visite. A mon arrivée il

m'en envoya quinze pour que j'en choisisse deux, qui devaient céder leur place à d'autres tous les jours à midi; ce qui a continué pendant mon séjour dans cette capitale.

Les pluies tombent pendant les mois de janvier et de février, et cessent en mars. Durant ce temps toutes les rivières débordent et les orages sont effrayans. Pendant la saison sèche on récolte. La plus grande partie de la campagne est inculte. Cependant le pays est bien peuplé.

Pendant que j'étais à Yanvo, il y arriva plusieurs ambassadeurs envoyés par les chefs et les princes voisins du mouata, pour lui renouveler leurs assurances d'amitié et de soumission. Je les vis tous, car la renommée qui avait porté mon nom aux environs de tous les lieux où j'avais passé, excitait la curiosité générale. D'ailleurs, je ne renvoyais jamais aucun chef les mains vides, afin de me concilier leur bienveillance pour qu'ils me servissent si l'occasion s'en présentait.

Parmi ceux qui vinrent, se trouvaient les deux chefs accompagnant les caravanes qui avaient apporté au mouata le tribut en sel que les Quilimané et les Cazembé lui paient tous les ans. Ces peuples sont voisins de la côte orientale d'Afrique.

Ces chefs me dirent qu'ils étaient ordinairement quatre-vingts jours en voyage pour venir de chez leur souverain chez le mouata des Molouas; ils n'étaient jamais allés à la ville des blancs; mais ils y envoyaient des esclaves. Ils ajoutèrent qu'ils recevaient en échange

des coupons de chila et de coromandel, ou toiles de coton fabriquées en Angleterre.

D'après les renseignemens qu'ils me donnèrent, ils doivent parcourir environ six lieues par jour; mais chaque cinquième journée de marche ils se reposent pendant vingt-quatre heures. Ils rencontrent beaucoup de rivières; aucune n'est considérable; la seule qui soit large et rapide, et qui vient du nord, s'appelle Zamzé. Elle déborde dans le temps des pluies et inonde la campagne environnante pendant plus de trois lunes; ensuite elle forme un marais pendant plus de deux autres lunes. Ils me racontèrent aussi qu'ils ne rencontrent aucun lac dans leur marche; ils ne connaissent le Couffoua que par le récit des Molouas; ils le nomment *Metzené*; mais ils n'en approchent pas. Selon eux, la rivière qui sort du Couffoua se dirige vers le nord-est. Ils la traversent sur un pont dans le pays des Xagmez, peuple peu puissant, tributaire du mouata, et vivant à l'est de ses états.

Ces chefs m'apprirent, de plus, que leur voyage n'est pas sans danger. A la vérité, les peuples chez lesquels ils passent n'entravent pas la marche de ces vassaux du mouata; mais souvent ils pillent même les caravanes qui portent le tribut. La plupart sont anthropophages.

Jamais aucun blanc n'a essayé de pénétrer chez eux. Cependant ils avaient entendu parler de mulâtres expédiés par les blancs de la côte pour aller chercher du ziezele-azu, ou poudre d'or; mais nul de ceux-ci n'a-

vait tenté de s'avancer très loin, parce que les naturels de ces régions ne souffrent même pas que leurs semblables voyagent d'une contrée à l'autre.

Je leur proposai de les accompagner quand ils retourneraient dans leur pays; mais ils refusèrent d'y consentir, disant qu'ils seraient impitoyablement sacrifiés pour m'avoir conduit avec eux, et que moi-même je périrais.

Comme ils ne parlaient que très imparfaitement la langue abunda, et que j'étais obligé d'avoir recours à un interprète moloua qui comprenait leur idiome, je ne pouvais espérer d'obtenir d'eux des renseignemens plus positifs que ceux qu'il conviendrait aux Molouas de me donner; d'ailleurs, les nobles qui m'accompagnaient toujours, depuis mon arrivée, avaient pris l'interprète à part avant qu'il commençât à me servir, et lui avaient prescrit ce qu'il devait faire pendant l'entretien que j'eus avec les Cazembé. Je vis souvent à la mine de ces nobles, qu'ils menaçaient l'interprète, parce qu'il traduisait des réponses qu'il leur convenait de ne pas me faire connaître.

Mes gens, pendant tout le temps que je passai à Yanvo, ne manquèrent de rien; ils étaient bien logés et pouvaient choisir les jeunes filles qui leur plaisaient le mieux. Cependant, malgré cette existence heureuse, ils me parlaient souvent de partir.

CHAPITRE XLII.

Le mouata veut empoisonner tous mes porteurs.—Onze succombent. — Les sorciers me rendent un service important. — Départ d'Yanvo. — On m'attaque dans une forêt. — On veut m'empêcher de sortir du pays des Molouas.— Ce qui arriva. — J'arrive sur les terres de Mouené Haï.—Description de la capitale des états de ce chef. — Climat. — Je suis malade.— Conseils à cet égard. — Récits des indigènes sur les pays voisins. — Ma santé se rétablit. — Funérailles.— Cérémonie pour l'élection d'un nouveau chef.

J'ÉTAIS à Yanvo depuis près d'un mois ; je pensais aussi à sortir de cette ville ; je dis au mouata que je comptais bientôt le quitter. Il parut fort surpris, et me répondit que s'il ne m'avait plus parlé de rien depuis le jour que nous étions ensemble à la campagne, c'est qu'il avait cru que j'étais décidé à rester avec lui. Quand je lui eus déclaré positivement que c'était impossible, il garda le silence. Je lui demandai des porteurs, il me les refusa, prétextant que ses sujets ne pouvaient con-

tribuer à m'éloigner de ses états. « Sans toi, ajouta-t-
« il, je n'ai plus l'espoir de m'agrandir; on te connaît
« partout, ton nom est devenu la terreur générale. Les
« petits chefs et les souverains mes tributaires, me me-
« naçaient depuis long-temps de m'abandonner; aus-
« sitôt qu'ils ont appris ton arrivée, ils m'ont envoyé
« des députés, non-seulement pour acquitter le tribut
« ordinaire, mais pour m'offrir plus du double en pré-
« sent, comme marque de leur soumission, tant ils
« ont craint que je ne fisse marcher contre eux une
« armée dont tu aurais le commandement. Comment
« veux-tu que je consente à te laisser partir. Non, je
« ne m'y résoudrai jamais. »

Je le quittai pour réfléchir à ce que je devais faire; mes gens instruits des intentions du mouata craignaient que ne je finisse par acquiescer à ce qu'il desirait. Je les trouvai tristes et abattus. Je compris qu'il fallait s'en aller et me tirer d'affaire comme je pourrais avec le nombre d'hommes que j'avais. Je leur annonçai ma résolution, ils l'entendirent avec des cris de joie, et s'occupèrent aussitôt de se partager les ballots pour qu'il ne restât rien.

Je reçus ce soir-là, suivant la coutume, un présent de oualo, que le mouata m'envoyait tous les deux jours; comme il vint plus tard qu'à l'ordinaire et après le repas, je fis mettre les calebasses dans ma tente, et je réservais ce oualo pour le lendemain; mais mes interprètes et mes cuisiniers qui étaient privilégiés, m'en ayant demandé, je leur en fis donner; bientôt ils se

sentirent incommodés; les accidens qui se manifestèrent ensuite, indiquaient l'action d'un poison. Je leur fis prendre les médicamens usités en pareil cas, il était déjà trop tard; ils moururent dans la nuit, au milieu de tourmens affreux; je perdis dans cette occasion funeste, onze hommes dont les services m'étaient le plus nécessaires.

Comme je voulais acquérir une nouvelle preuve de la présence du poison dans ce oualo, j'en fis donner à un chien qui tomba mort quelques minutes après. La rage de mes porteurs, en voyant leurs camarades détruits par l'effet d'une infâme trahison, les aurait sans doute portés à se venger en mettant le feu à la ville, si je ne leur avais fait envisager à quel péril ils s'exposaient en attaquant ainsi un peuple puissant qui les accablerait.

Le mouata, persuadé comme je viens de le dire qu'il ne pourrait me retenir, avait résolu de me mettre dans l'impossibilité de partir, en empoisonnant mes porteurs, ce qui lui était d'autant plus facile, que tous les deux jours, il me gratifiait de plusieurs calebasses de oualo, pour régaler mes gens.

Réduit à cette extrémité, je pensai que le seul moyen qui me restait pour me tirer de ce pays, était d'avoir recours aux prêtres du dieu du tonnerre, et de les gagner, pour qu'ils rendissent en ma faveur un oracle qui obligeât le roi à me laisser aller. Je leur portai une longue robe de molleton blanc, bordée de jaune, un joli bonnet de drap bleu, bordé de rouge, et

quelques bouteilles de tafia. Je leur expliquai mes malheurs et leur demandai leur protection.

Depuis trois jours, l'horizon devenait menaçant, les nuages s'accumulaient et annonçaient un orage terrible. Le soir même il éclata. Les prêtres frappèrent sur leurs chaudrons de cuivre; le peuple s'assembla en tremblant. Le chef des prêtres le harangua: il déclara que quelqu'un avait commis d'énormes crimes, et que le dieu irrité menaçait la ville de sa destruction. Malheur à celui qui serait trouvé coupable! Puis, s'arrêtant tout-à-coup, ses cheveux se dressèrent sur sa tête, ses yeux étaient égarés: il fit des contorsions effroyables, au milieu desquelles il prononça des mots incohérens, tels que « étranger..... poison..... récompense à l'étranger..... sortir des états..... sacrifices..... » Quand il eut fini, l'un des prêtres, qui avait recueilli cet oracle, le répéta au peuple de la manière suivante: « Que l'étranger, qui depuis long-temps est « ici, sorte des états du mouata; qu'on le dédommage « de la perte de ses gens qui ont été empoisonnés; « qu'on fasse un sacrifice à Lianguli, pour l'apaiser: « il est irrité; qu'on protège l'étranger pendant qu'il « sera sur le territoire des Molouas. »

Le peuple poussa des cris de joie. L'orage diminua: il fut regardé comme l'expression de la colère du dieu. Le mouata, très contrarié de voir ses projets déjoués, eût volontiers fait rôtir vivans les prêtres qui avaient osé rendre un oracle sans son consentement, s'il n'avait craint que cet acte de cruauté ne lui attirât

des malheurs qu'il n'aurait pas pu éviter. Il se résigna bien malgré lui à la circonstance, et m'envoya en présent quelques chèvres, avec la permission de partir et celle de prendre le nombre de porteurs qui s'offriraient volontairement.

Je profitai du moment. Je fis tous mes préparatifs, et le lendemain, 30 octobre, j'allai coucher chez le soba Cucula, grand ami du mouata. Il me reçut froidement, parce qu'il savait ce qui s'était passé à Yanvo ; cependant il n'essaya pas de me retenir.

Il me donna deux guides, pour me conduire jusque chez Mouené Haï, puissant chef, qui dépend d'un souverain, nommé Bomba, et réside dans une ville très éloignée et située au nord d'Yanvo. Je couchai, le 31, au milieu d'une forêt, et le lendemain chez Cuzangalessa, qui me donna volontiers des porteurs et des guides. Il m'avertit que probablement je rencontrerais des bandes de voleurs qui infestent les forêts voisines et font esclaves ceux qui les traversent. C'était cependant l'unique chemin pour aller chez Mouené Haï. Mes porteurs, ainsi prévenus, se tinrent réunis, afin de mieux résister au danger, s'il se présentait.

De grand matin le 20 novembre, une nuée de flèches nous avertit de nous défendre. Chacun déposa son fardeau et fit feu sur les brigands. La grande quantité des blessés découragea les autres. Je m'avançai avec ma garde; elle fit une décharge sur un nombre considérable de gens qui, jusqu'alors n'avaient été que spectateurs. Quand ils virent tomber plusieurs de leurs com-

pagnons, l'épouvante se mit parmi eux, et bientôt la fuite les fit tous disparaître, laissant les morts et les blessés. Nous couchâmes au milieu de la forêt et le 3 nous arrivâmes de bonne heure à Riambu.

Les brigands qui nous avaient assailli dans la forêt appartenaient à un bourg qui est très grand. Nous y trouvâmes les blessés de la veille, leurs camarades les avaient apportés pendant la nuit : les habitans montrèrent par leurs gestes menaçans qu'ils étaient prêts à tout entreprendre pour se venger, mais la crainte de ne pas réussir les empêcha d'en venir aux voies de fait, car les fuyards leur avaient fait une peinture effrayante du pouvoir du blanc. Il était facile de deviner que ces malheureux ne pouvaient être des voleurs de profession ; ils n'avaient essayé de m'empêcher de passer que pour obéir aux ordres du mouata. En conséquence, j'avertis mes gens de se tenir sur leurs gardes le lendemain, parce qu'il était possible que nous fussions exposés à une seconde attaque.

Le 5, nous traversâmes des montagnes, puis une forêt où habite Cotulaz, dernier soba du territoire du mouata vers le nord. On me l'avait dépeint comme un vrai barbare, qui différait beaucoup des nobles que j'avais vus à Yanvo. Nous campâmes près de sa banza dans l'intention de repartir le lendemain.

Je fis à mon ordinaire une promenade dans les environs, et je ne revins à mon camp qu'à quatre heures de l'après-midi, avec les cinquante hommes qui m'avaient accompagné, les autres étaient restés pour

faire les cabanes, entourer le camp de pieux et empêcher les curieux de pénétrer dans l'enceinte. En revenant, je rencontrai le soba qui m'attendait. Il m'apprit en peu de mots qu'il avait reçu du mouata l'ordre de m'arrêter et de me retenir, puisque je refusais de rester de bonne volonté. Je lui répondis que le lendemain matin, je lui rendrais réponse. Je fis placer des sentinelles de distance en distance ; j'instruisis mes gens de l'intention du soba, et je leur recommandai de se préparer à disputer le passage l'arme à la main. Le 26, au point du jour, chacun prépara son fardeau, et s'armant de son fusil se tint prêt à partir. J'envoyai avertir le soba que je voulais lui parler. Il ne tarda pas à venir. La veille, il avait supposé que j'avais peur, et en conséquence il n'avait pas fait assembler ses sujets qui étaient dispersés dans plusieurs petits villages des environs. Je lui demandai d'un ton ferme et résolu, s'il avait encore intention de s'opposer à mon passage. Ayant regardé autour de lui, et voyant tous mes gens le fusil au bras, il répondit qu'il devait obéir aux ordres du mouata; cependant il tremblait en parlant. Je lui dis que si j'étais aussi fourbe et aussi méchant que lui, il resterait mon prisonnier dès ce moment, ainsi que les nobles qui l'accompagnaient, mais que je le renvoyais pour que dans un quart d'heure il reparût à la tête de tout son peuple pour nous livrer bataille. Il resta interdit, puis tout-à-coup reprenant ses esprits, il s'écria : « Je ne te livre-« rai pas bataille ici, mais je te ferai attaquer dans la

« forêt. » Cette déclaration sincère m'éclaira sur notre danger; je lui fis annoncer que si dans un quart d'heure il ne me livrait bataille, ou ne me donnait pas ses plus proches parens en otage pour répondre sur leur tête que ses sujets ne se jetteraient pas sur nous dans la forêt, j'allais faire brûler sa ville. Il partit en éclatant de rire.

A l'expiration du délai prescrit, cinquante de mes nègres, un tison ardent à la main, et le fusil au bras, s'avancèrent vers la ville, et mirent le feu aux premières maisons: elles étaient faites de pieux et couvertes en paille; dès que la flamme s'éleva, la confusion régna partout. Les habitans fuyaient de tous les côtés. J'aurais pu réduire tout en cendres, avant que la population eût pensé à se défendre; les hommes s'occupèrent d'abord de mettre leurs femmes en sûreté. Le vent qui soufflait avec assez de force avait porté l'incendie sur tout ce quartier de la ville avant que le soba sortit. Enfin il parut à la tête d'environ trois cents hommes armés d'arcs et de flèches. Les miens, rangés sur quinze de front les accueillirent par une fusillade qui fut si bien dirigée, que tous les coups portèrent; les cris des blessés animèrent leurs compatriotes qui, la massue à la main, se précipitèrent sur ma troupe. Une autre décharge presque à bout portant, arrêta les autres qui ne voulurent point passer sur les corps de leurs camarades. Ils tirèrent leurs flèches, mais d'une main tremblante, de sorte qu'aucune ne nous atteignit; ma garde fit un demi-tour à droite et

une troisième décharge répandit la terreur parmi les assaillans; plus de cinquante des leurs étaient déjà hors de combat. Le désordre se mit parmi eux, et chacun s'enfuit dans la ville.

Mes gens voulaient les suivre et les massacrer, je les retins et je fis appeler le soba. Il parut accompagné d'une troupe nombreuse, j'allai vers lui avec ma garde et mon interprète; ensuite je m'avançai seul avec ce dernier, et je fis signe au soba de venir à moi. Ma garde tenait l'ennemi en joue, pour l'avertir que s'il essayait quelque supercherie, il la paierait cher. Je demandai à ce chef s'il était satisfait, et s'il voulait maintenant me donner des otages. Les nobles auxquels ils communiqua ma demande s'estimèrent trop heureux que je n'exigeasse rien de plus. Ils m'envoyèrent aussitôt vingt des principaux d'entre eux, parmi lequels se trouvaient le neveu et les fils du soba. Je les fis désarmer et lier avec des cordes en présence de leurs compatriotes, et pour les effrayer, j'ordonnai à ma garde de leur couper la tête à tous si on nous attaquait dans la forêt. Je congédiai ensuite le soba et son monde. Nous partîmes aussitôt avec deux guides pris dans cette ville, qui devaient avoir le même sort que les otages s'ils nous égaraient. En sortant de Cotulaz, nous passâmes à gué un gros ruisseau qui coule au nord-est et va joindre le Zamba. On m'a dit qu'il sort d'un grand lac nommé Tandi, situé au sud-ouest de Cotulaz. Après deux heures de marche, nous arrivâmes près d'une petite montagne qui sépare les états du mouata de ceux

de Mouené Haï. Le soir, nous campâmes dans un grand bourg nommé Amendolaz. Les habitans avaient l'air méchant et farouche. Ils nous eussent probablement cherché querelle, si la vue de nos otages ne leur eût appris ce qui venait d'arriver; la conversation qu'ils eurent avec eux les rendit aussi doux que des agneaux. De mon côté j'étais fort embarrassé, car je me trouvais chez un peuple qui parlait une langue différente de l'abunda.

Je renvoyai les otages; il y avait parmi eux deux frères qui s'offrirent de m'accompagner. Ils parlaient très bien la langue du pays où j'arrivais. Ils demandèrent pour salaire une paire de pistolets, environ six livres de poudre et treize pièces de marchandises, ce qui suffisait pour les rendre riches. J'acceptai leur proposition avec empressement. Je fis partir deux messagers avec quelques présens pour Mouené Haï à qui je demandais un libre passage sur ses terres, en l'assurant que je venais en ami, et que si j'avais été obligé d'employer la force, chez le soba Cotulaz, je n'en étais pas responsable; j'ajoutai que j'avais été protégé partout sur les terres du mouata, et Cotulaz seul avait voulu m'empêcher de continuer ma route.

Je restai à Amendolaz pour attendre le retour de mes envoyés, et donner le temps à mes nègres de se reposer; ce ne fut pas long, Mouené Haï avait été instruit de mon séjour à Yanvo. On lui avait raconté mes prouesses en les augmentant au centuple. Il craignait que je ne restasse chez le mouata déjà trop

puissant pour lui. La nouvelle de mon arrivée sur ses états lui fut très agréable, deux de ses nobles vinrent de sa part m'assurer de sa protection.

Mes porteurs étaient enchantés de leur séjour à Amendolaz. Les habitans et ceux d'un autre bourg, une lieue plus loin, échangèrent contre des verroteries, de la viande de chasse qu'ils avaient en abondance, de la farine de maïs, et beaucoup de oualo. C'était tous les jours une nouvelle fête ; ils buvaient, mangeaient et dansaient pendant la nuit, et dormaient pendant la chaleur du jour. Mais devenus avec raison défians depuis la mort de leurs camarades à Yanvo, ils obligeaient toujours le porteur de oualo à en boire une grande jatte, et le retenaient quelques heures avant d'en goûter eux-mêmes. Les sujets de Mucangama m'assurèrent qu'ils se repentaient de m'avoir accompagné; ils ne s'étaient pas attendus aux difficultés de la route, mais ils ne pouvaient plus reculer, la promesse de les reconduire près du pays de leur souverain leur fit cependant reprendre courage.

Dès que les envoyés du Mouené Haï eurent paru à Amendolaz, je quittai ce lieu le 10 novembre et me dirigeai vers le nord-nord-ouest ; nous fîmes halte chez le toké lotaz; le mot de *toké* répond à celui de soba dans la langue abunda. La physionomie des habitans annonçait la méchanceté ; ils avaient les yeux très enfoncés dans la tête, la figure ovale, le front ridé. La curiosité les attira autour de moi, le chef lui-même ne tarda pas à paraître. Il parcourut avec des

yeux avides les tas d'objets dont se composait mon bagage. Je lui fis présent d'une pièce de mouchoirs et il me quitta aussitôt. Je donnai l'ordre d'entourer notre camp pour mesure de sûreté, et de faire reculer la foule. Les envoyés de Mouené Hai ayant essayé inutilement d'engager tout le monde à se retirer, je m'avançai avec ma garde, ce qui produisit l'effet desiré. Je plaçai des sentinelles, et leur donnai la consigne de ne laisser passer personne. Dès que je fus rentré, les habitans se précipitèrent au milieu de mes gens touchant à tout, et paraissant disposés à tout prendre; comme ils ne connaissaient pas les armes à feu, je dis à ma garde de charger les fusils avec des grains de sel, et de tirer dans les jambes de tous ceux qui avaient envahi le camp. Le bruit effraya tant ces pauvres diables qu'ils prirent la fuite en hurlant. Les blessés surtout ne cessaient de crier, je ne revis plus personne de toute la soirée. Je fis dire à ces nègres que ceux qui avaient été atteint n'en mourraient pas, et que leurs souffrances n'étaient qu'un châtiment de Jetequi, dieu de la foudre, pour avoir voulu voler.

Cotaz est situé sur la rive droite du Zamba, qui dans cet endroit n'est pas très considérable. J'avais commencé à l'apercevoir à une lieue au-delà d'Amendolaz. Je passai le 11 novembre dans le village d'Inihocaz, éloigné d'une lieue et demie de Cotaz, et deux lieues et demie plus loin, à Cubandulniz. J'allai coucher au milieu de Canguz. Les habitans des premiers bourgs nous laissèrent passer tranquillement; mais

ceux des derniers essayèrent de me voler. Ils s'assemblèrent le soir, et fondant sur mon camp, ils enlevèrent plusieurs barils de tafia et des ballots de marchandises. Mes gens, qui étaient toujours sur l'alerte, avaient leurs fusils à côté d'eux, quoiqu'ils fussent couchés hors du camp. Ils tirèrent sur les voleurs, qui laissèrent leur butin et sept prisonniers. La présence des envoyés de Mouené Haï était impuissante pour retenir ces hommes disposés au pillage, et qui m'eussent infailliblement assassiné si mes nègres ne m'eussent été si fidèles; mais ceux-ci étaient d'autant plus intéressés à défendre mon bagage que l'unique moyen de subsistance pour eux et pour moi y était attaché, et que leur vie dépendait de la mienne. Ils savaient qu'on les sacrifierait si je venais à mourir. C'est ce qui leur faisait souvent dire qu'ils se repentaient de m'avoir accompagné.

La nuit fut tranquille, et nous nous mîmes en marche le lendemain avant l'aurore. En sortant de Canguz, nous traversâmes le Zamba, puis Sé Murilaz qui est un bourg, et deux lieues et demie plus loin Sé Mosuz, grande ville. Le peu de respect des habitans pour les nobles qui m'accompagnaient, et leur inclination visible à m'attaquer, m'empêchèrent de m'arrêter chez eux. Après avoir franchi une chaîne de collines, je traversai un bras du Sené Bambi, et j'allai coucher à Sé Quigilz. Malgré l'air farouche des habitans de ces bourgs, une troupe si nombreuse d'étrangers traversant leur pays qui n'avait la guerre avec

personne, et sans que le souverain eût l'air même d'y prendre garde, leur causait une surprise extrême; ils se perdaient en conjectures sur l'objet de notre marche. Les anciens racontaient ce qu'ils avaient vu jadis, et cherchaient à en tirer des inductions; mais tous étaient étonnés de voir un homme de ma couleur. Ils n'avaient jamais pensé qu'il existât un tel individu. Ils me regardaient comme étant d'une race différente. Plus j'approchais de la ville de Mouené Haï, moins la population semblait disposée à me faire du mal. Les chefs des bourgs et villages que nous rencontrions à chaque instant venaient me complimenter et m'assurer que j'étais le bien-venu: ils connaissaient déjà la disposition de leur souverain à mon égard.

Depuis mon départ de Yanvo, la chaleur augmentait constamment. Le thermomètre, à l'ombre, marquait à midi 29°; à deux heures, 34°; à quatre heures, 27°. Il n'était plus possible de cheminer après dix heures du matin. Je partais avant le jour, et je profitais de la lumière de la lune pour traverser les forêts les plus épaisses. J'arrivai de bonne heure à Sé Cummaz, bourg où l'on me dit que dans deux heures je pourrais arriver à la ville de Mouené Haï, située à l'ouest. Je fis partir deux nègres pour avertir ce souverain de ma venue, et je suivis lentement. J'arrivai à dix heures du matin dans sa capitale. Elle est située par 1° 53″ latitude nord et 2° 23″ longitude est, d'après les observations que je fis le jour même, de crainte d'obstacles imprévus. Cette ville est à la droite du bras

principal du Sené Bambi, qui coule à l'est, puis au sud-est, et à ce qu'on me dit, se dirige ensuite au nord-est ; il est très large devant la capitale de Mouené Haï ; et comme la plaine comprise entre ses bras est unie, il l'inonde au temps des pluies; on m'a même assuré qu'alors tout cet espace était sous les eaux. Quand elles se retirent, elles laissent des marais qui rendent généralement ce canton très malsain.

Depuis trois jours j'étais très incommodé. Je n'avais plus d'appétit ; je ne mangeais qu'avec dégoût. Il est vrai que depuis la mort de mes cuisiniers et de mes interprètes, je n'avais plus pour me servir que des nègres qui non-seulement s'entendaient peu à faire la cuisine, mais qui même savaient à peine allumer du feu. Le fils de mon premier interprète, à force de fréquenter mes cuisiniers, avait appris quelque chose; mais il ne pouvait rien faire seul, j'étais obligé de le diriger, et mes occupations m'en empêchaient souvent.

Le Mouené Haï m'avait fait préparer des maisons. Je me mis au lit, et, après m'être reposé, j'allai faire visite à ce souverain dans la soirée ; ensuite, abandonnant le soin de mon bagage à mon interprète, je pensai à soigner ma santé : n'ayant mangé que quelques racines depuis cinq jours, mon estomac avait beaucoup souffert. Pendant la nuit, la fièvre se déclara, et je restai trois jours dans un état qui affligea beaucoup tous mes gens. Ils crurent que c'en était fait de moi, et conséquemment d'eux. Ils pensaient déjà aux tourmens qu'on leur ferait souffrir. Quelle joie ils

éprouvèrent quand ma fièvre venant à diminuer, je compris quelque chose de leur conversation, et que je leur fis signe avec la main pour leur annoncer que j'étais mieux! Je pris du quinquina en substance, et quelques jours après j'étais entièrement débarrassé de la fièvre. Il ne me restait qu'une faiblesse extrême; mais, grâce aux soins de mes compagnons et à de petites promenades qu'ils me faisaient faire dans mon tipoï le matin au lever et le soir une heure avant le coucher du soleil, mes forces revinrent un peu. Ils allaient à la chasse pour tuer des pintades, qui servaient à me faire du bouillon. Ils me donnèrent dans cette occasion des marques de leur attachement qui me furent très sensibles. Mais ma santé ne se rétablissait pas complètement.

Samouené Haï m'assura que si j'allais chez Bomba, qui demeure à quarante lieues plus loin au nord, je guérirais certainement, parce que les eaux sont bonnes, et l'air est frais dans sa ville située sur les montagnes. Mes gens, qui desiraient mon rétablissement, me prièrent de partir, m'assurant qu'ils soigneraient mon bagage, et qu'à mon retour je trouverais tout en bon état. Ce fut plutôt pour condescendre à leurs vœux que par l'espoir de me rétablir, que je me décidai à suivre le conseil de Mouené Haï. Je le priai de veiller sur mes effets, et, prenant quarante hommes avec moi, je lui dis adieu. Mon état empira tellement dans ce voyage, que je ne pus faire aucune observation. Je m'arrêtai, et je campai pendant quatre jours sur les

bords d'une large rivière qui baigne le pied des montagnes. On me dit qu'elle s'appelait le Kilihé. Suivant ce qu'on me raconta, elle vient du nord-ouest, où elle prend sa source dans un vaste désert, et porte dans cette contrée le nom de *Nourihé.* Elle coule à l'est, et passe ensuite entre des montagnes; en sortant de là, elle est appelée *Kilihé.* La ville de Bomba est située sur un rameau de ces montagnes. C'est au pied de ce rameau que j'avais fait halte. Le Kilihé forme la limite entre le territoire de Bomba au nord et celui de son vassal Mouené Haï au sud. En continuant son cours à l'est, il sépare les états de Bomba, qui sont au nord de ceux de Kiongo qui sont au sud. J'appris aussi que cette rivière était appelée Nourihé, parce que ses bords sont couverts d'un sable brillant, et que son lit est rempli de pierres éclatantes; que quelquefois dans ses débordemens elle entraîne ces pierres dans la campagne. Les roches, qui forment de petites îles de distance en distance près du lieu où je m'arrêtai, sont noires, avec des parcelles de mica; mes gens m'en apportèrent des échantillons. C'est probablement au Kilihé que le Sené Bambi va se joindre.

Je perdis entièrement mes forces. Alors je dis à mes porteurs de retourner chez Mouené Haï. J'avais beaucoup souffert des fatigues de cette excursion; je n'étais plus capable de rien. Quelques jours de repos après mon retour me rendirent quelque vigueur. Je buvais tous les jours des décoctions de panda ou quinquina africain.

Mouené Haï avait eu pour moi les procédés les plus délicats. Il avait défendu à ses sujets d'approcher de mes maisons à moins d'y être appelés. Il n'avait jamais manqué de m'envoyer les vivres qu'il croyait m'être nécessaires, et s'informait de l'état de ma santé. Je profitai de ma convalescence pour lui envoyer un présent en lui faisant dire que je n'allais pas le voir, parce que si je parlais je retarderais ma guérison. Il vint chez moi le lendemain. Voulant le recevoir avec toute la distinction possible, je fis étendre un morceau de drap vert à l'ombre de quelques grands arbres, on y posa un baril vide recouvert d'un morceau de drap rouge, c'était pour lui servir de siège.

Il vint sans beaucoup de faste, précédé seulement de sa musique : et accompagné d'un noble et de quelques gardes.

En arrivant près de ma maison, il fit cesser ses musiciens qui auraient pu m'étourdir, et s'avançant majestueusement, il me témoigna son regret de ce que ma maladie l'eût privé de me voir tous les jours, et exprima des vœux pour mon prompt rétablissement. Il m'engagea à aller me promener sous les arbres touffus qui forment de vastes promenades dans l'enceinte où loge sa garde, ou dans celles qui conduisent à l'habitation de ses femmes, en m'assurant que j'y jouirais de toute la tranquillité desirable, puisque personne ne pouvait y pénétrer. Sa visite fut courte, parce qu'il craignait de m'incommoder.

Mouené Haï était jeune, et avait une physionomie

fort agréable. Il était vêtu de quelques peaux de panthère, son bonnet était en peau de lion, la queue lui pendait entre les épaules. Vingt dents de l'animal en garnissait le devant. Le coutelas au côté, et une petite lance à la main, achevaient de lui donner un air martial. Il fut très sensible à l'attention que j'avais eue de lui faire préparer un siège, et il me le témoigna par ses regards.

La permission qu'il venait de m'accorder me fut d'autant plus agréable que j'étais sûr de ne pas y être gêné par la foule ; je profitai de la fraîcheur du soir pour aller dans la promenade des gardes : elle est fermée d'un mur très élevé, au dedans duquel règne un fossé large de 13 pieds, et rempli d'eau. Sur toute sa longueur s'étendent quatre rangs d'arbres touffus. Les maisons des gardes sont bien alignées, et forment quatre rues assez larges ; tout y est très propre et frais, on y respire plus librement qu'ailleurs dans ces cantons brûlés par l'ardeur du soleil. La promenade qui conduit à l'habitation des femmes est très large, plantée d'arbres des deux côtés. Au milieu de cette allée se tiennent les chefs soumis à ce ngana, ils sont obligés d'y venir tour-à-tour, afin d'empêcher que quiconque eût pu surprendre la vigilance des sentinelles, en entrant dans l'enceinte, n'avançât pas plus loin. Ils répondent sur leur tête de l'exécution de leur consigne.

La place publique est également entourée d'allées bien ombragées. D'un côté, on voit la prison où sont gardés

les esclaves du souverain, destinés à être vendus. Au milieu est l'échafaud sur lequel sont sacrifiées les victimes humaines qui doivent être mangées dans les fêtes; autour de l'échafaud, plusieurs rangs de pieux rangés en amphithéâtre supportent des crânes humains, des ossemens sont enfoncés dans la terre. La massue qui sert à briser les vertèbres du cou de l'infortuné, dévoué à la mort, est suspendue à côté de l'échafaud, et encore teinte de sang. On voit sur un billot les coupes dans lesquelles on boit le sang de la victime; on le tire de ses veines, et on l'approche de ses lèvres en proférant des cris insultans, avant de lui assener le coup mortel.

Le fort est petit, mais assez bien défendu par un fossé profond, rempli d'eau; il communique avec l'enceinte où la garde du souverain se tient, de sorte que les soldats peuvent s'y réfugier dans un cas de nécessité: cette garde est nombreuse mais peu guerrière, elle exécute aveuglément les ordres du ngana et lui paraît très dévouée.

Mouené Haï est vassal de Bomba. En temps de guerre il doit lui fournir quatre mille soldats qu'il commande en personne; de plus il lui paie un tribut annuel. Il gouverne un pays très étendu.

Les funérailles du potentat se font avec beaucoup de pompe. On lui coupe les extrémités des doigts des pieds et des mains, on recouvre les chairs d'un enduit fait avec de la chaux, de la terre rouge et de la résine, ne laissant paraître que les ongles; on lui rase les cheveux

et le poil, que l'on conserve précieusement, puis on place le corps dans une caisse en roseaux fortement serrés les uns près les autres et en joncs teints en rouge. La figure de Saméz né Lamaz, dieu tutélaire des potentats, est peinte sur ce cercueil que l'on ferme avec des joncs teints de jaune et de rouge; des deux côtés de l'image du dieu sont des figures de serpens, puis tout autour d'autres relatives aux actions du souverain. Lorsque tout est disposé, huit nobles posent cette bière sur des tréteaux, et la nuit elle est portée dans le bois situé à l'extrémité de l'allée des gardes. Une grande foule avec des torches faites d'un bois enduit de hida, suit le convoi et s'arrête à l'entrée du bois. Les nobles seuls y entrent et vont déposer le cercueil au milieu des autres qui sont sous un hangar dont les piliers sont sculptés avec soin. A l'extrémité supérieure un petit temple renferme les dieux des potentats morts.

Quiconque oserait pénétrer dans cette enceinte sacrée serait infailliblement mis à mort. Les prêtres qui la gardent n'en sortent jamais, le souverain régnant subvient à leur entretien. Les vivres sont déposés dans un endroit où le peuple croit que les esprits des potentats défunts les leur apportent pendant la nuit. Le montox vient dans ce lieu plusieurs fois l'année pour consulter les esprits de ses ancêtres sur la conduite qu'il doit tenir dans les circonstances favorables ou contraires, soit pour les remercier, soit pour implorer leur secours, soit pour connaître le résultat d'une entreprise qu'il médite. Il y entre toujours seul

et pendant la nuit; il choisit de préférence le temps de la pleine lune, parce qu'il croit que c'est le plus propice pour consulter les morts, regardant la lune comme l'astre qui les éclaire.

Après l'enterrement terminé, les nobles retournent au palais. Les trois principaux convoquent les autres à assister à l'élection d'un nouveau potentat. Les fils du défunt sont d'abord proposés, et constamment rejetés par le peuple, qui s'assemble dans la place publique. Il est ensuite question des neveux du côté maternel. Le peuple en choisit toujours un, s'ils ont su gagner l'estime publique; dans le cas contraire, le choix tombe sur celui des nobles qui paraît le mieux mériter cet honneur. Si les opinions se partagent, la pluralité des voix décide.

Le nouveau souverain est proclamé aux acclamations du peuple. Il reçoit aussitôt de la main du premier noble les bouts des doigts coupés au défunt et enfilés avec un cordon fait de la filasse d'une plante très filandreuse. Il les pose sur sa tête, puis se les attache au cou. On lui remet le sceptre, avec lequel il s'avance au milieu de la multitude, et jure d'observer et de faire observer les coutumes du pays, de rendre impartialement justice, et de faire respecter les dieux. Les nobles lui enveloppent les épaules de la peau de lion réservée aux potentats, puis lui présentent la coupe empoisonnée, qu'il jure de ne jamais employer contre ses sujets dans quelque circonstance que ce soit.

Ensuite il entre seul dans le palais, où il reste jus-

qu'à la nuit. Alors il va dans le bois sacré, où sont les tombeaux, et il y reste trois jours et trois nuits à prier ses prédécesseurs de ne jamais l'abandonner et de l'aider de leurs conseils pour qu'il puisse bien gouverner. Ce temps expiré, il retourne dans son palais.

Les fêtes durent douze jours consécutifs. L'on sacrifie tous les jours des victimes dont le sang est versé sur un brasier ardent. Le dernier jour on met le feu à un grand nombre de cases construites pour l'occasion ; le peuple forme une danse à l'entour, en chantant une ronde en l'honneur du nouveau souverain.

L'état de ma santé me fit abandonner le projet de revenir en Europe par l'Egypte. Je sentais que si je m'obstinais à avancer vers le nord, je succomberais à mes fatigues. Les peuples devenaient plus farouches et plus féroces. Le nombre de mes gens était considérablement diminué et s'amoindrissait encore tous les jours. Je pris donc le parti de marcher au sud-ouest, de retourner vers la côte occidentale et d'aller m'embarquer à Ambriz ou à Cabinda, où je savais que je trouverais des navires négriers. Les maladies et le manque de nourriture m'avaient réduit à un état de maigreur incroyable; je ressemblais à un squelette ambulant; mes porteurs mouraient l'un après l'autre; je n'avais plus l'espoir de les remplacer. Déjà j'avais été obligé d'en venir deux fois aux mains avec des peuples qui me disputaient le passage. Si j'avais été victorieux, je le devais à ces hommes que tous les jours la mort moissonnait autour de moi. Mes provisions

étaient épuisées, mes marchandises, mon tafia diminuaient à vue d'œil : ainsi mes ressources pour continuer ma route au nord allaient me manquer. D'un autre côté, la chaleur augmentait et m'accablait. Je me déterminai donc à partir le plus tôt possible, quoique fort souffrant. J'en informai Mouené Haï. Ce chef, dont la conduite bienveillante pour moi ne s'était jamais démentie, me proposa de m'accompagner jusque chez son cousin Samouené Haï, qui résidait à l'ouest, et qui était également vassal de Bomba. Mais les nobles lui représentèrent si fortement les maux que son absence pourrait occasioner, qu'il se rendit à leurs remontrances. Il me donna son neveu et quelques nobles qui devaient rester avec moi jusqu'à mon départ de chez son cousin.

Mouené Haï ne voulut cependant pas me laisser partir avant la fête qu'il projetait de donner en mon honneur, et à laquelle chacun s'enivra de son mieux, après avoir dansé jusqu'à minuit et avoir offert une victime aux dieux. Le lendemain de cette solennité, je pris congé de ce montox, nom qui a la même signification que ngana dans la langue bunda, et je partis peu de temps après.

CHAPITRE XLIII.

Départ de chez Mouené Haï.—Arrivée chez Samouené Haï.—Je tue un serpent.—Conséquences terribles de la mort de ce reptile.—Description de la capitale de Samouené Haï.—Je tombe malade.—Départ.

Je quittai Mouené Haï le 8 décembre, et je couchai à Milogi, bourg à une lieue et demie au sud-ouest, d'où j'allai examiner une cascade que forme une rivière dont on m'avait parlé. Le lendemain, après deux heures de marche au sud-ouest, j'arrivai à Malaula ia Riala, grande ville dont les habitans voulurent nous voler; mais la présence du neveu du montox les contint. Je ne restai là que peu de temps, et je partis pour Quizucamaz, qui est à une lieue et demie plus loin. En traversant ce bourg, une flèche lancée dans l'intention de m'atteindre, traversa le haut de mon tipoï. Un des nobles qui m'accompagnaient l'examina, et m'assura que si elle eût frappé quelqu'un,

il fût infailliblement mort sur-le-champ, parce qu'elle avait été trempée dans le suc du larina, plante vénéneuse dont l'action est très prompte. Nous allâmes coucher, le 9 décembre, chez Quiacusucaz. C'est le dernier chef, vers le sud-ouest, qui dépende de Mouené Haï. Il m'offrit d'échanger des vivres contre quelques morceaux d'étoffes. On apporta une grande quantité de farine de maïs, de haricots et une panthère tout entière, tuée la veille dans la forêt; il me donna de plus quatre petites chèvres vivantes, qui n'étaient pas plus grosses que des chats. Les interprètes molouas qui m'accompagnaient tombèrent malades.

Je passai deux jours chez Quiacusucaz pour donner le temps à mes porteurs et aux malades de se reposer et de se rétablir un peu. Je profitai aussi de ce délai pour mettre mes notes en ordre, et faire une promenade dans les environs. Je fus obligé de me faire porter, parce que je n'avais plus la force de marcher, quoique mon courage ne fût pas abattu.

Pour arriver dans la petite ville de Bochi, la première qui relève de Samouené Haï, nous traversâmes une forêt large de trois lieues, où il semblait que personne n'avait jamais passé auparavant. Je ne voulus point m'arrêter dans cette ville, à cause de la physionomie farouche et méchante des habitans, qui me faisait appréhender quelque accident fâcheux. Je fis halte une demi-lieue plus loin, à Cubatedessaz, grand village.

Le lendemain, je passai de bonne heure dans le bourg Cucululu, et à neuf heures du matin j'arrivai à Ocu-

zalelaz, autre bourg, où je trouvai des envoyés de Samouené Haï, qui venaient s'informer de l'objet de mon voyage. Lorsqu'ils aperçurent les nobles et le neveu de Mouené Haï, ils repartirent sans me voir. Je ne sus cette particularité que par le neveu de Mouené Haï. Malgré leur air sauvage et arrogant, les habitans de ce bourg se montrèrent obligeans. J'y échangeai des bagatelles contre des vivres, et j'arrivai le lendemain, après une marche de quatre lieues et demie au nord-ouest, chez le montox Samouené Haï. Aucun de mes porteurs n'était mort depuis mon départ de chez Mouené Haï.

Samouené Haï, informé par ses envoyés que j'étais un chef très considérable qui voyageait pour voir le monde, sans faire de mal à personne, et qui distribuait des présens à tous les souverains chez qui il passait, fut très content de ma venue, espérant tirer de grands avantages de mon séjour chez lui. Mais lorsqu'il apprit des nobles qui m'accompagnaient tout ce qui m'était arrivé, et le refus que j'avais fait de devenir chef des Molouas, il me regarda comme un bien grand monarque, car n'ayant pas voulu accepter une offre aussi avantageuse, je devais nécessairement régner sur des états plus étendus. Il me compara à Bomba, son souverain, qu'il regardait comme le plus puissant de ces contrées, parce qu'un grand nombre de potentats lui paient tribut, et se glorifient de dépendre de lui.

Le 14 décembre, à peine ma tente était dressée, que

Samouené Haï, accompagné de quelques nobles, vint me faire visite et m'inviter à aller demeurer dans l'enceinte destinée à ses gardes, qu'il me vanta comme le lieu le plus beau, le plus sain, et le plus tranquille de toute la ville; il ajouta qu'elle offrait des promenades agréables, et que j'y serais commodément et en sûreté. Un des chefs y conduisit mes porteurs, et je le suivis de près accompagné du montox. Les maisons étaient commodes et bien distribuées pour les nègres. Je me fis apporter un manteau de drap rouge bordé de jaune, et quelques bouteilles de tafia que j'offris au montox; il me quitta aussitôt pour aller goûter à loisir la liqueur qu'on lui avait beaucoup vantée.

Satisfait de me trouver seul, je m'occupais à rédiger mes notes, quand quelques-uns des nobles accoururent pour m'annoncer que leur souverain était sur le point de mourir, ce qui ne pouvait être que l'effet du poison contenu dans la liqueur qu'il avait bue. J'allai aussitôt au palais; j'y trouvai Samouené Haï étendu par terre, et dormant profondément, une bouteille vide à côté de lui. J'assurai aux nobles que la liqueur n'était pas empoisonnée, et que si je ne l'avais pas goûtée avant de l'offrir au montox suivant la coutume, c'était uniquement par oubli, et que j'allais essayer les bouteilles qui restaient; mais que d'ailleurs, leur maître serait bientôt rétabli, parce qu'il était simplement ivre; ils parurent satisfaits, et pour abréger l'assoupissement du montox, je lui fis donner un verre d'eau avec de l'alcali volatil.

Je retournai chez moi; assis à l'ombre, je goûtais

avec plaisir la fraîcheur ; mes porteurs semblaient oublier les fatigues passées. Cependant, depuis deux jours, le thermomètre à l'ombre marquait à midi de 27° à 28°; à deux heures, 30° à 32°; à quatre heures, 24° à 26°.

Je me disposais à dîner sous les arbres, quand le sifflement d'un serpent me fit lever à la hâte; en regardant autour de moi, j'en vis un énorme entortillé autour du tronc d'un arbre, et balançant sa tête: il semblait vouloir s'élancer sur moi. Je lui tirai un coup de pistolet qui lui perça le milieu du corps; il tomba aussitôt par terre et se jeta sur moi avec furie. Je fus assez heureux pour lui porter un coup de sabre qui l'étourdit, et j'eus le temps de l'achever avant qu'il pût se défendre : mes nègres avaient presque pâli de frayeur ; leur couleur noire s'était changée en un rouge cuivré. Je dînai, laissant le reptile au milieu de l'avenue, pour le montrer au montox quand il viendrait. J'étais bien loin de prévoir les chagrins et les maux que cette aventure allait faire fondre sur moi.

Une demi-heure s'était à peine écoulée depuis la mort du serpent, que deux prêtres entrèrent dans l'avenue où j'étais; ils cherchaient partout le dieu du pays, qui s'était enfui du temple, en prenant la route de ces promenades; malheureusement ils vinrent de mon côté avant que j'eusse pu savoir l'objet de leurs recherches. Ils aperçurent leur dieu en morceaux; j'avouai que je l'avais tué au moment qu'il se précipitait sur moi : aussitôt ils poussèrent des cris affreux en ra-

massant les débris encore palpitans de leur divinité; étourdi de leurs hurlemens, je ne pouvais en deviner la cause. Ils rentrèrent aussitôt dans le temple, assemblèrent le peuple, me maudirent et déclarèrent que j'étais l'ennemi de l'état, puisque dès l'instant de mon arrivée, le dieu avait quitté son sanctuaire pour m'ôter la vie, mais que par ma puissance, je l'avais tué et j'avais poussé l'outrage jusqu'à le couper en morceaux: en parlant ainsi, ils montraient les tronçons au peuple en l'excitant à la vengeance.

Pendant qu'ils ameutaient ainsi la multitude, plusieurs nobles étaient venus me voir et me donner leur avis sur le crime énorme que j'avais commis; la mort seule pouvait l'expier; ils me conseillèrent tous de n'opposer aucune résistance, de me laisser mener en prison et de tout espérer du temps. Ils me racontèrent que lorsqu'on allait dans le temple de ce dieu pour le consulter, les prêtres le lâchaient toujours, et que l'homme sur lequel le serpent s'élançait, périssait des morsures de ce reptile, sans essayer de s'en défendre: quiconque eût osé essayer de lui faire du mal eût été livré aux plus horribles tourmens.

Le peuple commençait à se réunir autour du palais, en demandant qu'on me livrât aux prêtres. Je savais que dans une ville aussi grande et aussi peuplée, toute tentative de salut, en employant la force, aurait été inutile. Je me décidai donc à suivre le conseil des nobles; ils annoncèrent à la foule que le montox était malade, et qu'ils ne pouvaient rien faire sans ses or-

dres souverains ; alors chacun se retira tranquillement.

Aussitôt que le montox se réveilla, il vint m'assurer qu'il n'avait jamais rien bu d'aussi délicieux, que la liqueur que je lui avais donnée ; je l'invitai à en boire moins à-la-fois, afin de ne pas tomber malade. Il me remercia de mon avis, puis brisant sur cette matière, il me parla du malheur qui m'était arrivé. Il me déclara qu'il ne pouvait refuser de me livrer aux prêtres sans courir le risque d'être déposé, et qu'alors son successeur, obéissant aveuglément à ce qui serait exigé de lui, m'abandonnerait à la rage des prêtres. « Il ne t'arri-
« vera point de mal, ajouta-t-il, je te sauverai la vie,
« car je ne veux pas que tes marchandises, et surtout
« ton tafia, deviennent le butin du peuple, ce qui ar-
« riverait si on te sacrifiait. Va, ne perds pas de temps,
« mets ton bagage en ordre et fais-le déposer dans ta
« maison, confie-en le soin à ton interprète et à tes
« gardes, je te promets que tout sera en sûreté pendant
« le temps que tu passeras dans la prison des prêtres
« du dieu, je te les rendrai favorables sans pourtant
« enfreindre les lois. »

J'eus beau réfléchir pendant toute la nuit sur ce que je devais faire, je n'entrevis aucun moyen d'échapper au sort que l'on me préparait ; dès l'aurore, la multitude excitée par les prêtres, remplissait les cours du palais et demandait à voir le montox. Les prêtres parurent bientôt ; Samouené Haï me conseilla de sortir par la porte de derrière avec quelques-uns de ses no-

bles qui me conduiraient au temple; il annonça ensuite qu'il m'y avait déjà fait conduire pour expier mon crime, il espérait par là rendre mon élargissement plus facile.

La foule suivit les prêtres, et en m'apercevant poussa des cris de joie qui ne me rassurèrent pas beaucoup. Les prêtres me menèrent dans une case; ils posèrent mes mains et mes pieds dans des sabots de bois, de manière que je ne pouvais bouger; ils placèrent à la porte, six nègres qui devaient être relevés par d'autres; ainsi, tout moyen de m'enfuir m'était ôté. J'avoue que si j'avais pu prévoir ce qui m'arrivait en ce moment, j'aurais risqué de périr en me défendant, plutôt que de me rendre prisonnier. Je me repentis de m'en être rapporté à la promesse du montox, et je le soupçonnai de trahison.

Je restai huit jours dans cette misérable hutte; je manquais de tout, et j'y fus en quelque sorte réduit à la dernière extrémité. Je ne vis aucun de mes gens dont j'ignorais le sort. Je n'entendis plus parler du montox, ce qui me confirmait dans l'opinion qu'il m'avait trompé. Le nègre qui m'apportait la misérable pitance que les prêtres m'envoyaient, entrait et sortait sans me dire un mot; plusieurs fois je lui avais adressé des questions, il ne m'avait jamais répondu. J'appris dans la suite qu'il était sourd et muet.

Dans la nuit du neuvième jour mon interprète entra dans ma prison; il avait gagné les gardes, il m'apprit que le peuple entourait tous les jours le palais

pour demander au montox de prononcer la sentence de ma mort, mais que ce prince alléguait toujours pour excuser le retard qu'il mettait à les satisfaire, qu'un souverain ne pouvait être sacrifié qu'à la pleine lune. Je dis à mon interprète de prendre plusieurs habits des plus jolis et quelques bouteilles de tafia, et d'aller de ma part les offrir aux prêtres pour qu'ils rendissent un oracle déclarant que le dieu de la foudre menaçait la ville si on ne me remettait pas en liberté.

Dans l'Afrique presque sauvage, un cadeau qui flatte l'amour-propre ne produit pas moins d'effet que dans les contrées où règne le luxe, compagnon ordinaire d'une grande civilisation; mon message obtint le résultat que je m'en étais promis. Les prêtres enchantés de se voir possesseurs de si beaux habits, promirent à mon émissaire que je serais élargi dès le lendemain et tinrent parole. Le peuple fut convoqué au temple, on lui annonça que mon sort était décidé. Je fus conduit devant la porte, on me fit monter sur l'échafaud où les victimes sont immolées, tout était préparé. Cependant cet appareil effrayant ne me causa aucun trouble, parce que j'aperçus tout près de moi Samouené Haï avec sa garde. Déjà les bourreaux allaient se saisir de ma personne, lorsqu'un des prêtres s'écria qu'il était inspiré et prononça cet oracle :

« L'étranger est ami et protégé de Gané Tinaï (dieu « de la foudre); il a tué le dieu protecteur de l'état « (notre serpent), parce que celui-ci lui livrait bataille. « En agissant ainsi, il a prouvé qu'il était le plus puis-

« sant. Nul homme ne doit penser à lui nuire; mal-
« heur à quiconque chercherait à lui faire du mal,
« malheur à celui qui demande sa mort, malheur à
« ceux qui se sont ameutés contre lui. Gané T naï est
« irrité de la conduite du peuple et demande des sa-
« crifices pour s'apaiser. »

L'oracle ne fut pas plus tôt rendu que chacun crut voir la foudre sur sa tête, s'enfuit précipitamment et alla se cacher dans sa maison. Samouené Haï s'avança vers moi, me prit la main, et me conduisit dans son palais; mais mon état de faiblesse et de souffrance ne me permit pas de m'y arrêter; je me rendis aussitôt chez moi. Rien ne peut exprimer la joie que manifestèrent mes gens en me revoyant. Très inquiets de la longueur de ma détention, ils commençaient à craindre pour eux et pour moi. Je m'étendis sur une natte à l'ombre. Je vis avec plaisir que tout était dans le meilleur ordre. L'on avait pris grand soin de tout mon bagage.

Quelques instans après mon retour chez moi, Samouené Haï arriva, après avoir fait annoncer par un de ses nobles, qu'il venait en ami pour me tenir compagnie et ne voulait nullement m'incommoder. Il me força de rester sur ma natte, et il s'assit sur une autre près de moi. Il me raconta tout ce qu'il avait fait en ma faveur; les prêtres étaient enragés de ce qu'il retardait mon supplice; il avait employé inutilement tous les moyens possibles pour les apaiser; la fin de l'aventure l'avait extrêmement surpris, il ne compre-

nait rien à la marque visible d'amitié qu'ils avaient donnée à un étranger, puisque les dieux n'auraient pas fait pour le souverain ce qu'ils venaient de faire pour moi; cependant il se doutait bien que j'avais employé auprès d'eux quelques moyens efficaces que je ne lui révélais pas. Je me gardai bien de lui confier ce secret qui m'eût exposé à la vengeance implacable des ministres du dieu serpent.

Pendant huit jours je souffris beaucoup, sans reprendre mes forces; l'humidité du misérable trou ou j'avais été renfermé m'avait réduit à un état de faiblesse et de langueur excessif. Enfin ma constitution robuste l'emporta, mais ma convalescence fut assez longue.

Depuis que j'étais chez un peuple qui parlait une langue absolument différente de l'abunda, les conversations devenaient difficiles pour moi, parce que les questions et les réponses passaient par l'intermédiaire de deux individus avant qu'elles ne fussent traduites. Cependant la complaisance des nobles de Samouené Haï surmonta cet obstacle, et j'obtins d'eux des informations intéressantes sur leur pays et sur ceux qui sont soumis à Bomba.

Les habitans de cette contrée ne sont pas de grande taille, leur démarche est mal assurée, cependant ils sont très forts; leurs traits sont peu réguliers; ils ont le visage rond, les yeux petits, le nez épaté, la bouche très éloignée des narines, le menton peu saillant, les oreilles petites et le cou assez long.

Ces nègres adorent divers insectes qu'ils regardent comme les symboles des dieux; le serpent est la divinité tutélaire. Il a un temple dans toutes les villes de l'empire bomba, et est nourri de victimes humaines.

Le temple du dieu Quazé (de la justice) est au milieu de la ville. Les causes sont jugées publiquement par le souverain et ses nobles. S'il paraît montrer de la partialité, le peuple pousse des cris terribles et menaçans.

Les armes sont des flèches, des piques, des haches; ces hommes combattent sans aucun ordre. Ils se précipitent pêle-mêle sur leurs ennemis, sans s'occuper de leur nombre, en tuent le plus qu'ils peuvent, fuient et reviennent mille fois à la charge, ne se regardent comme vainqueurs que lorsqu'ils ont dispersé leurs adversaires et qu'il n'en paraît plus aucun.

La ville de Samouené Haï est située par 1° 45′ de lat. nord et 21° 59′ 30″ de longit. est; elle est dans une île sur la rive droite du bras principal du Sené Bambi; elle est bien bâtie, les rues en sont droites, chaque maison a un jardin. Les habitans sont méchans et continuellement en dispute les uns avec les autres pour des bagatelles; des coups de poignard terminent ces rixes; ce qui produit la grande quantité d'esclaves qui sort de ce pays.

Les nobles habitent un quartier voisin du palais. Ce peuple est bien moins civilisé que le Moloua.

Les environs de la ville n'offrent rien de curieux. Quand je songeai à la quitter j'en avertis Samouené Haï qui en fut surpris; il pensait que je ferais un bien plus

long séjour dans ses états; il me témoigna le regret qu'il éprouvait de ma résolution. J'allais partir quand je fus attaqué d'une maladie endémique à ce pays dans le temps des pluies : on la nomme *ozubolaz;* elle me priva d'un grand nombre de mes porteurs avant que je connusse les moyens de les en guérir; leur imagination était tellement frappée de l'idée qu'ils devaient succomber, qu'aussitôt qu'ils en étaient atteints ils se regardaient comme morts. Quelle douleur de voir chaque jour disparaître les fidèles compagnons de mon voyage, qui plus d'une fois m'avaient donné des preuves de leur attachement en exposant leur vie pour défendre la mienne; qui avaient couru les mêmes périls que moi; qui se seraient mesurés avec les bêtes les plus féroces pour me procurer leurs chairs, ou pour chercher dans les forêts les racines dont nous avions besoin pour vivre. J'eus recours pour ma guérison au seul remède qui m'avait paru devoir être efficace d'après les observations que j'avais faites sur mes nègres malades, ils avaient cependant refusé de l'essayer.

Un abattement général se fait sentir dans tous les membres; deux ou trois jours après on éprouve un dégoût général pour tous les alimens, l'on a même assez de peine à avaler la moindre chose; bientôt on ressent une soif ardente, mais tout liquide devient insupportable à l'exception des boissons enivrantes ou très acides. Les gens du pays cédant à leur goût pour les liqueurs fortes le satisfont sans mesure; c'est pourquoi ils échappent rarement à cette période de la maladie.

Un relâchement général dans tous les viscères lui succède; l'estomac se gonfle et refuse toute espèce d'alimens; les parties vitales cessent la plupart de leurs fonctions; les jambes et le ventre enflent, la torpeur augmente à un tel excès que l'on ne peut plus bouger de place; on tombe dans une espèce d'anéantissement, et on succombe ordinairement à cette dernière attaque.

Je ne bus que la décoction du panda, et lorsque mon ventre et mes jambes enflèrent, je transpirai tant que je pus; ceux de mes nègres, qui suivirent ce régime guérirent. Les autres moururent au milieu de tourmens affreux.

Dans le temps même que cette maladie étend ses ravages dans un canton, les nègres ne se livrent pas moins à leur goût pour la danse. C'est par là que l'on commence, comme ailleurs, les cérémonies des funérailles. Les gens du convoi couverts de lianes, qui leur pendent le long du corps et leur cachent presque tout le visage, se promènent un long bâton à la main, devant la demeure du défunt; le corps est placé sur une natte au milieu de sa maison; autour de lui sont rangés les ornemens dont il faisait usage, des cheveux qu'on lui a coupés, des vases remplis de oualo, et un autre très grand rempli d'eau; on en répand sur lui quelques gouttes de temps en temps pour montrer qu'il n'en a pas manqué.

La danse lugubre est mêlée de chant. Les pleureurs ne sautent que sur un pied, et ont l'air de boiter. Au moment d'enlever le corps, chacun prend un peu des

cheveux du défunt qu'il conserve comme des reliques. Ses femmes se coupent leur chevelure et tous leurs poils. Au moment où l'on va enlever le corps, elles représentent par une danse nommée *chagké*, les plaisirs qu'elles ont goûtés avec le défunt. Elles finissent par se précipiter sur le cadavre; on les en arrache et on les reconduit chez elles. Le soir de l'enterrement elles prennent part au festin, et jettent déjà les yeux sur l'homme qu'elles desirent prendre à l'expiration de leur veuvage qui doit durer un mois.

La *chagké* qui se danse à la naissance d'un enfant ou d'un jour de fête, surpasse tout ce que l'on peut imaginer de plus lascif; tous les mouvemens du corps sont plus expressifs que ne pourraient l'être les paroles les plus licencieuses. Le danseur et la danseuse sont placés au milieu du cercle que forment les autres, dont ils s'efforcent de mériter les applaudissemens.

Aussitôt que ma santé fut un peu rétablie, Samouené Haï m'en félicita quoiqu'il prévît que j'allais le quitter. Il m'apprit que Bomba, qui desirait me voir, lui avait envoyé quatre nobles pour me conduire dans sa ville.

Le lendemain je lui fis remettre quelques présens qui le comblèrent de joie; il me fournit des porteurs pour remplacer ceux qui étaient morts pendant mon séjour chez lui, et me donna des guides.

CHAPITRE XLIV.

Arrivée à Cuzuelessaz. — Les panthères et les lions attaquent ma caravane. — Arrivée à Missel, capitale de Ho. — Description de cette ville. — Départ. — Arrivée à Cuzumbissaz. — Manière de pêcher. — Arrivée à Quilungiz. — Fête. — Départ. — Rencontre d'une troupe de sorciers. — Arrivée à Cotolessa. — Ce qui m'y arrive.

Je traversai d'abord une forêt très épaisse et dont la largeur était d'environ cinq lieues ; puis une plaine d'une étendue égale, où je ne rencontrai ni un arbrisseau ni un ruisseau. Les habitans d'Ocubuamaz, bourg où je fis halte, avaient une physionomie farouche et cruelle. Cependant ils n'essayèrent pas de me nuire, parce que mes guides leur apprirent que j'étais l'ami de Samouené Haï, qu'ils reconnaissent pour chef.

Le lendemain 6 janvier 1830, en arrivant chez le tiaké Zamgaz, qui est à trois lieues plus loin, je trouvai mes porteurs arrêtés par l'ordre de ce chef, dont le titre

correspond à celui de soba dans la langue abunda. Il était sorti avec les habitans, et m'attendait pour me prier de séjourner chez lui; mais quand j'ordonnai à mes pombeiros de passer outre, il fut très contrarié; je lui laissai un petit présent qui le consola.

Les habitans de Cuzuelessaz, situé à deux lieues plus loin et où je m'arrêtai, semblaient assez mal disposés en ma faveur; mais, averti par mes guides que ces gens étaient encore plus superstitieux que méchans, mon interprète avait offert de ma part un présent au prêtre de ce lieu.

Le peuple, instruit de ma venue, avait consulté le dieu sur mon compte; le sorcier avait répondu : « Malheur à quiconque fera du mal à l'étranger! » Ainsi je n'avais pas pris une précaution inutile : ces nègres, adoucis par l'oracle de leur dieu, échangèrent volontiers des vivres contre des coupons d'étoffe et des verroteries.

Le jour suivant, je parcourus une campagne aride où les arbres étaient dépouillés de leur feuillage, et où la terre offrait des fentes qui, dans quelques endroits, avaient cinq à six pieds de profondeur sur un pied et quelques pouces de largeur. Le sol était sablonneux et stérile. De temps en temps on rencontrait des rochers dont la plupart étaient des conglomérats, et des pétrifications de diverses substances. Rien de plus triste que cette contrée. Je marrêtai à Cobiz, où je passai un jour.

Le 9 janvier, je traversai, à deux lieues et demie,

Quitaz, et quatre lieues plus loin, Tuzuelessaz, dernier bourg soumis à Samouené Haï. Je ne voulus pas y faire halte. J'allai camper au pied d'une montagne qui sépare le territoire de ce chef de celui de Sala.

Ayant examiné la montagne que nous avions devant nous, je reconnus qu'elle était uniquement composée de schistes; une substance gluante coule de crevasses nombreuses répandues sur toute sa surface, ce qui rend la marche très difficile.

Mes nègres ne se rebutèrent pas des obstacles qu'ils rencontrèrent à chaque pas; ils montrèrent un courage et une persévérance admirables. Cependant plusieurs se blessèrent gravement en descendant. Il était très tard quand nous arrivâmes à Imbiz, premier bourg soumis au souverain Sala, j'y séjournai un jour pour prendre des informations sur le pays où j'entrais, car je voulais éviter tout ce qui pouvait compromettre la sûreté des hommes qui m'accompagnaient.

Les habitans d'Imbiz sont très petits. Leur physionomie est assez agréable. Ils ont les yeux grands, le nez petit, la bouche large et rapprochée du menton, qui est court. La vue d'un homme blanc leur causa une surprise mêlée de frayeur; ils furent sur le point de prendre la fuite. J'étais le premier qu'ils aperçevaient; ils me regardèrent comme un être extraordinaire, surtout en me voyant arriver par le nord, où ils pensent qu'il n'y a que des hommes de leur couleur. Loin de penser à me faire du mal, ils étaient prêts à m'adorer. Ils me fournirent des vivres en abon-

dance, et reçurent avec respect les bagatelles que je leur donnai en échange; ils les portèrent aux temples de leurs dieux, et, après les cérémonies d'usage, ils les suspendirent en dehors de la porte. Leur timidité les empêchait de répondre aux questions que je leur faisais adresser par mes interprètes.

La même chose m'arriva le lendemain, 13 janvier, chez le iaxé Cutaguelessaz. Ce titre correspond à celui de jaga en langue abunda. Les nègres de cette ville ou jazaz avaient la physionomie stupide et féroce. Je parcourus les environs. Partout le terrein était aride, sans culture, et paraissait stérile : mais quand j'examinai les jardins éloignés d'une lieue de la jazaz, je reconnus qu'avec un peu de travail on pourrait rendre riantes les campagnes, qui ne produisent que des épines.

La ville du iaxé Cutaguelessaz est sur la rive droite du Sala. Lorsque ce chef vit que tout mon monde avait passé de l'autre côté, il comprit que j'allais partir; il vint donc chez moi, et ne se retira que fort tard et complètement ivre. Il me donna des guides pour traverser une forêt où il n'y avait pas un seul sentier frayé. Je passai d'abord à Hogiz, bourg éloigné de 5 lieues de la jazaz, puis j'entrai dans la forêt. Bientôt les rugissemens des lions nous obligèrent à ne pas nous éloigner les uns des autres. Le soir, nous campâmes à 3 lieues de ce bourg. On alluma de grands feux autour du camp, des sentinelles furent placées de distance en distance.

Le troisième jour, au soir, nous arrivâmes sans ac-

cident sur les bords du Hogiz, rivière profonde et rapide. On fit halte sur la rive. Depuis le matin nous n'avions pas entendu le rugissement des lions; mais vers trois heures du matin, lorsque nos feux furent éteints et la nuit très noire, ils frappèrent nos oreilles. Bientôt une troupe de ces terribles animaux et de panthères se précipita dans notre camp avant que nous eussions pu saisir nos fusils placés près de nous. Déjà ils avaient déchiré quelques-uns de nos malheureux compagnons avant que nous eussions tiré un coup de fusil. L'obscurité multipliait les dangers; la frayeur de mes nègres les augmentait encore. Les feux que l'on ralluma un peu, et une salve de mousqueterie tirée en l'air, fit prendre la fuite aux bêtes féroces. Elles avaient tué sept hommes, et emporté une partie de leurs cadavres. Leurs restes mutilés offraient un spectacle qui nous remplit d'horreur.

Nous passâmes la rivière dans un canot fait d'écorces d'arbres, et nous allâmes coucher deux lieues plus loin sur ses bords, car son cours est extrêmement sinueux. Nous trouvâmes là un petit canot qui appartenait à Cuzapalessaz, ville dépendante de Sala.

Les habitans de ce lieu étaient les plus petits que j'eusse vus jusqu'alors. Ils sont d'une activité qui va jusqu'à la pétulance. Ils entrèrent dans mon camp, et avaient tout examiné avant qu'on leur eût enjoint de se retirer; du reste, ils ne dérobèrent rien.

Ces nègres construisent si légèrement leurs cases, qu'un coup de vent un peu fort peut les renverser et les

emporter sans en laisser le moindre vestige. Tous les jours, quelques-uns en abattent pour les refaire; d'autres abandonnent le village pour s'enfoncer dans les forêts où ils restent huit ou dix jours. Ils ne cultivent pas le plus petit coin de terre; la chasse et les racines que l'on trouve dans les forêts suffisent à leur nourriture. Malgré la fatigue de mes porteurs, je ne pus séjourner dans ce lieu où je ne trouvai rien qu'une grosse racine qui a un peu le goût de la patate.

Depuis quelques jours, ma santé était très faible. Je souffrais beaucoup de l'humidité des nuits, n'ayant pour abri que de misérables cabanes, faites avec quelques perches et un peu de paille. J'étais menacé d'une fin prochaine; je ne pouvais plus faire aucune observation; je les avais cessées depuis mon séjour chez Samouené Haï.

Les habitans du Cuzapalessaz m'apprirent que la résidence de Sala, souverain de leur pays, était à l'ouest de leur ville, et ajoutèrent qu'après y être allés, nous serions forcés de revenir sur nos pas, parce qu'on ne trouve aucun bateau pour traverser les rivières qui coulent au sud et à l'ouest de cette capitale; du reste, elle est à l'est d'un désert. J'envoyai aussitôt deux émissaires à ce potentat, pour lui annoncer mon intention de lui rendre visite.

Mes gens s'étant reposés deux jours à Cuzapalessaz, nous partîmes en nous dirigeant vers l'ouest-nord. Nous eûmes beaucoup de peine à franchir les monts Hogiz; cependant nous campâmes, le deuxième jour

de marche, à l'est de la ville de Sala. Les habitans la nomment Missel, d'après un ancien chef, qui remporta une victoire complète sur ses ennemis, venus pour s'emparer de cette capitale.

Aussitôt que Sala apprit mon arrivée à Cuzapalessaz, il fit assembler ses sujets, et leur recommanda de se tenir sur leurs gardes, et de se préparer à faire une vigoureuse résistance contre un chef puissant qui venait les attaquer. Mes émissaires tentèrent en vain de calmer ses craintes.

Aussitôt que je fus campé, je lui envoyai en présent quelques pièces d'indienne et un petit manteau rouge. Ce cadeau le rassura complètement : il ne vit plus en moi qu'un ami, et chargea aussitôt un de ses nobles de m'annoncer sa visite. Bientôt je le vis sortir de sa capitale, entouré d'un grand nombre de nobles et suivi d'une multitude de femmes et d'enfans. J'allai au-devant de lui. Après les complimens d'usage chez ces peuples, mon interprète tâcha de lui faire comprendre que j'étais si malade, que je ne pouvais lui rendre les honneurs qui lui étaient dus.

Sala, voyant la difficulté que j'avais à me faire entendre, appela son solasaz ou interprète. C'est lui qui, lorsque Sala veut terminer un différend, entre lui et Bomba ou Samouené Haï, va traiter avec ces souverains. Il conversa avec mes guides de Samouené Haï. Mon interprète moloua comprenait fort bien celui-ci. Par ce moyen Sala m'assura de son amitié, et il m'invita à entrer dans sa ville. Il se retira

ensuite avec tout son monde, et je me couchai.

Le lendemain j'allai à Missel. Cette ville, située par 0° 9′ de lat. nord, et 19° 43′ 5″ long. est, est dans une plaine, au milieu des états de Sala. Deux rangées de pieux très forts l'entourent et la défendent contre l'attaque des ennemis. Elle occupe une vaste étendue, et cependant n'est pas très peuplée. Les cases des femmes sont entourées de fortes palissades et toutes sont placées sans aucun ordre, de sorte qu'il n'y a point de rues, excepté celles qui conduisent des cinq portes de la ville au palais, bâti au centre. Devant sa façade, il y a une vaste place bien ombragée par de grands arbres : c'est là que le souverain reçoit les visites.

Le quartier des nobles est dans le voisinage. Chacun est obligé de se tenir à son tour à l'entrée du palais pour annoncer ceux qui demandent à voir le souverain. C'est sur lui que repose le soin du bon ordre; il encourt la disgrâce de son maître s'il manque à son devoir : alors il doit quitter le quartier de la noblesse, et aller demeurer dans un autre.

A une des extrémités de Missel, sur une grande place, je vis beaucoup d'ossemens et de crânes humains suspendus à des piques rangées en ligne devant la porte d'une petite cabane. Soit que mes interprètes ne pussent pas se faire entendre, soit que les habitans ne voulussent pas leur apprendre ce que c'était, je ne pus rien apprendre à ce sujet.

Mon état de souffrance m'obligea de regagner mon

camp; j'y trouvai quelques chèvres que Sala m'avait envoyées. Je lui fis porter des bagatelles en échange, et je lui fis dire que je partirais le lendemain pour Chichinquingna. Il se montra surpris de ma résolution, mais le manque d'interprètes sur lesquels je pusse compter, pour prendre des renseignemens, me détermina à ne pas faire un plus long séjour à Missel. J'avais lieu de craindre qu'ils ne s'élevât quelque différend entre mes gens et les habitans, et que ceux-ci ne prissent en mauvaise part les actions très indifférentes d'étrangers dont ils ne comprenaient pas la langue. D'ailleurs je voyais que ma mauvaise santé remplissait mes nègres de crainte; ils connaissaient tous les dangers auxquels ils seraient exposés dès que je ne serais plus. Ils étaient persuadés que nous devions au respect inspiré par ma couleur la réception amicale des habitans de Sala qu'ils regardaient comme très cruels. La vue de la petite cabane entourée d'ossemens humains les avait remplis d'effroi; ils témoignèrent une joie très vive quand j'annonçai le départ pour le lendemain.

Ayant parcouru pendant deux jours des collines et des vallées, nous arrivâmes à Chichinquingna. La disette régnait dans ce bourg. Les habitans se reposent sur le produit de la pêche du jour pour se sustenter, et parcourent les forêts pour y recueillir du millet avec lequel ils font le oualo dont ils s'enivrent tous les matins. Trois lieues plus loin, je fis halte à Cuzumbissaz, grande ville où les vivres abondaient. Les environs du Hogiz étaient bien cultivés en maïs, en haricots et en manioc;

Les habitans vont dans la forêt couper du solaz, plante dont l'odeur est très forte; puis ils en jettent des paquets dans des espaces qu'ils ont creusés sur les bords de l'eau, et où elle entre. Le poisson se précipite avec avidité sur cette plante, et reste comme étourdi à la surface de la rivière, les nègres entrent dans l'eau qui n'a qu'environ trois pieds de profondeur, prennent le poisson avec les mains, le lancent sur le rivage, où la secousse qu'il éprouve en tombant le ranime. Les nègres ouvrent ensuite le réservoir par l'extrémité opposée et font écouler l'eau dans la rivière par une rigole, mais ne laissent jamais sortir l'herbe.

Je passai trois jours dans ce lieu; une pêche abondante nous fournit du poisson sec pour long-temps. Les forces de mes nègres se rétablirent; mais malheureusement ceux qui étaient malades, et que depuis trois jours j'avais fait porter pour les soigner, moururent la première nuit. Ce que j'attribuai à l'imprudence de mon garde-magasin, qui leur avait donné du tafia pendant un accès de fièvre, malgré ma défense expresse.

Les environs de cette ville sont rians, les collines bien boisées, les plaines arrosées par de nombreux ruisseaux, qui roulent sur des lits de cailloux transparens et susceptibles pour la plupart d'être façonnés et polis. J'en cassai plusieurs qui ressemblaient à des agates, et dans lesquels l'on voyait de jolies dendrites.

Mes interprètes, comme je l'ai déjà dit, ne compre-

naient pas la langue des habitans de cette ville; d'ailleurs ces gens étaient peu communicatifs; ils refusèrent de me faire connaître les plantes dont ils se servent pour se guérir des maladies endémiques au pays. Tous avaient les jambes extrêmement gonflées ; plusieurs avaient la peau fort dure, et paraissaient souffrir de cette tumeur ; d'autres avaient des ulcères fort larges : lorsque ceux-ci avaient crevé et suppuré la peau était flexible. La cause de cette maladie tient probablement à l'usage de l'eau qui est très fade, et dépose beaucoup de matières filandreuses, lorsqu'on la laisse quelques momens dans un vase. Peu de temps après mon arrivée, la diarrhée se déclara parmi mes gens, ce qui me détermina à partir au plus tôt.

Je me mis en route de bon matin, pour éviter la chaleur du milieu du jour. Après avoir parcouru environ quatre lieues dans un chemin tortueux et difficile, nous arrivâmes au village de Mani ; nous étions à peine campés, que le chef vint accompagné des principaux personnages, et m'adressa un discours emphatique pour m'assurer des intentions amicales de ses compatriotes. Il prit les dieux à témoin de sa sincérité, en fit placer un devant ma tente, et invoqua sa malédiction, si quelqu'un cherchait à me nuire. Il arrosa ensuite cet endroit d'une liqueur, en me jurant qu'il était mon ami. Je lui fis donner quelques coupons de toile de coton, et du faux corail. Ce présent le combla de joie, et il m'offrit des guides que j'acceptai.

Les informations que je reçus m'apprirent que je

devais encore traverser le Hogiz, qui ici se nomme Hegix, pour aller chez Gitzmolaz. Nous n'avions pas l'intention de nous arrêter à Quilungix, mais les habitans de ce bourg nous reçurent si amicalement que j'y fis halte. Ils fêtaient leur nouveau chef qui venait d'être élu, et dansaient autour d'un brasier énorme auquel rôtissaient des animaux entiers. Ces gens sont donc à-peu-près insensibles à la chaleur puisqu'ils peuvent approcher du feu, quand le thermomètre à l'ombre marque 28° à 12 heures et 31° à 2 heures de l'après-midi. Aussitôt que les viandes furent cuites, le chef nous fit apporter la moitié d'un buffle, plusieurs paniers remplis de tungix pour manger avec le rôti, et plusieurs calebasses pleines de oualo. Il me fit servir une petite gazelle rôtie, et du oualo réservé pour son usage particulier.

J'aurais volontiers passé la journée dans ce bourg, si je n'avais craint quelque supercherie pour m'enlever mes marchandises; dès que ceux qui m'apportaient ces vivres se furent éloignés, je parlai à mes gens pour les engager à nous remettre en route en emportant nos provisions, bien décidés à n'en manger qu'après en avoir fait l'essai sur quelques animaux. Le souvenir de notre triste aventure chez le roi des Molouas les avait rendus méfians. A trois heures nous reprîmes notre marche; à six nous arrivions chez Gizmolaz. Il était trop tard pour penser à faire des cabanes. Des présens nous procurèrent l'entrée de quelques maisons; j'y fis déposer mon bagage, et j'y trouvai un abri contre

l'humidité de la nuit, qui minait continuellement ma santé. Depuis quelque temps je ne pouvais plus me livrer à aucun travail. Mes gens se divertirent bien, et passèrent la nuit très gaîment, en mangeant la viande, et en búvant le oualo qu'on nous avait donnés à Quilungix. Le tiatex vint me voir au point du jour. Il montra une joie extrême en apprenant que je voulais passer le Hogiz, parce qu'il savait ce que ce trajet devait lui rapporter. Toute la ville fut bientôt sur pied, on remit à l'eau plusieurs canots, que l'on conservait sous un hangar; les bateliers chantaient. Je donnai le signal; le passage fut effectué heureusement, sauf un accident: j'étais déjà sur la rive gauche du Hogiz; deux des derniers bateaux semblaient être entraînés par le courant; je reconnus bientôt que c'était une manœuvre des bateliers, et je fis tirer sur eux. Un canotier fut atteint d'une balle à la tête; il tomba dans l'eau; l'homme qui conduisait l'autre canot, se hâta de gagner la rive. Il arriva au même instant que mon porteur qui avait dirigé la barque après la mort du batelier. Je fis amarrer ce dernier à un arbre, et on lui appliqua cent coups de corde; on le laissa ensuite attaché pour servir d'exemple, et la foule qui était sur le bord opposé paraissait, par ses cris de joie et ses danses, se divertir des souffrances du coupable.

Nous entrâmes ensuite dans une forêt, et le soir d'assez bonne heure, nous fîmes halte à Quiaventuraz, premier bourg du territoire de Ho, et situé au milieu des bois; nous repartîmes le lendemain. La forêt devint plus épaisse

et presque impénétrable. Nous désespérions d'arriver ce jour-là au bourg où nous voulions nous arrêter, quand nous rencontrâmes un ruisseau qui coulait dans la direction que nous suivions ; son lit nous servit de chemin, en nous frayant une issue à travers les branchages. Nous atteignîmes ainsi Jbucumuama. Les habitans furent assez surpris de voir un si grand nombre d'hommes entrer chez eux en sortant de l'eau. Nous campâmes près des maisons, et nous pûmes nous procurer des vivres en échange de morceaux de toiles de coton. Des habitans de ce village nous servirent de guides le lendemain.

Après deux lieues et demie de marche, nous atteignîmes Jinga, ville dont les habitans parurent disposés à nous disputer le passage. Ils sortirent de leurs maisons et l'arc bandé, la flèche à la main, se placèrent derrière les pieux qui formaient leur enceinte. Nous nous attendions à une terrible grêle de traits; mais nous reconnûmes bientôt que ces gens se préparaient seulement à se défendre, puisqu'ils quittèrent leur position aussitôt que nous fûmes passés, et s'empressant de sortir, ils nous suivirent des yeux aussi long-temps qu'ils purent nous apercevoir : ils avaient l'air de regretter notre départ. Il était de bonne heure quand nous arrivâmes à Cutessequijessa, grand bourg habité par des hommes d'une taille très haute, maigres, peu courageux et très superstitieux.

A-peu-près à une demi-lieue de ce bourg, je rencontrai une troupe d'une vingtaine de sorciers, occu-

pés à évoquer les dieux malfaisans pour connaître la maladie d'une jeune fille. C'était la première fois depuis mon départ du pays des Molouas que je retrouvais une des coutumes usitées chez ce peuple et chez ceux qui en descendent. J'ai déjà parlé ailleurs des opérations de ces jongleurs : voici ce que je remarquai de particulier cette fois. On voyait sur les autels, les membres palpitans de trois hibous que l'on avait éventrés après leur avoir préalablement coupé la tête pour recueillir le sang dans un petit vase qui surnageait dans la marmite. Les têtes étaient suspendues à des pieux formant un triangle à côté des autels. Je m'étais arrêté, mais les magiciens me firent prier de continuer ma route, parce que la cérémonie ne pouvait s'achever en présence d'un homme non initié dans les secrets de leur profession.

Je voulus voir la pauvre fille pour laquelle les sorciers consultaient les dieux. Elle était attaquée d'une fièvre violente, et avant que l'on eût pensé à lui administrer des médicamens, elle rendit le dernier soupir. Les devins déclarèrent que les dieux méchans l'avaient emporté sur ceux qui protégeaient la famille, et qu'il importait de connaître la cause de leur courroux. On sut alors que c'était parce qu'un oncle de la jeune fille, mort dans un pays étranger, irrité de ce qu'on ne lui avait rendu aucun honneur après son décès, s'en était vengé sur sa nièce. Il fut en conséquence résolu de célébrer des fêtes et d'enterrer d'abord la défunte de la manière la plus pompeuse.

Nous arrivâmes ensuite à Maleattu, bourg très peuplé dont les habitans sortirent pour nous voir passer, mais sans proférer une parole. C'est chez eux que commence de nouveau l'usage de la langue abunda que je n'avais plus entendu parler depuis mon départ du pays des Molouas. Il y avait environ mille cabanes dans ce bourg, ce qui, en calculant selon la coutume de ces contrées, porte la population à trois mille âmes. Une lieue et demie plus loin nous passâmes sur un pont le Maleattu, rivière qui coule au sud-ouest. Ambegi, chef d'une ville devant laquelle mes gens passèrent sans s'y arrêter, en sortit pour me voir et recevoir quelque présent. Assis près de la porte à l'ombre d'un arbre touffu, il envoya à ma rencontre deux de ses nobles avec une calebasse de oualo; j'en bus et je m'avançai vers ce chef qui, de son côté, venait à moi, suivi d'une foule nombreuse. Les nobles fléchirent le genou devant moi pour me saluer, et le chef mit ses mains sur sa tête en signe de soumission. Je le quittai après lui avoir fait donner une pièce d'indienne. Nous arrivâmes de bonne heure à Cusotessa, sur les bords du Riambegi, que j'avais vu à sa sortie du lac Couffoua et ensuite traversé; il est ici très large, très profond et très rapide; il n'y avait sur les bords que quelques frêles canots faits d'écorce d'arbres, dont les nègres cousent les deux bouts. J'appris que le chef de Cusotessa avait donné ordre de retirer tous les bateaux, et avait même défendu à ses sujets de me transporter à l'autre rive. Je récompensai par le don d'un collier, le nègre qui

me donna cette information et j'en profitai. Je fis saisir trois canots qui se trouvaient près de mon camp; ils furent tirés à terre : lorsque les bateliers vinrent les chercher, je les fis arrêter et garder à vue. Le chef n'apercevant plus les bateaux sur la rivière, crut que ses sujets les avaient retirés, et qu'il pouvait faire le rodomont.

Il me demanda d'un ton hautain quelle affaire m'appelait de l'autre côté de la rivière, et ce que je lui donnerais pour qu'il me permît de la passer, et de faire usage de ses canots. Ses manières me déplurent; je résolus de le châtier si je le pouvais. Je dis à mon interprète de prendre des renseignemens sur la force effective de cette peuplade, pendant que j'amuserais ce chef en lui montrant quelques étoffes. Quand je sus qu'il ne pouvait pas nous opposer plus de cent hommes, je le congédiai en le priant de revenir le lendemain pour recevoir le prix du passage. En attendant, je fis garder les bateliers à vue pendant la nuit, après leur avoir enfermé les pieds et les mains dans une machine faite exprès. Le jour paraissait à peine que le chef vint chez moi. J'entrai aussitôt en matière et je voulus connaître ses prétentions.

Il me dit qu'il était prêt à conclure un accord avec moi pour le passage, et que, lorsque j'aurais payé le prix convenu, il enverrait chercher des canots à quatre lieues de là, parce qu'il n'en avait pas, et que l'on pourrait traverser la rivière le lendemain. Je ne tardai pas à reconnaître la fourberie et la mauvaise intention

de cet homme. Je ne lui répondis rien ; mais j'ordonnai que l'on mît les canots à l'eau et que l'on amenât les bateliers. Je déclarai à ceux-ci que je leur paierais leur peine, et je leur enjoignis de commencer la besogne à l'instant. Le chef resta stupéfait et voulut ensuite prendre la fuite. Je l'arrêtai. Je fis embarquer trois hommes bien armés dans chaque canot, et leur criai de tuer les bateliers, s'ils ne faisaient pas leur devoir et s'abandonnaient au courant. Je leur assurai de plus que je ferais sauter la cervelle au chef, si ses gens inquiétaient les miens. Comme mon interprète leur parlait dans leur langue, le chef leur recommanda de bien se comporter et de revenir, pour qu'il recouvrât la liberté à leur retour ; je le fis entrer lui-même dans un canot avec deux de mes hommes, et je lui dis qu'on ne lui ferait pas de mal si ses sujets se tenaient tranquilles, mais que, dans le cas contraire, il périrait au milieu des plus terribles supplices. Mes hommes lui tinrent le pistolet sur l'estomac pendant le passage. Bientôt après, tous les habitans arrivèrent et furent très surpris de voir leur chef entre mes mains, ce qui déjouait les beaux projets formés pendant toute la nuit. Les bateliers leur signifièrent de la part du chef de se retirer et de respecter l'étranger. Le passage terminé, je payai généreusement les bateliers, et je fis un présent au chef. Il partit très content d'être remis en liberté, mais chagrin de ce que son dessein eût avorté. Nous allâmes coucher à Quiacugia, bourg à une lieue du Riambegi.

J'appris là que je n'étais pas très éloigné de la ville d'Ungeno, souverain dont les états s'étendent vers l'est ; je pris des guides qui connaissaient parfaitement le pays, et nous traversâmes les bourgs d'Ussuri, Rucungo et Cuasuca, éloignés les uns des autres d'environ deux lieues, et nous arrivâmes le soir chez le chef Quilamba.

Partout où nous avions passé, les habitans étaient nonchalamment étendus devant leurs maisons, les uns dormant, les autres buvant ou fumant. Je ne vis que des terres incultes, des forêts dont les arbres étaient dépouillés de leur feuillage, des plaines arides ou sablonneuses ; je n'aperçus qu'un seul ruisseau. Dans quelques endroits le sable était mobile. Le vent en soulevait des colonnes qui manquèrent de nous aveugler. On découvrait de vastes campagnes dans le lointain. Les montagnes vers l'ouest se perdaient dans les nues et paraissaient enveloppées de brouillards.

Le chef Quilamba me parut d'abord maussade: il entra brusquement et commença une longue conversation avec mon interprète, sans avoir l'air de prendre garde à moi. Cet entretien, que je comprenais, m'ennuyait, car il parlait de ses prétentions et de la nécessité d'attendre les ordres du potentat *Ho*, avant d'accorder un libre passage à tant de monde ; cependant le nombre de mes gens était considérablement diminué par les maladies continuelles. Je ne les remplaçais plus, parce que le volume de mon bagage s'amoindrissait aussi. Je voulais, autant que c'était possible, éviter

tout ce qui pouvait retarder notre course et me forcer d'en venir aux mains avec les habitans de ce bourg, hommes grossiers qui étaient plus forts que nous. En conséquence, je ne répondis rien au chef, et je le congédiai, en lui donnant une pièce de mouchoirs. Le lendemain je partis de si grand matin et avec tant de précautions qu'avant qu'il ouvrît la porte de sa ville, j'étais déjà loin. Je traversai le bourg de Quialebu et le village de Quiavul. Les pluies avaient commencé et les chemins étaient très difficiles. Le terrein était si glissant dans une vallée entre deux collines, que les porteurs s'assirent plusieurs fois pour se reposer dans un espace d'environ un quart de lieue.

Au point du jour, je partis de Quiavul, et, après avoir traversé le village de Cubatessa, j'arrivai de bonne heure chez le chef Polu. L'air tranquille des habitans de son village m'inspira l'idée d'y passer quelques jours. J'étais alors sur les confins du territoire du montox Ho. Les habitans de cette ville vinrent de la part de leur chef m'apporter des vivres, qu'ils offrirent d'échanger contre des étoffes, de la verroterie ou du tafia. Ces gens, très superstitieux, me regardaient comme l'ami des dieux, pour être venu de si loin jusque chez eux. Les moutons sont très rares dans les vastes états de Ho. On ne les tue point, on les élève avec beaucoup de soin. Ce serait un grand crime de leur faire le moindre mal.

Après avoir passé un temps suffisant chez Polu, je fis route vers l'est, pendant environ quatre lieues, pour

éviter un désert qui est au sud; puis je marchai au sud-est et j'arrivai le second jour au pied d'une montagne qui sépare le territoire d'Ungeno de celui de Ho. Nous ne l'avions pas aperçue à cause de l'épaisseur de la forêt, nous la franchîmes sans peine, car elle n'est pas très haute ni couverte de bois, et nous suivîmes un sentier frayé; en quelques heures nous parvînmes dans la plaine du côté opposé où est le bourg de Libamba, dépendant d'Ungeno. Les habitans parlent un dialecte de la langue bunda, sont laids, ont les jambes fort longues en proportion du corps; ils ressemblent à des grues. Ils sont légers à la course et passent pour poltrons, menteurs, grands parleurs et très curieux; ils travaillent un jour par semaine dans les champs du chef. Les femmes de celui-ci ne s'occupent que du ménage et de la préparation du oualo; elles ne sortent jamais de la banza.

Dans les environs de ce bourg, toutes les couches de la montagne étaient verticales; il semblait qu'elles eussent subi quelque révolution. L'on voyait des lits de terre molle entre d'autres de roches très dures et compactes qui offraient des cristallisations assez curieuses. Il y avait même des coquillages au milieu de ce lit de terre, et partout l'on voyait des marques de bouleversement. Le lendemain j'arrivai à Jilundu; je ne voulais plus marcher qu'à très petites journées, afin de ménager l'existence des nègres qui avaient suivi mon sort, et dont le nombre diminuait tous les jours. Obligés depuis long-temps de se nourrir

uniquement de végétaux ils perdaient leurs forces.

Après avoir parcouru quatre lieues en sud-ouest, j'arrivai à la banza de Cangopella; on me dit qu'il était couché à l'ombre près sa maison. Le soir il envoya un de ses nobles s'informer de mes nouvelles, je ne fis nulle attention à cette faible marque de politesse, et je continuai mon travail sans rien répondre. Les habitans ne sortirent pas de la ville; je fus très content de cette indifférence, puisqu'elle me préserva d'être importuné.

Mes guides m'assurèrent qu'ils connaissaient parfaitement le chemin pour aller chez Cancobella, potentat qui demeure à l'ouest d'Ungeno. Je partis le jour suivant de très bonne heure; je traversai le village de Bambi et la rivière Quiacussuca, puis, m'enfonçant dans une forêt, j'arrivai après une marche fort pénible à Oquigenda, village à trois lieues plus loin.

Les habitans, bien différens de ceux des villages où j'avais passé récemment, qui étaient si doux et si paisibles, employèrent tous les moyens possibles de me dérober quelque chose. Ils entouraient mon camp et feignaient de vouloir y pénétrer. Ils s'établirent à l'entour, préparèrent leur nourriture, mangèrent et burent copieusement. Ensuite ils commencèrent leurs danses, et insistèrent pour que mes gens y prissent part et vinssent partager leur oualo; mais devenus défians par de funestes épreuves, mes nègres refusèrent les invitations suspectes des habitans d'Oquigenda, et après avoir allumé de grands feux et posté des sentinel-

les de distance en distance, ils se livrèrent au sommeil. Deux voleurs qui avaient eu l'audace de s'aventurer jusque dans nos retranchemens, furent tués par nos gardes.

Le lendemain, un assez grand nombre d'habitans de ce bourg nous suivit pour nous voler, et pour venger la mort de leurs compatriotes. Nous entrions dans un marais que traverse la Luimbi, petite rivière dont les eaux sont assez hautes, quand une volée de flèches nous révéla les mauvaises intentions des gens qui venaient derrière nous. Une décharge de mousqueterie blessa sept de ces brigands, qui restèrent dans un petit bois où ils s'étaient cachés pour nous attendre. Deux de mes nègres avaient été atteints par les flèches. Je pansai leurs blessures après les avoir baignées avec de l'alcali volatil, pour neutraliser les effets du poison.

Je passai ensuite à Luimbi, bourg qui est dépendant de Cancobella. Je ne m'y arrêtai qu'un moment, parce que je voulais arriver ce jour-là à Nbanci, mais je fus forcé de coucher à moitié chemin. Je ne parvins que fort tard le lendemain chez le soba Cango. La marche fut très pénible quoiqu'il n'eût pas plu depuis trois jours. Les terreins bas étaient remplis d'eau, et si glissans, que l'on ne pouvait avancer qu'avec difficulté.

Cango était fort gai, jeune, robuste, et de même que ses sujets, moins laid et plus vif que les nègres que j'avais vus dans les états d'Ungeno. J'attribuai cette différence très sensible, à l'influence de la position respective des lieux : le village de Cango était sur une hauteur où l'on respirait un air pur, tandis que

la partie du territoire d'Ungeno que j'avais traversée, consistait en terreins bas, entre des hauteurs, où après les pluies il reste beaucoup d'eaux stagnantes.

Cango était un chasseur déterminé; il aimait le oualo, préférait celui de son pays à tous les autres, et le vantait; je me gardai bien de lui faire goûter mon tafia. Il n'en avait jamais bu, et peut-être eut-il essayé de s'emparer de la petite quantité qui m'en restait. Satisfait d'une pièce de mouchoirs et de quelques colliers de verroterie, il en pendit à la porte du temple de ses dieux domestiques, et se para des autres. Il me combla de marques d'amitié.

Ayant remarqué parmi les nègres de ce village, quelques individus qui semblaient avoir été récemment guéris de la petite-vérole, je voulus prendre des informations à ce sujet, et j'entrai dans les cases de plusieurs personnes atteintes du même mal. Je reconnus que c'était simplement une incommodité dont les femmes sont attaquées tous les mois au moment de leurs évacuations. C'est une éruption cutanée qui, atteint à son degré de maturité dès le second jour, suppure quelques heures, et se guérit le quatrième jour, par l'usage du suc d'une plante dont on frotte la peau. Les habitans de ce village, n'ayant pas de palmiers qui fournissent de l'huile, ont le corps couvert de gerçures qui les gênent beaucoup.

En quittant Cango je traversai Quibi, village où je ne m'arrêtai pas, et j'arrivai de bonne heure chez le soba Bancora. Deux nobles envoyés par Ungeno m'y atten-

daient pour me complimenter et m'inviter à lui rendre visite. Je m'excusai sur le mauvais état de ma santé qui me pressait de retourner vers l'ouest le plus promptement possible. Je partis le lendemain de très bonne heure ; certainement avant l'ouverture des portes de la banza de Bancora, j'avais déjà parcouru au moins deux lieues, et j'étais à Ogingoma, bourg situé sur la lisière d'une forêt.

Les habitans me semblèrent avoir un air sombre et triste. Les femmes sont laides, sales et dégoûtantes. Les hommes offrirent de m'accompagner comme porteurs. Ils m'apprirent que les habitans de la ville de Cancobella étaient féroces et méchans. Ils croyaient que ce potentat s'opposerait à mon passage : il avait déjà fait mourir plusieurs personnes qui avaient osé mettre le pied sur son territoire sans sa permission.

J'étais depuis trois jours à Ogingoma, d'où j'avais dépêché deux messagers à Cancobella. Ils ne pouvaient tarder à revenir. Je partis donc. Quoique j'eusse pris des guides, le voyage jusqu'à Seta fut très pénible : il fallut traverser des forêts presque impraticables, surtout pour des hommes chargés de fardeaux ; dans plusieurs endroits nous trouvâmes des petits déserts ouverts, et couverts d'un sable mobile, tellement fin que, lorsqu'il entrait dans les yeux, il causait des ophtalmies qui se faisaient sentir plusieurs heures après. Ces petits déserts étaient dénués de toute végétation.

Je campai près de Seta. J'estimai que ce bourg est à onze lieues de distance d'Ogingoma. Les habitans

étaient peu curieux : à peine quelques femmes sortirent pour voir arriver ma caravane et ensuite mon campement. Une jeune fille qui revenait des champs, et à qui je fis donner un collier, m'apprit la cause de ce peu d'empressement qui m'avait surpris : aussitôt que les sorciers avaient été informés de ma venue, ils avaient déclaré que c'était un malheur pour le pays, et que l'on devait tâcher de me faire tomber dans un piège.

J'éprouvai beaucoup de difficulté à me procurer des vivres. Depuis neuf jours nous ne vivions que de racines, et les forêts n'en produisaient qu'une petite quantité. Heureusement pour nous, les habitans ne mangeaient point de rats ; nous en trouvâmes en abondance. Leur chair, qui est très délicate, grillée sur les charbons, fut avec des patates, un vrai régal pour des gens affamés. Cependant les jongleurs se laissèrent gagner par des présens : un nouvel oracle annonça que les dieux méchans se réjouissaient de ce que l'on voulait réduire les étrangers à mourir de faim, mais c'était pour accabler ensuite les habitans de maux. Les dieux protecteurs demandaient au contraire que l'on distribuât des vivres à quiconque en avait besoin. Il était temps que cet oracle vînt à notre secours : plusieurs de mes nègres ne pouvaient plus résister à la famine qui nous tourmentait ; leurs forces les abandonnaient ; un relâchement général des viscères les mettait dans le plus triste état. Une fièvre bilieuse m'attaqua, mais elle ne résista pas au traitement que je suivis. L'abondance rétablit ma vigueur et redonna du courage à ma

troupe. Un détachement s'avança vers les montagnes voisines pour y chercher quelque gibier ; d'autres, pour me prouver leur attachement, allèrent dans une forêt assez éloignée pour y chercher des patates, que je préférais à la farine de maïs et aux haricots que ces nègres nous donnèrent.

Depuis deux jours j'avais reçu la réponse de Cancobella. Ce potentat desirait beaucoup me voir, et m'assurait de sa protection. Il m'annonçait aussi que je passerais librement le Couango. Nous partîmes. Ma troupe était extrêmement réduite : presque tous les nègres qui m'avaient suivi dans ce voyage étaient morts. J'avais encore un interprète, mais il ne me restait plus de cuisiniers ; il est vrai que depuis longtemps ils m'étaient inutiles, puisque je ne vivais que de racines ; on se contentait de les faire griller sur des charbons, et très souvent je les mangeais crues, ou bien je les laissais infuser dans du tafia assez fort, ce qui les amollissait et les rendait plus propres à soutenir le corps affaibli par le long usage d'une si maigre nourriture.

Après trois heures et demie de marche, j'arrivai à Bata, éloigné d'à-peu-près trois lieues de Jilundu. Les habitans de ce bourg entourèrent mon camp ; ils avaient l'air de vouloir essayer de me voler. Je partis le lendemain de grand matin, de crainte de quelque accident. Le terrein baissait constamment, ce qui me fit présumer que nous approchions d'une grande rivière.

Après une marche de cinq lieues, j'atteignis Quiamuaïca. Si je n'avais pas obtenu d'avance de Canco-

bella la permission de passer sur ses états, j'aurais trouvé mon tombeau dans ce bourg. Les habitans m'attendaient la flèche et l'arc à la main. Ils restèrent dans cette position assez long-temps; enfin, surpris de ce que je prenais à peine garde à eux, ils me dépêchèrent un chef pour me demander ce que je voulais, ce que je venais faire, et qui m'avait donné la permission de m'avancer sur leur territoire.

Les deux nègres que j'avais envoyés chez Cancobella, répondirent à toutes leurs questions. La protection que m'avait promise ce souverain surprit d'autant plus les gens du bourg, qu'ils ne pouvaient imaginer comment j'avais reçu sa réponse sans qu'ils eussent vu mes émissaires qui auraient dû passer chez eux en allant et en revenant.

Ceux-ci qui avaient été informés à l'avance du caractère des peuplades qu'ils devaient rencontrer, avaient préféré faire un détour plutôt que de traverser ce lieu, et l'avaient ainsi évité. Le soir, un noble de Cancobella m'apporta de sa part un présent de quelques morceaux de viande de chasse et de la farine de manioc. Alors toute apparence hostile cessa.

En quittant ce bourg, je m'enfonçai dans une forêt, et après y avoir parcouru environ trois lieues et demie, j'entrai tout-à-coup dans Bancora, village qui me parut peu peuplé, et où je ne m'arrêtai pas. J'en étais à une petite distance, quand une nuée de flèches nous apprit que si les habitans étaient rares dans la ville, c'est qu'ils l'avaient quittée exprès. Mes por-

teurs déposèrent leurs charges, mais il me sembla qu'ils n'étaient pas disposés à les défendre. Les fatigues avaient amorti leur courage; ce moment terrible me présenta l'horreur de ma situation. L'ennemi s'approchait, et personne ne se préparait à lui résister. Cependant, quand j'eus rappelé par quelques paroles énergiques à mes gens, que ce qui nous restait allait devenir la proie des assaillans dont eux-mêmes seraient les esclaves, et quand ils virent ceux-ci prêts à faire sur eux une seconde décharge, ils frémirent du sort affreux qui les menaçait; chacun saisit son fusil et fit un ravage terrible au milieu de cette troupe de barbares, dont les cris annonçaient qu'ils se croyaient déjà en possession d'un grand butin. La vue de leurs compagnons tombés autour d'eux, enflamma leur rage; ils se précipitèrent sur nous. Les quinze hommes qui composaient alors ma garde firent feu au même moment. L'effet de cette salve reçue presqu'à bout portant, fut terrible et jeta l'effroi dans les rangs de l'ennemi. La lutte ne fut pas longue, le chef de la peuplade qui s'avançait sur moi ayant été renversé d'un coup de pistolet, sa mort fut le signal de la retraite; nous fîmes quinze prisonniers, laissant les morts et les blessés sur la place. Nous sûmes alors que ces gens étaient de Bancora; informés de notre arrivée par un homme du lieu où nous avions passé la veille, ils avaient abandonné leur ville pour nous attaquer à l'improviste au milieu des bois, afin de s'emparer de notre bagage.

J'obligeai les prisonniers à porter mes blessés.

CHAPITRE XLV.

J'arrive chez Cancobella. — Ville. — Ce que j'y remarquai. — Caractère des habitans. — Coutumes singulières. — Je trouve un grand singe nommé koja. — Enterrement. — Je passe le Couango. — Je retrouve le mulâtre que j'avais envoyé pour suivre le cours du Couango. — Je renvoie dans leurs pays les porteurs mucangama et bihens. — Arrivée chez Holo-Ho. — Départ.

Le 8 mars, à quatre heures après midi, j'arrivai chez Cancobella. Il était assis en dehors de sa banza; il loua mon courage et celui de ma troupe; il savait que j'avais été attaqué et connaissait le résultat de l'affaire, il ne regarda pas les prisonniers qui étaient garrottés. Je pris possession de quelques cabanes qui étaient dans le voisinage, et je donnai ordre d'en construire d'autres pour y passer quelques jours.

Le lendemain j'étais encore couché, quand on vint m'avertir que l'on entendait la musique, annonçant l'approche du souverain. J'allai l'attendre à l'ombre d'un

grand arbre pour éviter que la foule n'entrât chez moi. Bientôt Cancobella parut; son porte-siège plaça sa chaise sur un tapis que j'avais fait étendre; il causa quelque temps avec moi; je lui fis des présens et il me quitta très satisfait. Je n'étais pas sans inquiétude durant sa visite, car mes nègres étaient partis avant le jour pour aller couper des pieux dans les forêts voisines pour se construire des cabanes. Ils revinrent rapportant une palanca qu'ils avaint tuée. Cette chasse heureuse avait dissipé la tristesse occasionée par une longue disette. Les habitans de la ville nous donnèrent beaucoup de oualo, le potentat m'envoya deux gazelles et une petite chèvre; cette abondance ranima mes gens, les danses recommencèrent.

J'allai faire une visite au nganga pour avoir occasion de voir sa ville; ma curiosité fut bientôt satisfaite. Je n'y observai de remarquable, que l'échafaud près duquel une grande quantité d'ossemens humains étaient fichés en terre; à droite, sur un petit banc façonné avec soin sont placées trois coupes destinées à recueillir le sang des victimes; un poteau placé à gauche sert à attacher les criminels, auxquels on tire peu-à-peu les intestins, afin de juger comment ils savent mourir; en même temps les spectateurs exécutent des danses et se réjouissent. Ils demandent continuellement au malheureux qui est torturé, comment il se trouve de l'opération, et lorsque tous les intestins sont arrachés, ils lui recommandent de ne pas faire d'ordures. Quand il est mort on le coupe en

morceaux, on les rôtit et on les mange en poussant des cris perçans.

Il existe un autre genre de supplice pour les individus désignés par les devins pour apaiser les esprits malfaisans. Il y a derrière l'échafaud deux arbres, on attache la victime aux branches par les bras, elle est assez élevée pour que les pieds que l'on tire vers les deux troncs ne puissent toucher la terre. L'on m'a assuré que de jeunes filles avaient souffert ce genre de torture sans pousser un soupir.

Le souverain qui connaît le caractère sanguinaire et turbulent de ses sujets, les gouverne avec une sévérité qui va jusqu'à la cruauté; on le redoute et on lui obéit.

La patate ou kara, plusieurs autres racines qui croissent dans les forêts, le manioc, les haricots et le millet font la nourriture de ce peuple ; la terre est féconde, quoique négligemment cultivée. Quand ces nègres veulent se régaler, ils vont dans les forêts tendre des pièges aux bêtes fauves.

La cruauté de ce peuple est si connue, que ses voisins ne lui déclarent jamais la guerre. Il ne donne aucun quartier aux vaincus, et se plaît à les faire mourir au milieu des plus terribles tourmens; ses mâchoires sont plus allongées que celles des autres nègres que j'ai vus, sa peau est d'un noir très foncé; il affile ses dents, il préfère la viande presque crue.

Une singulière coutume existe dans ce pays. Tout étranger qui touche un habitant encourt la peine de

l'esclavage. Cancobella venait me voir assez souvent et me témoignait de l'amitié. Comme il exprimait sans cesse le desir d'avoir un fusil, je lui proposai de me céder deux esclaves en échange. Il trouva ma proposition si avantageuse, qu'il me fit venir à l'instant une petite fille et un garçon, et un homme et une femme, âgés d'environ treize ans, pour avoir deux fusils. Nous étions tous satisfaits, excepté les esclaves, qui s'attendaient à être mangés.

Ce peuple a un jeu remarquable. Deux hommes s'avancent au milieu d'un grand cercle, la massue à la main, et tâchant de se frapper mutuellement. L'adresse consiste à éviter ou à parer les coups de l'adversaire, et à lui en porter. Aussitôt que l'un des deux s'est laissé atteindre, les spectateurs commencent une danse en rond, en avançant les mains vers le milieu de l'arène, comme pour couronner le vainqueur, tandis que le vaincu reste couché par terre. Quand on a fait trois fois le tour en sautant et en chantant, deux autres combattans entrent en lice, tandis que le vainqueur va recevoir du chef qui préside à la danse la récompense, qui consiste dans la faculté de se faire une nouvelle entaille sur le bras droit comme marque d'habileté. Les jeunes gens en sont très fiers. C'est l'unique signe visible de distinction: il sert dans la suite pour arriver aux honneurs.

Leur adresse à tirer l'arc est si grande, que l'on n'accorde aucune récompense à ceux qui y excellent, parce que tout le monde est d'une force égale. Les

femmes prennent part aux courses. Quiconque arrive le premier au but choisit à son gré un compagnon ou une compagne pour la journée de la fête.

En me promenant avec Cancobella dans les vastes forêts baignées par le Couango, nous vîmes au haut d'un arbre un grand singe, nommé *koja*, qui n'a pas de queue. Je voulus l'ajuster : on m'en empêcha, parce que ces nègres le regardent comme appartenant à une espèce d'hommes plus méchans que les autres. Ils sont très communs dans ces forêts. Ils poursuivent les femmes, lorsqu'elles vont travailler aux champs ; mais elles ne les craignent pas, car elles ne sortent de chez elles qu'armées de massues et de haches, avec lesquelles elles se défendent bien. Ces singes passent pour être très forts. On dit qu'ils peuvent renverser une femme avec facilité, s'ils parviennent à la saisir.

Quand ce koja s'aperçut que je voulais le mettre en joue, il eut peur et s'enfuit à travers les arbres. Je crus remarquer qu'il n'était pas agile et manquait de force dans les cuisses et dans les jambes. Il grimpait assez aisément à l'aide de ses mains ; mais il eût été facile de le prendre, en l'épouvantant avec des coups de fusil. Cancobella s'y opposa, pensant que je voulais peut-être me servir de mon arme contre lui. A cette occasion l'on me parla d'une autre espèce de singe, qui n'a de poil que sur les cuisses et les jambes, qui paraît plus forte, plus grande et plus intelligente. On ajouta que ces animaux avaient souvent pris des femmes avec lesquelles ils avaient cohabité,

mais que toutes avaient eu le malheur de mourir peu de temps après, en sorte qu'on regardait ces singes comme des sorciers, qui jetaient un sort sur les femmes qui s'étaient laissé prendre.

Les jours suivans, je parcourus plusieurs fois la même forêt avec mes gardes, pour retrouver et tâcher de saisir en vie un de ces grands singes. Ce fut inutilement. Je ne vis que des singes assez petits.

J'ai vu dans ce pays un enterrement. Quatre nègres portaient le mort sur un palanquin fait de branches d'arbres : il avait seulement le visage couvert d'une petite natte de joncs. Deux hommes précédaient avec les dieux du mort, d'autres le suivaient avec tous les ustensiles qui lui avaient servi pendant sa vie. De tous côtés retentissaient des chansons joyeuses. La musique précédait le cortège, que terminait un assez grand nombre de gens, armés d'arcs, de flèches, de massues et de haches. Ils étaient enveloppés de feuillages et de lianes, qui leur pendaient jusqu'aux pieds, et gardaient le plus profond silence.

Arrivés au lieu de la sépulture, les porteurs déposèrent le corps au milieu d'un cercle tracé avec une baguette. Les nègres armés exécutèrent assez long-temps le simulacre d'un combat, pour montrer que le défunt avait long-temps combattu et toujours avec courage ; ensuite le cadavre fut descendu dans la fosse. Tous les hommes sautèrent en tournant à l'entour, en élevant les mains comme pour couronner le défunt. Quand le trou eut été rempli de terre, l'on

déposa autour tout ce qui lui avait appartenu; puis l'on y mit ses dieux.

Lorsque les porteurs que j'avais fait demander à Holo Ho furent arrivés de l'autre côté du Couango, je voulus renvoyer ceux que j'avais pris chez le nganga Mucangama, suivant la promesse que je lui avais faite. Ils refusèrent tous de me quitter, parce qu'ils savaient qu'aussitôt que je serais parti, ils seraient impitoyablement sacrifiés par Cancobella. Leur nombre avait beaucoup diminué par les maladies, de sorte qu'ils avaient perdu l'espérance de pouvoir se défendre si on les attaquait; ils préférèrent donc traverser un espace immense pour gagner Cassange, seul point où il y eût des bateaux pour passer le fleuve. Mais ce long voyage ne leur présentait que des dangers ordinaires, tandis que traverser les états de Cancobella leur offrait l'aspect d'une mort certaine.

Le lieu où l'on passe le Couango est à une lieue de la banza. Le trajet fut effectué sans accident. Le 17 mars l'opération était presque terminée, lorsque Cancobella parut suivi d'une foule nombreuse; il avait probablement l'intention de s'emparer des derniers ballots, s'étant imaginé que chaque porteur s'embarquerait avec sa charge, et que ceux qui resteraient en petit nombre, ne pourraient se défendre; mais j'avais expédié tout mon bagage avant son arrivée. Je restai le dernier avec mes gardes tous bien armés; je bus avec Cancobella une rasade de tafia, puis je le quittai satisfait.

Je trouvai à Sali, bourgade dont le passage avait pris le nom, mes nouveaux porteurs qui se tenaient à part. Ils n'avaient rien touché, ils attendaient mes ordres. Je les fis venir, je leur dis de se joindre aux autres, de manger, de se mêler avec eux, et je leur annonçai que le lendemain je leur distribuerais leurs fardeaux.

Les habitans de Sali avaient préparé beaucoup de farine de maïs et de manioc, des haricots et de la viande sèche, qu'ils échangèrent contre des verroteries et d'autres marchandises. Ces gens appartiennent à la nation des Muchicongos, qui occupe une grande étendue de pays, et va jusqu'à la mer, à l'ouest. C'étaient les premiers sujets de Holo Ho que je voyais. Ces Muchicongos sont d'une taille moyenne, ont l'air farouche, hardi et même audacieux.

Ces nègres, ainsi que d'autres, fabriquent avec les fibres de végétaux filandreux, des tissus dont la largeur ordinaire est de 16 à 18 pouces sur 14 à 15 de long. Il les cousent ensemble pour en faire des pagnes. Ils se font des scarifications sur les épaules.

Les forêts voisines de Sali sont habitées par de grands singes, auxquels on ne fait jamais la chasse.

Depuis mon arrivée à Sali, j'avais souvent demandé des nouvelles du mulâtre que j'avais fait partir de Cassange pour suivre le cours du Couango, mais les habitans et le chef m'avaient toujours assuré qu'on n'en avait point entendu parler; je supposais donc

qu'il avait succombé aux fatigues du voyage, ou à la barbarie des hommes dont il avait traversé le territoire. Je voulus dépêcher des nègres de ce lieu avec la promesse d'une bonne récompense s'ils me rapportaient des renseignemens sur son compte, ou quelques-uns des objets qui lui avaient appartenu. Je fis les mêmes offres aux nègres de Mucangama, qui allaient s'en retourner dans leur pays.

Les habitans de Sali prétendirent qu'il était impossible de pénétrer sur les terres de leurs voisins, vers l'est, et les dépeignaient comme très cruels. Je voyais avec regret que je ne pourrais pas constater si la rivière que je venais de traverser était la même que celle que j'avais vue à Cassange. Je ne pouvais moi-même aller m'en assurer, et aucun de mes nègres ne voulait entreprendre cette course.

Le reste de mes porteurs des pays de Mucangama et de Bihé se proposaient de voyager ensemble jusqu'à Cassange. Je leur remis divers objets pour les distribuer aux familles de ceux qui étaient morts à mon service, et je leur fis cadeau de quelques chèvres pour se régaler avant leur départ. Le mien était fixé au lendemain.

Un nègre du village profita de la fête que mes porteurs donnèrent à ses compatriotes pour dire qu'il desirait me parler en secret. Introduit dans ma tente, il demanda si je lui donnerais la récompense que j'avais promise à celui qui me fournirait des informations sur mon mulâtre, quand même celui-ci serait très malade.

Aussitôt un rayon d'espérance me frappa. Je répondis que loin de manquer à ma parole, j'ajouterais à ce que j'avais annoncé. Il fit aussitôt les gestes usités pour appeler la malédiction des dieux sur moi, si j'oubliais ma promesse.

Il ajouta: « Ton mulâtre est ici depuis six lunes, « mais il est presque mort. C'était un sorcier. Tu le « trouveras enfermé dans une cabane où tu verras « deux nègres toujours assis à la porte pour le garder. »

Ces détails me remplirent de joie, cependant je craignais que ce ne fût une ruse de la part du nègre pour obtenir quelque chose avant que je pusse m'assurer de la vérité de sa déclaration. Je lui dis que j'allais envoyer tout de suite quelqu'un pour vérifier le fait. J'appréhendais aussi que ce ne fût un embûche que l'on me tendait pour m'éloigner de mon camp, afin de le piller en mon absence.

J'expédiai aussitôt mon interprète à la maison qui m'était indiquée. Les nègres qui la gardaient refusèrent de le laisser entrer; mais bientôt il les contraignit à prendre la fuite. Il y pénétra, et reconnut le mulâtre étendu sur une misérable natte. Celui-ci, à la vue de son ancien compagnon, éprouva un si vif saisissement de plaisir qu'il perdit connaissance. Mon interprète revint aussitôt m'apprendre ce qu'il avait vu.

Afin d'éviter le tumulte et le bruit, je chargeai vingt de mes anciens porteurs d'aller chercher le malade. Ils n'éprouvèrent aucune opposition, et l'apportèrent chez moi. Je le fis coucher dans ma tente; je lui pro-

diguai mes soins, et le lendemain il fut en état de me raconter ce qui lui était arrivé.

J'engageai mes gens à continuer de se divertir comme si rien n'était arrivé. Bientôt le chef du village vint m'apprendre comment mon mulâtre se trouvait chez lui, et cependant il m'avait assuré qu'il n'en avait jamais entendu parler. Je refusai de l'entendre. Je voulais d'abord recueillir de la bouche de mon infortuné serviteur le détail de ses tristes aventures. Il était évident qu'on l'avait tourmenté; mais je différai de l'interroger jusqu'à ce qu'il se fût remis de l'émotion profonde que lui avait causée le changement inespéré de sa situation.

Pendant la nuit son état devint alarmant. Un délire effroyable se déclara; je craignis qu'il ne mourût: heureusement ce ne fut qu'une crise passagère. Aussitôt qu'il eut repris connaissance, il déroula la pagne qu'on lui avait laissée, et en tira un papier sur lequel il avait tracé son itinéraire depuis Cassange jusqu'au lieu où je le retrouvais.

Ensuite il me dit que peu de temps après son départ de Cassange, les nègres qui, d'après mes ordres, l'accompagnaient avec des marchandises, décampèrent pendant la nuit, emportant tout ce que je leur avais confié. Alors, privé de tout moyen de subsistance, il avait pensé à me rejoindre; mais comme il n'était pas probable qu'il pût me retrouver, il avait continué sa route en mendiant pour subsister. Il espérait qu'aussitôt qu'il serait arrivé à quelque port du

Couango les habitans lui fourniraient ce qu'il lui faudrait, dans l'espoir d'être récompensés quand je le rejoindrais.

Il avait suivi les bords du Couango en marquant, comme je lui avais recommandé, le temps qu'il employait à aller d'un point de la boussole vers l'autre ; quelquefois il avait navigué sur le fleuve dans les canots des habitans, qui par fois l'avaient bien accueilli.

Il ajouta que, tombé malade, il avait trouvé l'hospitalité dans le lieu où il était alors. Enfin, après soixante-seize jours de marche, il était arrivé à Sali. D'abord on l'avait bien reçu et traité amicalement. Ensuite, comme je tardais à arriver, les personnes qui lui avaient fourni des vivres lui en refusèrent.

Une des femmes de son hôte étant morte, on l'accusa d'en avoir été la cause. Il fut contraint de quitter cette demeure. Le chef lui en donna une dans sa banza. Ce mulâtre, traité amicalement par ce chef, oublia mes recommandations, et eut l'imprudence de lui faire voir la boussole et la montre que je lui avais confiées.

Dominé par le desir de posséder ces objets, le chef du village accusa le mulâtre d'être sorcier. Ce pauvre diable fut dépouillé, et bientôt après empoisonné avec du oualo que le chef lui envoya sous prétexte de lui rendre son amitié. La force de sa constitution l'empêcha de succomber ; mais il resta souffrant et incapable de rien faire. Les sorciers du lieu déclarèrent qu'il occasionait tous les maux qui désolaient le pays. Il fut

donc renfermé et gardé à vue dans la maison d'où je le fis tirer.

Il ne put achever son déplorable récit ; une toux violente le priva de la parole. Il mourut le soir même. Je lui fis faire des funérailles dont sans doute on parlera long-temps dans ce canton. Quand elles furent terminées, je priai le chef de me donner des explications sur sa conduite envers le mulâtre ; il me répondit avec beaucoup de hauteur. Je fus obligé de supporter cette avanie, parce que je n'avais plus autour de moi des hommes capables de me venger. La montre et la boussole me furent rapportées en morceaux. Lorsque la première s'était arrêtée faute d'être montée, tous les moyens avaient été mis en usage pour en connaître la cause.

J'appris de plusieurs habitans que le chef avait été extrêmement effrayé quand on lui avait annoncé mon arrivée, parce qu'il prévoyait que je lui demanderais compte de sa conduite. Il avait aussitôt enjoint à tout le monde de cacher que l'on sût quelque chose sur le sort du mulâtre, et deux hommes avaient été placés en sentinelle à sa porte, afin d'empêcher qui que ce fût d'approcher de la maison où il était détenu.

L'un des deux singes qui m'avaient constamment accompagné, mourut aussi dans cette bourgade. Je le regrettai comme un compagnon qui m'avait rendu plusieurs services. Il ne m'en restait plus qu'un que j'ai rapporté à Paris : cet animal m'avait sauvé la vie plus d'une fois.

Après l'enterrement de mon infortuné mulâtre, ceux de mes gens qui voulaient retourner dans leur pays, me quittèrent en me témoignant leurs regrets de se séparer de moi. De mon côté ce ne fut pas sans émotion que je les vis partir. Le plus grand nombre consistait dans les hommes du Mucangama ; il ne m'en restait que bien peu de ceux du Bihé. On se rappelle que ceux-ci m'avaient accompagné dans une partie de mon premier voyage, et m'étaient restés fidèlement attachés jusqu'au moment où le desir bien naturel de revoir leurs foyers, les fit se séparer de moi. La mort avait déciné leurs rangs, et ceux qui restaient ne jouissaient pas d'une bonne santé.

Les hommes du Mucangama avaient une distance moins longue à parcourir pour rentrer chez eux, mais peut-être plus de périls les y attendaient. Je fis des vœux bien sincères pour que tous pussent arriver heureusement dans leur patrie. J'aime à croire que lorsqu'ils ont été de retour, ils auront parlé de moi, et que mon nom ne sera pas répété sans un certain plaisir chez ces peuples grossiers, qui, malgré l'état de barbarie dans lequel ils sont plongés, savent néanmoins apprécier les bons procédés. Je m'étais constamment montré leur ami plutôt que leur maître; de leur côté ils furent toujours prêts à me défendre, et me donnèrent plus d'une fois des preuves d'une affection qui annonçait chez eux une âme sensible. J'espère que si à l'avenir, des Européens essaient de pénétrer dans les contrées où j'ai voyagé, le souvenir du blanc

qui y passa en 1828, 1829 et 1830, facilitera leur entreprise, parce que les habitans auront appris par expérience que les hommes de notre couleur ne s'efforcent pas tous d'arriver chez eux pour les tourmenter.

Le 22 mars, à une lieue et demie au sud-ouest, je passai chez le soba Bamba Ali; il était venu à ma rencontre à un demi-quart de lieue de sa banza. Malgré son invitation pressante de séjourner chez lui, je le quittai après lui avoir fait présent d'une pièce de mouchoirs; j'entrai ensuite dans une très grande forêt où je fis halte pour la nuit; et le jour suivant j'arrivai à Salamé, bourg dont les habitans avaient l'air astucieux.

Je partis avant le jour, afin d'arriver s'il était possible avant la nuit, chez Holo Ho, mais les difficultés de la route qui est très montueuse, fatiguèrent tellement mes porteurs qu'à huit heures du matin, je fis halte à Calumbi, grand village situé à moitié chemin, et où je restai, voyant l'impossibilité d'aller plus loin. Je ne parvins que le lendemain à la banza de Holo Ho. Ce chef m'attendait depuis plusieurs jours et m'avait fait préparer quelques maisons; elles étaient bien fournies de vivres. Il avait appris de mes messagers, que je payais bien tout ce qu'on me fournissait; que tous les chefs faisaient disposer d'avance des cases pour moi, et qu'ils recevaient des présens en conséquence. Voulant paraître aussi grand que ses confrères, il avait suivi leur exemple et les avait même surpassés en garnissant ma demeure future d'une grande abondance de vivres; j'y trouvai des chèvres

en quantité suffisante pour me nourrir un mois entier.

Le lendemain de très bonne heure j'allai chez Holo Ho ; aussitôt qu'il fut instruit de mon approche, il vint me recevoir avec de grandes marques d'amitié. Je lui fis des présens, et je le quittai bientôt malgré ses instances pour me retenir ; je me défiais de lui. De même que beaucoup d'autres souverains de ces contrées barbares, Holo Ho était très curieux. L'existence de toute une nation d'hommes blancs lui paraissait une chose si extraordinaire, qu'il avait de la peine à y croire. Il m'accabla de questions à ce sujet ; il voulait savoir dans quelle contrée elle se trouvait, afin d'aller la visiter quand l'envie lui en prendrait. Il trouvait étonnant que tous les blancs fussent vêtus, et il ne pouvait se persuader qu'il y eût un pays où l'on pût avoir toujours de la viande fraîche et ne manquer jamais d'eau. Lorsqu'il commença à ajouter foi à mes récits, il se montra disposé à quitter ses états pour m'accompagner, mais, en apprenant qu'il fallait travailler pour se procurer les moyens d'acheter la viande, et les choses dont on avait besoin, son ardeur se refroidit.

En me promenant dans la banza, j'appris que ce peuple avait un temple dédié à l'adresse ; il montrait du penchant à l'astuce, il me sembla que peu lui importaient les moyens qu'il employait pour arriver à ses fins, pourvu qu'il y parvînt d'ailleurs ; il est docile et pacifique.

Muta Calumbo est très vénéré comme dieu de la chasse : chacun lui immole assez souvent des chèvres ;

le sacrificateur mange la chair, ce qui aiguillone sa dévotion.

Quand je quittai Holo Ho, je pris la route de la banza du chef des Mossosos, qui est son vassal; je voulais gagner l'embouchure du Logé, point d'où j'étais parti pour aller à Cassange.

Je traversai de bonne heure le village de Masango, et j'allai coucher chez le soba Cubango, à six lieues de Holo Ho. A deux lieues et demie plus loin j'arrivai à Lombé, ensuite je traversai pendant une lieue et demie des marais et deux forêts où la marche était très difficile, à cause des branches qui barrent les sentiers. Ensuite une montagne très haute, et couverte d'arbres, sembla nous présenter de nouveaux obstacles. Mes guides m'apprirent que nous aurions bien de la peine à atteindre à son sommet, parce que dans quelques endroits nous serions obligés de nous accrocher aux rochers et aux arbrisseaux. Il était tard quand nous parvînmes à la dernière terrasse. Le froid engourdissait mes nègres. Ils coupèrent beaucoup de bois, et firent de petites cabanes pour y passer le jour suivant. Nous étions à 1,623 toises au dessus du niveau de la mer. Nous avions établi notre camp sans aucune précaution; mes ballots étaient posés sur des troncs d'arbre, on s'était contenté de les couvrir de paille pour les préserver de l'humidité de la nuit; personne ne les entourait.

La lune était alors dans son plein, de sorte que la vue pouvait s'étendre au loin. J'avais fait dresser ma

table hors de ma cabane, pour jouir de la belle perspective que ce lieu offrait. Pendant que je soupais, je crus apercevoir dans le lointain, une vingtaine d'animaux qui s'avançaient vers nous sans bruit. J'appellai quelques-uns de mes gens qui s'armèrent, et se disposèrent à faire feu, quand je reconnus que ce que j'avais pris pour des animaux, étaient des hommes qui marchaient le plus doucement possible sur les mains et sur les pieds. Lorsqu'ils furent à portée, je commandai à dix de mes gens de faire feu à-la-fois, mais de manière à ne blesser personne. Les inconnus tombèrent aussitôt à plat ventre, mes nègres se précipitèrent sur eux, et les arrêtèrent sans qu'ils pensassent à se défendre. Ils nous dirent qu'ils étaient d'une bourgade peu éloignée, sur le sommet de la montagne; qu'ils nous avaient aperçu quand nous y gravissions, et qu'ils avaient aussitôt formé le projet de nous voler quelques ballots de marchandises. Je les fis lier avec des cordes, et je leur déclarai qu'ils étaient mes prisonniers, mais je leur promis la liberté, parce qu'ils n'avaient rien dérobé, et s'étaient rendus sans résistance.

Le lendemain de très grand matin, les femmes et les enfans de ces gens, inquiets de ne pas les voir revenir, jugèrent qu'il leur était arrivé quelque malheur, et sortirent pour aller à leur recherche; une troupe d'hommes les accompagnait; ceux-ci voyant leurs camarades garrottés, poussèrent de grands éclats de rire, et se moquèrent d'eux pour s'être laissé pren-

dre. Lorsque leurs femmes et leurs enfans surent que je rendrais la liberté à ces misérables, quand je serais descendu de la montagne, ils témoignèrent leur joie, et coururent chercher des vivres dans leurs habitations. Ils m'en offrirent en reconnaissance de ma générosité. La viande fraîche qu'ils apportaient en abondance nous fut fort agréable. Je leur fis donner en échange quelques coupons de toile, de la verroterie et du corail. Quand ils apprirent que je partirais le lendemain, ils s'établirent près de ma tente, pour m'accompagner jusqu'à la bourgade, située au pied du mont, et où j'avais promis de relâcher les captifs. Ils me servirent de guide pendant toute la journée, pour parcourir et examiner les hauteurs. A chaque pas je rencontrais des coquillages au milieu des rochers détachés des masses énormes qui forment le sommet. Dans plusieurs endroits, je trouvai des cornes d'animaux pétrifiées au milieu de bancs très considérables. J'observai des grottes très profondes, des rochers confusément entassés, des précipices escarpés et des abîmes. Ce que je remarquai de plus curieux dans mon excursion fut le squelette entier d'une gazelle, à la surface des parois d'un antre assez obscur. C'eût été un travail trop difficile, d'essayer d'enlever ce bloc immens qui était engagé sous d'autres plus élevés et hauts de 60 pieds; d'ailleurs je manquais des moyens nécessaires pour le transporter jusqu'à la mer, dans un pays où il n'y a pas même de chemins. Je ne voulus pas briser ce bloc singulier; j'aurais regretté de le muti-

ler; peut-être dans l'avenir quelque évènement procurera l'occasion de le tirer du lieu où il est. Je me contentai de le dessiner aussi exactement que je le pus à la lueur des torches.

La descente de la montagne fut très pénible, je ne l'aurais même pas effectuée sans accidens, si mes guides ne m'eussent aidé. Il était fort tard quand nous parvînmes à Calandola, qui est à une lieue et demie des hauteurs. C'était le premier village des Mossosos. Les prisonniers et leurs compagnons voulurent y passer la nuit avec moi, quoique je leur eusse permis de s'en aller aussitôt après mon arrivée. Ils me quittèrent très satisfaits, au moment où je me mis en marche pour traverser une forêt qui sépare le territoire de Calandola de celui du soba Lolo.

J'aperçus dans un endroit épais de ces bois, un vieillard assis à terre; il avait l'air extrêmement triste. J'allai vers lui, et j'étais depuis quelque temps à ses côtés sans qu'il m'aperçût. Un soupir qu'il poussa en levant les yeux au ciel lui fit tourner la tête; il parut surpris, et sembla sortir de sa rêverie; puis il me fit une legère inclination de tête, mais ne répondit rien à mes questions. La terre fraîchement remuée près de lui me donna lieu de supposer qu'un chagrin cuisant le tourmentait.

Je le fis inutilement interroger; il était tout entier à sa douleur; je le quittai bientôt. J'appris ensuite que poursuivant une bête fauve, il avait percé le cœur de son fils qui était tombé mort dans ce lieu. C'était

l'unique compagnon qui lui restait. Il avait perdu ses femmes et ses autres enfans, dans une attaque des ennemis, contre le village qu'il habitait. Ce fils lui avait sauvé la vie et la liberté en le défendant avec intrépidité. Depuis l'affreuse catastrophe qui avait privé le vieillard de ce fils chéri, il était demeuré près du tombeau. Neuf jours s'étaient ainsi écoulés.

Je ne m'arrêtai chez le soba Lolo que quelques momens, et je continuai ma route pour arriver le jour même à Cacongo, à une lieue et demie de distance. Lolo refusa les présens que je lui offris; il voulut m'accompagner pour me protéger dans le village voisin, contre la rapacité des habitans. Il ne me quitta qu'au bout de trois jours. Sa présence m'épargna sans doute des désagrémens; car la conduite des gens de Cacongo, me prouva qu'ils m'auraient volontiers dépouillé de tout ce qu'ils auraient pu prendre.

Je m'enfonçai ensuite dans des forêts épaisses et assez difficiles à traverser. Nous effrayâmes une quantité de serpens qui n'avaient jamais vu tant d'hommes à-la-fois. Nous aperçûmes plusieurs rhinocéros, et un grand nombre de singes, qui osèrent même s'élancer sur des ballots pour tâcher d'enlever quelque chose. Les dispositions hostiles des habitans de Hango me forcèrent d'aller camper à environ une lieue de chez eux. C'est ce que me conseilla d'ailleurs le soba Lolo qui les tint en respect parce qu'ils lui sont soumis. Il avait beaucoup plu depuis trois jours, les sentiers étaient glissans, ce qui rendit très difficile le trajet de

la plaine où nous étions. Mes porteurs semblaient manquer de courage; je me déterminai donc à m'arrêter au bout de deux lieues de marche que nous n'avions pu parcourir qu'en cinq heures. Nous nous contentâmes du reste des provisions.

Le lendemain j'arrivai de bonne heure à Mundongo; j'y échangeai de la verroterie contre des haricots et de la farine de maïs. Le soba Lolo me quitta là, parce qu'il n'y avait plus rien à craindre pour ma sûreté. Je le gratifiai de tafia et de coupons de toile; il partit très content de son voyage, en m'assurant qu'il en entreprendrait volontiers un semblable tous les huit jours, pour obtenir une pareille récompense.

Je parcourus la forêt pendant le reste de la journée. Je tuai un singe que je disséquai ensuite. Il avait montré une adresse étonnante pendant que je mangeais. Assis sur le gazon, il avait réussi à me dérober un morceau de mes vivres, sans que je l'eusse aperçu, puis il était remonté avec son butin sur un arbre en face de moi; ce fut là que je lui tirai un coup de fusil. Sa queue était très courte mais assez grosse, son poil, clairsemé sur le dos et long d'un pouce, ressemblait à des soies fort dures.

Andongo est un très petit village au pied des montagnes qu'il faut traverser pour arriver chez le dembo Hialala, chef des Mossosos. Les habitans d'Andongo sont de grands chasseurs; leur adresse leur procure de la viande en abondance. Je pris chez eux des guides qui s'acquittèrent de leur tâche en gens très expéri-

mentés. Je n'avançai qu'à petites journées à travers des montagnes et des forêts qui sont peuplées de singes: ces animaux nous suivaient dans l'espérance de dérober quelque chose.

Dans les dernières montagnes j'avais remarqué une caverne qui paraissait s'étendre fort avant; elle sert de retraite aux bêtes fauves, dont les vestiges sont empreints sur le gravier. J'aurais pénétré dans cet antre, si l'épaisseur des broussailles qui avaient poussé entre les fentes des roches ne s'y fût opposée. D'ailleurs les nègres qui m'accompagnaient n'auraient jamais consenti à m'y suivre, tant ces souterrains les effraient. Ils se tenaient à une grande distance de l'entrée, lorsque j'allai la reconnaître. L'obscurité que j'apercevais, et qui régnait partout, me priva de la possibilité d'examiner même une partie de l'ouverture. Ils me racontèrent beaucoup d'histoires sur cette grotte; selon la tradition elle doit conduire au chemin que les *Almi* ont à franchir pour arriver dans l'autre monde.

Je recommandai à mes gens de camper hors de la banza du dembo, afin de n'être pas exposé à ses caprices. Je savais par expérience que plus j'approcherais de la côte, plus les chefs emploieraient de supercheries et de ruses pour m'enlever tout ce qu'ils pourraient du reste de mes marchandises et de mon tafia. D'ailleurs j'avais neuf esclaves, et je n'ignorais pas que s'ils entraient dans la ville du dembo sans en avoir obtenu la permission, il ne manquerait pas de faire exécuter la loi de ces régions, et que, pour obtenir

la permission de faire passer mes captifs sur son territoire, il exigerait des présens qui équivaudraient presque à leur valeur : je n'avais plus qu'une petite quantité de marchandises et de tafia, et je devais les ménager, afin de ne manquer de rien jusqu'à la côte, et de pouvoir payer tous les porteurs qu'il me faudrait prendre chez les chefs où je passerais et qui allaient demander des salaires plus considérables.

CHAPITRE XLVI.

Arrivée chez Hialala. — Fêtes. — Société secrète. — On nous attaque. — Duc de Bamba. — Rencontre d'un Portugais. — Arrivée sur la côte au point d'où j'étais parti en 1829.

29 *mars*. Plus j'avançais vers la banza d'Hialala, plus la foule augmentait. M'étant informé de la raison de ce concours extraordinaire, j'appris que Hialala voulait me recevoir d'une manière pompeuse et distinguée.

A une demi-lieue de la banza, je rencontrai un chef accompagné d'une cinquantaine d'hommes; ils me saluèrent, et passèrent derrière mon tipoï. Un peu plus loin, un soba du dembo, précédé de musiciens, de haches, et accompagné de gardes, fit comme eux. La multitude s'accroissait; le bruit était insupportable; les cris de joie m'étourdissaient. Bientôt six

grands personnages de la cour du dembo, précédés de musiciens et suivis d'une foule considérable, s'avancèrent ombragés de vastes parasols. Au milieu d'eux, deux magiciens portaient des idoles, que l'on me désigna comme les protecteurs de l'état. Je fis arrêter mon tipoï pour saluer ces nobles, et je mis pied à terre pour les bien examiner. Les magiciens se placèrent devant moi, et les nobles se rangèrent autour de mon tipoï.

Nous marchâmes dans cet ordre pendant un quart de lieue; alors j'aperçus un tipoï qui venait à notre rencontre. L'élégance qui le distinguait, et la quantité de gens qui l'accompagnaient, me firent présumer que c'était celui du dembo. Des deux côtés étaient vingt macotas à pied, le bâton à la main, ayant chacun près d'eux un noble d'un rang inférieur, avec la marque distinctive de cette classe.

Les porteurs et les musiciens étaient très proprement vêtus. Les gardes qui précédaient étaient armés de haches. Des deux côtés se tenaient vingt nègres armés de fusils; derrière, cinquante autres avec des lances et des arcs. Tout ce cortège s'avançait lentement et sans tumulte. Arrivé près de moi, le nègre qui était porté dans le tipoï en descendit, et vint vers le mien. Il avait un habit de colonel, un jupon au lieu de pantalon, et allait à pied. Croyant qu'il était le dembo, je lui adressai la parole en le qualifiant ainsi; il m'interrompit en me disant qu'il n'était que son serviteur. Il me complimenta, fit ranger sa

suite de côté pour me laisser passer, baisa ma main et se plaça derrière moi.

Enfin je découvris dans le lointain une grande multitude. L'on me dit que c'était la suite du dembo. Il était précédé d'une quantité prodigieuse d'archers, de musiciens, de nobles coiffés de leur bonnet de chef, leur bâton de soba à la main, couverts de leurs plus riches habits. Les deux premiers interprètes et le premier personnage de l'état les suivaient. Ils marchaient immédiatement devant le tipoï du dembo, que portaient des hommes en casaques bleues avec des ceintures rouges et en jupons d'indiennes de divers dessins. De chaque côté, des chefs, au nombre de douze, avaient à la main l'image d'un dieu; derrière, quarante des gardes étaient armés de haches; cent hommes, avec des lances entouraient le cortège, que terminaient cinquante autres avec des fusils. Lorsque nous fûmes à environ cent pas les uns des autres, chacun s'arrêta. Le dembo, sous un vaste parasol, s'avança vers moi. J'en fis autant. Il me tendit la main; et quoiqu'il comprît la langue portugaise, son interprète lui traduisait mon discours en bunda. Alors je lui parlai dans cet idiome.

Il avait un riche habit de général, une épée à poignée d'argent garnie en or, un chapeau neuf. Il fit placer son tipoï devant le mien, et on s'achemina vers sa banza. Sur la place principale, des maisons avaient été préparées pour me recevoir; une foule innombrable la remplissait. Le milieu était entouré de pieux;

un amphithéâtre couvert de drap rouge était au haut, et en face il y avait une estrade pour les musiciens. Le dembo se disposa à s'asseoir dans l'endroit qui lui était destiné, et m'invita à l'accompagner; mais j'étais si las, et je souffrais tellement de la fièvre, que je le priai de différer la fête jusqu'au lendemain. Il y consentit avec grâce, et j'allai me coucher. La maison et la basse-cour contenaient tout ce que je pouvais souhaiter, même du vin en bouteilles.

Les fêtes commencèrent le lendemain au point du jour, et à midi, le dembo, suivi de ses nobles, y assista. Je me plaçai avec lui sur l'amphithéâtre, et quelques instans après je fis apporter des bouteilles de tafia; j'en bus d'abord, et en offris ensuite au dembo, qui se régala de plusieurs verres; puis il donna le signal des jeux militaires. Les combattans s'avancèrent dans l'arène, et montrèrent pendant long-temps leur adresse à manier la pique ou le sabre. Après cela, on dansa. Les divertissemens durèrent trois jours. Rien n'y manquait. Le dembo faisait distribuer abondamment du oualo, et rôtir des moutons et des chèvres entiers; chacun en prenait sa part. Tous les soirs, on allumait de grands feux, qui brûlaient jusqu'à minuit. Le troisième jour, on offrit un grand sacrifice aux dieux protecteurs du pays. Le sang ayant été versé sur un vaste bûcher, le vent poussa la fumée vers ma maison; aussitôt des cris de joie se firent entendre de toutes parts, et l'on s'écria que j'étais l'ami des dieux.

Je ne savais quel cadeau faire au dembo. Je ne pou-

vais présenter de l'eau-de-vie ni des indiennes à un homme qui paraissait être riche, et ne pas faire usage d'objets de mince valeur. Ayant confié mon embarras à l'un de ses interprètes, il me dit que son maître ne refuserait rien ; que ce qui ne lui était pas utile servait pour ses esclaves ; et me voyant un anneau d'or au doigt, il ajouta que ce serait un don agréable au dembo, et que je pouvais y joindre une jolie paire de pistolets et un poignard. Je fis donc porter ces objets avec quelques pièces d'indienne au dembo. Dans l'après-midi, il vint me remercier, et me proposa de me faire accompagner par ses sujets pendant que je serais sur ses terres.

Ce dembo est indépendant du royaume d'Angola. Son territoire est au nord-est de la juridiction d'Encogé. Il a trois cent soixante-cinq femmes. Sa banza est d'une grande étendue ; il faut une heure vingt-cinq minutes pour en faire le tour.

A une certaine distance de cette enceinte est le village ou libata de la famille Giandaba. Le dembo doit lui livrer tous les ans une victime humaine. On se la procure par les mêmes moyens que ceux que j'ai cités précédemment en parlant de Cassange. Si un étranger pénétrait dans ce village, il serait sacrifié le jour même. Ce lieu est dans un fond, entre des montagnes, à trois quarts de lieue de la banza ; on peut facilement s'égarer, et y arriver sans s'en douter, car à une demi-lieue de distance quatre chemins différens se croisent : l'un conduit à une forêt, l'autre à ce village, le troisième à la banza du dembo, le quatrième

au cimetière de ses ancêtres, confié à la garde de la famille Giandaba. Tous les soirs, à six heures, quarante hommes qui lui appartiennent arrivent au palais du dembo, et doivent y veiller jusqu'à six heures du matin.

Autrefois, quand des mulâtres venaient chez le dembo pour acheter des esclaves, l'étiquette voulait qu'il ne s'exprimât que dans la langue bunda, quoiqu'il sache parfaitement bien le portugais. Deux secrétaires, à sa droite, lui répètent les discours de l'étranger. A sa gauche, un des grands de l'état, attentif à son moindre signe, pousse un cri que tout le peuple comprend, et qui est ou d'approbation ou de mécontentement. Si cet homme avait la moindre distraction, et manquait ainsi à son devoir, le dembo lui ferait couper une oreille à l'instant même.

Il existe dans ce pays une société secrète : c'était la première dont j'entendais parler dans le Congo. Elle est composée d'un grand nombre de membres, et admet aussi des étrangers, c'est-à-dire des nègres obéissant à d'autres souverains que le dembo.

Au nord de sa banza, il y a une forêt où les membres de cette société se réunissent pour pratiquer les cérémonies de l'*inquita*. Voici en quoi elles consistent. On construit dans ces bois un vaste temple en forme de hangar fermé. On peint le devant de diverses couleurs. Tous les initiés y arrivent. Les avenues du temple sont gardées avec soin ; tout profane qui s'aviserait d'y pénétrer serait mis à mort. Les ini-

tiés passent leur temps à danser et à chanter. Leur nourriture ne consiste qu'en quicoanga ou farine de manioc, et en quicuba (*arachis hypogæa*). Ils boivent du maluvo ou vin de palmier. De nouveaux membres sont admis annuellement. Quiconque aspire à être initié doit feindre une maladie avant les premiers jours fixés pour le commencement des fêtes, et faire semblant de mourir dans les premiers jours de la cérémonie. A l'heure convenue avec les membres de l'inquita, tous, hommes et femmes, vont chez lui au moment qu'il a l'air de rendre le dernier soupir. On entonne les chants funèbres; le corps est enveloppé dans une natte, et porté au temple au milieu de danses et de chœurs. On l'étend sur une plaque de cuivre, sous laquelle on allume un feu modéré. On oint le postulant d'huile de palmier. Il reste dans cette position pendant quarante jours; on a soin de lui donner à manger. Au bout de huit jours, ses parens ont la permission de venir lui faire eux-mêmes des onctions, parce que l'on suppose que les dieux lui ont déjà rendu la vie, quoiqu'il ne puisse en jouir. On croit que le feu dessèche ses chairs, et que lorsqu'il n'a plus que les os et la peau l'esprit nommé *inquita* entre dans son corps.

Lorsque les vivres apportés par les initiés dans le temple, commencent à manquer, tous sortent à la file, et font quelques pas sur le sentier qui conduit hors de la forêt, puis ils rentrent en gardant le même ordre; chacun tient son arc de la main droite contre le côté, et l'autre main en l'air, et observe un silence

absolu. Quelques jours après, la bande sort de nouveau et de la même manière, conduisant toujours avec elle les nouveaux initiés. Mais on va plus loin que la première fois. On continue ainsi chaque jour à faire quelques pas de plus, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à l'extrémité de la forêt. Alors on commence les chants, et on mène les récipiendaires chez eux; ceux-ci feignent de ne reconnaître personne, même de leurs parens et de leurs intimes amis, et se font expliquer tout ce qu'ils voient, afin d'avoir l'air de revenir de l'autre monde.

Suivant la croyance du pays, on pense qu'une âme nouvelle est passée dans leur corps, et que celle qui s'y trouvait auparavant a pris possession d'un autre. Les membres de l'inquita sont respectés; leur volonté est regardée comme une loi, à laquelle on obéit aveuglément; on n'exige d'eux aucun travail, leurs amis se trouvent trop heureux de les servir. Quand ils meurent, on les vénère comme des êtres saints; on croit qu'ils peuvent tout obtenir du dieu Lamba Lianquita.

La population du pays de Hialala est considérable; ce dembo fait très strictement observer les lois. S'arrêter sous un arbre consacré aux dieux, séduire la femme d'autrui, sont des crimes punis presque aussi sévèrement que le meurtre et le vol. Mais quiconque a manqué de respect au souverain ou a tramé des projets contre l'état, peut alléguer en sa faveur des motifs valables, pour se justifier; quiconque refuse de s'acquitter du service militaire, ou de coopérer aux travaux publics, ou tâche d'en engager d'autres à

suivre son exemple, est puni de quelques jours de prison.

Tout habitant est obligé de donner au souverain, une portion de sa récolte, de travailler pour lui, et de lui payer la dîme du prix des esclaves qu'il vend.

J'étais chez Hi lala depuis six jours, je lui annonçai mon départ; malgré ses instances pour me retenir, je persistai dans ma détermination. Le lendemain, il se leva de bonne heure pour me dire adieu, et me conduisit jusqu'aux dernières maisons de sa banza; deux de ses nobles m'accompagnèrent par son ordre jusque chez le chef voisin, et ne renvoyèrent la musique que lorsque j'en donnai l'ordre, ce qui ne tarda guère. Je priai même les nobles de retourner chez eux, mais ils m'assurèrent qu'ils ne pouvaient y consentir qu'au péril de leurs oreilles, parce que le dembo voulait que ses commandemens fussent littéralement exécutés. Je m'arrêtai à moitié chemin, dans une plaine aride et absolument nue. La terre y est mêlée d'un sable fin et mobile, et ne produit qu'un jonc très menu, haut de 8 à 10 pouces. Nous ne savions comment nous procurer de l'eau, quand mon chien, qui parcourait cette campagne déserte, en flairant le sol, se mit tout-à-coup à creuser dans un fond; on l'aida, et à la profondeur d'environ deux pieds, on rencontra une source abondante de mauvaise eau; mais qui parut excellente dans cette occasion.

Les nobles du dembo prirent congé de moi en arrivant chez le soba Soso Ambagé. Celui-ci me reçut

bien, me fournit tout ce dont j'avais besoin, et se montra satisfait de ce que je lui donnai. Probablement je ne dus cet accueil qu'à celui que m'avait fait le dembo, maître de Soso Ambagé, car on me dit que ce dernier était très violent, fourbe et méchant. Tous les marchands qui étaient venus chez lui pour y acheter des esclaves, avaient eu lieu de se plaindre de sa rapacité. Sa coutume était de les faire saisir pour les obliger à payer les quitouches d'autrui. Comme Hialala ne veut plus depuis long-temps recevoir aucun marchand, ils font halte chez Soso Ambagé; c'est le lieu le plus éloigné de la côte, où ils pénètrent, et ils ont beaucoup à souffrir pour y arriver. Souvent ce chef, sur l'avis de leur venue, envoie une bande de ses sujets qui les attendent dans une forêt, font feu sur les porteurs, les obligent ainsi à fuir, et à lâcher leurs fardeaux, s'en emparent et les portent à Soso Ambagé, qui partage le butin avec eux, en se réservant toujours la plus grosse part. Il a poussé la méchanceté jusqu'à faire attacher à des arbres, des marchands qui refusaient de lui livrer les objets qu'il demandait, en leur promettant de leur vendre des esclaves. Comme il ne paie jamais ces dettes arriérées, beaucoup de commis des négocians de Loanda n'écoutaient pas ses propositions; c'est pour les obliger à y consentir qu'il les faisait attacher à des troncs d'arbres, après les avoir dépouillés, on allumait autour d'eux du feu avec du bois vert, pour qu'ils finissent par céder.

Je restai un jour chez lui; les habitans du pays me

parurent féroces et cruels. Je marchai au sud, vers des montagnes que l'on m'avait représentées comme très difficiles à traverser; mais avec l'aide des guides, j'en vins à bout facilement, et j'arrivai, après sept lieues de route, dans d'épaisses forêts, chez le soba Quiangama Canga. Ce méchant homme avait posté tout son monde derrière l'enceinte des pieux de sa banza. Une décharge de flèches et de coups de fusil nous apprit son infâme trahison; cependant il savait que je passais sur les états du dembo, non-seulement avec sa permission, mais comme son ami. Heureusement personne de mon côté ne fut atteint. J'allai camper à une petite distance de la banza, puis je chargeai un interprète et quelques-uns des hommes que m'avait donnés Hialala, de se plaindre de cet acte d'hostilité de la part d'un chef soumis au dembo, avec lequel j'avais contracté amitié. Quiangama Canga me fit répondre orgueilleusement qu'il ne dépendait pas de Hialala, mais seulement se réunissait à lui en temps de guerre contre leurs ennemis communs: il ajouta que, pour passer chez lui, je devais lui faire demander son consentement. Cette réponse ne me surprit pas, et je profitai de mon éloignement de sa banza, pour partir de bonne heure le lendemain. Trois heures avant qu'il ouvrît ses portes, j'étais déjà, hors de ses terres, et nous cheminions facilement dans une vaste plaine qui s'étendait à perte de vue au nord; elle était d'une aridité extraordinaire, une terre sablonneuse, épaisse seulement de quelques pouces, couvre les rochers.

J'arrivai de bonne heure chez le soba Cutana Cuatungo, éloigné de six lieues au sud-ouest de Quiangama Canga. Ce chef assez doux, fut surpris de me voir; il ne m'attendait pas, il savait que j'étais allé chez le dembo son maître, mais il me croyait toujours dans sa banza. Il vint me faire visite dès mon arrivée; je lui donnai du tafia, et quelques colliers de verroterie, dont il fut très content. Mon aventure chez le soba son voisin l'étonna, puis il rit beaucoup du tour que je lui avais joué, en partant avant qu'il s'en doutât. Il m'apprit que deux nobles de ce chef avaient passé chez lui la veille, en allant chez Muginga Ambundo.

Le lendemain je traversai une plaine pendant cinq lieues, et je m'arrêtai sur la lisière d'une forêt près d'un petit ruisseau, et le jour suivant j'étais chez Muginga Ambundo. C'est le dernier soba qui relève du dembo Hialala. Une épidémie lui avait enlevé récemment un grand nombre de ses sujets. A peine si ces malheureux étaient remis de la frayeur que ce fléau leur avait causée. L'on ne faisait plus de fête aux morts, et l'on n'immolait pas de victimes aux dieux, parce qu'on les regardait comme les auteurs des maux qui accablaient le pays. Chacun restait renfermé chez soi, et craignait même d'approcher des maisons où l'on savait qu'il y avait des malades. Ainsi ces nègres commençaient à comprendre que les précautions sont utiles. La maladie était une espèce de tétanos, qui saisissait subitement, paralysait l'action des membres, gênait

la respiration, et causait la mort au milieu d'horribles souffrances.

Ces gens, en me voyant arriver chez eux, semblèrent redouter quelque nouvelle calamité. Leurs devins leur avaient annoncé, après la fin de l'épidémie, qu'elle était une punition du mauvais traitement qu'ils avaient fait éprouver à un blanc, quelque temps avant. Je venais du nord, ce qui leur paraissait un phénomène inexplicable, parce qu'ils pensaient qu'il n'y avait point de blancs de ce côté. Ils se rassurèrent en apprenant que j'avais avec moi des hommes du dembo Hialala, et que je venais de parcourir les états de souverains puissans à qui j'avais fait des présens, et qui m'avaient toujours accueilli en ami. Mes gens ajoutèrent que j'étais moi-même un souverain plus puissant que ceux que j'avais visités, que j'avais bu dans leur coupe.

J'avais promis à Hialala, à mon arrivée chez Muginga Ambundo, que je renverrais les hommes qu'il m'avait fournis; cependant, comme je ne voulus pas prendre des gens qui relevaient de maladie, les premiers consentirent à m'accompagner plus loin, ce qui me convint beaucoup. Je fis bonne provision de vivres, parce que je sus que, pendant plusieurs jours, je ne trouverais rien.

Pendant environ deux lieues, nous cheminâmes à travers des broussailles où il n'y avait aucun sentier frayé. Ordinairement, quand on veut aller chez le duc de Bamba, on gagne les bords du Logé, afin d'éviter

un désert ; ce fut au contraire par là que je dirigeai ma route, parce que je ne voulais pas suivre l'autre, où j'avais déjà passé quinze mois avant. Je marchai ainsi en ligne directe. Nous avions employé quatre grandes heures à parcourir environ deux lieues. Nous fîmes halte sur les bords d'un petit ruisseau qui coulait au milieu des broussailles. On nous avait dit que nous ne pourrions pas traverser le désert en moins de quatre jours.

Pendant la nuit, je fus témoin d'un combat terrible. Trois hyènes attaquèrent une panthère énorme. Ces animaux féroces, également pressés par la faim, se battaient avec un acharnement extrême. La panthère était forte, agile, vigoureuse ; mais elle succomba sous le nombre de ses ennemis. Les rugissemens qu'elle poussait en mourant étaient terribles ; elle semblait appeler à son secours. Les hyènes la dévorèrent entièrement. Plusieurs fois je fus tenté de venger la mort de cette panthère ; elle avait combattu vaillamment, quoique déjà mutilée, et tué une de ses ennemies. Mes gens s'étaient armés en regardant ce combat ; mais aucun n'eût voulu tirer un coup de fusil, parce qu'ils pensaient que ces animaux, dans leur fureur, se seraient précipités sur nous. Attirés tous ensemble vers mon camp, ils n'y arrivaient que pour y dévorer quelqu'un de nous. Heureusement la panthère excita la rage des hyènes, et nous fûmes ainsi préservés de l'attaque de chacune de ces bêtes féroces.

Le combat fini, nous pensâmes à dormir ; mais de

crainte de nouvelles visites nocturnes, je recommandai à mes gens de se tenir sur leurs gardes, et d'alimenter le feu pendant toute la nuit. Cependant les nègres de Hialala, plus familiarisés que les autres avec les habitudes des bêtes féroces, nous assurèrent qu'il suffisait de veiller sur l'endroit où était le corps de la hyène morte, et que les autres n'attaqueraient jamais des hommes, tandis qu'elles pourraient assouvir leur appétit sans courir aucun risque.

Nous partîmes le lendemain de bonne heure, emportant avec nous la chair que le courage de la panthère nous avait procurée. Chaque nègre prit la quantité d'eau qu'il jugea nécessaire pour son usage; et, ainsi approvisionnés, nous nous enfonçâmes dans le désert. A sept heures du matin, le thermomètre marquait déjà 19° 11′. Le vent soufflait de l'est, mais assez modérément. Les nègres me dirent que c'était un heureux présage pour notre voyage, parce que, s'il fût venu de l'ouest, nous aurions bien pu être forcés de nous arrêter, afin de n'être pas aveuglés par les tourbillons de sable.

Nous n'avancions que lentement sur la surface aride et mobile que nous parcourions. Enfin, le soir du cinquième jour, l'aspect du terrein où nous fîmes halte, et qui offrait de hautes herbes desséchées, semblables à de petits roseaux, nous donna lieu d'espérer que nous trouverions de l'eau. Une vingtaine d'hommes se mirent en route de différens côtés, et bientôt ils revinrent nous annoncer qu'ils en avaient aperçu de petits trous

remplis dans un fond, près duquel l'on voyait quelques arbres. Nous allâmes camper à peu de distance de ces trous, qui nous fournirent de l'eau en abondance. Nous franchîmes le reste de la plaine en deux jours, en nous frayant un chemin à travers des herbes très hautes et très fortes. Nous campâmes, à la fin du second, sur les bords d'une forêt. Deux nègres chasseurs, qui vinrent nous trouver, nous apprirent qu'il s'y trouvait un très grand nombre d'animaux féroces, et surtout des chacals, qui ne laissaient pas que d'être redoutables par leur grand nombre.

Ces nègres nous servirent de guides le lendemain. Ils nous dirigèrent très bien, et nous conduisirent, à six lieues de distance, à l'extrémité d'une plaine où un ruisseau, sortant de la forêt, coulait avec grand bruit. Nous vîmes près de ses bords, dans un endroit où nous campâmes, les vestiges de plusieurs animaux, et surtout d'un éléphant, ce qui nous promettait une chasse heureuse et facile. En effet, dans la nuit, mes gens tuèrent un petit éléphant. Ils furent occupés, pendant toute la journée du lendemain, à le dépecer.

Nous fîmes halte le surlendemain sur les bords du Zala, rivière que je regarde comme identique avec l'Ambriz, et que, selon ce que l'on me dit, j'avais laissée à une distance d'environ deux lieues à ma gauche, au milieu du désert. A l'aide de quelques troncs d'arbres, qui nous servirent de pont, nous pûmes la passer le jour suivant sans courir le risque de nous noyer, car elle est très rapide. Sa profondeur

était d'environ quatre pieds, et le fond sablonneux.

Nous avions devant nous une plaine qui se prolongeait à perte de vue. Nous n'atteignîmes son extrémité qu'en trois jours ; et cependant nous ne parcourûmes qu'environ douze lieues ; mais nous étions souvent arrêtés par des crevasses assez profondes, dont il fallait faire le tour. D'ailleurs les petits cailloux, répandus partout, blessaient les pieds des nègres, et les mettaient fréquemment en sang. Il paraît que dans le temps des pluies, l'eau inonde cette plaine, y coule avec impétuosité, et y forme de grands trous ; ensuite la chaleur fend la terre, de sorte que sa surface offre des ravins et même des gouffres.

16 *avril*. En arrivant sur les bords du Zala, j'avais dépêché vers le duc de Bamba deux nègres et un interprète, avec quelques présens, pour lui annoncer que je venais en ami. Ce dernier revint seul ; je le rencontrai à une journée de distance de la banza, et son air inquiet me fit soupçonner quelque mésaventure. Lorsqu'il fut seul avec moi, il m'apprit que le duc avait reçu froidement mon présent, et s'était contenté de répondre : « Ton maître peut venir ; quand il sera « ici, je le verrai et je lui parlerai ». Cependant il avait permis aux deux nègres de rester et d'employer ses sujets à construire des baraques. Ils avaient acheté leurs vivres avec des verroteries et de la toile de coton.

Lorsque j'arrivai, les cabanes étaient prêtes. Deux heures après, une multitude, précédée d'un individu

qui paraissait se diriger vers nous, sortit de la banza. Bientôt il fut près de mon camp, et m'enjoignit de me rendre chez le duc, son souverain. Un tel ordre ressemblait à une menace ou à une trahison préméditée. Je fis répondre que je n'étais aux ordres de personne ; que j'avais envoyé un présent au duc ; que s'il voulait maintenant me voir, il pouvait venir dans mon camp, et que je n'entrerais dans sa banza que lorsqu'il m'aurait prouvé qu'il était mon ami.

Cet émissaire me quitta aussitôt ; la foule le suivit. Je fis assembler mes gens, et je les invitai à se tenir prêts à défendre leur liberté et mes jours. Je leur fis distribuer à chacun vingt-quatre cartouches ; ils chargèrent leurs fusils, et, d'après mes ordres, allèrent ensuite se coucher. Je ne gardai près de moi que les quinze hommes de ma garde.

Bientôt le même noble, accompagné d'une trentaine d'hommes, revint, et me demanda d'un ton impérieux de lui livrer les sujets du soba Muginga Ambundo qui m'avaient suivi. A cette demande, tous mes nègres, qui avaient quitté leurs cabanes, fixèrent leurs yeux sur moi. Je leur commandai de prendre leurs armes, et de venir près de moi. Lorsqu'ils furent à leur poste, je dis à l'envoyé : « Tu vois ces hommes ; ils sont prêts « à mourir pour moi, et moi pour eux, plutôt que de « livrer au duc Bamba personne de notre troupe. « J'exige que toi et dix hommes de ta suite restiez en « otages, comme garans de la bonne conduite du duc ». Puis j'ordonnai à mes gens d'entourer et de saisir ces

hommes sans leur faire de mal. Plusieurs de ceux-ci s'enfuirent ; je défendis de les poursuivre. J'en choisis dix, que je fis garder dans une cabane. Le noble fut mis sous la surveillance de deux nègres de ma garde, dans ma maison ; puis je renvoyai les autres en leur recommandant de dire au duc que leurs compagnons étaient, non pas prisonniers de guerre, mais seulement des otages, et qu'on ne leur ferait aucun mal ; que néanmoins s'il venait me déclarer la guerre, au premier coup de fusil on leur couperait la tête, et on ne ferait de quartier à personne.

J'appris bientôt que le noble était le neveu et le confident du duc, et que parmi les autres prisonniers il y avait deux fils de ce souverain, et un de son neveu. Je fis donner de l'eau-de-vie et un morceau de viande grillée au noble. Il fut si satisfait de se voir si bien traité, que les larmes lui vinrent aux yeux. Il me dit que la cause de l'animosité de son oncle contre les sujets de Muginga Ambundo, venait d'une guerre dans laquelle celui-ci s'était montré injuste et cruel sans aucun motif. Il convint que j'étais totalement étranger à ce différend, et regretta ce qui venait de se passer, comme pouvant avoir des conséquences sérieuses. Il ajouta que si j'y consentais, il enverrait vers son oncle tel prisonnier que je choisirais, et qu'il répondait de son retour.

Comme je voulais éviter toute effusion de sang, je fis venir un de mes prisonniers ; le neveu du duc lui dit : « Va et reviens ; mais dis au duc que le blanc est

« beau et bon; qu'il vienne le voir, il sera content. » Une heure se passa sans que je reçusse aucune réponse; le noble commençait à concevoir des craintes sur la loyauté de son émissaire, lorsque nous aperçûmes une grande foule qui sortait de la banza. Il y avait beaucoup d'hommes armés, les uns de fusils, d'autres de flèches, quelques femmes et point d'enfans. Je dis à mes gens de prendre leurs armes, et de se ranger devant ma tente. Je laissai le soin de garder les otages, aux sujets de Muginga Ambundo, certain qu'ils ne les laisseraient pas fuir; et je confiai le noble à quatre hommes armés de poignards.

Quand la troupe qui avançait vers nous fut à portée de fusil, elle s'arrêta, le duc demanda à me parler. Je fis venir son neveu, et lui recommandai de dire au souverain d'approcher seulement avec une dizaine d'hommes, que je ferais aussi éloigner mes gens, et que je ne resterais qu'avec un nombre égal de soldats. Le duc, d'après la confiance que lui inspira son neveu, consentit à ma proposition, et vint s'asseoir dans ma tente, sur un tapis que j'y fis étendre; son neveu l'y accompagna; un interprète, quoique je n'en eusse nullement besoin, était avec moi. Le duc m'expliqua les raisons qui avaient dicté sa conduite envers moi, et m'assura finalement que, par égard pour ma personne, il ne ferait aucun mal aux sujets de Muginga Ambundo, et attendrait une autre occasion pour se venger. Il but une forte rasade de tafia, et consentit à ce que son neveu et ses deux fils res-

tassent en otage jusqu'à mon arrivée chez le soba Lundo. Il promit enfin de me fournir des porteurs. Quand il m'eut quitté, je lui envoyai un joli présent; il en fut si content qu'il vint lui-même me remercier, et m'offrir en reconnaissance, la plus belle de ses filles, qui pouvait avoir douze ans. Pendant mon séjour sur son territoire, je n'eus aucun motif de me plaindre. Ses sujets échangèrent des vivres contre des verroteries, et me donnèrent même de très bon café qu'ils allèrent cueillir dans la forêt voisine. Le duc en goûta, et le trouva excellent, surtout avec du tafia.

La banza de ce duc est considérable; il y a plus de quatre cents maisons occupées seulement par ses femmes et ses filles; quelques-unes étaient fort jolies; celle qu'il m'amena aurait pu servir de modèle à un peintre. Son visage était plutôt celui d'une Européenne que d'une négresse, ses traits étaient fins et délicats. Son sein était bien arrondi, elle avait la jambe très bien faite et les pieds petits. Heureuse d'avoir été choisie par son père pour accompagner un blanc, elle craignait cependant d'approcher de moi, elle ne me toucha d'abord que du bout du doigt, et le retira bien vite comme si elle eût craint de se faire du mal. Elle riait aux éclats avec deux autres négresses qui l'accompagnaient, mais elle n'en était pas moins timide. Je dînais pendant tout ce petit manège. Lorsque j'eus fini, je lui saisis le bras au moment qu'elle l'avançait pour tâter ma fourchette, et je l'attirai sur moi. Elle poussa un cri perçant et voulut s'enfuir. Les

deux autres femmes sautèrent hors de la cabane, en me regardant avec surprise, et examinant aussi leur maîtresse pour s'assurer qu'elle était encore en vie. L'étonnement de celle-ci ne dura qu'un moment; et quand elle se fut aperçue qu'à la couleur près je ne différais pas de ses semblables, elle se mit à rire en criant aux autres que le blanc ne lui faisait aucun mal. Enfin elle s'apprivoisa tellement avec moi, que j'aurais pu facilement lui donner un baiser; mais je m'en gardai bien à cause des conséquences. Je savais depuis long-temps que dans ces pays, cette action est un crime; je n'aurais pu le racheter qu'avec la valeur de dix esclaves. Le souverain m'aurait accusé d'avoir ensorcelé sa fille. Ces gens croient que le malheur n'a foudu sur leur pays, que lorsque les blancs y sont arrivés, et ont embrassé les femmes, ce qui a fait passer les malins esprits dans leur corps.

Je raconterai à ce sujet ce que j'appris ici. Un mulâtre étant venu dans cette banza, le duc lui fit présent d'une de ses filles; le malheureux étranger qui n'avait pas été instruit des usages de ces contrées, reçut la fille, et se comporta avec elle comme avec une blanche ou une mulâtresse. Il la renvoya le jour suivant chez son père, selon la coutume; celui-ci l'ayant interrogée, elle déclara que le mulâtre lui avait donné des baisers sur la bouche. Le souverain indigné, courut chez lui, n'entra pas dans sa maison, mais s'assit en face de la porte, et le fit venir; le mulâtre lui adressa les complimens ordinaires; le duc lui dit de s'asseoir,

et au même instant il ordonna à ses nobles d'entrer dans la maison, d'y prendre dix ballots de marchandises, et douze barils de tafia pour paiement de la peine encourue pour le crime commis contre sa fille, crime qui avait fait entrer le malin esprit dans son corps. Comme on ne trouva pas la quantité désignée des objets indiqués, le duc fit attacher à un arbre le mulâtre, qui fut fouetté de la manière la plus cruelle.

Ce malheureux privé de tout fut réduit à fuir de ce pays pendant la nuit, et à regagner les possessions portugaises en mendiant le long de la route.

Quand je revins chez le duc avec sa fille, il me quitta un moment pour aller probablement s'informer de ce qui s'était passé entre nous. Il rentra bientôt très satisfait en apparence, quoiqu'il eût préféré un autre résultat, qui lui eût été plus profitable. Il me dit que sa fille était très contente de moi, et qu'avant de m'en aller je pourrais choisir celle qui me conviendrait parmi les autres pour m'accompagner le lendemain ; mais, pour éviter la répétition de la scène de la veille, je choisis la même, au grand déplaisir des autres. En effet, je lui avais donné une pièce d'indienne, dont elle s'était couverte, ce qui excitait l'envie de ses sœurs.

Je trouvai chez ce duc, un malheureux soldat portugais qui avait fait les campagnes, dans la guerre contre la France. Retiré chez lui à la paix, il eut le malheur de recevoir dans sa maison des constitutionnels qui lui

demandèrent l'hospitalité; condamné à dix années d'exil à Loanda, et envoyé dans le presidio d'Encogé, il s'était enfui, préférant un exil perpétuel au milieu des nègres, où il jouissait de la liberté, à dix années de séjour, dans un petit fort chez les blancs où il eût été obligé de travailler constamment, exposé à un soleil brûlant. Cet infortuné ne recevait qu'une bien faible rétribution du duc, pour instruire ses sujets au maniement du fusil, et leur enseigner l'exercice. L'on me dit que c'était à l'intercession de ce soldat, que le mulâtre dont j'ai parlé avait dû la vie, car il l'avait excusé devant le souverain. Pour un soldat portugais je le trouvai très instruit. Cet homme était âgé de 54 ans; il avait reçu sept blessures. Il vivait très retiré, et à moins qu'on ne le demandât, il ne paraissait jamais. Il n'avait pas de femme, et cultivait lui-même un petit coin de terre qui lui fournissait sa subsistance. Un jour que je causais avec lui, et qu'il me paraissait rêver à autre chose, je fus surpris de l'entendre répéter l'exclamation de Scipion l'Africain, paroles qui furent inscrites sur le tombeau de cet illustre Romain.

Ingrata patria nec ossa mea habebis.

« Non, me dit-il, cette patrie qui reconnaît si mal les « services, n'aura pas même mes os, et je voudrais pou- « voir faire venir ici mes enfans, pour que ma famille « ne fût plus utile à un pays si indigne, et qui semble « se réjouir de voir dans l'exil celui qui l'a défendue.

« Je n'abandonnai point ma patrie lorsque le roi l'aban-
« donna. Je me retirai dans mes foyers, c'est de là
« que l'on m'a arraché pour m'envoyer ici. »

Je fis des présens au neveu du souverain, qui était chez moi. Quoiqu'il pût aller tous les jours à la banza, il ne sortait jamais sans m'en demander la permission. Je congédiai tous mes porteurs de Hialala et les sujets de Muginga Ambundo un soir, après le coucher du soleil et la clôture de la banza, afin qu'ils eussent le temps de s'éloigner avant qu'on fût instruit de leur départ. Lorsque le duc l'apprit, il était quatre heures après midi, parce que son neveu garda le secret. Le duc m'adressa des reproches de ce que je m'étais défié de lui après sa promesse; il ajouta même que si quelqu'un de ses sujets rencontrait ces gens, et les molestait, il le mettrait à ma disposition. Comme les autres formaient un corps de cent vingt-deux hommes, j'étais bien sûr que personne ne les attaquerait, ce qui était une meilleure garantie que la parole du souverain. Cependant, depuis ce moment, une espèce d'intimité régna entre nous. D'ailleurs la petite quantité de marchandises qui me restait ne pouvait le tenter, surtout sachant que ses sujets qui devaient m'accompagner en recevraient une grande partie.

Il m'avait proposé de faire des excursions avec moi; je partis le 7 mai avec lui, pour parcourir les environs de la banza. J'évitai d'aller loin, parce que je découvris, à une certaine distance, beaucoup de monde qui paraissait vouloir se cacher dans un petit

bois peu éloigné. Je soupçonnai quelque mauvaise intention, et comme je n'avais avec moi que douze hommes, je prétextai une indisposition, et je retournai sur mes pas. L'air déconcerté des gens qui l'entouraient me confirma dans l'opinion que j'avais échappé à un piège.

Je feignis encore pendant un jour d'être mal à mon aise, et je demandai ensuite des porteurs. Ils vinrent le jour suivant, et je me remis en chemin. Je parcourus une forêt pendant deux lieues, et j'allai coucher à trois lieues plus loin, dans une plaine aride. Le jour suivant, j'arrivai à Manica, petit village où je ne restai qu'un jour. Je passai ensuite chez le soba Lundo, qui est peu puissant. Je parcourus, en le quittant, deux lieues dans des forêts et dix dans des plaines; puis j'entrai dans la banza du soba Heza, chef assez considérable. Sa ville est grande; ses sujets ont la réputation d'être très courageux. Je longeai les forêts pendant quatorze lieues. Arrivé chez le soba Mani Mazela, je cherchai en vain les porteurs que m'avait fournis le duc de Bamba. Ils avaient tous pris la fuite. J'envoyai à leur poursuite, mais on ne me rapporta que quelques charges de minéraux, de plantes, de curiosités, etc., qu'ils avaient abandonnées comme leur étant complètement inutiles. Ils avaient au contraire gardé soigneusement les toiles, le tafia et la verroterie.

Mani Mazela est un chef qui ne dépend d'aucun supérieur; il se montra très obligeant. A cinq lieues de chez lui, j'entrai dans des montagnes; j'employai

un jour entier à les traverser. Deux jours après, je revis la banza de Mani, d'où j'étais parti en mars 1829.

Arrivés au terme de leur voyage, mes nègres ne se sentaient pas de joie de l'idée de retourner dans leur famille. Je les récompensai généreusement, et je leur remis des présens pour les parens de ceux qui étaient morts. Il y avait encore parmi eux quelques-uns des hommes du Bihé. Des fêtes furent célébrées, et durèrent pendant tout le temps que je restai dans ce lieu; il y en eut une dont je payai les frais. Enfin je m'embarquai sur un navire négrier destiné pour Bahia. Tous les habitans m'accompagnèrent jusqu'au rivage en chantant et en dansant. Le chant fut gai tant que mes pieds touchèrent la terre; mais dès que je montai à bord, les accens plaintifs lui succédèrent.

Nous fîmes voile d'Ambriz le 27 juin 1830; nous attérîmes à Bahia le 29 juillet. Très souffrant au moment de mon départ, je l'étais encore lorsque j'arrivai au Brésil. Je ne descendis pas à terre; je montai dès le lendemain sur un navire qui allait à Rio de Janeiro. Douze jours après, j'entrai dans ce port. Je séjournai dans la capitale; malgré les soins des médecins les plus habiles, ma santé ne se rétablit pas. Ayant des intérêts à régler à Buenos-Ayres, je fus obligé de m'embarquer dans les premiers jours de décembre pour le Rio de la Plata, où nous laissâmes tomber l'ancre à la fin de ce mois. L'influence du climat bienfaisant sous lequel je vécus jusqu'à la fin de février produisit le résultat le plus heureux. Quand je partis,

j'avais en partie recouvré mes forces; mais les fatigues d'une traversée fort longue et fort difficile m'enlevèrent la vigueur que j'avais commencé à recouvrer. Enfin, le 13 juin 1831, j'arrivai au Havre, et le 20 à Paris.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Air et Température. Les pays que j'ai parcourus dans l'Afrique étant tous situés dans la zone torride, la température y est partout très chaude, surtout sur les bords de la mer où l'atmosphère est réellement embrasée. Comme on doit s'y attendre, l'intensité de la chaleur diminue à mesure que le terrein s'élève, cependant je n'ai nulle part éprouvé de la fraîcheur, pendant le jour, excepté sur le sommet de montagnes très hautes.

Sur toute la côte le thermomètre, à l'ombre, marquait 34°, à deux heures de l'après-midi, temps le plus chaud de la journée; dans l'intérieur, à la même heure, dans les endroits bas, le thermomètre est monté jusqu'à 32°. Pendant la nuit, il est baissé sur la côte à 4°; et dans l'intérieur à 8°. Sur le mont Muria, il ne se soutenait pas à plus de 2° à six heures du matin. C'est entre ces points extrêmes que l'on peut établir la température générale des contrées que j'ai visitées; et qui variait suivant l'élévation du terrein au-dessus du niveau de la mer. J'adopte, comme terme moyen, à l'ombre 26° pendant le jour, et 13° pendant la nuit; au soleil 36°.

L'état du ciel offre le même aspect le long de la côte et dans l'intérieur; il est toujours d'une pureté remarquable et même plus net que je ne l'avais vu en Egypte; car on n'aperçoit jamais ces nuages, qui dans ce dernier pays, courent à une hauteur que l'on ne peut calculer, du nord au sud.

Vents. Le long de la côte la brise du large et celle de terre se font sentir de même que dans les autres parties de la zone torride; leurs effets s'étendent jusqu'à une distance de cent lieues dans l'intérieur. Aucune des régions du globe où j'ai voyagé, n'est si peu exposée aux effets du vent, l'air y est si peu agité, surtout dans l'intérieur, que les blancs y éprouvent une certaine difficulté pour respirer. Avec les pluies commencent les coups de vent; ils soufflent quelquefois avec tant de violence qu'ils déracinent des arbres, et renversent des maisons; la saison des pluies dure pendant les mois de février, mars et avril; ensuite l'air reprend sa sérénité ordinaire; elle est encore troublée, mais à un degré beaucoup moins fort dans les mois de novembre et de décembre; mais alors les vents ne causent aucun accident. Ceux de l'est et de l'ouest soufflent le plus souvent dans les temps ordinaires; ce sont ceux du nord qui amènent les pluies; ceux du sud sont les plus fréquens à l'époque des ouragans.

Pluie. On peut dire à la lettre qu'il pleut à torrent dans le temps des grandes pluies; la quantité d'eau qui tombe est très considérable; l'atmosphère est alors nébuleuse, cependant les nuages ne sont pas très bas, quoique très épais; on est quelquefois deux mois sans apercevoir le soleil, sinon à la dérobée, et pendant dix minutes au plus : bientôt les nuages viennent le voiler de nouveau. Dans la saison des petites pluies au contraire, la pureté de l'air n'est dérangée que par des nuages passagers qui crèvent, de sorte que dans un canton, il pleut, tandis que dans l'autre, il fait beau.

Orage et Grêle. J'ai parlé dans ma relation du spectacle terrible que présentent les orages. Ils durent presque sans interruption pendant toute la saison des grandes pluies; ils sont souvent accompagnés de grêle dont les grains ont ordinairement la grosseur d'un œuf de poule, et quelquefois jusqu'à un pied de circonférence; aussi, après la saison aqueuse, est-il indispensable de couvrir de nouveau les habitations.

Je n'ai vu nulle part de la neige; les nègres de Baca et de Humé, qui habitent les premiers à la gauche, les seconds à la droite du Couango, me dirent, ainsi que je l'ai rapporté, que ce fleuve prenait sa source au sud-est dans des montagnes blanches; ils ne purent expliquer ce qu'ils entendaient par là.

Ont-ils voulu parler de sommets couverts de neiges perpétuelles; c'est ce que je n'ai pas réussi à éclaircir.

Montagnes. La plus haute cime que j'ai mesurée, le mont Zambi, situé dans le pays des Molouas, à 0° 23′ au sud de l'équateur, est à 2,457 toises au-dessus du niveau de l'Océan, par conséquent elle n'entre pas dans la région des neiges perpétuelles dans cette zone, quoiqu'elle s'en approche beaucoup. J'y gravis en octobre, époque du printemps de ces contrées. Le sommet était absolument nu, et la végétation ne commençait à se manifester qu'à une certaine distance au-dessous du point le plus élevé.

Le Zambi du pays des Molouas appartient à une chaîne qui se dirige du nord-ouest au sud-est et forme la ligne de séparation entre les rivières qui portent leurs eaux à l'océan Atlantique et celles qui coulent vers la mer des Indes; je n'ai pu suivre cette ligne dans une grande étendue, mais ma carte fait connaître ce que j'ai été à portée d'observer; peut-être cette ligne aboutit au lac Couffoua et le traverse, puis va au sud-est passer entre la source du Couango et celles de fleuves qui vont à l'est.

Je suis obligé de renvoyer à ma carte pour ce qui concerne l'enchaînement des montagnes. Je n'ai eu la possibilité d'observer que celles qui se trouvaient sur ma route ou à une petite distance; par couséquent il y a beaucoup de points que je n'ai pu connaître.

Un rameau part du Zambi, et va au nord; plusieurs rivières le coupent, il est beaucoup plus élevé que le dos, formant la ligne de partage.

Le mont Muria, près de la rive droite du Couenza, s'élève à 2,280 toises au-dessus de la plaine; le pays qui l'environne est montagneux et a un aspect plus âpre et plus raboteux que celui qui entoure le Zambi des Molouas; il comprend les provinces des Dembos, de Golungo Alto et Libolo; ses ramifications s'étendent de tous les côtés.

J'ai dit que le terrein à mesure qu'on s'éloigne devient graduellement plus haut. La contrée, dont je viens de parler, m'a rappelé par ses vallées et son élévation le souvenir de la Suisse. Au-delà vers l'est les plaines sont beaucoup plus étendues; celle que baigne le Couango est très large. Les mesures que

j'y ai prises et que j'ai notées sur ma carte et dans les tables font voir que sur plusieurs points au bord des rivières elle est à plus de 600 toises de hauteur absolue. Une autre se prolonge au sud du Couenza; je l'ai vue jusqu'au Bihé. Celle-ci aussi à une hauteur considérable au-dessus de la mer. J'ose croire que ma carte pourra servir à rectifier la manière dont plusieurs géographes ont figuré cette partie de l'Afrique.

Rivières et Lacs. Il en est de même du cours des rivières, j'en ai traversé un grand nombre. J'ai suivi le cours de quelques-unes autant que je l'ai pu. J'ai soigneusement recueilli et noté ce que les indigènes m'ont raconté à ce sujet. J'ai constaté que le Zaire et le Couango n'étaient qu'un seul fleuve. Le voyage de mon mulâtre depuis Cassange, jusqu'à la banza de Cancobella, m'a donné la possibilité de marquer sur ma carte les sinuosités de ce fleuve dans cette partie de son cours.

Le cours des rivières est généralement rapide; elles sont peu encaissées; et dans la saison des pluies submergent les terreins bas, où souvent elles laissent des lacs temporaires, et forment ainsi des marécages qui augmentent l'insalubrité du pays. Les lacs perpétuels que j'ai vus sont sur des terreins élevés; quant au Couffoua, qui offre tant de particularités remarquables, je n'ajouterai rien à ce que j'en ai dit.

La plupart des rivières des contrées que j'ai parcourues coulent à l'ouest; ce qui semble indiquer une pente générale de ce côté. J'ai écrit leurs noms tels que je les ai entendus de la bouche des indigènes, plusieurs se retrouvent sur les cartes qui ont précédé la mienne.

Minéraux. Les minéraux que j'ai rencontrés sont extrêmement variés. Je les ai décrits à chaque endroit où ils se sont offerts à mes regards. La mine de sel que j'ai vue au sud du Couenza dans la province de Quissama est extrêmement abondante, approvisionne toutes ces contrées jusqu'à la rive méridionale du Couango : près de Cassange, coule une source salée peu abondante. On fait évaporer l'eau dans des marmites chauffées au feu. Le sel, obtenu ainsi, est peu abondant, et rempli d'impuretés, de sorte qu'il sale peu.

Végétaux. Partout la végétation a une grande activité, et présente cette richesse que l'on admire dans les régions équinoxiales; mais ce sont seulement les forêts qui offrent une

verdure perpétuelle. L'excès de la chaleur, dans la saison sèche, a bientôt flétri les plantes qui couvraient le sol. Du reste les forêts ont une si grande étendue, qu'à la lettre on peut dire qu'elles occupent la plus grande partie de la surface du terrein où j'ai voyagé.

J'ai remarqué que les palmiers ne produisaient aucun fruit quand on arrivait sur un plateau de 6 à 7 cents toises au-dessus du niveau de l'Océan. Alors la végétation des zones tempérées domine, tandis que l'autre dépérit.

Trois cantons seulement, l'un entre le Cuvo et le Catumbela; l'autre entre le Logé et le Loando; le troisième, au nord, presque sous la ligne entre le Zamba et l'Agattu, sont des déserts sablonneux et dépourvus de toute végétation; leur étendue est peu considérable; le premier et le second ne sont pas très éloignés de la côte.

Animaux. Je n'ai rencontré aucune girafe, je n'ai même entendu parler d'aucun animal qui lui ressemblât, partout j'ai vu des éléphans et des rhinocéros à deux cornes et des hippopotames. Ces derniers animaux ne se trouvent jamais dans les mêmes rivières ni dans les mêmes lacs que les crocodiles. Les lions et les panthères sont petits, mais très féroces. Les hyènes, les chacals sont en très grand nombre. Ce dernier animal, qui ailleurs attend que le lion et la panthère aient mangé pour dévorer leurs restes, est ici plus hardi. Aussitôt que ceux-ci ont tué leur proie, et l'ont déchirée en pièces, le chacal s'empare d'un morceau qu'il dévore gloutonnement. Ces animaux vont toujours par troupe et forcent les bêtes qu'ils poursuivent à se jeter dans l'endroit où le lion et la panthère se trouvent. Ils tuent rarement le gibier. Le lion ne leur fait aucun mal, il se contente de les éloigner, lorsqu'ils sont en trop grand nombre, parce qu'ils le priveraient d'une trop grande partie de sa curée. Il y a beaucoup de cerfs qui diffèrent de ceux d'Europe. Leur rameur n'est jamais aussi forte, les branches en sont plus courtes. Ils ont les jambes plus déliées, leur tête est plus courte et leurs oreilles plus longues. Ils sont aussi plus courageux; lorsqu'ils sont pressés par le chacal, ils se précipitent sur lui, à la manière des beliers, et réussissent souvent à les blesser.

Depuis le septième parallèle de latitude sud jusqu'au troi-

sième nord, je ne vis aucune gazelle. Elles deviennent plus petites à mesure qu'elles approchent de l'équateur. On en trouve vers le huitième sud une qui est assez remarquable par sa petitesse et sa timidité. Sur les bords des ruisseaux où elle va se désaltérer, elle ne prend jamais plus d'une gorgée d'eau à-la-fois et à la hâte. Ensuite elle fuit vers les bois et ne retourne au ruisseau que lorsqu'elle s'est assurée qu'elle ne court aucun danger, elle en boit encore une gorgée et disparaît de nouveau. Un animal de la classe des ruminans, que les indigènes nomment *viadi*, se trouve partout. Je l'ai décrit. Jusqu'au sixième degré sud, j'ai trouvé des zèbres; après cette latitude on n'en trouve plus.

J'ai rapporté des peaux de la plupart des animaux, dont je parle. J'ai décrit leurs mœurs autant qu'il m'a été possible de les observer.

Les bœufs ne sont pas très communs dans les provinces portugaises, excepté dans celles de Benguela et de Novo Redundo; il y en a beaucoup au Bihé; ils sont rares dans les autres pays indépendans, situés au sud du Couango; mais ils sont assez beaux. Au nord de ce fleuve on n'en voit pas un seul.

Les moutons européens sont circonscrits dans les mêmes limites, et sont également peu abondans. Mais j'ai vu partout des moutons africains ou à poil ras; cependant ils sont en petite quantité.

L'animal domestique le plus répandu est la chèvre : elle est de petite taille.

Le porc domestique ne se rencontre comme le bœuf qu'au sud du Couango, mais il n'est pas commun; le cochon sauvage au contraire foisonne dans les forêts. Ces deux variétés sont petites et toujours maigres.

Les chevaux et les ânes sont absolument étrangers à ces contrées. On n'en voit qu'un très petit nombre à Loanda.

Le chien est comme dans le reste de l'univers le fidèle compagnon de l'homme. Les nègres ne les soignent pas beaucoup, et ces animaux sont fréquemment obligés de chercher leur nourriture comme ils peuvent; ils mangent une grande quantité de ces rats des champs que j'ai décrits et qui sont un assez bon gibier. On n'a jamais eu d'exemple de chiens attaqués de la rage.

On ne voit de chat domestique que chez les Portugais ; les chats sauvages sont très communs partout.

Toutes les forêts sont remplies de singes de différentes espèces, toutes à queue, excepté le grand singe nommés koja.

Tous les soirs des chauves-souris dont quelques-unes sont assez grandes volent de divers côtés. On m'a dit que souvent elles cherchent à se cramponner sur le dos des singes, sans doute pour sucer leur sang.

Je ne m'étendrai pas sur les oiseaux ; nulle classe d'animaux n'est moins nombreuse. Dans les environs de l'équateur, je n'ai aperçu que des vautours, des aigles, et des éperviers ; excepté sur la côte, je n'ai pas entendu le ramage des oiseaux. Les perroquets gris ne vivent que près de la mer, et surtout au nord de l'embouchure du Zaire.

Les poules sont plus petites qu'en Europe ; communes au sud du Couango, et au nord de ce fleuve elles deviennent plus rares. En revanche les pintades se rencontrent partout; j'ai vu quelques perdrix dans le royaume d'Angola.

Les rivières sont poissonneuses; mais la variété des poissons n'est pas très grande.

Je n'ai pas aperçu beaucoup d'espèces de serpens. J'ai vu quelques caméléons qui paraissaient souffrir de la grande chaleur. Les crocodiles sont au contraire très nombreux. Il y en a de gigantesques dans les rivières Riegi et Agattu, qui se dirigent vers l'est.

Les insectes sont peu nombreux; mais dans le mois de septembre le soleil est quelquefois obscurci pendant plusieurs jours par le passage des sauterelles. On ne voit des moustiques que près de la côte. Le seami, petite mouche rouge, tourmente beaucoup les habitans et cause des douleurs cuisantes; nulle part, je n'ai vu un si grand nombre de fourmis.

D'après mes observations sur la famille des fourmis, la race, dite voyageuse, livre souvent des combats aux autres fourmis qu'elle rencontre sur sa route. Comme cette race est forte et courageuse, elle gagne ordinairement les combats. Alors elle emporte les prisonnières qu'elle conduit dans son habitation; et là les oblige à travailler. L'on voit souvent quelques centaines de ces fourmis que l'on distingue facilement des autres, parce qu'elles sont d'une autre race et d'une

autre couleur. Ces malheureuses conduites par une vingtaine de fourmis voyageuses vont chercher des vivres qu'elles portent avec peine, et semblent succomber sous le poids de leur fardeau. Elles ont toute l'apparence d'esclaves qui travaillent pour les maîtres. Dans leurs habitations ce sont les fourmis prisonnières qui s'occupent des travaux les plus difficiles en portant les morceaux de terre pour faire les habitations les plus élevées.

Habitans. Les peuples que j'ai vus appartiennent tous à la race nègre. L'intensité de leur couleur n'est pas la même partout. Les habitans du Bihé et les Molouas sont beaucoup plus noirs que ceux des autres pays que j'ai visités. Cependant ces Bihens et ces Molouas vivent dans les contrées les plus élevées au-dessus du niveau de la mer. Tous ces nègres, de même que ceux des autres parties de l'Afrique ont la peau très luisante, ce qui est dû à ce qu'ils l'enduisent de graisse animale; ceux qui ont la possibilité de se servir d'huile de palmier, emploient cet ingrédient.

Parmi ces nègres, ceux du Bihé se distinguent par leur grande taille; elle est en général de près de six pieds. Ils sont de plus bien faits, robustes, agiles, courageux et résolus. J'ai dit dans ma relation que j'avais trouvé chez eux les porteurs qui m'ont servi avec le plus de zèle, d'attachement et de persévérance, puisqu'il y en a eu parmi eux qui m'ont accompagné jusqu'au moment où j'ai dit adieu aux rivages de l'Afrique. Les Molouas sont ensuite les plus grands; leur taille ordinaire est de cinq pieds cinq pouces, quant aux autres nations elle est un peu moindre. Tous ces peuples sont forts; mais à mesure qu'ils se rapprochent de la ligne, leur vigueur paraît diminuer. Presque tous ont le front peu élevé, le nez épaté, et très éloigné de la bouche, les lèvres épaisses, le menton court et comme reculé en arrière, les mâchoires prolongées en avant; les oreilles très grandes, enfin les cheveux laineux qui deviennent gris avec l'âge.

J'ai recounu par des expériences répétées, que le crâne des nègres contient de deux à quatre onces de moins que celui du blanc. La texture osseuse de leur crâne est plus épaisse, le cerveau est brun, les nerfs qui en sortent sont beaucoup plus gros que chez les blancs.

Quand les blancs qui ont séjourné quelque temps en Afrique sont attaqués des fièvres, ils vomissent une bile brune, quelquefois de couleur vert-bouteille et épaisse; il en est de même de leurs descendans.

Le nègre attaqué de la même maladie, vomit une bile noire, épaisse et floconneuse.

Quand le blanc, sans être atteint d'aucune maladie prend un vomitif, il rejette une bile jaune un peu foncée, mais claire.

Les nègres à qui je fis prendre des vomitifs comme préservatifs contre les fièvres, rendirent une bile vert-bouteille et épaisse.

Ce ne peut être la chaleur atmosphérique qui cause cette différence notable entre la bile du nègre et celle du blanc, puisque tous les deux ont été et sont également exposés aux rayons du soleil.

La chaleur du soleil ne peut être la cause de la couleur de la peau du nègre; en effet, l'expérience prouve le contraire. Il y a dans la province de Pungo Andungo, plusieurs familles blanches descendans des premiers colons portugais. Elles ont conservée leur teint blanc, et si elles étaient en France, personne ne présumerait qu'elles sont nées sous le climat brûlant de l'Afrique où leurs ancêtres vivent depuis trois siècles. Ce fait déjà connu, prouve mieux que tous les raisonnemens, que la chaleur atmosphérique ne suffit pas pour donner à la peau du nègre la teinte qui le caractérise. Les cicatrices de ses blessures ne deviennent jamais noires, quoique son corps soit constamment exposé au soleil. L'enflure qui affecte les jambes, et qui se termine ordinairement par un abcès qui ne se guérit qu'après plusieurs années de souffrances, rend, dans le principe, une matière visqueuse et noire, et quelques mois après une matière d'un rouge brun. Il n'en est pas ainsi dans les maladies du même genre qui attaquent les blancs.

L'observation suivante confirme l'opinion que le nègre est en tout différent du blanc. Le vingt-et-unième mois après mon arrivée en Afrique, je fus attaqué du ocutata gia quiba, maladie cutanée que je crois n'être pas connue dans les autres parties du globe; elle couvre la peau de gales purulentes. Le seizième jour, il s'établit chez moi une suppuration qui n'a lieu qu'après le vingtième chez le nègre. Je comparai la matière

qui sortait de ces gales dont j'étais couvert avec celle qui suintait des gales des nègres : celle-là était d'un blanc jaune, et celle-ci d'un brun foncé bien marqué.

J'ai disséqué souvent des têtes et différentes parties des corps des nègres, et j'ai trouvé de grandes dissemblances de conformation comparativement à la nôtre.

Le sang du nègre mort est glutineux, noir et tellement épais qu'il semble ne former qu'une masse avec la chair.

A sa naissance l'enfant du nègre est d'un blanc cuivré, il n'a que les parties sexuelles de noires. Il ne commence à noircir qu'au bout de quinze jours. Les enfans sont moins noirs que les hommes parvenus à la virilité. Les vieillards deviennent d'un noir tirant sur le jaune. Le nègre malade perd sa teinte foncée et il est livide. La chair du nègre blessé est d'un rouge brun, son sang tire sur le brun foncé. J'ai fait plusieurs observations semblables sur les mulâtres, mais partout, où il y a eu mélange avec l'Européen on remarque des différences notables.

Un grand nombre d'expériences et d'observations répétées dans le même temps sur plusieurs individus de différens âges m'ont prouvé que le nègre jeune a le sang plus chaud que le nègre déjà avancé en âge, et que celui-ci a encore le sang plus chaud que le blanc dans la force de l'âge.

Ayant mis la boule d'un thermomètre sous la langue de divers individus, j'ai obtenu les résultats suivans.

A sept heures du matin avant que les individus fussent sortis et eussent été exposés au soleil;

Le mercure du thermomètre de Réaumur sous la langue d'un

blanc	de 12 ans, s'éleva à		29 3/12
nègre	12	*Id.*	31 11/12
blanc	20	*Id.*	29 7/12
nègre	20	*Id.*	31
femme blanche	14	*Id.*	29 8/12
négresse	14	*Id.*	32 3/12

J'ai reconnu que cette différence d'environ deux degrés qui existait entre la chaleur du blanc et celle du nègre était due à la chaleur propre à celui-ci, parce que le blanc, habitant de l'Afrique n'en acquiert jamais un aussi haut degré. C'est ce que

démontrent les observations suivantes faites sur des familles habitant l'Afrique depuis long-temps; sur d'autres nées en Afrique, et enfin sur quelques individus nés de parens qui y étaient nés.

Comparaison entre une famille blanche qui habitait l'Afrique depuis plus de dix ans, et les nègres indigènes.

Le mercure du thermomètre, sous la langue d'nn blanc de 14 ans, s'est élevé à 28 11/12
D'un nègre du même âge 31 7/12
D'un blanc de 25 ans 29
D'un nègre de 25 *Id.* 31 1/2

Résultat de la comparaison entre un blanc né en Afrique et un nègre.

Le mercure du thermomètre sous la langue d'un blanc de 13 ans, s'est élevé à 29 5/12
nègre de 13 31 7/12
blanc de 20 29 3/12
nègre de 20 31 1/12

Résultat de la comparaison entre le descendant d'une famille qui depuis cent soixante-quinze ans habite l'Afrique, et le nègre.

Le mercure du thermomètre sous la langue d'un blanc de 12 ans, s'est élevé à 29 1/12
nègre de 12 31 5/12
blanc de 18 29 9/12
nègre de 18 31 7/12

Voulant ensuite connaître si tous les nègres avaient le même degré de chaleur, j'ai obtenu les résultats suivans.

Première observation faite dans le mois de mai.

Le mercure du thermomètre sous la lange d'un nègre stupide et paresseux de 18 ans, s'est élevé à 31 5/12
intelligent 18 *Id.* 31 1/12
intelligent et actif 18 *Id.* 30 11/12

Deuxième observation faite dans le mois de juillet.

Sur un plateau élevé de 1075 toises au-dessus du niveau de l'océan, le mercure du thermomètre sous la langue d'un nègre stupide

et paresseux	de 18 ans, s'est élevé à		30 11/12
paresseux	18	*Id.*	30 8/12
intelligent	18	*Id.*	30 4/12
intelligent et actif	18	*Id.*	30 1/12

Ces résultats montrent que plus l'homme est stupide, plus son sang est chaud. Il ne s'occupe de rien, la chaleur est concentrée entièrement dans son intérieur.

Des nègres exposés au soleil et d'autres enfermés dans leurs cabanes, où le soleil ne pénètre jamais, m'ont donné les résultats suivans :

Le thermomètre a marqué sous la langué d'un nègre inactif et paresseux dans sa cabane 30 8/12

au soleil 31 2/12

D'un nègre actif travaillant au soleil 30 10/12

Cette expérience montre que la chaleur animale augmente par la respiration d'un air très chaud. Il est bon de noter que toutes ces observations ont été faites sur des nègres dans la force de l'âge, et livrés entièrement à l'ardeur des passions qui tiennent leurs corps dans une espèce de fièvre brûlante; mais le nègre perd cette grande chaleur avec l'âge. Il vieillit très vite, et à l'âge de trente ans il est aussi vieux qu'un blanc de cinquante-cinq à soixante ans, et il est rare d'en trouver qui aient plus de quarante ans, mais le nègre vieux a une chaleur supérieure à celle du blanc, encore dans la force de l'âge. C'est ce que l'on voit par les observations suivantes

Première observation.

La boule du therm. sous la langue d'un nègre de 15 ans, le mercure s'est élevé à 31 7/12

Id.	*Id.*	négresse	15	32
Id.	blanc né en Afrique		20	29 8/12

Deuxième observation.

La boule du therm. sous la langue d'un nègre de			20 ans	31 3/12
Id.		négresse	20	31 7/12
	blanc né en Afrique		20	29 8/12

Troisième observation.

La boule du therm. sous la langue d'un nègre de 25 ans 31 1/12

Id.	négresse	25	31 1/12
Id.	blanc	20	29 8/12

La négresse a une chaleur supérieure à celle du blanc quand elle est jeune, mais à l'âge de vingt ans, cette chaleur diminue et devient moindre que celle du nègre.

Cinquième observation.

La boule du therm. sous la langue d'un nègre de Loanda, de 54 ans, s'est élevée à 30 4/12

Sous la langue d'un blanc de 20 ans, Européen 29

Lorsque le nègre se livre à l'exercice de la danse, il répand une odeur si forte, que je la trouvais insupportable; ce qui vient probablement de ce qu'il se frotte le corps avec la graisse des animaux. Il leur est impossible de se livrer à cet exercice, sans ressentir des desirs effrénés, excités par les gestes et les mouvemens lascifs.

J'ai souvent entendu dire au nègre qu'il reconnaîtrait un blanc au milieu de mille individus de leur couleur, seulement par l'odorat. J'en ai fait plusieurs fois l'expérience en leur bandant les yeux et me mêlant à une foule nombreuse, ils ne manquaient jamais de venir droit vers moi. Ils me disaient que le blanc exhale une odeur suave qui les attirait en irritant leurs nerfs.

Lorsque je me trouvais à une grande distance de mes gens, et que je tardais à les rejoindre, très souvent ils venaient au-devant de moi, et me suivaient à la piste; ils reconnaissaient les traces de mes souliers, dans des endroits où je ne pouvais rien distinguer.

Les négresses sont en général plus petites que les hommes, et moins bien faites que les blanches. Les poils du pubis sont clairsemés; on les circoncit lorsqu'elles se marient, c'est-à-dire qu'on leur coupe le prolongement ou la saillie des nymphes qui a environ un pouce de long. Elles ont les fesses très grosses, de sorte que leurs enfans s'y tiennent d'eux-mêmes assis, et cramponnés avec les pieds sans être presque sou-

tenus par leur mère. La chair de ces femmes est molle, et l'attaque d'une maladie les réduit en deux jours à l'état d'un squelette; leur chair n'a guère que la consistance du suif fondu, surtout dans les fesses. Cette particularité ne peut-elle pas être occasionée par l'habitude de rester continuellement assises quand elles n'ont rien à faire. Elle sont extrêmement lascives, et elles ont rarement plus de trois enfans.

J'ai assisté à deux accouchemens de négresses, l'une était mon esclave, l'autre était libre. Elles souffraient d'une hémorragie qui semblait menacer d'un accouchement malheureux, cependant toutes deux furent délivrées sans peine. Les os du bassin étant plus écartés chez elles que chez les blanches, leur épargnent les terribles douleurs qui souvent conduisent celles-ci au tombeau. On ne peut croire chez ces peuples que l'enfantement puisse donner la mort.

Il est rare qu'une femme avorte, à moins qu'il ne lui arrive un accident très grave. Elles sont vieilles et cessent d'être fécondes à vingt-cinq ans. La stérilité est un déshonneur chez ce peuple.

La menstruation n'est pas très abondante, elle est de 1 à 2 onces chez les jeunes filles, de 5 à 6 onces chez la femme mariée, et elle s'élève jusqu'à 7 à 8 onces chez celle qui a eu deux enfans. Les femmes sont presque toutes réglées en allaitant leurs enfans, mais la menstruation ne s'élève que de 3 à 4 onces au plus. Les enfans croissent avec une rapidité étonnante, et leurs organes se développent très vite, principalement dans le sexe féminin. L'allaitement se prolonge jusqu'à ce que l'enfant ait environ trois ans, et quoique la mère devienne de nouveau enceinte, elle continue d'avoir du lait et de nourrir son enfant. Lorsqu'elle accouche, le nouveau-né partage le lait de sa mère avec l'autre enfant qui a quelques fois plus de deux ans. L'accouchement n'interrompt presque pas les travaux des femmes. Elles vaquent à ceux de leur ménage dès le premier jour. Elles ne se renferment chez elles que lorsque la menstruation les fait fuir la vue de l'homme. Elles travaillent toujours avec leurs enfans sur le dos, elles se livrent même à leurs danses et à leurs plaisirs, sans jamais les quitter. Ces enfans crient rarement; ils paraissent supporter le mal avec plus de courage que les blancs. Dès leur plus

jeune âge, ils s'accoutument à rester assis, et ils passent des heures entières sans remuer. Chez les enfans, la dentition s'opère sans les faire souffrir; ils sont peu sujets aux vers, et en général aux maladies.

Les femmes ne confient jamais leurs enfans aux soins d'une étrangère.

La virginité n'est pas en honneur chez ces peuples. Quand un homme prend une épouse, peu lui importe la conduite antérieure de cette femme. Les chefs et le souverain, dans tous les lieux, offrent leurs filles aux étrangers, pour le temps qu'ils resteront dans leurs états, quand ceux-ci sont leurs égaux en rang, ou qu'ils en attendent quelque faveur. Refuser une femme ainsi offerte est un affront sanglant et qui ne se pardonne pas. Les chefs des peuples qui habitent le long de la côte où l'on fait la traite, offrent leurs filles aux blancs ou aux mulâtres, pour en recevoir des présens, ce qui n'empêche pas qu'elles se marient peu de temps après; leurs maris les estiment autant et peut-être plus que si elles étaient vierges. Les enfans qui naissent du commerce des blancs avec les nègresses, vivent très rarement; ceux qui atteignent l'âge de douze et quatorze ans meurent de langeur par suite des maladies qui les ont tourmentés depuis leur naissance. Leur corps n'est pas assez robuste pour résister au climat et aux fatigues du genre de vie des nègres.

J'ai vu chez *Megna Candouri*, sobetta du Haco, près les confins du territoire portugais, le fils d'une négresse et d'un mulâtre dont l'aspect me frappa. Les yeux de ce garçon étaient rouges, son corps tacheté de noir et de blanc, il ne sortait que le soir, la lumière du jour gênait sa vue, il était faible, sans courage et incapable de se procurer sa subsistance, ni même de se la faire servir. Jamais il n'avait pu se livrer à aucun travail, il était presque toujours malade, cependant il avait atteint l'âge de 16 ans environ.

Maladies. Les maladies épidémiques sont inconnues; mais celles qui dépendent de la qualité de l'air, de l'eau du terrein, de la chaleur, de la nourriture, de la manière de vivre, sont communes. La goutte tourmente les peuples peu éloignés de la côte, elle provient de l'usage immodéré du tafia et des boissons enivrantes faites dans le pays, ainsi que de l'abus des

plaisirs sensuels; sur le bord des grandes rivières où le poisson abonde, règne le prurit, maladie terrible. La peau devient extrêmement sensible, surtout aux parties génitales; les accidens qui se manifestent, ont fait croire aux blancs qui fréquentent la côte, que c'était la maladie vénérienne.

Quelquefois des maladies sont causées par la disette; par exemple la dyssenterie.

La petite-vérole n'est pas endémique dans ces pays. Elle est totalement inconnue dans ceux qui sont situés à plus de 60 à 80 lieues des côtes. Sur le littoral au contraire, elle exerce de grands ravages; des provinces entières sont dépeuplées par ce terrible fléau que les Européens ont apporté. Je crois qu'il en est de même de la maladie vénérienne ne l'ayant observée que dans le voisinage des côtes ou dans les lieux que les mulâtres marchands ont fréquenté.

La loi qui, chez les nègres de l'intérieur, interdit à l'habitant d'un pays la faculté de pénétrer dans les états d'un souverain voisin, sous peine d'être fait esclave, contribue beaucoup à empêcher que les maladies qui infectent le littoral ne se propagent.

L'humidité occasione aux habitans du pays plusieurs maladies, qui ne se développent néanmoins que dans le temps des chaleurs et de la sécheresse, telles que le scorbut, les tumeurs indolentes, les obstructions des viscères, la paralysie de tous les membres. La chaleur excessive qui suit les temps des pluies dessèche promptement les marais qui répandent les exhalaisons les plus insalubres.

J'ai parlé assez amplement de la manière dont ils se traitent dans leurs maladies pour ne pas revenir sur ce sujet.

Mœurs et Coutumes. En parlant des différentes peuplades que j'ai vues, j'ai noté dans ma relation ce qui les distingue : mais en général, toutes ont dans la physionomie quelque chose de brusque, et même de féroce. Ils ont l'air sérieux, et cependant assez ouvert; ils rient assez volontiers quand l'occasion s'en présente et même aux éclats : ils aiment à faire des plaisanteries et à jouer des tours.

Ils ont l'esprit lourd, ils apprennent difficilement, ils se livrent avec une espèce de fureur aux plaisirs des sens; ils sont généralement paresseux, la réflexion semble être pour eux

une opération pénible; de sorte qu'on serait tenté de les regarder souvent comme des êtres stupides. Parmi le grand nombre de nègres qui m'accompagnaient, et qui étaient l'élite des peuples chez lesquels je passais, je n'en ai jamais trouvé un qui pût aviser au moyen de traverser uue rivière dans les endroits où il n'y avait pas de pont, ni qui sût même construire un radeau, ou s'en servir lorsqu'il était fait.

Ils ne connaissent d'autre bonheur que celui de ne rien faire. Quelques-uns passent leur temps dans la plus complète inactivité, et ils restent des demi-journées entières dans la même position, assis sous un arbre ou devant la porte de leur cabane les yeux fixés sur un objet. D'autres nègres au contraire sont d'une activité qui ressemble à la pétulance; il n'ont réellement que de l'étourderie, car ils fuient tout ce qui exige le moindre travail.

Quelques autres tiennent le milieu entre ces deux excès; mais le caractère général de leur espèce semble leur interdire tout ce qui demande de l'application. Les nègres des pays où j'ai voyagé n'ont aucun animal domestique. Les habitans de la province d'Ambacca, dans le royaume d'Angola, sont les seuls, ainsi que je l'ai dit, qui aient su dompter le bœuf, et s'en servir comme de bêtes de sommes.

Ils aiment beaucoup la chasse, et s'y livrent avec courage. Ils sont très portés à la débauche, ils leur faut absolument plusieurs femmes. C'est peut-être la cause pour laquelle il naît plus de femmes que d'hommes. J'ai compté les enfans dans plusieurs lieux habités. Je présente dans les tableaux qui terminent mon ouvrage le résultat de mes recherches.

Les nègres de l'intérieur sont moins paresseux que ceux qui habitent près des côtes. Ceux-ci sont gouvernés par un grand nombre de petits chefs indépendans, qui exercent une autorité souveraine et sans contrôle, et dont le despotisme ressemble à l'arbitraire. Ceux de l'intérieur obéissent de même à beaucoup de petits chefs; mais ces derniers ne sont réellement que les vassaux des souverains puissans; or, tout habitant du pays qui se croit lésé, peut avoir recours au potentat.

Je n'ai réellement trouvé de l'industrie que chez les Moluas, qui exploitent et façonnent les métaux et savent tailler

les pierres fines. Le commerce de peuple à peuple est à-peu-près inconnu, à l'exception du trafic des esclaves.

L'esclavage doit avoir considérablement diminué la population des contrées que j'ai parcourues, elle serait sans doute plus considérable, si la traite des nègres n'eût jamais existé. La quantité d'hommes enlevés annuellement de ces pays ne pouvait être compensée par les naissances.

Je pris partout où je passai des notes pour connaître l'époque à laquelle on faisait remonter le commencement de l'esclavage. Les chefs m'ont toujours répondu qu'ils avaient appris de leurs pères que, de toute antiquité, il avait existé. Chez les Molouas, l'on m'assura qu'il y avait toujours été connu, et que selon une tradition très ancienne, le nombre de ceux que le souverain doit posséder, et garder pendant son règne, est de huit cent quarante (mubica hama naqui macugni auana); il ne peut vendre ni donner que le surplus de ce nombre. Le souverain Holo Ho a aussi des esclaves qu'il ne peut jamais vendre. J'ai déjà dit que l'esclavage chez ces peuples, avant que les blancs fissent la traite, ne différait pas de la domesticité chez nous, sinon que l'homme n'était pas entièrement maître de sa personne. Chez les Molouas et dans les états de Bomba, un esclave peut se faire remplacer par un parent ou toute autre personne qui y consent; de plus, il ne peut être vendu pour être conduit chez un peuple étranger, à moins qu'il ne commette un crime. Les enfans naissent libres.

Chez les nègres, les esclaves qui existaient avant la traite étaient comme les *servi* des anciens Romains, réduits à une simple domesticité.

Lorsque l'on fait le partage des prisonniers de guerre, on les examine très soigneusement; on regarde surtout leurs dents, leur langue, leurs gencives; on tâte leur chair, on leur fait lever des fardeaux pour connaître leur force, on s'informe exactement des femmes si elles ont eu des enfans.

Les nègres, comme je l'ai dit plusieurs fois, mangent beaucoup moins que les blancs. Quoiqu'ils aiment de préférence la viande, ils sont très souvent forcés de s'en priver, puisqu'ils ne savent pas élever des animaux domestiques, et se trouvent réduits à profiter des produits incertains de la chasse. Les guerres fréquentes causent des disettes. Je dois ajouter à

ce que j'ai dit de leur nourriture qu'ils mangent aussi les sauterelles (*gryllus migratorius*). Ils les font griller dans un vase de terre qu'ils mettent sur le feu, et n'y ajoutent aucune espèce d'assaisonnement; ils leur trouvent un goût si exquis, qu'ils les joignent à leur fungi ou bouillie, pour en relever le goût.

Les nègres qui sont voisins de l'équateur et qui ne se nourrissent que de végétaux, supportent moins la fatigue que ceux qui sont plus éloignés de la ligne, et auxquels la chasse fournit de la chair.

Dans le territoire d'Ungeno, j'ai vu des nègres qui mangeaient de la terre lorsqu'ils voulaient se faire du mal, et ils y réussissaient. L'estomac ne pouvant pas digérer cette substance, il leur survenait des obstructions qui ne tardaient point à les conduire au tombeau. Cette coutume n'est pas générale et ne s'observe que dans quelques villages. Je n'ai jamais vu que des esclaves qui eussent recours à ce moyen de se détruire.

Tous les peuples que j'ai visités jusqu'à 0° 30′ au nord de l'équateur parlent la langue mogialua, dont l'abunda n'est qu'un dialecte; ensuite j'ai trouvé des peuples dont la langue est totalement différente. Mais s'ils diffèrent à cet égard, leur religion est la même, partout le fétichisme le plus grossier domine, et les jongleurs savent comme je l'ai raconté plusieurs fois, profiter de la superstition de ces peuples.

Les fétiches consistent en figures d'hommes ou d'animaux grossièrement taillées : il y a aussi des fétiches vivans, par exemple des animaux qu'ils élèvent avec le plus grand soin, ils consacrent à leur service des jeunes garçons et des jeunes filles. Ils adorent leurs dieux, non par crainte, mais par l'espoir de se les rendre favorables; quelquefois un arbre sur pied est fétiche; mais je n'ai vu aucun autre objet qualifié ainsi; ils croient à une sorte de métempsycose.

Tous ces peuples sont polygames. Les femmes sont persuadées qu'elles n'ont été créées que pour les plaisirs de l'homme. L'enfant mâle quitte la maison paternelle à l'âge de 5 ans. Le fils n'hérite point de son père, mais aussi il ne peut être condamné à l'esclavage pour les crimes que celui-ci commet, qu'après la mort de tous les neveux du côté maternel. J'ai parlé de ceux de ces peuples qui sont antropophages.

On voit par mon récit qu'il faut beaucoup rabattre de ce

que les anciens voyageurs ont raconté de la barbarie révoltante de ces nègres. J'ai pris à ce sujet les informations les plus minutieuses, et j'ai constamment eu pour réponse à cet égard comme sur la plupart des autres points que les usages n'avaient subi aucun changement; comme leurs idées sur l'humanité diffèrent totalement des nôtres, on ne peut raisonnablement supposer qu'ils aient caché la vérité, car ils n'avaient dans leur opinion ni à se justifier ni à s'excuser d'actes qu'ils ne regardent que comme indifférens.

Malgré la forme despotique du gouvernement de quelques cantons, il y a presque partout un frein opposé à la volonté arbitraire du chef, et qui consiste dans l'usage; car aucun de ces peuples ne connaît l'écriture. Mais chez eux, la coutume a force de loi; j'en ai cité beaucoup d'exemples. Je n'ai rencontré des peuples errans, c'est-à-dire sans demeures fixes, et qui semblaient ne faire partie d'aucune nation, que sur le haut de quelques montagnes, entre les terrritoires de Bihé au sud, et de Cunhinga au nord.

Les nègres habitent indifféremment les collines, les montagnes ou les vallées. Ils ne cherchent, pour établir leur demeure, que le voisinage d'un ruisseau. Ils sont très propres. Ils se baignent le matin dans l'eau courante, la plus proche de leurs cabanes. Ils se lavent les mains avant de manger, et la bouche et les mains après chaque repas; ils ne se couchent jamais sans faire leurs ablutions, quelque rare que soit l'eau. La chaleur que l'on respire dans ces climats brûlans, semble ranimer le nègre et lui redonner des forces.

Avant de terminer, je dois dire un mot sur l'origine des noms d'Angola et de Congo.

Les informations que j'ai prises dans les possessions portugaises, et chez Ginga, s'accordent sur l'origine des habitans de ces contrées. Ils appartenaient jadis à une nation vivant dans le nord-est. En poussant ses conquêtes dans diverses directions, cette nation était arrivée sur cette partie de la côte d'où les peuples qui l'habitaient s'étaient enfuis vers le sud. Ce peuple conquérant s'appelait Moloua, qui signifie, dans leur idiome, souverain chef (mo, souverain, loua chef). La mortalité ayant à cette époque causé des ravages terribles, les prêtres, fatigués sans doute des déplacemens continuels qui

les privaient de repos, déclarèrent que les dieux demandaient à retourner dans le pays d'où l'on était venu.

Cette décision fut suivie, mais il resta dans les cantons que l'on quittait une colonie, puisque l'émigration avait été occasionée par l'excès de la population. Cette colonie porta dans l'origine, le nom de *Memba Moloua*, peuple du souverain chef; mais comme on les appelait plus communément, *Abunda*, les conquérans, cette dernière dénomination a prévalu chez les Molouas et chez le souverain Macocou, dont les états sont limitrophes, et qui s'étaient joints ensemble par un traité, lors de ces conquêtes: on donne même encore le premier nom aux peuples de cette côte.

Cette contrée ayant été reconquise dans la suite, par un chef du Congo, nommé *Angola*, elle prit ce nom. Mais celui que la langue avait reçu chez le peuple voisin, qui ne le connaissait pas, resta. Elle est encore appellée *Ririmi Abunda*, langue des conquérans, et par abréviation Abunda. D'après ce que je viens de dire, on voit qu'elle dérive de celle du pays Moloua. Celle-ci s'appelle *Mogialoua*, langue souveraine.

Ce peuple et les habitans du royaume d'Angola se comprennent encore aujourd'hui entre eux.

Les Molouas m'ont expliqué la signification du nom *Mongo* qu'ils donnent à l'idiome Congo. *Mo* veut dire, maître, souverain, et *Ngo*, étendue d'eau, mer; maître de la mer, parce que les états du roi de Congo sont situés le long des côtes, et que de plus, il se regarde comme le maître des terres qu'il suppose être couvertes de la mer.

De même que dans plusieurs autres pays, les Européens ont altéré le nom de cette contrée. Les nègres prononcent le mot *Mnongo*, de manière que l'oreille croit entendre *nongo*. En général leur articulation est sourde et gutturale. Or un Portugais aura cru ou supposé qu'il y avait un *C* au commencement du mot. Combien d'exemples n'avons-nous pas de transformations encore plus singulières.

DIFFICULTÉS DE VOYAGER.

Après avoir exposé le résultat de mes observations sur les contrées que j'ai visitées, je dois dire que probablement plusieurs causes s'opposeront encore pendant long-temps à ce que cette région soit connue. D'abord les fatigues qu'il faut endurer.

Mais, indépendamment des obstacles qui résultent du climat et des fatigues, d'autres difficultés ne sont pas aisées à surmonter. Un voyage de ce genre exige des frais considérables. Quiconque veut l'entreprendre doit s'être convaincu qu'il lui sera impossible de faire un pas sans une forte dépense, qui ne se peut bien concevoir que lorsqu'on en a fait l'expérience. Chaque jour on parcourt à pied environ six lieues sous un climat brûlant, dont la température moyenne au soleil est de 36°; et si l'on veut voyager avec fruit pour la science, il faut, au lieu de se reposer après cette marche, consacrer son temps à examiner la nature du sol, à recueillir des minéraux, des plantes, des animaux; à prendre des notes, à faire des observations astronomiques, et à dresser des cartes.

Pour voyager avec sûreté dans des contrées où les lois et les usages diffèrent totalement de ce qui existe dans les pays civilisés, et où la force seule peut se faire respecter, il faut absolument se présenter avec une suite assez nombreuse pour imposer aux chefs, et leur ôter

toute envie d'essayer des actes de violence. Or, si un Européen est entouré, pour sa sûreté, de quatre à cinq cents nègres qu'il salarie, ne doit-il pas être doué d'un certain degré de fermeté pour tenir dans leur devoir un si grand nombre d'hommes indisciplinables, et qui font leur possible pour l'irriter, afin de profiter de ses mouvemens de colère pour lui ôter la vie et le dépouiller. D'ailleurs, dans ces régions sauvages, où l'on ne trouve pour toute nourriture que des haricots, la racine du manioc et la chair des éléphans, des panthères, des zèbres et d'autres animaux que l'on tue à la chasse, on est contraint de porter les vivres dont on prévoit que l'on aura besoin. Mais comme il n'y a point de bête de somme, on est obligé d'employer des hommes; et comme chacun ne porte qu'une bien petite quantité d'objets, il en faut prendre un grand nombre. Ensuite le transport des marchandises n'en exige guère moins; car celles-ci sont nécessaires pour payer ces nègres, qui ne travaillent qu'à raison d'un beiramé, environ 1 fr. 25 c. par jour de marche.

L'eau-de-vie et le sel, qui sont les deux principaux objets d'échange pour des vivres, ne sont pas d'un transport facile : ce qui multiplie le nombre des hommes à prendre à sa suite.

On ne peut entrer, sous peine de mort, sur les terres d'un souverain de ces contrées du milieu de l'Afrique méridionale, sans avoir acheté, à force de présens, la permission de les traverser. Les négociations préliminaires, pour obtenir cette faculté, coûtent

au moins autant que les présens qu'il faut faire à ce chef. Ce n'est pas tout encore : on ne doit pas négliger de gagner la bienveillance des prêtres ou sorciers, pour éviter qu'ils ne rendent des oracles demandant la mort du voyageur. Dans ce dernier cas, la perte de celui-ci serait inévitable.

Ces nègres ne peuvent fournir d'autres vivres que ceux qui ont été nommés précédemment; mais ils n'en ont pas en surabondance, puisqu'ils ne cultivent absolument que ce qui est nécessaire pour leur subsistance. Cependant il y a beaucoup de poules dans toutes les parties de l'Afrique. C'est la seule nourriture saine. Enfin le manque d'eau est à redouter quand on parcourt des terreins arides, si communs dans l'intérieur des terres. Il est donc indispensable d'en porter toujours une provision pour deux ou trois, quelquefois même pour cinq et six jours.

Si un voyageur, cédant aux sollicitations des femmes, se livre à la débauche, en peu de temps ces excès l'affaiblissent et le conduisent au tombeau.

Du reste, on peut se faire une idée, par un fait avéré, de la difficulté extrême de voyager dans les régions intérieures de la partie de l'Afrique où j'ai porté mes pas. Les commis des négocians qui vont d'Angola faire des échanges aux marchés sur les confins des pays indépendans, en reviennent toujours avec des cheveux gris. Il est passé en proverbe que trois mois de courses parmi les nègres suffisent pour blanchir la chevelure et détruire la santé d'un blanc ou d'un mulâtre.

A la vérité, n'ayant de compte à rendre à personne de l'emploi de mes marchandises, je n'avais pas à calculer sur le gain ou la perte, ce qui m'exemptait de beaucoup de tracas. Souvent le commis est entraîné dans des disputes où il perd la vie, car un peuple barbare n'use d'autres moyens de prouver qu'il a raison, qu'en assommant celui qui s'avise de le contrarier. Quant à moi, ce n'est pas dans les pays des nègres sauvages que j'ai essuyé les plus grands désagrémens de la part des porteurs de fardeaux, c'est dans les contrées soumises aux Portugais; ils y sont lâches et indolens. Ils ne travaillent que lorsqu'on les y oblige. Ils font tout avec répugnance : en vain on leur propose les plus grandes récompenses pour travailler. La chaleur excessive et presque insupportable peut servir d'excuse à leur paresse; mais si ce climat brûlant peut justifier leur éloignement pour la fatigue, ils n'en sont pas moins coupables d'abandonner leurs charges au milieu d'un chemin d'où il est à-peu-près impossible de les retirer. J'en ai fait la triste épreuve. Je perdis un octant, un beau fusil et quelques autres objets, en allant du district d'Icolo e Bengo à celui du Zenza de Golungo, et si je n'avais pas eu un cercle et un sextant, je me serais trouvé privé de la possibilité de faire des observations astronomiques.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPRIMÉS

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

OBSERVATIONS ASTRONOMIQUES.

PREMIER VOYAGE (1828).

MOIS de L'ANNÉE.	JOURS DU MOIS.	NOMS des LIEUX.	LATITUDE.	LONGITUD. à l'est DE PARIS.	HAUTEUR DU SOL au-dessus du niveau de l'océan
			Sud.	*En degrés.*	*Toises.*
Janvier. *	6	Loanda.....	8° 49′ 10″	10° 47′30″	
	29	Gregorio Alto	8° 33′ 40″	11° 53′40″	84
Février. .	6	Régence de Zenza do Golungo	8° 42′ 40″	12°58′ 40″	160
	24	Pic du Muria	9° 18′ 0″	14°13′ 50″	2500
Mars . . .	27	Régence du Golungo Alto.....	8° 50′ 0″	14°52′ 30″	247
Avril. . .	17	Régence des Dembos	8° 15′ 30″	13°58′ 40″	231
Mai. . . .	14	Régence de Ambacca	9° 9′ 48″	15°28′ 15″	305
	22	Régence de Pungo-Andongo	9° 29′ 0″	15° 39′	600
Juin . . .	22	Haco.....	10° 15′ 0″	16°13′ 30″	491
Juillet . .	10	Megna Candouri (sépulture de madame Douville) .	10° 33′30″	15°49′ 30″	510
Août . . .	18	Tamba	10° 43′10″	15°38′ 17″	667
	4	Baïlundo	11° 42′ 0″	15°32′ 30″	781
	* 16	Benguela	12° 32′30″	11° 3′ 30″	
	28	Nano	12° 38′40″	15° 5′ 0″	543
Septemb*	6	Bihé.....	13° 26′ 0″	17°22′ 30″	1040
	27	Cunhinga.....	9° 50′10″	18°12′ 15″	507
Octobre .	29	Port Hunga	9° 42′ 30″	15° 46′	472
	16	Pic du Zambi.....	9° 35′ 20″	15° 5′	1780
Novemb.	9	Cambambé.	9° 18′ 0″	14°53′ 30″	324
	13	Massangano.....	9° 24′ 0″	14° 32′ 0″	240
	19	Muxima	9° 19′ 15″	13° 36′ 0″	164

La longitude des lieux marqués d'une étoile a été déterminée par des observations lunaires.

La longitude des autres a été déterminée au moyen de chronomètres.

La latitude des lieux désignés dans cette table a été déterminée par des observations solaires méridiennes.

MOIS de L'ANNÉE.	JOURS DU MOIS.	NOMS des LIEUX.	LATITUDE.	LONGITUD. à l'est DE PARIS.	HAUTEUR DU SOL au-dessus du niveau de l'océan
			Sud.	*En degrés.*	*Toises.*
Mars... *	20	Embouchure du Logé.....	7° 12′ 20″	10° 30′	
Avril....	8	Pemba.....	6° 37′ 30″	13° 8′ 30″	110
Mai.... *	4	Matamba.....	7° 18′	17° 59′ 5″	207
Juin.....	6	Cassanci.....	5° 55′ 30″	21° 11′ 40″	616
Juillet...	6	Baka.....	5° 41′ 15″	23° 11′ 30″	690
	20	Cuzuila.....	4° 3′ 15″	23° 16′ 30″	740
	28	Source du Cuzuila.	4° 19′	24° 45′ 30″	860
	30	Extrémité S.-O. du Couffoua.....	4° 32′ 20″	24° 27′ 15″	900
Août....	8	Source de la rivière qui sort du Couffoua à l'est.....	4° 17′ 30″	25° 2′ 0″	860
	14	Source du Riambigé	4° 9′ 2″	24° 47′ 0″	860
	26	Mucangama.....	2° 52′ 0″	23° 9′ 45″	745
Septemb*	12	Tandi a voua.. ..	1° 30′ 0″	24° 43′ 0″	980
		Plaine chez les Molong.....			1880
*	28	Yanvo.....	0° 13′ 0″	25 0′ 0″	910
Octobre.	18	Pic du Zambi Moloua.....	0° 20′ 10″	24° 28′ 0″	2457
			Nord.		
Décembre	4	Mouené-Haï.....	1° 58′ 0″	23° 4′ 0″	840
1830	30	Samouené-Haï....	1° 45′ 0″	21° 59′ 45″	895
Janvier..	20	Missel.....	0° 7′ 15″	19° 44′ 0″	660
			Sud.		
Mars.. *		Cancobella.....	4° 42′ 15″	17° 49′ 0″	340
	20	Holo-Ho.....	5° 20′ 30″	17° 5′ 15″	475
Avril....	2	Hialala.....	5° 8′ 50″	15° 34′	876
	26	Bamba.....	6° 18′ 15″	12° 56′	340
Mai.....	18	Mani.....	7° 10′ 0″	10° 32′ 0″	30

MOIS de L'ANNÉE.	JOURS du mois.	LIEU DE L'OBSERVATION.	THERMOMÈTRE A L'OMBRE. 4 h. A M	Midi.	2 h. P M
Janvier....	1er	Loanda.....	16	31	34
	3	.....	14	28	32
	7	.....	12	29	33
	14	.....	13	28	34
	17	.....	15	30	32
	20	.....	17	19	31
	25	Barra do Bengo.....	16	31	33
	28	Couvent de San Antonio.	14	30	30
	29	Quilunda	16	26	30
Février....	6	Zenza do Golungo	19	29	34
	15	Trombetta	16	27	28
Mars.....	17	Golungo Alto.....	8	24	27
		Pic du Muria.....		2	
	29	Golungo Alto.....	13	20	21
Avril.....	17	Régence des Dembos...	10	25	29
		Gomé-Amuquiama		21	28
		Mufuqué.....	11	20	25
		Cabunda.....	14	22	26
Mai.....	14	Régence d'Ambacca....		12	26
	22	Rég. de Pungo-Andongo.	9	19	21
Juin.....	22	Bambia Cavungi	14	24	26
Juillet.....	9	Megna-Candouri	11	27	33
	18	Tamba.....	14	26	30
		Cusulo	10	21	26
Août.....	4	Baïlundo	17	20	24
		Quibul	18	22	23
	16	Benguela	19	26	28
	21	Nano.....	14	20	24
Septembre .	6	Bihé	10	14	23
		Conjungas.....	17	19	24
		Guengé	12	20	28
	27	Cunhinga	17	22	23
Octobre ...	3	Hola Bambi	16	20	27
	13	Quigné.....	19	26	28
	19	Mont Zambi		4	
	29	Port Hunga	15	24	23
Novembre..	9	Cambambé.....	13	22	20
	23	Massangano	9	18	23
	28	Cutala.....	13	22	23
Décembre..	4	Muxima	11	26	30
	12	Bambi.....	8	27	29
	25	Muené Rungé.....	10	30	31
	27	Cambongoa	9	31	31
	30	Barra do Calumbo.....	19	24	25

DE RÉAUMUR. AU SOLEIL.			HYGROMÈTRE.		ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE.
Midi.	2 h. P M	Haut. du sol.	2 h. P M	10 h. P M	
		Toises.			
37	41	17	8	49	Beau temps.
36	40	17	7	70	Fixe.
35	39	17	6	74	Temps serein.
34	39	17	2	70	*Id.*
37	40	17	4	80	*Id.*
24	39	17	7	47	Temps orageux.
37	41		0	66	Beau temps.
36	37	26	1	68	*Id.*
33	36	84	2	76	*Id.*
34	39	160	4	79	*Id.*
32	35	210	3	81	*Id.*
31	36	247	2	81	*Id.*
7		2500	3	49	*Id.*
		247	49	84	Pluvieux.
31	37	231	14	90	Temps orageux.
29	37	622	6	60	Beau temps.
26	32	441	27	46	Temps à l'orage.
28	32	447	28	76	*Id.*
	37	305	26	80	Temps incertain.
24	27	600	20	70	*Id.*
29	34	491	12	64	*Id.*
34	41	510	13	68	*Id.*
32	40	667	17	84	*Id.*
28	32	720	22	91	*Id.*
28	34	781	34	61	Temps orageux.
27	28	340	37	69	*Id.*
31	34		3	48	Beau temps.
26	29	543	7	57	Temps couvert.
19	30	1040	1	70	Beau temps.
25	31	910	19	50	Temps couvert.
27	37	918	9	67	Beau temps.
28	31	507	7	46	*Id.*
26	34	489	1	49	*Id.*
31	34	578	2	57	*Id.*
	7	1780	0		Beau temps.
30	30	472	2	42	*Id.*
31	29	324	7	38	*Id.*
27	29	240	14	57	Orageux.
30	30	380	14	48	*Id.*
32	37	164	2	57	Beau temps.
34	39	732	1	62	*Id.*
37	40	740	0	70	*Id.*
38	39	510	0	74	*Id.*
		17	81	42	Pluvieux.

MOIS de L'ANNÉE.	JOURS du mois.	LIEU DE L'OBSERVATION.	THERMOMÈTRE A L'OMBRE. 4 heures.	12 heures.	2 heures.
Mars	20	Embouchure du Logé..	20	24	23
Avril.....	4	Mani Luaïnica.....	17	27	34
	8	Pemba	14	24	28
	11	Quina.....	15	17	19
	13	Lucango.....	14	16	16
	24	Mazenzala	12	18	17
Mai.....	4	Matamba	8	20	24
	17	Ocuendessa.....	6	22	27
	23	Magnunen		30	31
Juin	4	Gusu.....	7	25	26
	6	Cassanci	4	27	28
	21	Manésamba	11	19	23
Juillet.....	6	Baka.	20	24	27
	15	Camga	21	24	24
	28	Source du Cuzuila.....	15	20	21
	30	Extrémité S.-O. du lac Couffoua.....	12	16	18
Août.....	8	Source de la rivière à l'E. du Couffoua....	14	18	18
	23	Muriatu	13	19	20
	26	Mucangama.	14	21	21
Septembre.	18	Tandi a voua	16	27	28
	26	Imba	12	19	20
	28	Yanvo	18	23	24
Octobre ...	18	Pic du Zambi	4	9	
Novembre .	1er	Cuzangalalessa.....	14	16	24
	11	Amandalaz.....	15	14	13
Décembre .	4	Mouené Haï.....	8	24	27
	30	Samouené Haï.....	4	20	20
1830					
Janvier....	5	Samouené Haï.....	7	21	29
	20	Missel.....	16	19	20
Février....	5	Ambegi.....	10	26	28
Mars	8	Cancobella.	9	25	28
	17	Sali.....	11	29	30
	22	Bamba Sali	12	28	30
Avril	2	Hialala	14	20	25
Mai.....	18	Mani.....	18	29	32

Nota. Dans les lieux où j'ai séjourné plusieurs jours,

DE RÉAUMUR. AU SOLEIL. Midi.	2 h. P M	haut. du sol.	HYGROMÈTRE. 2 h. P M	10 h. du soir.	ÉTAT DE L'ATMOSPHÈRE.
		Toises.			
29	29		46	57	Orageux.
35	43	19	0	14	Petit vent brûlant.
30	35	110	4	19	Beau temps.
		78	79	86	Pluvieux.
		140	80	97	*Id.*
		275	88	100	*Id.*
27	32	207	2	31	Beau temps.
28	34	231	4	28	*Id.*
37	37	219	1	41	*Id.*
32	34	251	4	81	*Id.*
34	36	616	6	52	*Id.*
		384	19	61	Temps couvert.
	35	690	12	37	*Id.*
31	32	700	4	62	Beau temps.
27	29	800	7	72	*Id.*
23	25	900	4	47	*Id.*
24	25	880	9	41	*Id.*
27	28	761	4	19	*Id.*
28	29	780	2	37	*Id.*
34	36	877	3	61	*Id.*
27	28	806	1	70	*Id.*
30	31	910	0	80	*Id.*
13		2457	7		*Id.*
22	32	900	1	84	*Id.*
		750	77	100	Pluvieux.
32	36	840	0	64	Beau temps.
		895	44	32	Pluvieux.
28	36	895	7	84	Beau temps.
26	28	660	4	46	Temps orageux.
33	37	540	2	27	Beau temps.
32	38	475	4	72	*Id.*
37	38	467	8	47	*Id.*
35	37	400		44	*Id.*
27	28	876		61	*Id.*
36	39	30		66	Temps sec.

j'ai pris une moyenne de toutes mes observations.

ÉTAT STATISTIQUE

De la population de quelques villes, bourgs et villages du Congo et de l'intérieur de l'Afrique équinoxiale.

ANNÉE.	LIEU.	MALES.	FEMELLES.	ESCLAVES.	TOTAL de la popul.	DÉCÈS PENDANT trois lunes.	
						males.	femelles
1828							
	Loanda	2,050	3,150	1,700	5,200		
	Quifandongo	105	155	7	260	35	7
	Trombetta	165	207	47	419	45	38
	Bango a Quitamba	3,671	3,832	240	7,503	141	107
	Qui a Catubia	1,706	1,867	100	3,573	31	4
	Muta o Camba	1,035	1,176	15	2,226	11	3
	Gomé-Amuquiama	12,485	14,655	750	27,140	210	75
	Mufuqué	341	499	13	740	18	17
	Cabunda	1,079	1,266	40	2,345	41	47
	Caculo	8,625	10,125	75	18,750	118	113
	Ngonguembo	1,969	2,312	17	4,398	19	24
	Mussengué	3,328	3,905	30	7,233	130	120
	Hunga	96	119	3	218	2	0
	Biringa	107	138	0	245	4	0
	Calunga-Cavungi	3,082	3,615	35	3,700	37	14
	Bambia-Cavungi	5,396	6,354	17	11,750	114	79
	Quicusu	295	412	105	812	13	7
	Megna Condouri.	111	168	47	296	11	10
	Golambolé de Tamba	2,147	3,215	96	5,448	47	52
	Bourica Pombo	3,740	14,250	230	24,220	314	157
	Baïlundo	17,315	23,617	960	41,892	172	124
	Quibul	740	1,121	140	2,001	40	38
	Benguela	720	1,031	250	250	71	72
	Nano	640	977	45	1,662	47	46
	Quipeio	575	347	109	1,531	12	13
	Bihé	11,215	15,217	1,130	27,562	307	319
	Cunhinga	3,440	4,115	97	7,632	18	17
	Hola Bambi	426	631	11	1,068	14	13
	Quibinda	231	304	17	552	19	12
	Muta Lucala	548	751	11	1,290	11	14
	Nganga Macamba	153	179	15	327	12	13
	Gola Zanga	450	595	3	1,048	2	1
	Palanca	310	415	7	732	4	7
	Cambambé	730	891	130	1,751	37	41
	Feira do Dondo	452	575	43	1,070	14	1
	Cutala	703	919	51	1,673	2	7
	Muéné Rungé	1,040	1,377	65	2,482	9	3

Nota. Ce recensement a été fait d'après les calculs fournis par les nègres de quelques villes, bourgs ou villages où M. Douville passait. Il n'en garantit point l'exactitude, mais il ne peut y avoir que des erreurs de bien peu d'importance.

ÊTAT STATISTIQUE

De la population de quelques villes, bourgs et villages du Congo et de l'intérieur de l'Afrique équinoxiale.

ANNÉE	LIEU.	MALES.	FEMELLES.	ESCLAVES.	TOTAL de la popul	DÉCÈS PENDANT trois lunes.	
						mâles.	femelles
1829							
	Mani	115	147	18	280	4	
	Pemba	1,230	1,741	138	3,109	17	1
	Quina	670	1,034	100	1,814	12	23
	Quiana	415	641	38	1,094	4	10
	Mazenza	1,220	1,640	75	2,935	7	11
	Matamba	2,674	3,031	620	6,325	39	18
	Mana	134	183	1	298	41	47
	Cambaria	375	484	61	920	14	1
	Cassanci	9,640	13 260	750	23,650	170	164
	Baka	1,317	1,941	230	3,488	19	13
	Cuzuila	740	1,030	475	2,245	12	4
	Muriatu	2,165	2,687	174	6,026	14	1
	Mucangama	3,741	4,950	1,501	10,192	4	2
	Angongo	1,917	2,840	1,015	5,772	3	7
	Tandi a voua			4,630	17,450		
	Yanvo			10,870	42,630		
	Cotulaz	917	1,415	613	2,945	73	34
	Lolaz	741	1,013	415	2,169	36	37
	Mouené-Haï	6,311	8,740	2,150	17,201	118	101
	Samouené-Haï	4,144	6,217	3,415	13,776	95	79
1830	Zamgaz	715	1,214	612	2,541	4	6
	Cutoguelessaz	1,314	1,918	2,113	5,345	19	26
	Missel	2,140	3,220	4,170	9,530	12	31
	Gizmolaz	1,010	1,740	900	3,650	7	1
	Polu	2,140	3,275	1,440	6,855	14	12
	Cango	740	1,030	215	1,985	4	0
	Cancobella	2,115	2,947	1,317	6,379	7	8
	Sali	415	637	19	1,061	6	2
	Bamba Sala	759	1,001	4	1,764	9	3
	Holo-Ho	1,458	1,970	740	4,168	11	2
	Hialala	975	1,235	76	1,286	12	1
	Muginga-Ambundo	187	231	4	422	25	19
	Bamba	617	917	133	1,660	1	2
	Manica	211	246	7	454	2	0
	Mani Mazela	97	121	1	219	7	1

Nota. Ce recensement a été fait d'après le calcul que les nègres fournissaient à M. Douville, lorsqu'il arrivait dans les villes, bourgs et villages qu'il cite. Il ne peut en garantir la complète exactitude, cependant il ose assurer que les erreurs ne peuvent être que bien peu importantes.

ÉTAT STATISTIQUE

Des naissances et des décès des villes de Loanda et de Benguela.

ANNÉE.	MALES.	FEMELLES	ESCLAVES des deux sexes.	TOTAL des naissances.	TOTAL des décès.
			LOANDA.		
1824	140	166	59	306	247
1825	149	181	71	330	277
1826	147	171	69	318	295
1827	153	180	73	333	288
			BENGUELA.		
1822	37	44	7	86	87
281 3	39	51	11	90	81
1824	33	41	4	74	80
1825	42	53	9	95	88
1826	46	57	13	103	90
1827	49	58	10	107	91

Nota. Ce sont les curés des églises qui m'ont fourni ces renseignemens.

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE MOGIALOUA

ET DES DEUX DIALECTES PRINCIPAUX

ABUNDA ET CONGO.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Français.	*Mogialoua.*	*Abunda.*	*Congo.*
Queue.	Ila.	Maquila.	Nquila.
Général.	Jaga.	Jaga.	Dembo.
Ville.	Anza.	Banza.	Itanza.
Mort.	Quiaffu.	Quiaffu.	Fua.
Jour.	Sua.	Quisua.	Quilumbu.
Bouillie de farine de maïs.	Fungi.	Infungi.	Mafungi.
Gazelle.	Fez.	Hesofez.	Safez.
Cri.	Kolé.	Ricola.	Boquelé.
Chef.	Soba *ou* Loua.	Soba.	Mani.
Blanc.	Lelé.	Mondelé.	Bilelé.
Nègre.	Lombé.	Alombé.	Lombé.
Bois.	Ntongu.	Tongu.	Tongu.
Maison.	Su.	Monsu.	Onsu.
Ciel.	Ulou.	Maulou.	Lou.
Terre.	Ochi.	Jichi.	Nei.
Pluie.	Fula.	Nfula.	Ula.
Temps.	Gula.	Quitangula.	Tandu.
Temple.	Aleja.	Jingaleja.	Leja.
Sorcier.	Milo.	Milogi ja mola.	Mitotangu.
Marché.	Itanda.	Quitanda.	Tanda.
Marchand.	Itandero.	Quitandero.	Tandero.
Forteresse.	Bongni.	Bongni.	Bongni.
Rivière.	Mucoco.	Cangni.	Mucoco.
Bouche.	Nua.	Ricanu.	Munua.
Témoin.	Anqui.	Nbanqui.	Nbanqui.
Tête.	Tué.	Mutué.	Ntu.
Pied.	Nama.	Inama.	Nama.

Français.	*Mogialoua.*	*Abunda.*	*Congo.*
Main.	Macu.	Macu.	Cuaco.
Peuple.	Riembu.	Riembu.	Embu.
Place.	Nbanci.	Nbanci.	Nbasci.
Gain.	Jucu.	Nsucu.	Nsucu.
Traître.	Cunda.	Quicunda.	Ncunda.
Cœur.	Ima.	Muk-Chima.	Muc-Ima.
Couleur.	Coa.	Ricoa.	Tusé.
Frère.	Panqni.	Panchi.	Npagni.
Arc.	Lolondo.	Jilolondo.	Ta.
Roi.	Mouata.	Mouchina.	Mouchino.
Reine.	Quiahela.	Quia-Ela.	Mouchinoua.
Mari.	Lumi.	Malumi.	Lumi.
Jeune fille.	Lecca.	Molecka.	Molecka.
Jeune garçon.	Leké.	Moleké.	Moleké.
Femme.	Mouatu.	Mouatu.	Quentu.
Neveu.	Culu.	Maculou.	Feculou.
Nièce.	Laulou.	Malaulou.	Feculanlou.
Infidèle.	Cancabua.	Canbua-Canca.	Ocucamboua.
Amour.	Hendé.	Hendé.	Mguebia.
Riche.	Uama.	Quiavoua.	Vouama.
Propre.	Suca.	Cussuca.	Cussuca.
Lune.	Riegi.	Riegi.	Gonde.
Voleur.	Mui.	Moui.	Mo-Ouï.
Lait.	Amona.	Mouamoua.	Meouma.
Feu.	Tubia.	Tubia.	Tubia.
Beaucoup.	Ienené.	Ienené.	Enene.
Grand.	Anpouena.	Aupouena.	Anpouena.
Loin.	Cunené.	Cunené.	Vola.
Noble.	Macota.	Macota.	Ricota.
Gros.	Quianeté.	Quianeté.	Aneté.
Maigre.	Mahelé.	Muhelé.	Moxelé.
Esprit.	Zambi.	Zambi.	Zanbi.
Péril.	Nsengi.	Nsengi.	Lungu.
Tempête.	Nzac-Chi.	Nzachi.	Nbumu.
Desir.	Anci.	Anci.	Cuica.
Lézard.	Gandu.	Ngandu.	Gandu.
Soldat.	Capacasso.	Empacasseiro.	Pacassero.
Froid.	Nbambi.	Nbambi.	Chioxi.
Chaleur.	Cossa.	Cossa.	Mocassa.
Avocat (défenseur.)	Riongeri.	Muriongeri.	Mubingui.
Charge (panier.)	Muteté.	Muteté.	Muteté.
Chemin.	Gila.	Ngila.	Ngilla.
Tais-toi.	Bouena.	Ouena.	Rouena.
Lit.	Iandou.	Iandou.	Quiandou.
Châtiment.	Umbu.	Jumbu.	Jumbu.
Nom.	Gina.	Magina.	Rigima.
Père.	Esse.	Esse.	Esse.

Français.	*Moyialoua.*	*Abunda.*	*Congo.*
Paresse.	Ussuri.	Ussuri.	Viuze.
Danser.	Cuquina.	Cuquina.	Quinina.
Aimer.	Cuzola.	Cuzola.	Ngitisoa.
Laver.	Cusucula.	Cusucula.	Succula.
Litiger.	Jicondo.	Jicondo.	Sonza.
Se lever.	Cuzanguca.	Acuzanguca.	Telema.
Habiter.	Cucala.	Cuicala.	Cuilola.
Obéir.	Chicana.	Cuchicana.	Culendoca.
Jouer d'un instrument.	Chicra.	Cuchica.	Clica.
Eléphant.	Zamba.	Zamba.	Nxanba.
Trompe d'éléphant.	Cachi.	Caehi.	Macachi.
Rendre infâme.	Vula.	Culevula.	Levula.
Pacifier.	Mununessa	Cutunemunumessa.	Cutumessa.
Souffrir.	Talela.	Cutalela.	Cututalela.
Parole.	Milonga.	Mulonga.	Ulonga.
Mouiller.	Zula.	Cuzula.	Uzula.
Montagne.	Mulundu.	Mulundu.	Milundu.
Mordre.	Lumata.	Culumata.	Atalela.
Puer.	Risumba.	Curisumba.	Cunugna.
Enivrer.	Ollua.	Cagollua.	Nomuqua Ollua.
Couper par morceaux.	Lunduca.	Culunduca.	Cutoloquessa.
Mal.	Malebu.	Oculebula.	Bula.
Malédiction.	Milombe.	Mulombe.	Ribombé.
Présent.	Mucunchi.	Mucunchi.	Cunchi.
Indigestion.	Tunga.	Ocuttunga.	Cutunga.
Souffrir.	Talela.	Cutulalela.	Verila.
Prier.	Binca.	Cubinca.	Vinga.
Prendre.	Vunca.	Cuvunca.	Vuca.
Défaire.	Cunquissa.	Cucunquissa.	Bangula.
Frapper.	Beta.	Cubeta.	Veta.
Eau.	Masa.	Megna.	Masa.
Séparer.	Cuanuna.	Cussanguloca.	Setuca.
Publier.	Cuffumana.	Cuffumana.	Iamuna.
Briser.	Burica.	Cuburica.	Budica.
Transformer.	Zeluluca.	Cuzeleluca.	Cuambuca.
Transférer.	Bancalala.	Cubanculula.	Cuabeca.
Rompre.	Tanduca.	Cutanduca.	Cuburica.
Habiter.	Cala.	Cuecala.	Cala.
Garder.	Lunda.	Culunda.	Culumbela.
Desirer.	Gandala.	Cuandala.	Andala.
Commettre un crime.	Banca Quituche.	Cubanca Quinuche.	Banca Malebu.

Français.	*Mogialoua.*
Un.	Muchi.
Deux.	Iari.
Trois.	Tatou.
Quatre.	Ouana.
Cinq.	Tanou.
Six.	Samanou.
Sept.	Sambouari.
Huit.	Naqui.
Neuf.	Ivoua.
Dix.	Cugni.
Onze.	Cugni e mochi.
Douze.	Cugni e iari.
Treize.	Cugni e tatou.
Quatorze.	Cugni e ouana.
Quinze.	Cugni e tanou.
Seize.	Cugni e samanou.
Vingt.	Macugni aiari.
Vingt-et-un.	Macugni aiari e mochi.
Vingt-deux.	Macugni aiari e tatou.
Trente.	Macugni a tatou.
Trente-et-un.	Macugni a tatou ne mochi.
Quarante.	Macugni auana.
Cinquante.	Macugni atanou.
Soixante.	Macugni samanou.
Soixante-dix.	Macugni sambouari.
Quatre-vingt.	Macugni naqui.
Quatre-vingt-dix.	Macugni ivoua.
Cent.	Hama.
Cent un.	Hama ne mochi.
Deux cents.	Hama jiari.
Trois cents.	Hama tatou.
Quatre cents.	Hama ouana.
Cinq cents.	Hama tanou.
Six cents.	Hama samanou.
Sept cents.	Hama sambouari.
Huit cents.	Hama naqui.
Neuf cents.	Hama ivoua.
Mille.	Houloncagi.
Deux mille.	Houloncagi iari.
Trois mille.	Houloncagi tatou.
Quatre mille.	Houloncagi ouana.
Cinq mille.	Houloncagi tanou.
Six mille.	Houloncagi samanou.
Sept mille.	Houloncagi sambouari.
Huit mille	Houloncagi naqui.
Neuf mille.	Houloncagi ivoua.
Dix mille.	Nfoucou.
Vingt mille.	Nfoucou iari.

Abunda.	*Congo.*
Mochi.	Mochi.
Iari.	Solé.
Tatou.	Tatou.
Ouana.	Maia.
Tanou.	Tanou.
Samanou.	Samanou.
Sambouari.	Samboari.
Naqui.	Nane.
Ivoua.	Coua.
Cugni.	Cugni.
Cugni ne mochi.	Cugni i mochi.
Cugni ne iari.	Cugni i solé.
Cugni ne tatou.	Cugni i tatou.
Cugni ne ouana.	Cugni i maia.
Cugni ne tanou.	Cugni i tanou.
Cugni ne samanou.	Cugni i samanou.
Macugni maiari.	Macou sollé.
Macugni maïari ne mochi.	Macou sollé i mochi.
Macugni maiari ne tatou.	Macou sollé i sollé.
Macugni ma tatou.	Macou matatou.
Macugni ma tatou ne mochi.	Macou matatou i mochi.
Macugni mauana.	Macou maia.
Macugni matana.	Macou matanou.
Macugni masamanou.	Macou masamanou.
Macugni masambouari.	Loe sambouri-Loencama.
Macugni naqui.	Lo nane-Lancama.
Macugni ivoua.	Lo cona-Lancama.
Hama.	Neama.
Hama nẽ mochi.	Cama i mochi.
Hama jiari.	Ncama solle.
Hama jitatou.	Ncama tatou.
Hama jiouana.	Ncama maia.
Hama jitanou.	Ncama tanou.
Hama samanou.	Ncama samanou.
Hama sambonari.	Lausambonari qui aucoullagi.
Hama naqui.	Lunoue qui ancollagi.
Hama ivoua.	Loeoua qui aucoullagi.
Houloucagi.	Louncoullagi.
Houloucagi macari.	Nculla sollé.
Houloucagi matatou.	Nculla tatou.
Houloucagi maouana.	Nculla maia.
Houloucagi matanou.	Nculla tanou.
Houloucagi samanou.	Nculla samanou.
Houloucagi sambouari.	Las amboari quia Lounfucou.
Houloucagi naqui.	Lounané quia Launfucou.
Houloucagi ivoua.	Louéoua quia Lunfucou.
Nfoucou.	Lunfoucou.
Nfoucou macari.	Unfoucou sollé.

VOCABULAIRE

DE LA LANGUE BOMBA

ET DE SES PRINCIPAUX DIALECTES

HO ET SALA.

Français.	*Bomba.*	*Hó.*	*Sala.*
Queue.	Taàlaux.	Fataálaux.	Sotaalans.
Général.	Haï.	Jaxe.	Jhaï.
Ville.	Exez.	Jaxa.	Exez.
Mort.	Hoyox.	Zalaz.	Tahoyox.
Jour.	Itaz.	Hogiz.	Mitaz.
Bouillie de farine de maïs.	Tengix.	Jsox.	Tengizez.
Gazelle.	Fez.	Efez.	Afez.
Cri.	Asaz.	Jsaze.	Masaz.
Chef.	Iatex.	Iatez.	Iatez.
Blanc.	Lox.	Azez.	Zaloz.
Nègre.	Arax.	Nez.	Arax.
Bois.	Rozex.	Quif.	Frotex.
Maison.	Zazazé.	Laz.	Zazazé.
Ciel.	Rozé.	Zoz.	Rozé.
Terre.	Milox.	Senoz.	Milozez.
Pluie.	Naxix.	Amez.	Naxa.
Temps.	Lonix.	Banez.	Loniza.
Temple.	Hiaxa.	Zalezez.	Mutatax.
Sorcier.	Milox.	Aimilox.	Milox.
Marché.	Falox.	Lemez.	Faloz.
Marchand.	Alax.	Alaz.	Aloz.
Forteresse.	Pamez.	Xitaz.	Pamezé.
Rivière.	Nof.	Hof.	Nof.
Bouche.	Loxez.	Loxez.	Loxez.
Témoin.	Ráāmaz.	Traámaz.	Trámaz.
Tête.	Toz.	Toz.	Tox.
Pied.	Zabeza.	Beza.	Metabeza.
Main.	Afalaz.	Tafalaz.	Tafalaz.
Peuple.	Uffutumaz.	Muffutu.	Muffutumaz.
Place.	Curisejaz.	Cocurisejaz.	Cocurisejaz.
Gain.	Janzi.	Azanzi.	Janziz.
Traître.	Uffomona.	Tuffomoneza.	Masfomona.
Cour.	Curissaz.	Tucurissaz.	Turissaz.

Français.	*Bomba.*	*Hó.*	*Sala.*
Courber.	Tunda.	Ffutunda.	Papumuca.
Frère.	Catulaz.	Tatulaz.	Nosomaz.
Arc.	Chiriz.	Chiriz.	Chiriz.
Roi.	Emugi.	Emugi.	Emugi.
Reine.	Namugi.	Namugi.	Namugi.
Mari.	Cuchilaz.	Chilazcu.	Bantuguilaz.
Jeune fille.	Quiocuz.	Quiocuz.	Quioz.
Jeune garçon.	Quiocuzaz.	Quiocuzaz.	Quiocuzaz.
Femme.	Vuáā.	Vumáā.	Zembezaa.
Neveu.	Myzaz.	Myraz.	Myraza.
Nièce.	Mizazez.	Mirazez.	Foffu.
Infidèle.	Pembelz.	Pembezelz.	Tuguffiz.
Amour.	Gnelaz.	Gnelaz.	Ngelaz.
Riche.	Notocaz.	Nocazaraz.	Notocaz.
Propre.	Isabu.	Mizalubu.	Matirissabu.
Lune.	Vunzuz.	Tofaz.	Tosunzaz.
Voleur.	Luvuz.	Temaz.	Dombuz.
Lait.	Tessaz.	Tequeta.	Tessaza.
Feu.	Fulugez-	Lugezaraz.	Fulugez.
Beaucoup.	Ffulz.	Bamaff.	Butuffulz.
Grand.	Ffuzaz.	Razaff.	Zaff.
Loin.	Ffuluque.	Ffuluqué.	Luqué.
Noble.	Ffuluziz.	Ffuluzez.	Ffulurez.
Gros.	Cundamaāz.	Cundamaāz.	Mataf.
Maigre.	Ngomaz.	Ngomazaf.	Norof.
Esprit.	Zucamaz.	Ucamazu.	Zamelaz.
Péril.	Pocuz.	Pocuz.	Focuz.
Tempête.	Bulessaz.	Bulessozé.	Bulessaz·
Desir.	Quinaz.	Quinaz.	Quinaz.
Lézard.	Tungaz.	Tungaz.	Mez.
Soldat.	Atazez.	Atazez.	Talatez.
Froid.	Lungez.	Lungeze.	Lungez.
Chaleur.	Buaz.	Buaz.	Buraz.
Avocat ;(défenseur.)	Potez.	Potezf.	Potez.
Charge.	Amaz.	Amazaf.	Mamaz.
Chemin.	Bamaz.	Boterez.	Bamaz.
Tais-toi.	Bituzaf.	Iaaf.	Zabituraf.
Lit.	Gogiz.	Gomiz.	Gomiz.
Châtiment.	Buriz.	Buriz.	Buriz.
Nom.	Giulaz.	Qiulazez.	Lazmelaz.
Père.	Lutaz.	Lutaz.	Lutaz.
Paresse.	Lalaz.	Lalaz.	Lalaz.
Danser.	Mena.	Menaf.	Mena.
Aimer.	Tuka.	Tukaf.	Tuka.
Lever.	Queja.	Quegaz.	Queja.
Litiger.	Nenu.	Nena.	Nena.
Se lever.	Mocha.	Michina.	Roza.

Français.	*Bomba.*	*Hó.*	*Sala.*
Habiter.	Gila.	Gilola.	Olu.
Obéir.	Hiquila.	Moquila.	Mehiquila.
Jouer d'un instrument.	Sogna.	Mequilogna.	Sogna.
Eléphant.	Locaz.	Locaz.	Locaraz.
Trompe d'éléphant.	Italocaz.	Italocaz.	Mitalocaraz.
Rendre infâme.	Rizanzef.	Izoof.	Rizanzef.
Pacifier.	Cungna.	Mizazez.	Cungna.
Souffrir.	Tenda.	Tenda.	Tenda.
Parole.	Giuca.	Giacara.	Menof.
Mouiller.	Vubua.	Vubua.	Vuvua.
Montagne.	Giculaz.	Giculaz.	Gigiculaz.
Mordre.	Hica.	Hica.	Hicamef.
Puer.	Hiqué.	Piqué.	Quiquof.
Enivrer.	Sumbé.	Sumbef.	Sumbé.
Couper par morceaux.	Issa.	Isaf.	Issa.
Mal.	Luqui.	Luniqui.	Luqui.
Malédiction.	Chimaz.	Chimaz.	Chimaz.
Présent.	Labia.	Labia.	Machilubia.
Indigestion,	Zuhiz.	Zuhiz.	Mezahiz.
Souffrir.	Zalaha.	Malaha.	Laha.
Prier.	Tekera.	Tekera.	Kekeva.
Prendre.	Malaza.	Malaza.	Malaza.
Défaire.	Issaã.	Monissaã.	Issa.
Frapper.	Naffa.	Kessera.	Nassa.
Eau.	Lozaz.	Lozaz.	Lozaz.
Séparer.	Itequeza.	Iteza.	Mekeza.
Publier.	Reza.	Moreza.	Reza.
Briser.	Raffua.	Raffua.	Raffua.
Transformer.	Meza.	Memeza.	Meza.
Transférer.	Roaã.	Terez.	Terez.
Rompre.	Molora.	Molora.	Molora.
Habiter.	Ffaã.	Affaã.	Affaã.
Garder.	Masazesa.	Masazesa.	Sazesa.
Desirer.	Holofez-uya.	Harameza.	Harameza.
Commettre un crime.	Kitefé.	Kitefé.	Kitefé
Un.	Tombi.	Tombi.	Mombi.
Deux.	Inez.	Zele.	Mazele.
Trois.	Vioz.	Vioz.	Vioz.
Quatre.	Ilaz.	Lengu.	Lengu.
Cinq.	Calez.	Calez.	Lucaz.
Six.	Calez a tombi.	Calez a Tombi.	Lucaz a mombi.
Sept.	Calez a inez.	Calez a zele.	Lucaz a mazele.
Huit.	Calez a vioz.	Calez a vioz.	Lucaz a vioz.
Neuf.	Calez a ilaz.	Calez a lengu,	Lucaz a lengu.

Français.	*Bomba.*	*Hó.*	*Sala.*
Dix.	Cale a cale.	Calez a cale.	Lucaz a lucaz.
Onze.	Cale a cale tombi.	Calez a calez a tombi.	Lucaz a lucaz a mombi.
Douze.	Cale a cale a inez.	Calez a calez a zele.	Lucaz a lucaz a mazele.
Treize.	Cale a cale a viaz.	Calez a calez a vioz.	Lucaz a lucaz a vioz.
Quatorze.	Cale a cale a Ilaz.	Calez a calez a Lengu.	Lucaz a lucaz a lengu.
Quinze.	Calevioz.	Vioz calez.	Lucaz vioz.
Seize.	Calevioz a tombi.	Vioz calez a tombi.	Lucaz vioz à mombi.
Dix-sept.	Culevioz a inez.	Vioz calez a zele.	Lucaz vioz a mazele.
Dix-huit.	Calevioz a vioz.	Vioz calez a vioz.	Lucaz vioz a vioz.
Dix-neuf.	Calevioz a ilaz.	Vioz calez a lengu.	Lucaz vioz a lengu.
Vingt.	Ilaz calez.	Lengu calez.	Lengu lucaz.
Vingt-et-un.	Ilaz calez a tombi.	Lengu calez a tombi.	Lengu lucaz a mombi.
Vingt-deux.	Ilaz calez a inez.	Lengu calez a zele.	Lengu calez a mazele.
Vingt-trois.	Ilaz calez a vioz.	Lengu calez a vioz.	Lengu lucaz a vioz.
Vingt-quatre.	Ilaz calez a ilaz.	Lengu calez a lengu.	Lengu lucaz a lengu.
Vingt-cinq.	Calez calez.	Calez calez.	Lengu lengu.
Vingt-six.	Calez calez a tombi.	Calez calez a tombi.	Lengu lengu a mombi.
Trente.	Zendaz.	Tugix.	Zendaz.
Trente-et-un.	Zendaz a Tombi.	Tugix a tombi.	Zendaz a mombi.
Trente-cinq.	Aatuz.	Maatuz.	Munu.
Trente-six.	Aatuz a Tombi.	Maatuz a tombi.	Munu a mombi.
Quarante.	Ffuaz.	Ffuaz.	Sunca.
Quarante-et-un.	Ffuaz a tombi.	Ffuaz a tombi	Sunca a mombi.
Quarante-cinq.	Ffuaz calez.	Ffuaz calez.	Sunca lucaz.
Quarante-six.	Ffuaz calez a tombi.	Ffuaz calez a tombi.	Sunca lucaz a mombi.
Cinquante.	Betuz.	Bolaz.	Betuz.
Cinquante-cinq.	Betuz calez.	Bolaz calez.	Betuz lucaz.
Soixante.	Lelaz.	Lelaz.	Laz.
Soixante-cinq.	Lelaz calez.	Lelaz calez.	Laz lucaz.
Soixante-dix.	Lebez.	Zumunaz.	Vissaz.
Soixante-quinze.	Lebez calez.	Zumunaz calez.	Vissaz lucaz.
Quatre-vingt.	Rimaz.	Rimaz.	Rimaz.
Quatre-vingt-cinq.	Rimax calez.	Rimaz calez.	Rimaz lucaz.
Quatre-vingt-dix.	Lolocaz.	Candaz.	Kivez.

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.

Chapitre xxxviii. — Départ de Cassange. — Arrivée chez Hesso Asamba. — Sa conduite envers moi. — Arrivée chez Baka. — Trajet du Couango. — Opposition des peuples de l'autre rive. — Arrivée chez Camgo. — Tentatives de me piller. — Je l'emmène en otage. — Arrivée sur les états de Mucangama. Pag. 1

Chap. xxxix. Départ de Cuzuila. — Arrivée au lac Couffoua. — J'en fais le tour. — Description de ce lac et des environs. — Retour vers ma caravane. — J'arrive malade chez Muriatu. — Je vais chez Mucangama. 18

Chap. xl. Arrivée à Tandi a voua. — La reine veut me voir. — Je travaille à lever le plan de la ville. — Ce qui m'arriva. — Description de Tandi à voua. — Degré de civilisation remarquable. — Costumes des habitans. — Epoques auxquelles on célèbre des fêtes. — Manière de rendre la justice. — Etat civil et politique des esclaves. — Sorciers. — Force militaire. 53

Chap. xli. Je rencontre des envoyés du roi des Molouas. — Arrivée à Yanvo. — Visite du mouata. — Description du Yanvo. — Feu d'artifice. — Le mouata m'accompagne aux mines de cuivre. — Mont Zambi. — Ligne de partage des eaux. — Désert Tandi. — Je découvre des mines. — Le mouata m'engage à rester chez lui. — Coutumes. — Lois. — Visite de nègres de la côte orientale. — Ce qu'ils me racontèrent. 74

Chap. xlii. Le mouata veut empoisonner tous mes porteurs. — Onze succombent. — Les sorciers me rendent un service important. — Départ de Yanvo. — On m'attaque dans une forêt. — On veut m'empêcher de sortir du pays des Molouas. — Ce qui arriva. — J'arrive sur les terres de Mouené Haï. — Description de la capitale des états de ce chef. — Climat. — Je suis malade. — Conseils à cet égard. — Récit des indigènes sur les pays voisins. — Ma santé se rétablit. — Funérailles. — Cérémonies pour l'élection d'un nouveau chef. 107

Chap. xliii. Départ de chez Mouené Haï. — Arrivée chez Samouené Haï. — Je tue un serpent. — Conséquences terribles de la mort

de ce reptile. — Description de la capitale de Samouené Haï.—Je tombe malade. — Départ. 131

Chap. xliv. Arrivée à Cuzuelessaz. — Les panthères et les lions attaquent ma caravane. — Arrivée à Missel, capitale de Ho. — Description de cette ville. — Départ. — Arrivée à Cuzumbissaz. — Manière de pêcher. — Arrivée à Quilungiz. — Fête. — Départ.— Rencontre d'une troupe de sorciers.— Arrivée à Cotolessaz.—Ce qui m'y arrive. 146

Chap. xlv. J'arrive chez Cancobella. — Ville. — Ce que j'y remarquai. — Caractère des habitans. — Coutumes singulières. — Je trouve un grand singe nommé koja. — Enterrement. — Je passe le Couango. — Je retrovue le mulâtre que j'avais envoyé pour suivre le cours du Couango.— Je renvoie dans leur pays les porteurs mucangama et bihens. — Arrivée chez Holo-Ho. — Départ. 175

Chap. xlvi. Arrivée chez Hialala. — Fêtes. — Société secrète. — On nous attaque. — Duc de Bamba. — Rencontre d'un Portugais. — Arrivée sur la côte au point d'où j'étais parti en 1829. 199

Considérations générales. 227

Difficultés de voyager. 248

Tableaux d'observations astronomiques et météorologiques. 252

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

